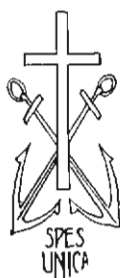


SAINTE-CROIX

au Canada



1 8 4 7 - 1 9 4 7

IMPRIMI POTEST :
Jules Poitras, c.s.c.,
supérieur provincial.

NIHIL OBSTAT :
Alfred Lavallée, c.s.c.,
censeur délégué.

IMPRIMATUR :
Le 23 avril 1947,
en la fête patronale
de saint Joseph,
Albert Valois, v.g.

*En hommage
de filiale gratitude
à ceux qui, du haut du ciel,
n'ont cessé de protéger
notre communauté:
le Sacré-Cœur de Jésus,
Notre-Dame des Sept Douleurs
et le bon saint Joseph*



Dal Vaticano, li 17 janvier 1947.

MON très Révérend Père,

Le Saint-Père a eu connaissance du mémorable anniversaire que s'apprêtent à fêter, en cette année 1947, les trois sociétés religieuses des Pères, des Frères et des Sœurs de Sainte-Croix.

Il y aura juste cent ans en effet, au mois de mai prochain, que les premiers Pères et Frères et les premières Sœurs envoyés par le fondateur, le Père Basile Moreau, prenaient pied au Canada, où ils se sont, depuis, si admirablement développés. Que de dévouement ils ont dépensé là, en un siècle, pour l'éducation de la jeunesse, le service paroissial et les œuvres d'apostolat ! Et de quelles bénédictions la Providence n'a-t-elle pas accompagné leurs travaux, en faisant fleurir et prospérer leurs maisons non seulement au Canada — à commencer par le sanctuaire si fréquenté de l'« Oratoire Saint-Joseph » de Montréal — mais aussi en Haïti et au Brésil, sans oublier leur lointaine fondation de Chittagong dans les Indes.

De tout cela le cœur du Père Commun ne peut que Se réjouir et rendre grâces à Dieu, en implorant la continuation de ses faveurs et de son soutien sur les trois branches si méritantes de la Congrégation de Sainte-Croix. Il Se plaît à encourager paternellement ces fils et ces filles dévoués à continuer, dans l'esprit de leurs constitutions, à promouvoir toujours davantage le règne du Christ dans les âmes. Et c'est de tout cœur qu'à l'occasion des fêtes qui marqueront ce centenaire, Il leur envoie à tous, religieux et religieuses, à commencer par vous-même et par les Supérieurs, ainsi qu'aux élèves de vos collèges et à leurs familles, aux bienfaiteurs de vos maisons et à toutes vos œuvres, en gage de Sa particulière bienveillance, une large Bénédiction Apostolique.

Veillez agréer, très Révérend Père, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en N.S.,

J.-B. MONTINI
Subst.

Très Révérend Père Albert Cousineau
Supérieur Général de la Congrégation
de Sainte-Croix

R o m a



Pius pp. XII

TOUT est Providence ! Cette pensée de saint François de Sales me vient spontanément à l'esprit, en saluant, du Bengale, notre famille religieuse canadienne centenaire en mai prochain.

Oui, tout est Providence ! Le cœur zélé du vénéré Père Moreau lui a fait accepter les missions du Bengale comme condition primordiale de l'approbation de notre Congrégation par Rome. Et voilà qu'à la fin de ma visite canonique, témoin de l'œuvre missionnaire florissante de notre Fondateur dans l'Inde, je viens exprimer ma reconnaissance à Dieu pour les succès de l'établissement de son Institut au Canada, il y a déjà cent ans. C'est donc encore, puis-je dire, sous le signe des missions étrangères que s'ouvre le second siècle de notre existence au Canada.

Cent ans, pour une Congrégation, ce n'est pas le plein jour, c'est encore l'aurore. Les yeux pleins des splendeurs du soleil qui pointe à l'horizon, le matin, dans le ciel bleu de l'Orient, je pense que cette magnificence de lumière aux couleurs si vives et si diverses, si vivifiantes aussi, est bien un peu l'image de l'œuvre canadienne de la Congrégation de Sainte-Croix. Je dis que c'est bien un peu l'image de notre œuvre, car s'il nous est difficile de croire et encore plus téméraire de dire que nous avons atteint une telle perfection, nous pouvons au moins espérer, sans prétention, que nous y tendons avec persévérance et avec ardeur, pour la plus grande gloire du Christ et de son Église.

C'est à Saint-Laurent que fut apporté du Mans, ce rayon de la lumière du Christ. Saint-Laurent s'est développé en divers foyers. Le collège Notre-Dame du Sacré-Cœur, l'université Saint-Joseph, N.B., le collège Saint-André de Saint-Césaire, nos diverses écoles paroissiales, nos œuvres variées d'action sociale ou catholique, l'Externat classique de l'Est et, le foyer le plus ardent ouvert au grand public, l'Oratoire Saint-Joseph.

De ces sources vives, le feu de Sainte-Croix du Mans a été porté par nos missionnaires canadiens au Bengale, en Haïti, au Brésil. Et aujourd'hui, le Canada compte deux provinces de pères et de frères, deux vice-provinces et un vicariat aux Indes.

Oui, cent ans pour notre Congrégation, c'est l'aurore. N'est-ce pas à peine l'aube ? Et pourtant nos cœurs sont tout à la reconnaissance. Une louange, que nous voudrions vibrante comme le plus puissant concert, éclate en accents profonds. Dieu soit loué ! Dieu soit béni ! Dieu soit glorifié et aussi nos glorieux patrons, le Sacré-Cœur de Jésus, la Vierge de la croix, le Charpentier de Nazareth. Notre âme magnifie le Seigneur, car il a fait de grandes choses avec les plus humbles de ses instruments !

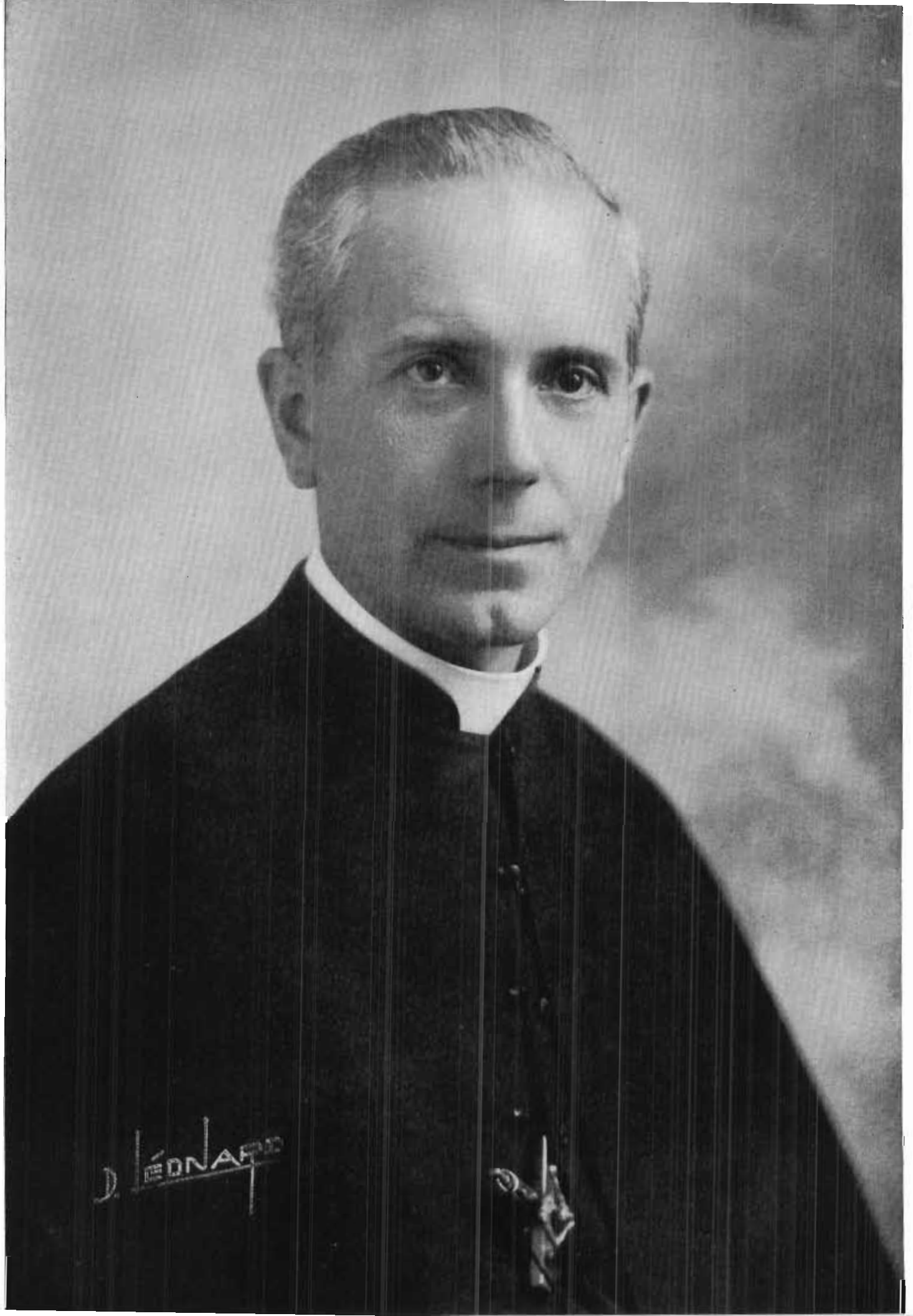
Notre reconnaissance devra se manifester par une recrudescence d'efforts. Artisans de lumière, comme toute famille religieuse, nous voulons peiner à la tâche et par nos œuvres d'apostolat, d'éducation, de miséricorde nous voulons, selon la mesure des grâces que Dieu nous a départies, préparer pour notre part, le grand jour du triomphe du Christ.

À ma bien-aimée famille religieuse canadienne, félicitations et bénédictions de toutes sortes.

Albert Cournoyer C.S.C.,
supérieur général.



UNE LOUANGE QUI ÉCLATE EN ACCENTS PROFONDS



NOTRE passé constitue bien, selon le mot du poète, « un écrin de perles ignorées ». 1847 — 1947, deux dates qui servent de cadre précis à la marche ascensionnelle suivie par Sainte-Croix au Canada depuis un siècle. Courbe dont l'ensemble des points demeure le magnifique résultat du butin glorieux que nous ont offert les pionniers de l'œuvre canadienne du vénéré père Moreau. Véritable patrimoine spirituel que les efforts conjugués de nos devanciers, pères, frères et sœurs ! En tournant les pages de notre histoire, nous sentons, à n'en pas douter, une sorte de levain magique soulever nos enthousiasmes. Et les énergiques volontés de nos ancêtres religieux s'imposent à nous, leurs héritiers, tels des impératifs dynamiques.

Faire le tableau détaillé des héroïsmes de nos prédécesseurs, pour amener jusqu'à nous leur âme enrichie, est du domaine de l'histoire générale de la Congrégation au Canada. — Souhaitons que ce travail de longue haleine naîtra, un jour. — Pour le moment, il importe de marquer la tonalité du développement de Sainte-Croix sur les rives du Saint-Laurent ; puis de montrer dans quel sens il nous faudrait continuer le travail déjà réalisé et qui laisse présager d'excellents fruits au bénéfice de l'Église et de la société.

Pour peu que l'on se penche sur notre passé, l'on s'aperçoit que le noyau venu du Mans en 1847, a eu peine à vivre. Il a dû lutter, souffrir, travailler dans des conditions d'extrême pauvreté. Ainsi la Providence marque les premières phases de toute œuvre durable. Sainte-Croix a traversé ses heures douloureuses.

Aujourd'hui, notre famille canadienne compte cent ans d'existence. Et, après avoir parcouru une à une les pages artistiques de cet album-souvenir, nous pouvons être fiers de l'expansion rapide connue depuis un siècle. Les progrès présents disent hautement la qualité de leurs causes. Le bon Dieu a béni et fécondé si visiblement le travail des anciens que nous Lui devons un fervent Te Deum de reconnaissance. Par cet album, vous serez à même, chers lecteurs, de constater l'élargissement, le sens d'évolution de notre belle Congrégation. Chacun saisira, du même coup, ce vif désir d'expansion : caractéristique du vaste mouvement de Sainte-Croix en Amérique. Présentement nos religieux se dépensent vaillamment à toutes sortes d'œuvres : enseignement primaire, secondaire et universitaire ; apostolat missionnaire au Bengale ; ministère paroissial ; retraites paroissiales ; orphelinats ; maison d'édition ; théâtre chrétien ; action catholique ; œuvre de réhabilitation de la jeunesse délinquante ; fondations récentes du Brésil et d'Haïti ; et au sommet du Mont-Royal, l'œuvre prodigieuse de l'Oratoire Saint-Joseph. Telles sont, en résumé, les ramifications opérées au cours du dernier siècle.

Témoins de cette expansion progressive de la Congrégation, il nous est facile d'être fiers de toute cette phalange d'apôtres religieux qui l'ont rendue florissante au prix de tant de sacrifices obscurs. Honneur donc à tous nos vaillants confrères disparus. Honneur tout spécialement à mes prédécesseurs pour la poussée expansive communiquée à la province canadienne. Admiration, fierté, honneur à l'endroit de ces grands modèles du siècle dernier.

Comment maintenant bien préparer notre Communauté canadienne à l'ère nouvelle qui s'ouvre ? Tout en consolidant les positions acquises, nous continuerons, selon l'idée de notre très révérend père Fondateur, de multiplier dans la mesure du possible les centres de rayonnement de la Congrégation, là où les besoins se feront le plus sentir.

Nous nous efforcerons de favoriser le travail en profondeur. Chacun veillera à bien employer son temps et ses forces dans la ligne qui lui est assignée. Tous auront l'ambition de devenir des compétences dans leur domaine. Ainsi l'exigent les temps modernes. L'heure est bien à la spécialisation dans toutes les sphères ; nous ne demeurerons pas indifférents à ce courant. D'autant que Sa Sainteté le Pape Pie XI, dans son encyclique sur le Sacerdoce Catholique, a mis en évidence cette nécessité de la science exigée du clergé catholique en même temps que la sainteté. Nous pouvons dès lors pressentir la grandeur des efforts qui nous attendent pour obtenir des résultats durables.

À cette tâche ardue, nous sommes résolu à ne point faillir. Sainte-Croix amplifiera ainsi sa zone d'influence spirituelle et intellectuelle au Canada français.

Jules Poiteau, O.S.C.
supérieur provincial.

C'EST avec le plus vif plaisir que j'accepte l'invitation d'écrire quelques mots en tête de ce volume destiné à célébrer l'œuvre accomplie depuis cent ans par les nôtres en terre canadienne.

Cet album, préparé avec le plus grand soin, nous permettra sans doute de contempler avec une légitime fierté le vaste panorama de nos activités présentes ; mais il nous rappellera surtout les travaux à la fois pénibles et glorieux de nos devanciers. Ayant été à la tâche, il est bien juste qu'ils soient maintenant à l'honneur. Au demeurant, cet album aura le très grand mérite de mettre en lumière, pour les générations à venir, une foule de précieux détails historiques qui couraient grand risque de se perdre, ou du moins de rester à tout jamais ensevelis dans les poussiéreux grimoires du temps jadis.

Et, parlant des choses du passé, me serait-il permis, pour un instant, de remonter aux origines mêmes de notre Société, et d'offrir un filial hommage à M. l'abbé Jacques-François Dujarié, fondateur en 1820 des Frères de Saint-Joseph, auxquels le T. R. P. Basile Moreau devait joindre, dix-sept ans plus tard, ses Prêtres Auxiliaires, pour former notre grande famille de Sainte-Croix.

Le 16 août 1841, M. l'abbé Mollevaut écrivait au T. R. Père Moreau : « Monseigneur Bourget, évêque de Montréal, se rend au Mans pour vous demander des Frères... » Un an plus tard, le 28 novembre 1842, Mgr Bourget écrivait de nouveau : « Je n'ai pas renoncé au projet d'avoir un établissement de Frères de Saint-Joseph dans mon diocèse... » Finalement les tractations aboutirent, et le 25 avril 1847, un groupe composé de deux Prêtres et de huit Frères quittait le Mans, pour arriver à Montréal le 27 mai. Ce grain de sénévé, jeté dans la terre fertile de Saint-Laurent, ne tarda pas, comme on le sait, à produire un grand arbre aux multiples rameaux : le collège Notre-Dame, le collège de Saint-Césaire, nos nombreuses écoles, nos orphelinats, nos œuvres diverses, dont nous sommes en droit d'être fiers. Plusieurs des nôtres ont même sacrifié joyeusement un avenir prometteur au milieu de nos florissantes institutions canadiennes, pour s'exiler à l'autre bout du monde, en ce lointain Bengale, où ils font grand honneur à Sainte-Croix, et où quelques-uns même dorment leur dernier sommeil.

Bien chers confrères, réjouissons-nous de l'œuvre accomplie jusqu'à ce jour. Mais surtout, offrons au Bon Dieu de dignes actions de grâces pour tous les biens qu'il nous a si généreusement départis. Remercions-le en particulier de nous avoir donné des sujets en qui a brillé l'éclat de la vertu : un frère Sylvère, par exemple, et un frère André, l'illustre fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph. Notre reconnaissance ira également à nos Supérieurs majeurs, qui ont si grandement favorisé le développement de notre Société, et tout spécialement au T. R. Père Gilbert Français, pour l'intérêt qu'il n'a cessé de porter à nos maisons de formation et aux études des Frères.

Je m'en voudrais de ne pas remercier et féliciter ici de tout cœur tous les confrères qui se sont dévoués pour assurer le succès des fêtes de notre centenaire, et particulièrement ceux-là qui ont contribué à la préparation de ce bel album, véritable synthèse de notre premier siècle d'activités au Canada. Les jeunes d'aujourd'hui, et ceux de demain, s'édifiant des grandes leçons d'un passé déjà glorieux, y puiseront un courage nouveau pour les réalisations et les luttes à venir.

Pierre Maurice Meloche, C. S. C.

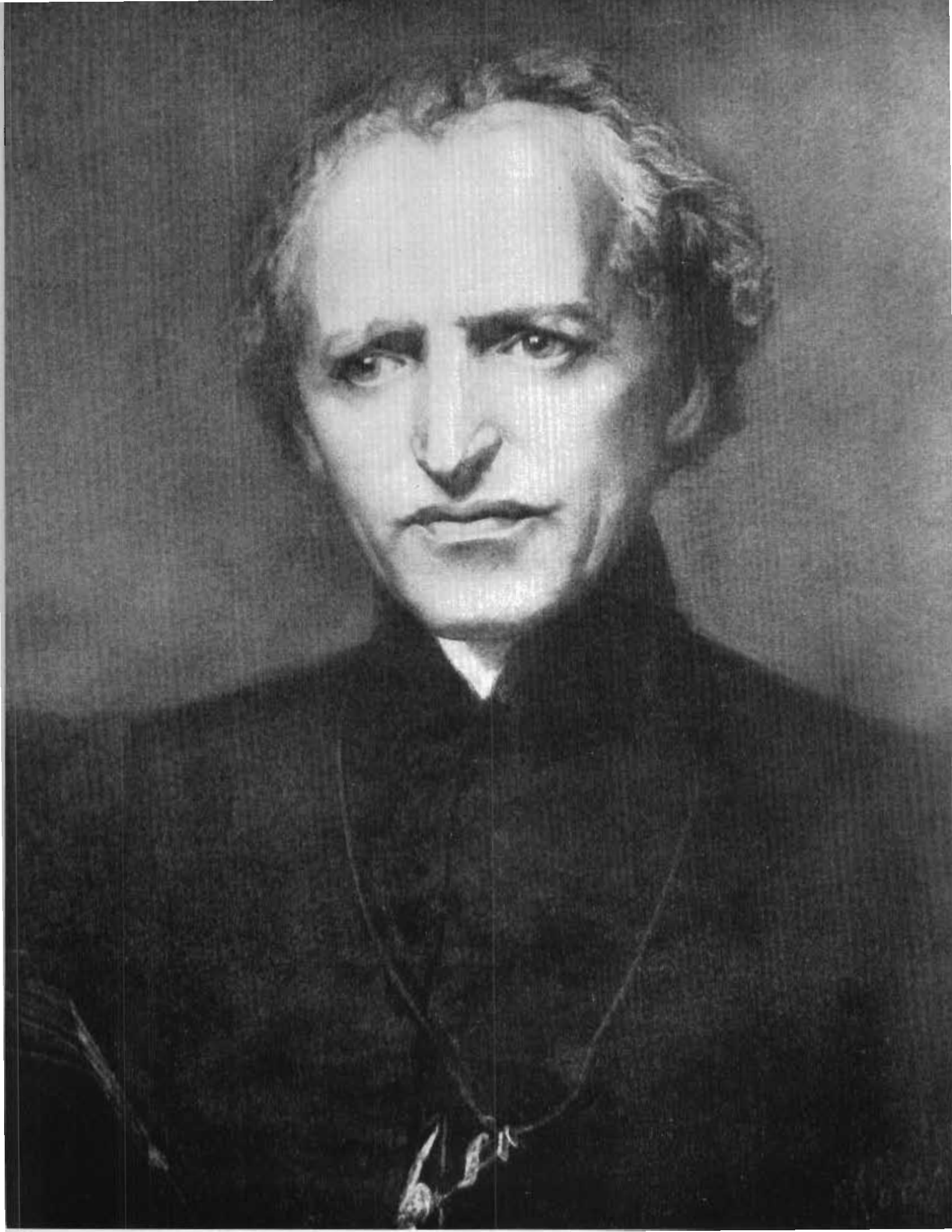
supérieur provincial.





« ATTENDITE AD PETRAM UNDE EXCISI ESTIS »

(ISAIAS, LI, I.)



LA CONGRÉGATION DE SAINTE - CROIX



Ses origines
Sa constitution
Ses membres

LA Congrégation de Sainte-Croix naît pendant la première moitié du siècle dernier, alors que la France commence de réparer les ruines de la Révolution et les désastres de l'Empire. Elle est fondée précisément à cette époque de laborieuse transition qui vient de s'ouvrir : les campagnes manquent d'instituteurs ; l'enseignement secondaire a été désorganisé par l'expulsion des religieux ; le clergé séculier ne suffit pas au besoin spirituel des populations.

Nous sommes en 1820. M. l'abbé Jacques-François Dujarié, curé de Ruillé-sur-Loire, diocèse du Mans, conçoit le projet d'établir, sous le nom de Frères de Saint-Joseph, une association destinée à aider les curés dans leur ministère sacerdotal comme maîtres d'écoles et sacristains. L'association est déclarée d'utilité publique par un décret royal de Louis XVIII, en 1823. Une dizaine d'années plus tard, elle dirige déjà de nombreuses écoles.

Au mois d'août 1835, l'abbé Dujarié, avec le consentement de l'évêque du Mans, Monseigneur J.-B. Bouvier, remet entre les mains de M. le chanoine Basile Moreau tous ses pouvoirs sur les Frères de Saint-Joseph.

Cette même année, M. Moreau avait fondé une association de Prêtres auxiliaires, demeurant avec lui au Grand Séminaire où il professait l'Écriture Sainte, dont le but était la prédication de missions et de retraites dans les paroisses.

Le 1er mars 1837, les membres des deux communautés, réunis dans la maison de Sainte-Croix, au Mans, sous la présidence de M. le chanoine Moreau, signent un « acte fondamental », en vertu duquel ils acceptent l'union des deux communautés sous un même supérieur général. Le nouvel institut, ainsi composé de la Société des Prêtres et de la Société des Frères, prend le nom d'Association de Sainte-Croix, du nom de l'endroit où il a été formé.

Les demandes se multiplient de la part des évêques. De Notre-Dame de Sainte-Croix, la nouvelle association se ramifie dans plusieurs diocèses de France.

Mgr Dupuch, premier évêque d'Alger, obtient en 1840 pour ses populations africaines un père et trois frères.

Le 5 août 1841, sept religieux sont désignés pour la première fondation en Amérique. Mgr de la Hailandière, successeur de Mgr Bruté, est évêque de Vincennes. Il transfère, un an après, à la communauté une propriété située dans l'état de l'Indiana, à un mille de South-Bend. Ce lieu porte le nom de Notre-Dame-du-Lac.

Six ans plus tard, Mgr Bourget, évêque de Montréal, ramène du Mans un père, huit frères et quatre religieuses pour son diocèse. Partie du Havre le 30 avril 1847, cette petite colonie arrive à Saint-Laurent le 27 mai.

Mgr Oliffe, premier vicaire apostolique d'un nouveau siège érigé en 1850 à Dacca, ville centrale du Bengale Oriental, expose au père Moreau les misères de ses populations. Les Indes voient arriver en 1853 nos missionnaires.

L'Association de Sainte-Croix déborde les cadres du diocèse du Mans. Elle est maintenant répandue aux quatre coins du monde. L'acceptation de ces nombreuses fondations, en pays de mission surtout, est, aux yeux des cardinaux et du Souverain Pontife, un témoignage décisif de son esprit apostolique, de son dévouement à l'Église et de sa vitalité. Elle est mûre pour son approbation pontificale.

Aussi bien la Sacrée Congrégation de la Propagande lui concède-t-elle, le 18 juin 1855, le premier décret de louange, qui est suivi d'un autre, le 19 mai 1856, avec approbation du Saint-Père, le 25 mai suivant : « Les Éminentissimes Pères déclarent digne de louanges l'Institut composé de prêtres et de laïques, si bien unis entre eux, qu'en conservant la nature de chacune des deux Sociétés, l'une ne prévale pas sur l'autre, mais que toutes deux concourent de la meilleure manière possible à atteindre le but respectif qu'elles se proposent... Notre très-saint Seigneur a, dans son audience du 25 mai 1856, approuvé et confirmé le sentiment des Éminentissimes Pères. » (Signé) AL. BARNABO, secrétaire.



M. L'ABBÉ JACQUES-FRANÇOIS DUJARIÉ
FONDATEUR DES FRÈRES DE S.-JOSEPH



S. S. PIE IX QUI APPROUVA L'INSTITUT

Ce décret n'approuve encore la Congrégation de Sainte-Croix qu'en général, et non ses Règles ou Constitutions ; et voilà pourquoi la Propagande publie le 13 mai 1857, un autre décret portant approbation des dites Constitutions : « Les Règles et Constitutions de l'Institut ou de la Congrégation dite de Sainte-Croix, établie dans la ville du Mans, ayant été présentées une première et une seconde fois en séance générale de la S. Congrégation de la Propagation de la Foi, par le Révérend Basile-Antoine-Marie Moreau, Supérieur général de la dite Congrégation, afin que le Siège apostolique daignât les approuver et les confirmer, les Éminentissimes Pères qui avaient déjà, avec le consentement de notre Très-Saint Seigneur le Pape Pie IX, décrété l'approbation du susdit Institut le 18 juin 1855, viennent de décréter aussi l'approbation et la sanction de ses Règles. En foi de quoi, nonobstant toutes dispositions contraires, en vertu du présent

décret, nous attestons que les dites Règles et Constitutions sont approuvées et sanctionnées par la S. Congrégation. Donné à Rome, au Palais de la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi, le 13 mai 1857. » (Signé) ALEX. card. BARNABO, préfet ; (Contresigné) CAJETAN, archev. de Thèbes, secrétaire.

La Congrégation de Sainte-Croix devient dès lors un corps régulier dans l'Église, une religion, c'est-à-dire une société approuvée par l'autorité ecclésiastique légitime, dont les membres, par des vœux publics et en se conformant aux lois particulières de cet institut, tendent à la perfection évangélique.

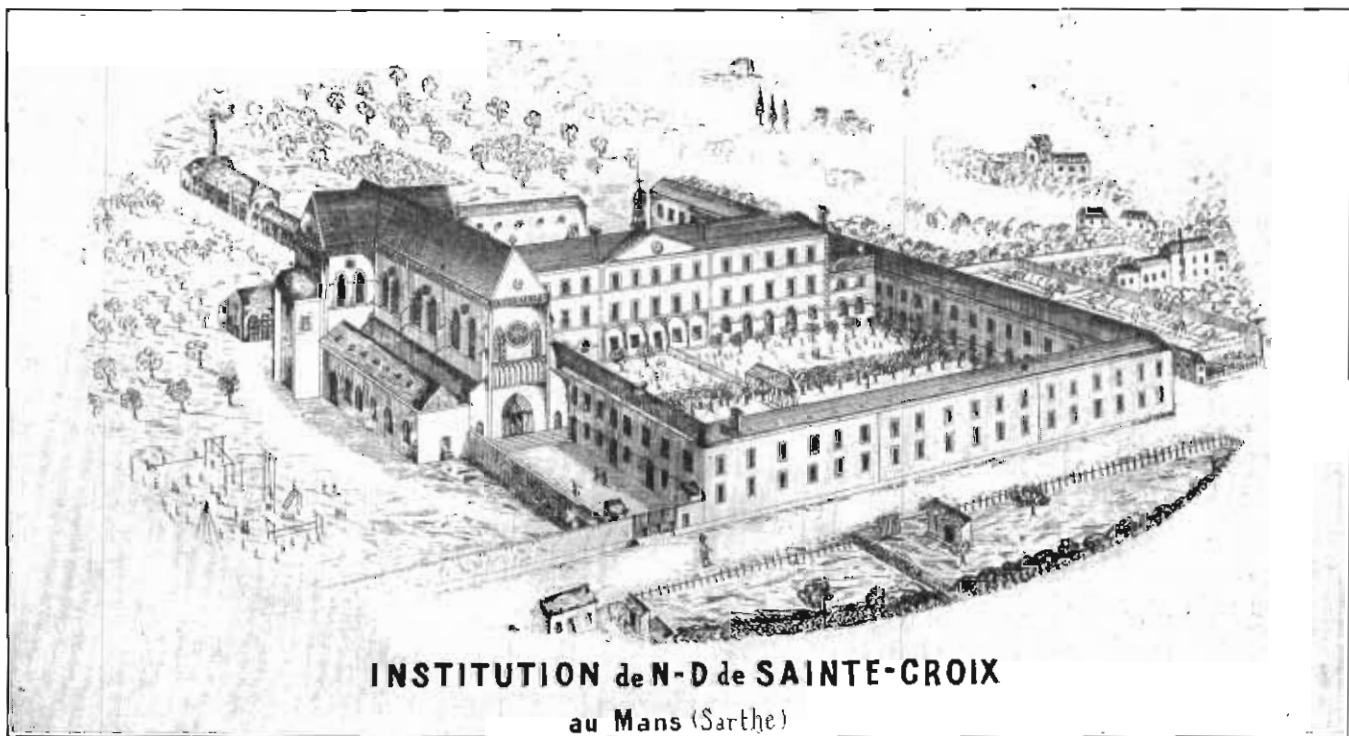
Fondateur

Le véritable architecte de cette nouvelle entité juridique est le Révérend Père Basile Moreau. Telle est bien, en effet, la grande figure de notre Congrégation, disait le révérend père Gilbert Français, non seulement comme fondateur, ce qui va de soi, mais comme homme et comme religieux, pour l'activité, pour l'énergie dans la lutte, pour la puissance de la parole, pour la piété, pour l'intelligence

de la vraie vie religieuse, pour l'esprit de sacrifice, pour la pratique de la mortification, pour le zèle des âmes, en un mot, pour le mérite que donnent la vertu et la souffrance.

Le Père Moreau, ajoute-t-il, a été de son temps ; il en a compris les besoins ; il a mêlé son effort aux efforts des grands catholiques pour demander et réaliser les progrès nécessaires à la liberté religieuse. D'une piété solide et éclairée, d'une nature ardemment dévouée, très attaché aux pures doctrines de l'Église catholique, apostolique et romaine, il a combattu, dans toute la mesure permise à ses forces, le jansénisme et le gallicanisme, qui avaient encore des racines en France ; il a travaillé de cœur à développer, parmi les siens et autour de lui, la dévotion à la Très Sainte Vierge et à saint Joseph ; il a fondé au Mans une maison du Bon-Pasteur dont personne ne saurait méconnaître le bienfait ; il a recueilli et gardé fidèlement la famille religieuse du père Dujarié ; il a fondé la Société des Prêtres et la Congrégation des Sœurs de Sainte-Croix.

Il fut le « théoricien sublime » de la Congrégation de Sainte-Croix, pour avoir réalisé cette union des deux sociétés de pères et de frères.



LE BERCEAU DE LA CONGRÉGATION



L'église
NOTRE -
DAME de

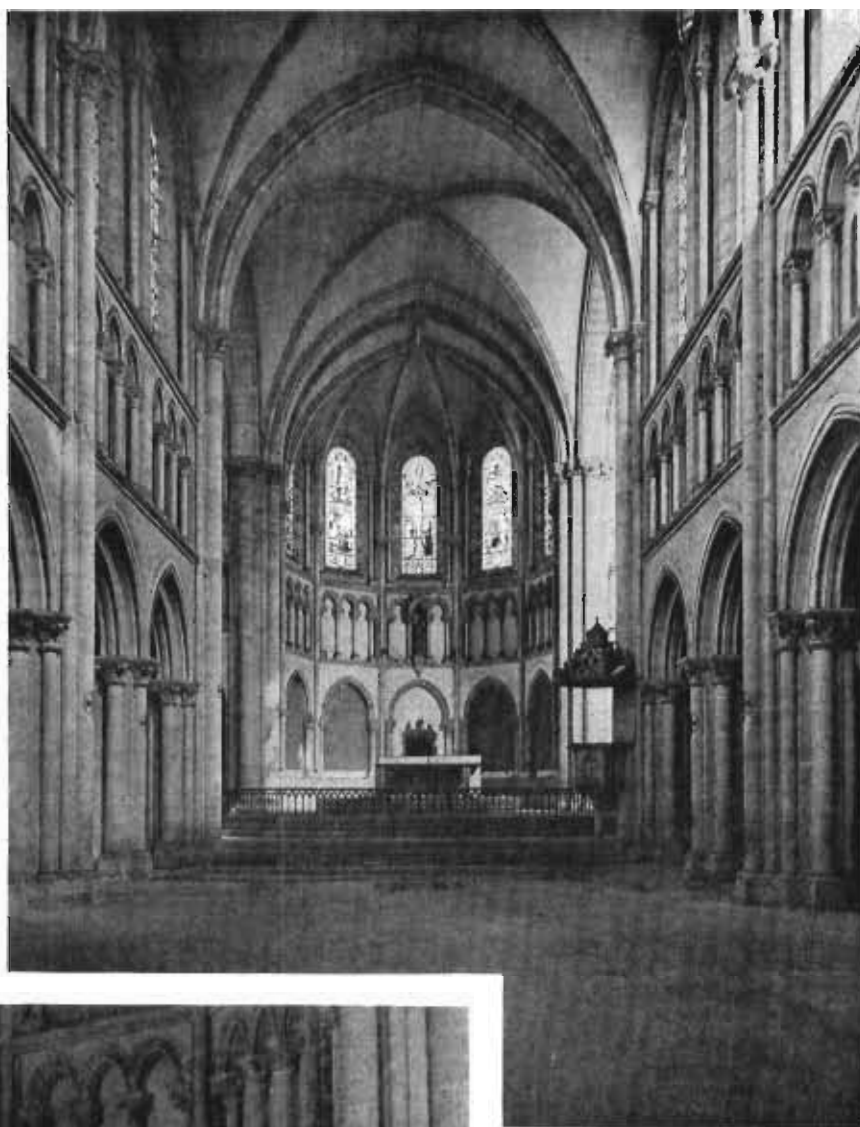
LA FAÇADE
PRINCIPALE



BAS-RELIEF
DE L'AUTEL

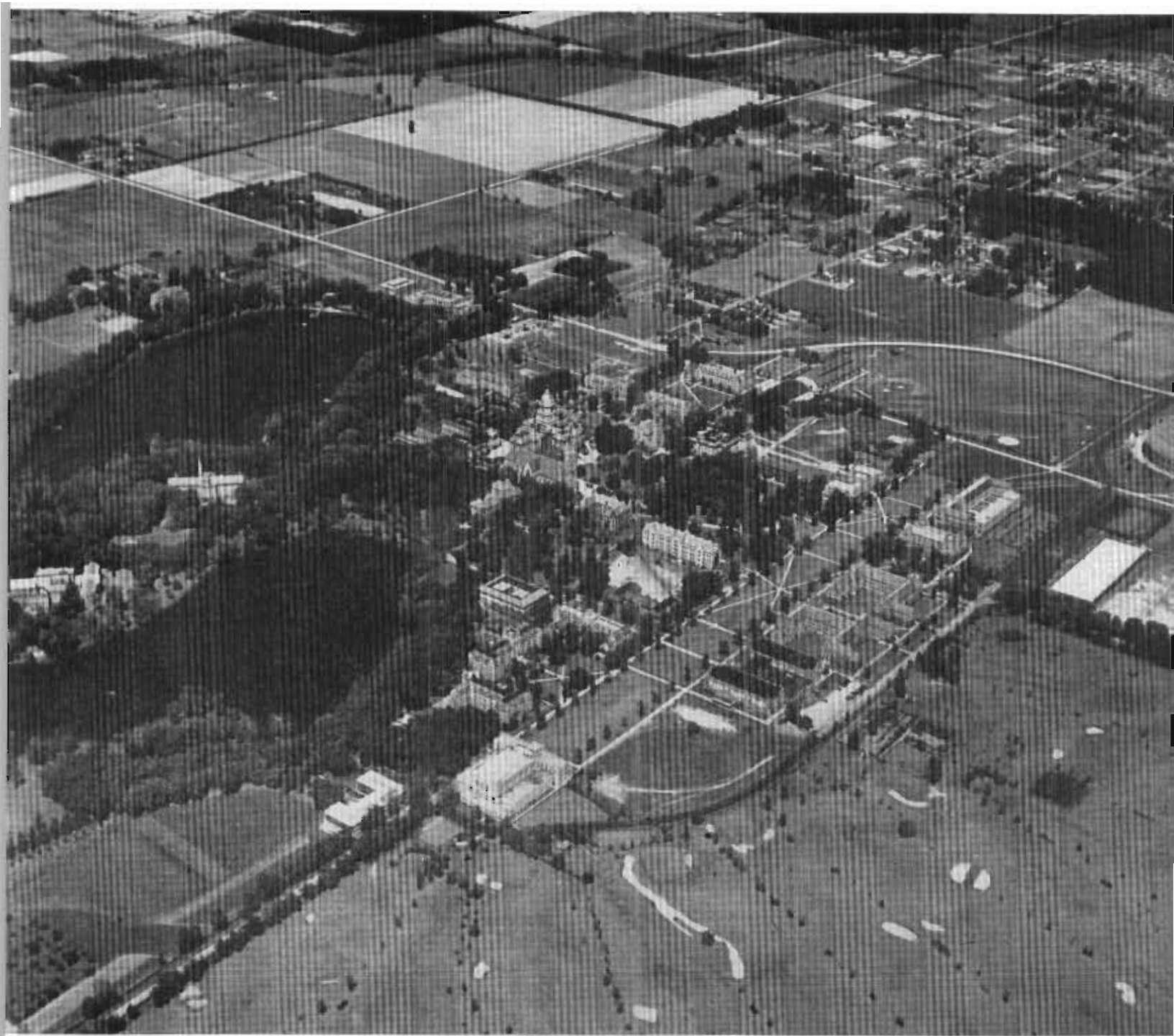
SAINTE -
CROIX,
du Mans
France

LA NEF
CENTRALE
*(avant la
restauration)*



2/2

LE NOUVEAU BALDAQUIN



*L'UNIVERSITÉ NOTRE-DAME, Indiana
première fondation de Sainte-Croix en Amérique.*

Nature juridique

La Congrégation de Sainte-Croix apparaît donc comme une société complexe, une entité qui résulte de l'union de deux sociétés distinctes, mais unies par un même gouvernement général et dans l'observance des mêmes constitutions, la Société des Pères de Sainte-Croix et la Société des Frères de Sainte-Croix. Tous les membres sont constitués dans l'état religieux par les vœux simples de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, sous le nom de Religieux de Sainte-Croix.

Sa *fin générale*, comme celle de toutes les religions, est la gloire de Dieu et la perfection de ses membres, par la pratique des conseils évangéliques et par la fidélité aux constitutions et aux règles qui en déterminent et en assurent l'application. Sa *fin particulière*, qui lui donne son caractère spécifique, est la sanctification du prochain par le ministère sacerdotal, spécialement dans les campagnes et dans les missions étrangères ; l'instruction et l'éducation chrétienne de la jeunesse dans les universités, les institutions d'enseignement secondaire et primaire et, tout particulièrement pour les enfants pauvres et abandonnés, dans les écoles d'agriculture et de métiers.

La Congrégation de Sainte-Croix, de plus, est une religion *cléricale*. On appelle ainsi une

société, simple ou composée, dont la plupart ou du moins plusieurs des membres sont prêtres ou clercs, même si leur nombre est inférieur à celui des religieux laïcs, pourvu toutefois que sa fin ait un caractère sacerdotal et que le gouvernement soit de quelque façon confié aux prêtres. Dans la congrégation, les pères et les frères sont actuellement en nombre à peu près égal ; la fin de l'institut, la sanctification du prochain par la prédication de la parole divine ou tout autre acte de ministère ecclésiastique, suppose le caractère sacerdotal chez plusieurs de ses membres ; le gouvernement ordinaire suprême doit toujours être confié, en partie du moins, à un supérieur général prêtre.

Religion cléricale, la congrégation est aussi de *droit pontifical*. Un institut a-t-il obtenu l'approbation ou du moins un décret de louange de Siège Apostolique, il devient alors de droit pontifical, c'est-à-dire soumis directement à la Sacrée Congrégation des Religieux, avec tous les privilèges que comporte un tel titre, *n'étant pas* cependant pour autant entièrement *exempt* de la juridiction de l'Ordinaire du lieu, en matière disciplinaire tout particulièrement, à moins d'avoir reçu expressément ce privilège. Notre Congrégation, n'étant pas bénéficiaire d'une telle concession, apparaît dans l'Église comme une religion cléricale, de droit pontifical, non exempte.

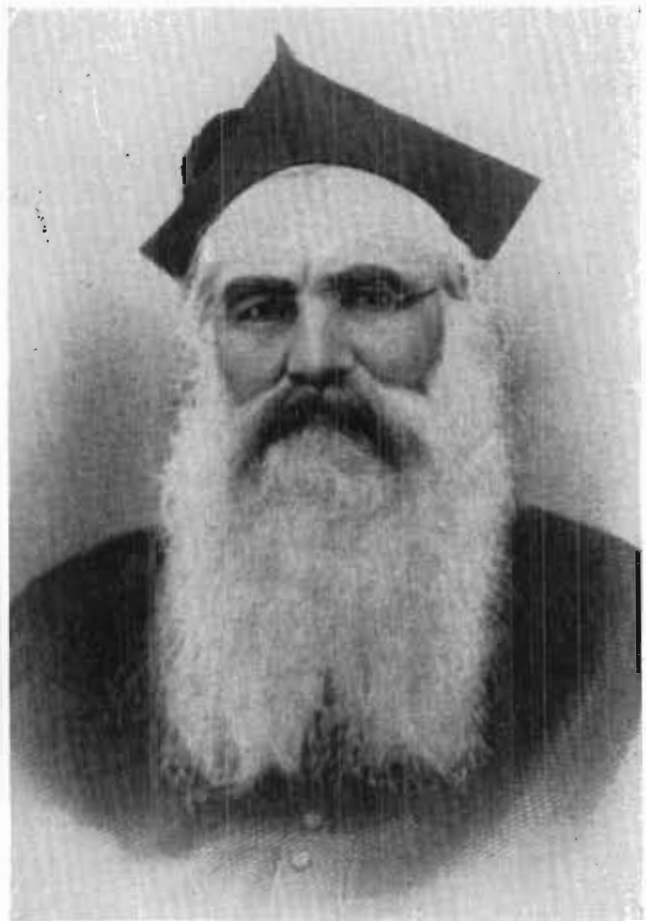


LA MAISON GÉNÉRALE
4 EAST, 80 TH STREET,
NEW YORK 21, N. Y.

LES SUPÉRIEURS GÉNÉRAUX D



S. Exc. MGR PIERRE DUFAL
(1866-1868)



T. R. P. ÉDOUARD SORIN
(1868-1893)

Gouvernement

La Congrégation de Sainte-Croix est gouvernée, sur le plan général, par un supérieur élu pour douze ans par le chapitre général, et aidé de deux assistants pères et deux assistants frères, élus pour six ans par le même chapitre général. Le supérieur général gouverne et administre sous la dépendance de la Sacrée Congrégation des Religieux, près de laquelle l'Institut doit toujours avoir un procureur. Il se fait rendre compte tous les six mois de l'administration temporelle de toutes les maisons. Outre ses quatre assistants, dont l'un remplit la fonction

de secrétaire général, il a auprès de lui un économe général et un trésorier général, élus, ainsi que le procureur général et les supérieurs provinciaux, par le chapitre général.

La Congrégation est divisée en provinces homogènes, provinces de pères et provinces de frères, chacune administrée par un supérieur provincial, père ou frère, assisté d'un conseil composé de quatre membres, et en vice-provinces.

Chaque province ou vice-province comprend des maisons, entités juridiques qui jouissent d'une certaine autonomie : chacune est dirigée par un supérieur local, qui, comme tout supérieur, admi-

AINTE-CROIX



T. R. P. GILBERT FRANÇAIS
(1893-1926)



T. R. P. JAMES W. DONAHUE
(1926-1938)

nistre avec l'aide de quatre conseillers, sous la juridiction immédiate du supérieur provincial qui les visite ou les fait visiter, reçoit leurs comptes trimestriels, résout les difficultés de son ressort et rend compte de tout aux administrateurs supérieurs.

Tous les cinq ans, le supérieur général doit faire rapport à la Sacrée Congrégation des Religieux sur l'état de la Congrégation. Ce rapport comprend la situation disciplinaire, du personnel de l'Institut et de son administration temporelle. Les Instituts approuvés à Rome étant directement sous la juridiction du Saint-Siège, celui-ci a tout intérêt à les voir prospérer tant au spirituel qu'au

temporel ; d'où la nécessité de ce rapport que la S. Congrégation a exigé depuis nombre d'années.

Le supérieur général n'est dans aucune dépendance vis-à-vis des Evêques dans le gouvernement de l'Institut. Cependant l'Ordinaire a le droit de visite dans le cas et suivant le mode prévus par le Droit.

Administration locale, administration provinciale, administration générale, sous le pouvoir suprême du Saint-Siège, telle est la hiérarchie de gouvernement que l'on trouve dans la Congrégation de Sainte-Croix.

en

Esprit de la Congrégation

« L'esprit de la Congrégation, lit-on dans nos Règles, doit être celui même de Jésus-Christ, et tous ses membres doivent être unis entre eux, comme l'étaient les premiers disciples du Sauveur pour qui il demanda à son Père cette union, après les avoir envoyés prêcher deux par deux, afin qu'ils gardassent l'unité de pensée, de sentiments et d'action. »

Ce texte est éloquent ; il marque d'un trait l'esprit de la Congrégation de Sainte-Croix : unité de pensée, de sentiments et d'action.

Unité de pensée. « Malgré la différence des caractères et des talents, écrit le père fondateur, malgré la disparité des moyens, malgré la divergence des vocations et des emplois, néanmoins un même esprit anime presque tous les membres, savoir : le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes, par une communauté d'efforts tendant de plus à l'union des cœurs qui en fait le lien et la force. » Tous les membres de la Congrégation, pères et frères doivent donc toujours avoir présente à l'esprit la fin de l'Institut dont ils font partie, fin générale, la gloire de Dieu, fin particulière, le salut des âmes.

Unité de sentiments. Notre fondateur nous demande ensuite de vivre en « conformité d'intérêts, de sentiments de manière à ne faire qu'un entre nous, comme le Père, le Fils et le Saint-Esprit ne font qu'un, suivant cette touchante prière du Sauveur pour ses disciples et leurs successeurs : « Qu'ils soient un entre eux, ô mon Père, comme

vous et moi ne sommes qu'un. »

Unité d'action. Notre union est enfin dans la pensée du fondateur, un levier puissant sur lequel on pourrait remuer, diriger et sanctifier le monde entier, si le génie du mal, à qui il a été donné d'exercer son empire sur cette terre, ne s'opposait aux merveilleux effets de cette force morale. »

La Congrégation se compose de deux sociétés qui, bien que distinctes, doivent rester unies. Cette unité de pensée, de sentiments et d'action, qui est l'esprit propre de Sainte-Croix, se réalise concrètement dans la personne du supérieur général, du conseil général, composé de cinq membres, dont deux frères, et du chapitre général, assemblée où se rencontrent tous les six ans les pères et les frères, représentants des différentes provinces ; union dans les œuvres ; union enfin dans l'observance des mêmes constitutions et des mêmes règles.

Etat actuel

Cette union a produit des fruits. La Congrégation est maintenant répandue en France, aux États-Unis, au Canada, en Amérique du sud et au Bengale. Toutes les œuvres font l'objet de l'activité conjugée des pères et des frères après plus de cent ans de labeur : enseignement universitaire, classique, commercial et scientifique, œuvres pastorales, œuvres d'action catholique et sociale, diffusion du livre, imprimerie, etc. Le nombre de nos religieux s'élève à près de deux mille, et le nombre d'élèves dans vos maisons à environ vingt-cinq mille. Le tableau suivant fournira les détails supplémentaires.



ÉTAT ACTUEL de la CONGRÉGATION

Administration générale Provinces Maisons	maisons	Société des Pères						Société des Frères				élevés	
		pères	frères convers	scolastiq.	novices clercs	novices frères	juvénistes	frères	scolastiq.	novices	juvénistes		totaux
I. Administration générale													
La maison générale, 4 East, 80th Street, New York 21, N.Y	1	3						5				8	
La Procure générale, 19, via Dei, Cappucini, Roma, Italia.	1	3						1				4	
Total :	2	6						6				12	
II. Province de France													
Institution S.-Joseph, Guiscriff (Morbihan) (Rés. du Prov.).	1	2		1				2				5	250
Noviciat Ste-Croix, Rue Des Vergers Dinan (Côtes du N.).		1			6							7	
Maison Ste-Croix (juvénat) Rue Des Vergers, Dinan (Côtes du N.).	1	2						2				4	25
Juvénat S.-Joseph de Préville, Boul. Marbeuf, Rennes (Ille-et-Vilaine).								1				1	29
Scolasticat Ste-Croix, 8, rue Notre-Dame, Le Mans (Sarthe).		1		13								14	
École N.-D. d'Orveau, Nyoiseau par Segré, (Maine-et-Loire).	1	5						6				11	125
École S.-Martin, S.-Mars du Désert, (Loire inférieure).	1							3				3	100
Paroisse N.-D. de Ste-Croix, Le Mans (Sarthe).	1	4	1									5	
Total :	5	15	1	14	6			14				50	529
III. Provinces américaines													
A. Province des pères													
<i>Administration provinciale</i>													
Provincial House, Notre Dame, Indiana.	1	8										8	
Community Infirmary, Notre Dame, Indiana.	1	14	6					11				31	
<i>Maisons de formation</i>													
St. Joseph Novitiate, Rolling Prairie, Indiana.	1	3			25			7	27			62	
Holy Cross Novitiate, North Dartmouth, Mass.	1	4	2		27	3						36	

Provinces Maisons	maisons	Société des Pères						Société des Frères				élevés	
		pères	frères convers	scolastiq.	novices cleres	novices frères	juvénistes	frères	scolastiq.	novices	juvénistes		totaux
Holy Cross Seminary, Notre Dame, Indiana.	1	12	1				175					13	
Seminary of Our Lady of Holy Cross, North Easton, Mass.	1	1	1				25					8	
Moreau Seminary, Notre Dame, Indiana.	1	13	3	70								86	
Holy Cross College, Washington, D.C.	1	13	3	70								86	
Foreign Mission Sem., Washington, D.C.	1	11	2	16				1				33	
<i>Maisons d'éducation</i>													
University of Notre Dame, Notre Dame, Indiana.	1	72	13					8				93	4200
University of Portland, Portland, Oregon.	1	35	3					6				44	1300
King's College, Wilkes-Bane, Pa.	1	9										9	300
St. George's College, Santiago, Chili.	1	7										7	800
Columbia Prep. School, Portland, Oregon.	1	10										10	
<i>Oeuvres pastorales</i>													
Mission House, Notre Dame, Indiana.	1	11										11	
Eastern Mission Band, North Easton, Mass.	1	15	1									16	
<i>Paroisses</i>													
St. Bernard's Watertown.		2										2	
St. Patrick's, South Bend, Indiana.	1	3										3	
St. Joseph's, "		3										3	
Holy Cross, "	1	3										3	
St. Mary's, "		1										1	
St. Hedwige, "	1	4										4	
St. Stanislaus, "	1	3										3	
St. Casimir, "	1	3										3	
Christ the King, "		1										1	
St. Augustine's, "		1										1	
Holy Trinity, Chicago.	1	10										10	

Provinces Maisons	maisons	Société des Pères						Société des Frères				total	élèves
		pères	frères coadjuts	ecclésiastiq.	novices clercs	novices frères	juvénistes	frères	ecclésiastiq.	novices	juvénistes		
Sacred Heart, New Orleans.		7										7	
Our Lady of Sorrows, Portland.		2										2	
St. Ignatius, Austin, Texas.		1										1	
St. Mary's Austin, Texas.	1	3										3	
Little Flower, Notre Dame, Indiana.		1										1	
Holy Cross, Austin, Texas.		1										1	
Holy Family, Austin, Texas.		1										1	
St. Joseph, Austin, Texas.		2										2	
St. Mary's, Lampasas.		2										2	
St. Helen's, Georgetown.		2										2	
St. Joseph's, Pearlinton.		1										1	
St. Joseph's, Richwood.		1										1	
Dallas Diocese.		1										1	
Lancaster, Ohio.		1										1	
Oregon, Illinois.		1										1	
<i>Chapelains</i>													
Anderson, Indiana.		1										1	
Nazareth, Kentucky.		2										2	
St. Joseph's Hospital, Indiana.		1										1	
Seton Hospital, Texas.		1										1	
French Hospital, New York.		1										1	
Comstock, Michigan.		1										1	
Fox Chase, Pennsylvania.		1										1	
St. Mary's Holy Cross, Notre Dame, Indiana.	1	4										4	
	24	314	38	156	52	3	200	36	—	27	—	626	6600
<i>B. Province des Frères</i>													
<i>Administration provinciale</i>													
Provincial House, Notre Dame, Indiana.	1							5				5	
Community House, Notre Dame, Indiana.	1	8	8					17				33	
<i>Maisons de formation</i>													
St. Joseph of Holy Cross, Valatie, N.Y.	1	1						9			37	10	
Sacred Heart College, Watertown, Wisconsin.	1	1						13			52	14	

Province Maisons	maisons	Société des Pères						Société des Frères				totaux	élèves
		pères	frères convers	scolastiq.	novices cleres	novices frères	juvénistes	frères	scolastiq.	novices	juvénistes		
Dujarié Hall, Notre Dame, Indiana.	1	1						4	61			66	
<i>Maisons d'éducation</i>													
Holy Trinity High School, 1443 W., Division St., Chicago, 22, Ill.	1							18				18	557
Reitz Memorial High School, 1500, Lincoln Ave., Evansville 14, Ind.	1							13				13	522
Cathedral High School, 1416, N. Meridian St., Indianapolis 2, Indiana.	1							24				24	646
St. Anthony's High School, 526, Olive Avenue, Long Beach 2, Calif.	1							11				11	330
Catholic Central High School, 24, West, Elm, St., Monroe, Michigan.	1							6				6	56
Monsignor Coyle High School, 61, Summer St., Taunton, Mass.	1	1						14				15	450
Notre Dame High School, 1028, West Beach, Biloxi, Mississippi.	1							8				8	120
St. Thomas Aquinas School, 2000, Flatbush Ave., Brooklyn 10, N.Y.	1							7				7	517
Holy Cross College, 4950, Dauphine St., New Orleans 17, La.	1	2						27				29	700
Gilmour Academy, Gates Mills, Cleveland, Ohio.	1	1	1					7				9	45
Vincentian Institute, 903, Madison Ave., Albany 3, N.Y.	1	2						17				19	465
St. Edward's University, Austin, Texas.	1	5	1					22				28	260
<i>Oeuvres diverses</i>													
St. Charles Boys' Home, 151 South, 84th St., Hilwakee 13, Wisc.	1	1						9				10	55
St. John Bosco Center, 429 E., Sharp Ave., Spokane, Wash.								2				2	21
Gibault Home for Boys, Terre Haute, Indiana.	1	1						13				14	129
St. Joseph's Farm, Notre Dame, Indiana.	1	2						13				15	
	20	26	10	—	—	—	—	259	61		89	356	4873

Vicariat Provinces Maisons	maisons	Société des Pères						Société des Frères				total	élèves
		pères	frères convers	scolastiq.	novices cleres	novices frères	juvénistes	frères	scolastiq.	novices	juvénistes		
<i>C. Vicariat de Dacca (India)</i>													
Bishop's House, Dacca.	1	5										5	
Holy Cross Cathedral, Dacca.	1	3										3	
St. Francis Xavier, Golla.	1	3										3	
Seminary, Bandura.	1	4										4	
Holy Ghost, Tutail.	1	3										3	
Our Lady of the Rosary, Tesgoan.		1										1	
St. Augustine's, Mathbari.		1										1	
St. Nicholas Tolentino, Nagari.		1										1	
St. Patrick, Mymensingh,	1	4										4	
Little Flower, Balukapara.		1										1	
St. Paul, Baoibada.		1										1	
St. Leo, Baramari.		1										1	
St. Gregory High School, Dacca.	1							4				4	900
Holy Cross High School, Bandura, Dacca Dt.	1							5				5	600
St. John Baptist, Toomiliah.	1	4						1				5	500
Holy Family, Ranikong.	1	3						1				4	50
St. Elisabeth, Biroidakuni.	1	2						4				6	250
Total :	11	37						15				52	2300
<i>IV. Provinces canadiennes</i>													
<i>A. Province des Pères</i>													
<i>Administration provinciale</i>													
La Maison provinciale, 46, Surrey Gardens, Westmount, Mtl 6.	1	12	1									13	
Procure des Missions, 2955, Ch. Côte-Ste-Catherine, Mtl 26.	1	6										6	
<i>Maisons de formation</i>													
Noviciat Saint-Joseph, 176, Ch. Bord-du-Lac, Pte-Claire, Mtl 33	1	4	16		26	5				15		66	
Séminaire Sainte-Croix, Ville Saint-Laurent, Montréal 9.	1	7	1				150					8	150
Séminaire Moreau, Ville Saint-Laurent, Montréal 9.	1	1		18								19	
Scolasticat N.-D. de Sainte-Croix, Ste-Gen.-de-Pierrefonds, Jacq.-Cartier.	1	8	2	43								53	

Province Maisons	maisons	Société des Pères					Société des Frères				total	élèves	
		pères	frères convers	scolasti- q.	novices clercs	novices frères	juvénistes	frères	scolasti- q.	novices			juvénistes
<i>Maisons d'éducation</i>													
Collège de S.-Laurent, Ville Saint-Laurent, Montréal 9.	1	38	22					10				70	750
Externat Classique Sainte-Croix, 3820 est, rue Sherbrooke, Montréal 4.	1	20	1					1				22	360
Collège Notre-Dame-du-Perpétuel-Sec., Cap Haïtien, Haïti.	1	8										8	500
<i>Maisons pastorales</i>													
Oratoire Saint-Joseph, 3800, ch. Reine-Marie, Montréal 26.	1	13	7					2				22	
Bureau des Constatations médicales, 3860, ch. Reine-Marie, Montréal 26.		5										5	
<i>Cures et dessertes</i>													
Cure de Saint-Laurent, Ville Saint-Laurent, Montréal 9.	1	6										6	
Cure de Carillon, Co. Argenteuil.		1										1	
Cure de Ville Mont-Royal, Ville Mont-Royal.		(2)											
Cure de Laval-sur-le-Lac, Laval-sur-le-Lac.		(1)											
Cure de Notre-Dame-du-Bois-Franc, 11,535, rue Patricia, Ville Saint-Laurent, Montréal 9.		1										1	
Cure de Montfort, Lisbourg, Co. Argenteuil.		(1)											
Cure Saint-Joseph, Jaguaré, Sao Paulo, Brésil.	1	5	1									6	
<i>Oeuvres diverses</i>													
Jeunesse Etudiante Catholique, 430 est, rue Sherbrooke, Montréal 24.		(3)											
Oeuvre de Mon Petit Prêtre, Séminaire Sainte-Croix, Ville Saint-Laurent, Montréal 9.		(1)											
Editions Fides, 25 est, rue S.-Jacques, Montréal 1.		(2)						1				1	
Les Compagnons de Saint-Laurent, 1200, rue Bleury, Montréal 1.		(1)											
Boscoville, 46, Surrey Gardens, Westmount, Mtl 6.		(1)											

Province Maisons	maisons	Société des Pères						Société des Frères				totaux	élèves
		pères	frères convers	scolastiq.	novices clercs	novices frères	juvénistes	frères	scolastiq.	novices	juvénistes		
<i>Chapelains :</i>													
Sœurs de Sainte-Croix, Ville Saint-Laurent, Montréal 9.		2										2	
Hôpital N.-D.-de-l'Espérance, Ville Saint-Laurent, Montréal 9.		(1)											
Pensionnat N.-D. de Ste-Croix, 5790, ch. Côte-des-Neiges, Montréal 26.		(2)											
Sœurs de Miséricorde, 3317, rue Bocage, Cartierville, Mtl 9.		1										1	
Sœurs de Marie-Réparatrice, Ville Saint-Laurent, Montréal 9.		(1)											
Total :	12	138	51	61	26	5	150	14	—	15		310	1760
<i>B. Province des Frères</i>													
<i>Administration provinciale</i>													
La Maison provinciale, 5540, ch. Côte-des-Neiges, Montréal 26.	1							7				7	
Infirmerie provinciale, 5540, ch. Côte-des-Neiges, Montréal 26.	1												
<i>Maisons de formation :</i>													
Juvénat Saint-Joseph, Saint-Césaire, Co. Rouville.	1							6			50	6	
Scolasticat Saint-Joseph, 3755, ch. Reine-Marie, Montréal 26.	1	2						16	35			53	
<i>Maisons d'éducation</i>													
Collège Notre-Dame, 3791, ch. Reine-Marie, Montréal 26.	1	3						54				57	536
Collège Saint-André, Saint-Césaire, Co. Rouville.	1	2						25				27	344
Ecole Beaudet, 205, Boul. Monkland, Ville Saint-Laurent, Montréal 9.	1							15				15	436
Ecole Notre-Dame-des-Neiges, 5307, ch. Côte-des-Neiges, Montréal 26.	1	2						8				10	203
Ecole Adélarde-Langevin, 1866, rue Dézéry, Montréal 4.	1							19				19	737
Ecole Sainte-Geneviève, 16,423 ouest, Boul. Guoin, Ste-Gen.-de-Pierrefonds, Co. Jacq.-Cart.	1							5				5	76

Vicariat Missions Ecoles	maisons	Société des Pères						Société des Frères				totaux	élèves
		pères	frères convers	scolastiq.	novices cleres	novices frères	juvénistes	frères	scolastiq.	novices	juvénistes		
Ecole Baril, 1686, rue Chambly, Montréal 4.	1	1						14				15	536
Ecole Dujarié, 12,339, rue Ste-Croix, Cartierv., Mtl 9.	1							6				6	213
Ecole Saint-Pascal-Baylon, Ch. Côte-des-Neiges, Montréal 26.	1							(3)					62
Orphelinat Saint-Joseph, Waterville, Compton.	1	1						11				12	23
Ecole Frère-André, Sutton, Brome.	1							4				4	93
Ecole N.-D.-des-Monts, Lisbourg, Co. Argenteuil.	1	2	1					19				22	131
Ecole du Sacré-Cœur, Grande-Baie.	1							7				7	280
<i>Œuvres diverses</i> Maison Saint-Joseph, 3745. ch. Reine-Marie, Montréal 26.	1	1						13				14	
Ferme Dujarié, Oka.	1							5				5	
Total :	17	14	1	--	--	--	--	234	35	--	50	284	3670
<i>C. Vicariat de Chillagong</i>													
Bishop's House, Bengal, India.	1	6										6	
Ecole S.-Placide, Chittagong.	1							10				10	350
Haflong, Assam, India.		1										1	
Noakhali, Bengal, India. Mission Ecole Frère-André	1	2						1 (1)				3	200
Barisal, Backergunj Dist., Bengal, India.		2										2	
Narikelbari, Bandhabari P.O., Faridpour Dist., Bengal, India.		2										2	
Gournardi, Backergunj Dist., Bengal,		2										2	
Padrishibpour, Barisal Dist., Bengal. Paroisse Ecole S.-Alfred	1	2						5				5	300
Badarpour, Bengal, India.		3										3	

Vice-Provinces Maisons	maisons	Société des Pères						Société des Frères				totaux	élèves
		pères	frères convers	scolastiq.	novices clercs	novices frères	juvénistes	frères	scolastiq.	novices	juvénistes		
Sylhet, Bengal, India.		2										2	
Total :	4	22	—	—	—	—	—	16	—	—	—	38	850
<i>D. Vice-province acadienne</i>													
Université Saint-Joseph, Westmorland, Nouveau-Brunswick.	1	21	2					8				31	550
Cure de St-Thomas de Memramcook, St-Joseph, Westmorland, N.-B.	1	4										4	
Cure de Dorchester et Pénitencier, Westmorland, N.-B.		2										2	
Curé de Pré-d'En-Haut, Westmorland, N.-B.		1										1	
Obédiences spéciales		2										2	
Etudes		1										1	
Total :	2	31	2	—	—	—	—	8	—	—	—	41	550
<i>E. Vice-province anglo-canadienne</i>													
Cure de Holy Cross, 1944, rue Jolicoeur, Montréal 20.	1	7										7	
Maison d'études, St. Michael's, Toronto.	1	4										4	
Obédiences spéciales		2										2	
Etudes spéciales		1										1	
Missionnaires		(5)											
Total :	2	14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14	
I. Administration générale	2	6						6				12	
II. Province de France	5	15	1	14	6	—	—	14				50	529
III. Provinces américaines													
A. Province des Pères	24	314	38	156	52	3	200	36	—	27	—	626	6600
B. Province des Frères	20	26	10	—	—	—	—	259	61	—	89	356	4873
C. Vicariat de Dacca	11	37	—	—	—	—	—	15	—	—	—	52	2300
IV. Provinces canadiennes													
A. Province des Pères	12	138	51	61	26	5	150	14	—	15	—	310	1760
B. Province des Frères	17	14	1	—	—	—	—	234	35	—	50	284	3670
C. Vicariat de Chittagong	4	22	—	—	—	—	—	16	—	—	—	38	850
D. Vice-province acadienne	2	31	2	—	—	—	—	8	—	—	—	41	550
E. Vice-province anglo-canadienne	2	14	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14	
Total :	99	617	103	231	84	8	350	604	96	42	139	1783	20832



MONTREAL en 1847

✍

On imagine facilement qu'à cette époque, où la ville tenait dans les alentours immédiats du port, une fondation « en arrière de la montagne » devait sembler une entreprise vouée pour le moins à l'oubli.

La PROVINCE du CANADA



QUAND le T. R. P. Basile-Antoine Moreau bénissait, le 25 avril 1847, la petite colonie qu'il destinait à Saint-Laurent, il donnait vraiment de sa pauvreté. Il y avait à peine dix ans qu'il avait fondé sa communauté ; déjà deux fondations, l'une en Afrique, l'autre aux États-Unis, avaient diminué son personnel. Il n'en consentit pas moins une autre saignée, comptant sur la divine Providence pour réparer ces pertes.

Le père Louis Vérité

Le chef qu'il avait désigné pour conduire ce nouveau groupe était un véritable homme de Dieu. Le père Louis Vérité, formé à l'école du fondateur, ne redoutait ni le travail, ni la souffrance. Homme de foi, c'est dans la prière qu'il trouvait sa consolation et sa force. Embarqué le 30 avril sur le Havre-Américain, il célèbre chaque matin les Saints Mystères et préside solennellement les exercices du Mois de Marie. Les siens n'en sont pas seulement consolés, ils y trouvent encore la force d'exercer le plus salutaire apostolat auprès des malades du vaisseau.

À Saint-Laurent, M. le curé Saint-Germain a fait l'acquisition d'une maison de pierre en vue

de la prochaine arrivée des religieux. Malgré ses proportions respectables, elle est bien petite pour servir de résidence, d'externat, de pensionnat et de chapelle. Il faut y faire les transformations essentielles ; bâtir un trait d'union afin de rejoindre une autre maison de bois située tout près ; aménager cette dernière ; organiser les classes.

Au milieu de cette activité fébrile, la discipline trouve parfois à se relâcher. Le bon Père



S. EXC. MGR
IGNACE
BOURGET,
QUI FIT VENIR
SAINTE-CROIX
AU PAYS.

dirige, réprimande, console et reconforte. On sollicite de tous côtés des fondations : 1847, Sainte-Thérèse et Terrebonne ; 1848, la Côte-des-Neiges (la petite mission). De nouveaux problèmes surgissent, qu'il faut régler. Le père Vérité obtient, le 30 mai 1849, une charte civile d'Académie industrielle pour son école ; pourtant il souffre, il n'en peut plus. C'est bien le grain de blé jeté en terre et qui meurt, mais pour laisser sortir bientôt une tige prometteuse. Voici qu'arrive pour la relève, le père Joseph Rézé. Le père Vérité est rappelé en France en 1849. Deux ans plus tard, il allait prendre la direction de la mission du Bengale. Il devait mourir en 1859 sur la Méditerranée en se rendant en France pour y refaire sa santé.

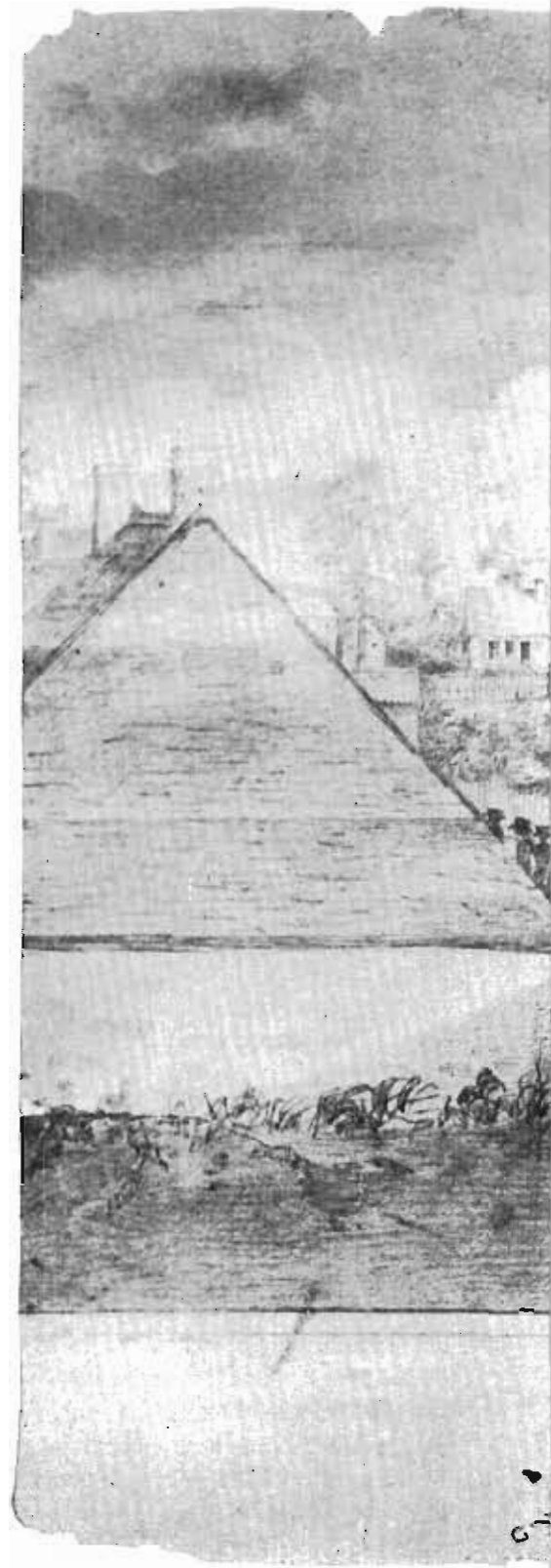
Le père Joseph Rézé

Le nouveau provincial, âgé de trente-cinq ans, était en pleine maturité. De tempérament flegmatique, il ne se laissait pas abattre par les difficultés. S'il exaspérait parfois les impulsifs, il prenait le temps de réfléchir et bâtissait solide. Aussitôt arrivé, il jette les assises du collège de Saint-Laurent. Durant vingt-cinq ans, il dirigera les destinées de la Congrégation au Canada.

À peine achevé le premier bâtiment du collège, il construit un noviciat, la Maison Blanche. Il introduit dans le programme des études un cours de latin et obtient en 1861 une nouvelle charte substituant au nom d'Académie Industrielle celui de Collège de Saint-Laurent avec l'autorisation officielle de donner l'enseignement classique. Le curé Saint-Germain en éprouve une si vive satisfaction qu'il ajoute encore à ses donations précédentes sa belle propriété de Liesse.

Sous son impulsion le collège de Saint-Laurent connaît des agrandissements successifs : 1864, la chapelle ; 1870, le collège de brique ; 1882, une aile de 136 pieds de longueur. S'il soigne le côté matériel, ce n'est pas au détriment du spirituel. N'en cherchons qu'un témoignage : le départ en 1868 de treize élèves-zouaves qui s'embarquaient pour aller défendre le Pape.

Les vues du père Rézé étaient loin d'être bornées. Sans doute sa politique est de constituer un centre solide, mais c'est afin de donner à la Congrégation une plus grande puissance de rayonnement. De partout on lui demande des religieux. Le père Rézé trouve assez de recrues pour répondre





— en 1847 —

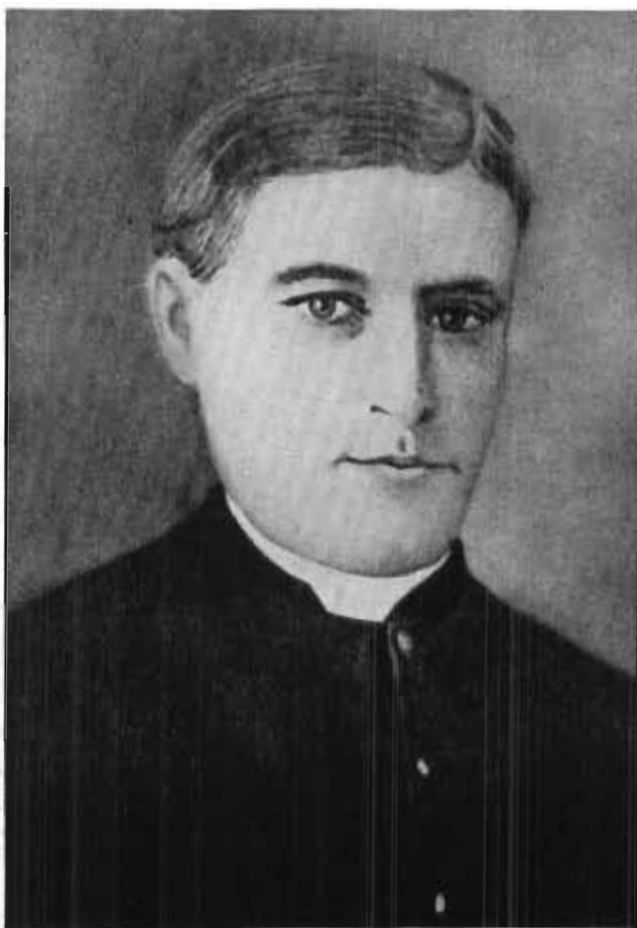
— Louis Vivant —

SAINT LAURENT.

le coin de la maison Des Frères St. Croix.

LE COIN DE VILLAGE OÙ S'ÉTABLIRENT LES PREMIERS RELIGIEUX

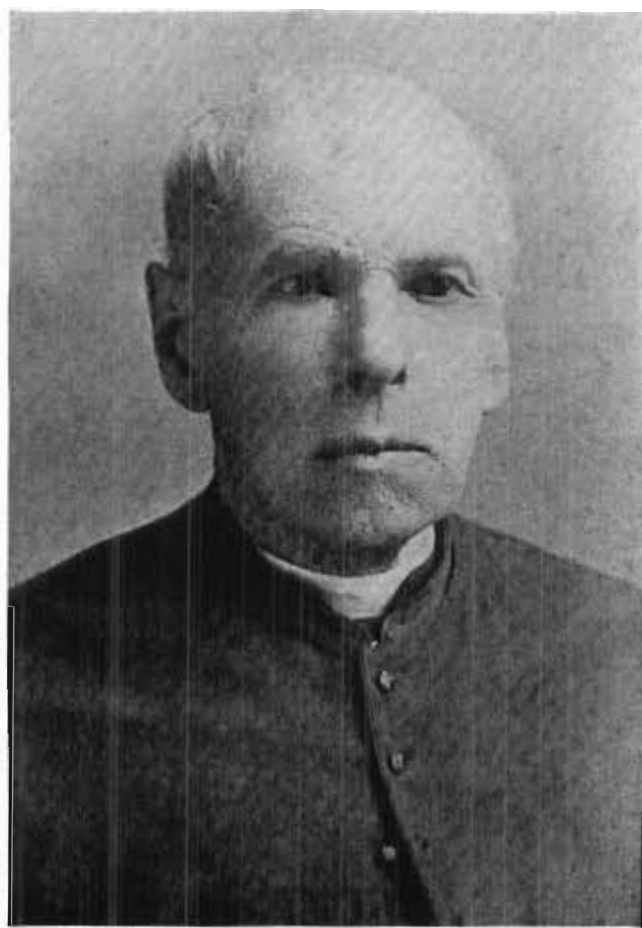
LES SUPÉRIEURS PROVINCIAUX



R. P. Augustin Vérité
(1847-1849)

à tous les besoins : du collège de Saint-Laurent comme d'une source inépuisable, partent sans cesse des colonies de fondateurs : 1851, Saint-Martin ; 1853, Pointe-Claire et Pointe-aux-Trembles ; 1854, Varennes ; 1855, Alexandria et Saint-Eustache ; 1860, Saint-Aimé.

En 1864, Mgr Sweeney vient exposer au père Rézé la détresse de l'Acadie. Le provincial, inspiré sans doute d'En-Haut, consent, au profit de la nation martyre, un immense sacrifice. Il a discerné dans la personne d'un jeune Père, une nature extrêmement riche et un cœur d'apôtre. Le père Rézé n'hésite pas à pousser le détachement jusqu'à l'héroïsme. Et Monseigneur Sweeney a la consolation d'amener avec lui le père Camille Lefebvre, qui s'en va au Nouveau-Brunswick opérer le relèvement du peuple acadien. L'école de l'abbé La-



R. P. Joseph Rézé
(1849-1869 ; 1870-1872 ; 1887-1890)

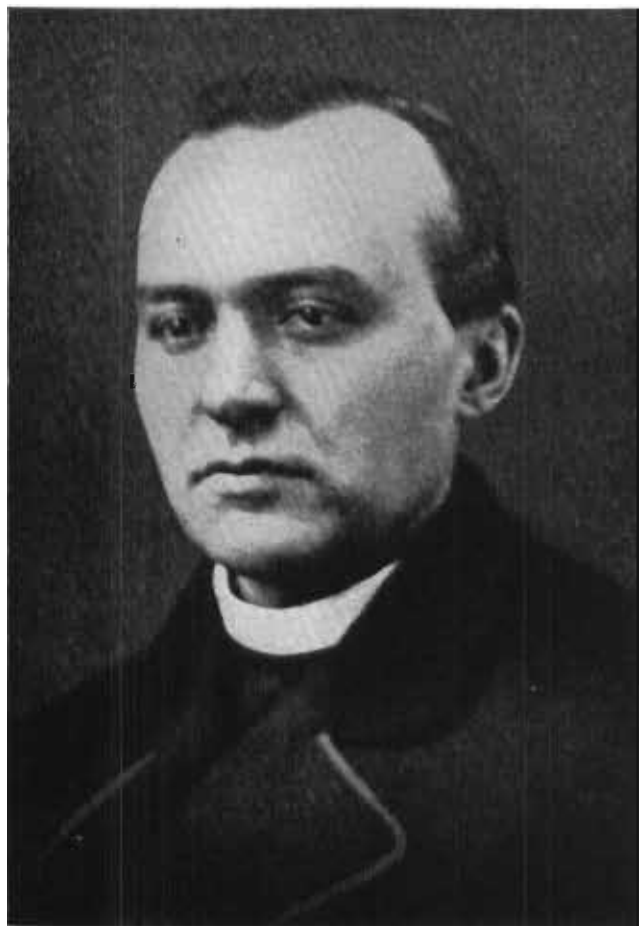
France devient l'université Saint-Joseph et rayonne à son tour l'influence bienfaisante de Sainte-Croix dans quarante-sept paroisses.

Le père Charles Villandre

Le père Camille Lefebvre

Le père Augustin Louage

Le Seigneur bénit visiblement ces sacrifices. Au début de l'Église, le sang des martyrs était une semence de chrétiens ; de même, dans la petite communauté de Saint-Laurent, chaque saignée est aussitôt comblée par un afflux de sang nouveau. Et les élèves débordent les cadres du modeste collège. Si bien que, sous le gouvernement du père Charles Villandre en 1869, on doit songer à transporter les



*R. P. Charles Villandre
(1869-1870)*



*R. P. Camille Lefebvre
(1872-1880)*

plus jeunes élèves dans une autre maison : le collège Notre-Dame est fondé à la Côte-des-Neiges.

Les demandes continuent d'affluer. Le père Villandre, puis le père Camille Lefebvre et le père Augustin Louage, pas plus que le père Rézé, ne savent refuser. Comment d'ailleurs résister aux sollicitations des pasteurs désireux de répandre dans leur paroisse l'instruction dont la population a été si longtemps privée ! Et le provincial puise sans cesse dans la réserve : 1869, Saint-Césaire ; 1878, Farnham ; 1880, Sainte-Rose et Sainte-Genève ; 1882, Napierville et Côte-Saint-Paul ; 1883, Longue Pointe, Drummondville et Hochelaga (École Langévin) ; 1885, Valleyfield ; 1886, Sorel.



Le père Philippe Beudet

Après cet effort héroïque et ininterrompu de quarante ans, la Congrégation s'arrête pour consolider ses positions. Ces fondations, il faut non seulement les alimenter, mais aussi les pourvoir de sujets bien préparés pour leur tâche d'éducateurs. À la suggestion du T. R. P. Gilbert Français, le père Philippe Beudet établit en 1895 le scolasticat des Frères à la Côte-des-Neiges. Le père Georges-Auguste Dion suit la même politique ; il érige en 1898 un juvénat pour ecclésiastiques à St-Laurent et un autre pour les Frères, en 1901, à Côte-des-Neiges. Il avait, l'année précédente, fondé un scolasticat de théologie à Québec. Sous son administration quelques écoles furent ouvertes : 1897, Pointe-Claire ; 1909, Ville-Émard ; 1910, École Frontenac, Mont-



R. P. Augustin Louage
(1880-1887)



R. P. Philippe Beaudet
(1890-1896)

réal ; 1911, École Baril, Montréal ; 1914, Cartier-ville (École Dujarié) ; 1916, Sainte-Geneviève ; 1917, Académie Laurier, Montréal.

Le père Georges-A. Dion

Le grand mérite du père Dion fut d'avoir compris la mission providentielle du Frère André et d'avoir obtenu de l'autorité diocésaine la reconnaissance du caractère divin de l'œuvre de l'Oratoire Saint-Joseph. « Le père Dion prêtait l'oreille aux voix du ciel, ouvrait son cœur aux inspirations qui lui venaient d'En Haut », dira Mgr Bruchési...

Le père Dion fut le grand ouvrier de l'Oratoire Saint-Joseph. Sa grande culture et la dignité de sa vie inspiraient à son archevêque la plus entière confiance. Il eut le temps d'organiser l'Œuvre ; puis saint Joseph vint cueillir son âme. Le premier service funèbre chanté dans la crypte devait être pour

celui qui l'avait offerte au Tout-Puissant.

Le père Jean-Bapt. Pinson

Le père Jean-Baptiste Pinson ne fit que passer à l'administration provinciale de 1912 à 1914. Ancien missionnaire du Bengale, il donna une vive impulsion au mouvement missionnaire.

Le père Alfred-Valère Roy

Le père Alfred-Valère Roy succéda en 1918 au père Dion. Il avait passé quarante ans de sa vie en Acadie où il avait été le bras droit puis le continuateur de l'œuvre du père Lefebvre. En dépit de ses 70 ans, il était robuste de corps et d'esprit. La promulgation du nouveau Droit Canon en 1917 avait apporté bien des changements à l'ancien Droit. Il se mit à la tâche et surmonta cette difficulté. Sa



R. P. Georges-A. Dion
(1896-1912 1914-1918)



R. P. Jean-Baptiste Pinson
(1912-1914)

grande expérience fut un apport précieux à l'Œuvre de l'Oratoire, qui connut alors de grands développements. Il donna une forte impulsion aux études, organisa la direction générale des études des Frères et envoya de jeunes Pères étudier à Paris et à Rome.

Le père Alfred Charron

Sous le règne du père Alfred Charron, de 1926 à 1938, la Congrégation de Sainte-Croix connut un accroissement prodigieux. Le nouveau provincial fut un bâtisseur. On vit d'abord se dresser sur la montagne les murs imposants de la basilique. Le noviciat, rempli à débord et devenu insuffisant, fit place à une majestueuse construction de style lombard. Le collège de Saint-Laurent, devenu aussi trop étroit, édifia sa magnifique chapelle. Le Séminaire Sainte-Croix, le collège de Saint-Césaire et le collège Notre-Dame furent agrandis du double.

Le désastreux incendie de l'université Saint-Joseph nécessita la reconstruction de l'édifice. L'est de Montréal s'enrichit d'une nouvelle institution d'enseignement secondaire, l'Externat classique Sainte-Croix. Enfin, comme pour couronner son œuvre, le Rév. Père avait la joie de voir s'élever, par les soins du R. P. Albert Cousineau, le dôme à la fois gracieux et altier de la basilique de Saint-Joseph du Mont-Royal.

Le père Jules Poitras

Le père Jules Poitras, pendant son premier terme 1938-1942, eut à faire face à de nouveaux besoins. Le scolasticat de théologie, à cause de l'affluence des vocations, avait dû être transféré, en 1931, de Québec à Montréal, dans l'ancienne école Saint-Jean-l'Évangéliste. Il fallut bientôt trouver une maison plus spacieuse. La Providence vint au se-



R. P. Alfred-Valère Roy
(1918-1926)



R. P. Alfred Charron
(1926-1938)

cours du Père Provincial, qui put acquérir à des conditions très avantageuses, la propriété McClean à la Pointe-Claire. Cette dernière fut attribuée aux novices, pendant que les scolastiques occupaient l'ancien noviciat à Sainte-Genève.

Le provincial n'avait jamais eu de résidence particulière ; il recevait l'hospitalité d'une des maisons de la congrégation. Cette situation malgré bien des inconvénients, était tolérable quand le nombre des religieux n'était pas considérable ; mais tous souhaitaient que la Maison Provinciale occupât un local distinct. C'est ce que put réaliser le père Poitras au printemps de 1942. L'année précédente, il avait acheté pour les vieillards, une maison de retraite, le Manoir Sainte-Croix, à Coteau-du-Lac.

Le père Poitras, qui avait lui-même fait des études à Rome, favorisa dans toute la mesure du possible les études spécialisées ; c'est aussi lui qui suscita les cours de vacances dans les maisons d'été

de la Congrégation. Aussi le voyons-nous donner son entière approbation à la création d'une œuvre destinée à aider le travail intellectuel : *Mes Fiches*, qui allait devenir la maison *Fides*.

Le grand mérite du Révérend Père a été d'organiser le groupe de missionnaires-prédicateurs. Le père Dion avait essayé d'exécuter ce projet en 1918, mais sa mort soudaine le fit échouer. Les maisons avaient tellement besoin de tous leurs sujets qu'il semblait impossible d'en dégager quelques-uns pour cette œuvre, que tous pourtant jugeaient nécessaire. Il a fallu l'esprit de détermination du père Poitras pour passer outre à toutes les objections et fonder en 1939, d'une manière définitive, la maison des prédicateurs, qui n'a cessé de donner les plus consolants résultats.





R. P. *Émile Deguire*
(1942-1945)

Le père Émile Deguire

En 1942, le père Émile Deguire, alors supérieur à l'Oratoire, devenait provincial. Âtre de feu servie par un esprit d'envergure, le père Deguire ne pouvait manquer de faire faire à la Province canadienne, un autre pas dans sa marche ascendante. Il fit revivre l'ère des fondations : 1942, Orphelinat agricole Saint-Joseph et École Frère-André, à Sutton, dans le diocèse de Sherbrooke ; 1943, Orphelinat industriel Notre-Dame-des-Monts dans le diocèse d'Ottawa ; 1944, École Saint-Alexis de Grande-Baie, dans le diocèse de Chicoutimi ; 1945, Collège Notre-Dame en Haïti et paroisse Saint-Joseph de Jaguaré, Sao Paulo, Brésil.

En 1945, le Chapitre général créait au Canada deux provinces homogènes, celle des Pères et celle des Frères. L'Acadie était érigée en vice-province, de même que les sujets de langue an-

glaise. Le père Jules Poitras devenait provincial des Pères, le frère Narcisse Meloche, provincial des Frères, le père Hector Léger, vice-provincial de l'Acadie et le père William McGinnis, vice-provincial des religieux canadiens de langue anglaise.



Telle est, esquissée à trop larges traits, l'histoire de la Province canadienne. Le petit rameau de Sainte-Croix transplanté chez nous a poussé de profondes racines et est devenu un grand arbre. Le geste du père Moreau, saignant à blanc sa petite communauté pour envoyer aux États-Unis et au Canada une faible colonie de missionnaires, pouvait paraître folie aux yeux des sages. En vérité, le Fondateur savait que « la sagesse de ce monde est folie devant Dieu ». Aussi s'est-il « fait insensé à cause du Christ » pour être « sage en Jésus-Christ ». (Cor. IV, 10)

C'est encore la leçon que devra nous laisser ce centenaire. Dans l'abnégation et le sacrifice, au service du Christ et des âmes, notre Congrégation s'est développée, instrument béni du bon Dieu pour l'accomplissement de ses divins desseins. Ce qui a fait sa force dans le passé est la garantie de sa survivance et de son développement. Puissent nos saints patrons, le Sacré-Cœur, Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et saint Joseph faire vivre nos âmes de cette grande vérité, afin que notre Congrégation continue au Canada comme ailleurs de travailler à la sanctification des âmes et à la gloire de Dieu.



Le COLLÈGE de SAINT-LAURENT



Dès le début de son épiscopat, Mgr Ignace Bourget donna tous ses soins au développement de l'éducation de la jeunesse dans son vaste diocèse de Montréal. L'enseignement secondaire répondait aux besoins d'alors ; grâce au dévouement des Messieurs de Saint-Sulpice et des membres du clergé séculier, plusieurs collèges classiques fonctionnaient déjà efficacement. Mais l'enseignement primaire était loin de se développer au rythme de l'accroissement de la population canadienne.

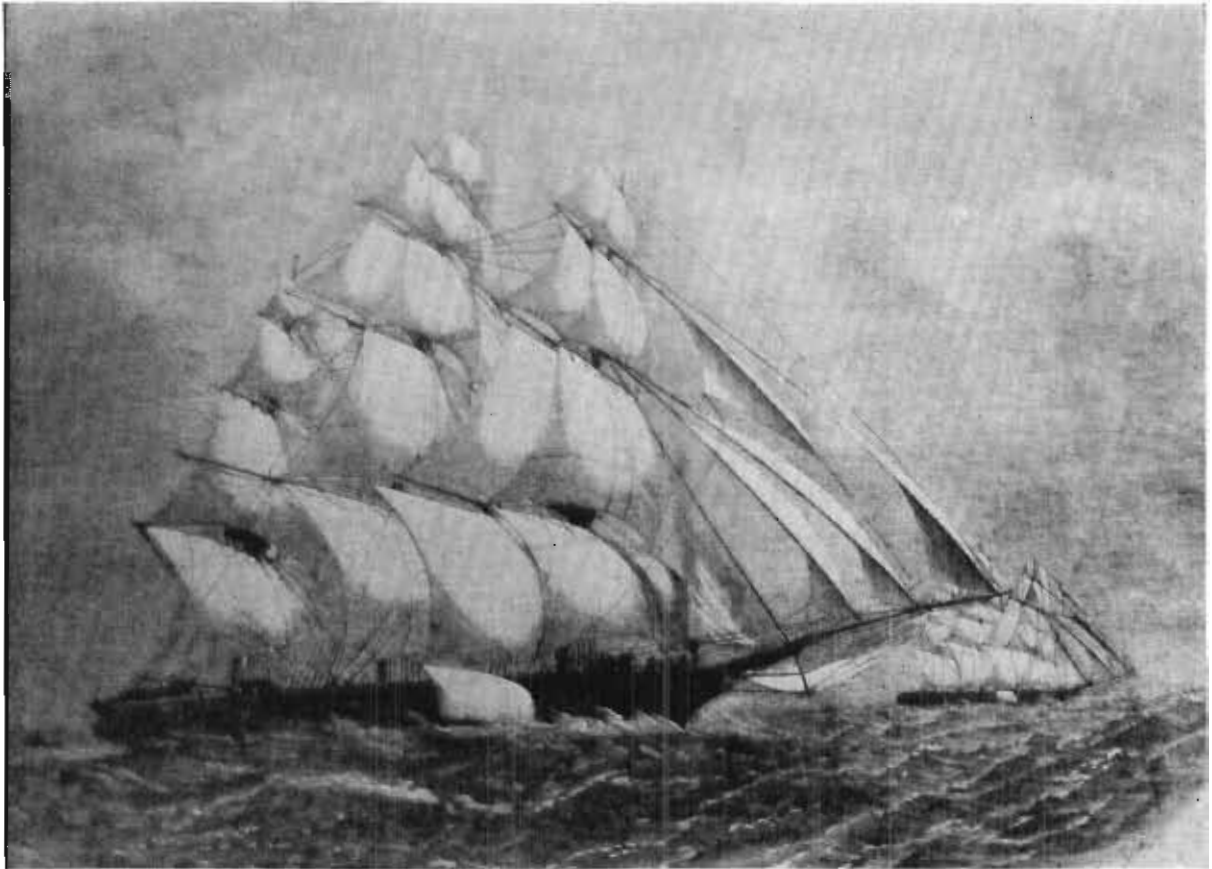
Il ne fallait pas compter sur l'aide des autorités civiles du temps : elles se montraient généreuses envers les écoles protestantes, mais hostiles au développement de l'instruction catholique et française. Les collèges classiques étaient tous des entreprises privées soutenues uniquement par de maigres pensions, que peu d'élèves même pouvaient payer en entier ; la charité du clergé comblait la différence. Les écoles primaires ne recevaient point d'octroi du gouvernement : tous les frais étaient à la charge des commissions scolaires, c'est-à-dire des parents. Faute d'écoles normales pour former un personnel compétent, la pénurie des instituteurs et des institutrices était alarmante en face des besoins de l'heure.

Les congrégations religieuses étaient encore rares, leurs sujets peu nombreux. En dépit de tout leur dévouement, elles ne pouvaient pourvoir qu'à une fraction assez minime des besoins de l'enseignement primaire. Mgr Bourget entreprit donc de fonder plusieurs communautés de femmes vouées à l'enseignement et en appela un plus grand nombre de France. Les Frères des Écoles Chrétiennes étaient déjà établis au pays depuis quelques années ; Mgr Bourget leur adjoignit plusieurs autres congrégations d'hommes qu'il obtint également de la mère-patrie.

Dès 1841, le saint évêque avait jeté les yeux sur la Congrégation de Sainte-Croix du Mans, encore toute jeune. Par l'entremise des Messieurs de Saint-Sulpice, il s'était adressé à M. l'abbé Mollevault de la Solitude d'Issy, directeur spirituel du père Basile Moreau, le fondateur de l'Association de Notre-Dame de Sainte-Croix, comme on disait alors. Le 14 juin de cette même année, l'abbé Mollevault annonce au père Moreau la visite de Monseigneur de Montréal à son retour de Rome : il lui demandera, dit-il, des Frères et des Sœurs ; « il offre tout ce qui est nécessaire : bâtiments, revenus, protection, et ne demande que des cœurs dévoués et remplis de zèle ». Deux lettres subséquentes réitérent les intentions de Monseigneur. Enfin celle du 16 août lui annonce : « Monseigneur de Montréal se rend au Mans pour vous demander des Frères ». L'histoire n'a rien conservé de l'entrevue du saint évêque avec le père Moreau. Celui-ci préparait à ce moment la colonie qu'il devait sous peu envoyer au diocèse de Vincennes ; sa jeune congrégation ne pouvait entreprendre, cette année du moins, une autre fondation en Amérique.

Tout de même Monseigneur Bourget avait dû obtenir des promesses pour un avenir assez rapproché, car le 28 novembre 1842 il écrit au père Moreau « qu'il n'a pas renoncé à un établissement de ses Frères dans le diocèse de Montréal. » Il annonce la visite en France de M. l'abbé J. B. Kelly, vicaire général, curé de Saint-Pierre de Sorel, et de M. l'abbé Sabin Raymond, préfet des études au séminaire de Saint-Hyacinthe. Monseigneur se flatte « qu'ils auront plein succès et que le père Moreau lui fera le plaisir d'envoyer à Montréal, au plus tôt, des sujets capables de former cet établissement si nécessaire. »

Ces deux prêtres ne devaient s'embarquer



LE HAVRE-AMÉRICAIN
QUI AMENA LES PREMIERS RELIGIEUX

pour l'Europe que le printemps suivant. Sur les entrefaites, le père Moreau suggéra à Monseigneur Bourget d'écrire au père Sorin et de lui demander s'il ne pourrait pas céder le frère Vincent avec deux novices. On s'imagine sans peine que la réponse dut être négative : le père Sorin n'était arrivé à Vincennes que depuis un an et avait besoin de tout son monde.

Le 12 juillet 1843, le père Moreau écrit à l'abbé Kelly, alors au séminaire des Missions à Paris : « J'ai ici un frère d'Amérique que je vais envoyer avec un autre par Montréal, pour voir par lui-même l'état des choses et faire un rapport au père Sorin ». À l'abbé Raymond, le 5 août de la même année, le père Moreau annonce qu'il a dû accepter du gouvernement français des écoles primaires dans deux provinces d'Algérie : il n'a donc plus les moyens de seconder Mgr Bourget. Toutefois il lui suggère d'écrire encore une fois au père

Sorin, qui pourrait dans quelque temps lui donner les sujets indispensables pour commencer. Les choses en restèrent là pendant deux ans.

Le 16 juin 1845, M. l'abbé Saint-Germain, curé de Saint-Laurent, s'informe au père Moreau s'il pourrait compter sur quelques frères : Monseigneur veut les établir à Saint-Laurent. M. Saint-Germain a acheté « une assez bonne maison en pierre, sur un joli lopin de terre, où se trouve aussi un grand bâtiment en bois que l'on pourrait convertir en école. En face, de l'autre côté du chemin, il a la propriété d'un terrain assez considérable dont il pourrait leur faire part, et qui, à sa mort, serait leur propriété. » Le curé s'informe en plus s'il viendra un prêtre avec les frères pour former un noviciat, si les frères pourront enseigner les arts et métiers, et quels seraient les frais de voyage.

Le père Moreau ne répondit pas immédiatement à cette lettre. Le 21 mars 1846, il mandait

à Mgr Bourget qu'il serait heureux de lui envoyer un prêtre et deux frères, mais qu'auparavant il faudrait convenir des conditions. À M. Saint-Germain il annonce, le 8 novembre 1846, qu'il a promis à Monseigneur un prêtre, des frères et des sœurs. Mais il aimerait à savoir si le prêtre sera son vicaire, avec assurance de lui succéder à son décès, et si le bon curé va prendre des mesures pour assurer cette fondation à la maison-mère avec des secours suffisants ; combien veut-il de frères et de sœurs ?

Dès le mois de décembre de la même année, le père Moreau recevait une longue réponse de M. Saint-Germain. Le curé assure au père que les ressources ne manqueront pas, ni de la part de l'évêque, ni de la part du clergé, ni de la part du peuple. Comme les écoles doivent faire leurs arrangements au mois de juin pour l'année suivante, il faudrait faire partir les missionnaires au commencement d'avril. Il demande aux frères d'apporter avec eux un exemplaire de tous les livres dont ils font usage dans leurs écoles, ainsi que des graines de jardin pour semer dès leur arrivée. Quant au prêtre, il n'a pas la prétention d'en faire son vicaire : il demande simplement que celui-ci ait la charité de l'aider dans son ministère. Aussitôt que les frères seront arrivés, le curé s'adressera à la législature afin de faire reconnaître la communauté comme corporation et l'autoriser à acquérir et posséder. Il destine à l'école une terre de trente-quatre arpents, qu'il se propose d'agrandir pour y établir une ferme modèle et une école des métiers. En plus il donnera sa terre de Saint-Martin ; les deux fermes ont une valeur globale de cinq à six mille piastres. Trois ou quatre frères seraient le « quod justum » ; quatre sœurs ne seraient pas de trop.

Enchanté de ces explications et de promesses si alléchantes, le père Moreau répond le 18 janvier 1847 qu'il destine à Saint-Laurent un frère architecte et un économiste pour diriger les travaux. Il enverra au moins quatre frères avec le prêtre, qui sera maître des novices, et leur adjoindra quatre sœurs. Le groupe partira de France avec Monseigneur, qui devra se charger de tous les frais de voyage. Mgr Bourget était alors à Rome ; le 6 mars, le père Moreau lui écrit qu'il tiendra tout prêt pour le 1er mai deux prêtres, cinq frères et quatre sœurs : c'était bien plus que Monseigneur n'avait osé espérer.

Les préparatifs se firent assez rapidement.

Dans les derniers jours de mars, le Conseil général nomma le père Augustin Vérité supérieur de la colonie destinée au Canada, lui adjoignant l'abbé Lyonnet encore novice. On désigna également les frères Urbain, Aldéric, André, Constantien et Euloge ; les sœurs Marie-du-Sauveur, supérieure, Marie-de-Jésus-Mourant, Marie-du-Désert et Marie-d'Égypte. À la demande de Mgr Prince, coadjuteur de Montréal, les frères Antoine, Épiphane et Flavien furent désignés pour la fondation d'une école à Terrebonne.

La colonie quitta Sainte-Croix le 25 avril 1847 pour s'embarquer au Havre le 30, en compagnie de Mgr Bourget et de trois Clercs de Saint-Viateur, à bord du « Havre-Américain ». Traversée assez calme, car le père Vérité ne fut empêché que deux fois de dire la messe à bord. Nos voyageurs, arrivés à New-York le 22 mai, s'embarquaient à bord du « Columbia » pour remonter l'Hudson et entrer au Canada par le lac Champlain et le Richelieu. Le 27 mai, à midi, le « Columbia » arrivait à Montréal. Les quais étaient couverts d'une foule immense accourue pour recevoir son évêque, qu'elle accompagna jusqu'à l'église Notre-Dame, où l'on chanta le « Te Deum ». Profitant de la généreuse hospitalité des Dames de la Congrégation, les sœurs passèrent trois jours à Montréal. Le soir même, les deux prêtres et les huit frères se rendirent à Saint-Laurent et couchèrent au presbytère : ils devaient être les hôtes de M. Saint-Germain durant les cinq



MESSIRE
SAINT-
GERMAIN



*Le père
Louis-Auguste Vérité
Premier supérieur (1847-1849)*



L'ABBE Auguste Vérité était prêtre depuis quatorze mois et vicaire au Buret, diocèse du Mans, quand il écrivit au père B. Moreau, le 4 septembre 1839, pour solliciter son admission au nombre des Prêtres Auxiliaires de Sainte-Croix. De ses premières années et de ses études, nous ne savons rien, si ce n'est que, dès le début de son grand séminaire, il se sentit attiré vers les missions étrangères. Dès 1843, il s'était offert pour aller rejoindre le père Sorin aux Etats-Unis, mais on choisit le père Saunier. Il était professeur à Sainte-Croix, en 1846, quand le père Moreau le désigna comme supérieur des quatre frères qu'il devait envoyer en Orégon. Mais les conditions n'ayant pas été remplies, la petite colonie déjà rendue à Brest dut revenir à Sainte-Croix. Dieu le destinait au Canada : il fut en effet choisi, en fin de mars 1847, comme supérieur de la colonie que le père Moreau destinait à Saint-Laurent. Après deux années de séjour au Canada, il revint en France remplir les fonctions de supérieur des frères. À la fin de 1852, il partit avec le premier groupe de missionnaires pour le Bengale. À la mort de Mgr Oliffe, le père Vérité devint administrateur apostolique du diocèse de Dacca. Son nom fut envoyé à Rome, avec ceux des pères Dufal et Mercier, comme successeur de Mgr Oliffe. La Propagande décida en faveur du père Dufal et le père Vérité devint vicaire général. Mais l'immense activité qu'il avait déployée, jointe au climat meurtrier des Indes, avait épuisé sa santé. Le père Moreau le rappela en France, afin de lui permettre de refaire ses forces. Il n'eut pas la consolation de revoir sa patrie : il mourut à bord du vaisseau qui le ramenait en Europe, l' « Impératrice-Eugénie », le 26 avril 1859.

premiers jours. Au cours du mois de juin, trois des frères se rendirent à Terrebonne, et l'abbé Lyonnet, à Saint-Martin.

Les pionniers

Ces religieux n'avaient pour toute fortune, en arrivant à Saint-Laurent, que leurs effets personnels et une somme de \$50.00 pour les deux communautés. On mettait à leur disposition une maison, mais elle était en mauvais ordre ; pas de meubles, pas d'ustensiles, pas d'outils. On leur avait fait espérer qu'ils pourraient ensemercer leur potager en arrivant, mais aucun terrain n'avait été préparé : donc, pour cette première année, impossible de compter sur une récolte de légumes, si petite fût-elle, pour assurer une partie de leur subsistance.

Il fallut d'abord rendre la maison habitable ; cela requérait des matériaux, des outils, de la main-d'œuvre. Leurs cinquante dollars furent vite épuisés ; il ne leur restait rien pour s'assurer les services d'un menuisier ou d'un plâtrier. Des voisins charitables leur prêtèrent les outils les plus indispensables ; les religieux se mirent à l'œuvre et durent presque tout faire par eux-mêmes. Ils durent en outre se pourvoir des meubles et ustensiles de première nécessité. Quand on a l'habitude de vivre dans une maison organisée, on ne se rend pas compte de la multitude de choses qu'il faut pour accommoder, même sommairement, six personnes.

Les nouveaux venus continuèrent à prendre leurs repas au presbytère jusqu'à la mi-juin et, le 22 juillet, ils étaient encore à la charge du curé. Pour toutes ressources, ils n'avaient que les salaires des trois professeurs de l'école, mais ils ne devaient en toucher la première partie qu'au premier janvier. M. Saint-Germain se fit leur providence et leur versa \$80.00 pour leur aider à vivre, eux et les sœurs, jusqu'au mois de janvier suivant ; en plus, il fournit la farine et le bois pour le four jusqu'en septembre, et cela pour les deux maisons.

Restait à préparer la rentrée des classes. Le hangar qui devait être converti en école n'étant pas prêt, les frères firent leurs débuts, le premier juillet, avec cent quarante élèves, dans l'ancienne école, située en bas du village. Ils durent l'occuper jusqu'à la fin de l'année scolaire. La distance à parcourir matin et soir était assez considérable. Pour des Français, vêtus trop chaudement l'été et trop légè-

rement l'hiver (on ne leur acheta des paletots que le deuxième hiver), mal préparés aux rigueurs de notre climat et à ses brusques changements, ces allées et venues devaient être bien pénibles, mais ils devaient connaître d'autres épreuves. Les commissaires refusaient de fournir le mobilier scolaire. Pendant trois ou quatre mois, en attendant que le frère Constantien eût fabriqué des tables, plusieurs écoliers demeurèrent incapables d'écrire.

Afin de se créer quelques ressources, les religieux avaient décidé de recevoir des élèves pensionnaires dans la maison de pierre. (Elle était située, comme on le sait, à gauche des cours à bois de M. Odilas Crevier.) Sans faire aucune réclame, ils eurent d'abord douze élèves, presque tous de Montréal ; ce nombre s'accrut à vingt au cours de l'année. Le père Vérité, dans une lettre au père Sorin, décrit ainsi leur habitation : « Maison aussi peu convenable que possible pour une communauté ; tout de même on a pu trouver un local pour une chapelle (pièce de six pieds de large, au fond de la salle de communauté), et de l'espace pour loger vingt pensionnaires. La communauté se case où elle peut. Au printemps, on se propose de faire deux mansardes sur les écuries pour se mettre plus au large. »

Le rez-de-chaussée servait de réfectoire, de dortoir pour quatre frères, de salle d'étude pour



LE PREMIER COLLÈGE (*état actuel*)

les pensionnaires et pour les frères et aussi de salle de récréation pour la communauté. À l'étage, une pièce très petite était utilisée comme passage et comme parloir, et on avait aménagé en plus la chambre du supérieur, le dortoir pour une partie des frères et pour cinq ou six pensionnaires, la salle de communauté, la chapelle. Le grenier avait été aménagé en dortoir : on y couchait quatorze pensionnaires. Il va sans dire qu'il n'était pas question, en ces temps héroïques, de douches, de salles de toilette, encore moins d'eau courante dans la maison : on allait la puiser au puits. Il n'était pas question non plus de système de chauffage central. Le dortoir des frères ne recevait de chaleur que d'un poêle sourd ou gros tuyau, ce qui n'empêchait pas l'eau de geler ; par esprit d'économie, on le laissait éteindre après la récréation du soir. Nul autre chauffage dans la chambre du supérieur et les pièces adjacentes qu'un poêle placé dans le corridor. Le tuyau de ce poêle et de celui de la cuisine constituait le seul chauffage du dortoir des élèves.

On agrandit

Au printemps de 1848, on commença la construction d'un bâtiment de soixante-douze pieds par vingt-quatre, reliant la maison de pierre à l'ancienne écurie. Cet édifice fut construit partie en

bois, partie en terre mêlée de paille, et servit pour les élèves. On réserva la maison de pierre pour les frères, dont le nombre s'élevait maintenant à neuf : on avait reçu quatre novices depuis le 15 août. Dans le nouveau bâtiment, deux classes en bas de vingt-quatre pieds, une chapelle de dix-huit par douze qui se prolongeait à l'extérieur sous un appentis de vingt-quatre pieds par vingt et un. Le dortoir des pensionnaires occupait toute la mansarde. On consacra une partie du grenier de la maison des frères à une infirmerie pour les pensionnaires.

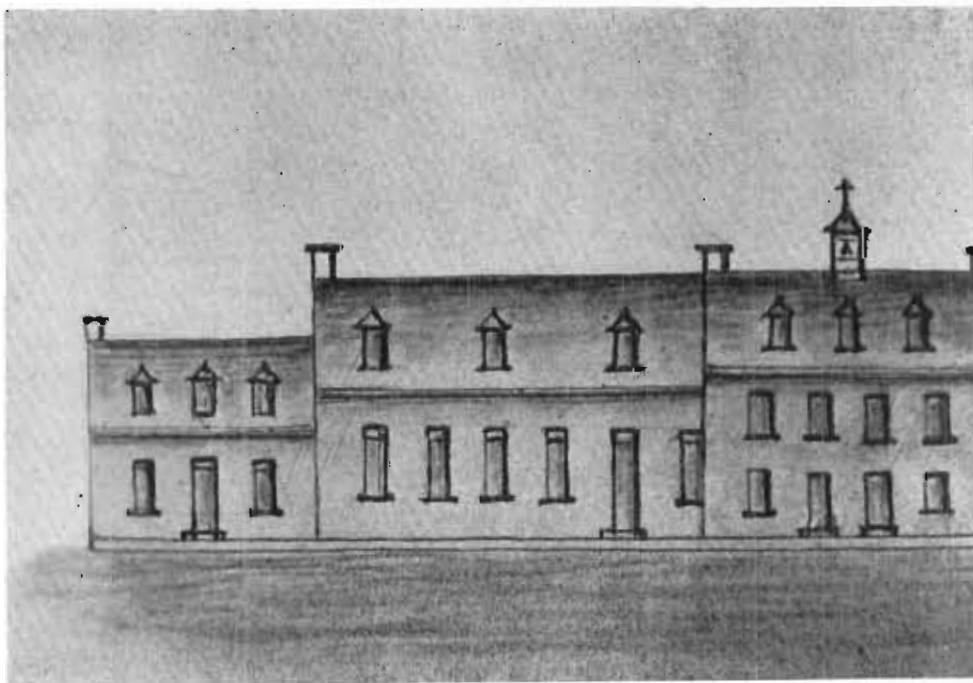
La cuisine a toujours été le gros problème dans les pensionnats, tant il est difficile de rencontrer des personnes du monde possédant, en plus de l'art culinaire, le tact et la discrétion voulues pour travailler dans une maison religieuse. À la fin de la première année, on en était déjà au troisième essai. En plus d'être mal servis, les religieux ne se sentaient pas chez eux : ils avaient l'ennui de savoir que les histoires intimes de la maison étaient colportées et commentées par tout le village. On avait à plusieurs reprises réclamé un cuisinier de la maison-mère, mais sans succès.

Les sœurs au collège

Les sœurs, pourtant déjà à court de person-



DÈS LA SECONDE ANNÉE,
EN 1848, IL FALLUT AGRANDIR.
ON RELIA PAR UN BÂTIMENT
LA MAISON DE PIERRE
À L'ANCIENNE ÉCURIE.



nel, vinrent au secours du collège. Deux d'entre elles y arrivaient de grand matin, par toutes les températures, s'occupaient de l'infirmierie et surveillaient la cuisine. Ce contrôle bienfaisant n'eut pas l'heur de plaire à la cuisinière qui, pour se venger, profitait de toutes les occasions de tyranniser la religieuse. Le père Vérité ayant constaté la chose, congédia la mégère et la remplaça par un enfant.

Cette généreuse coopération des religieuses à l'œuvre naissante donna un regain de vie au pensionnat. Bientôt les parents purent se rendre compte que la maison s'était transformée au point de vue propreté. Murs, parquets, meubles, literie n'avaient rien perdu de leur pauvreté, mais avaient pris cet air de jeunesse et de gaieté qui rend si agréable le séjour de la plus humble demeure. Au réfectoire, le menu n'était guère varié : des pommes de terre trois fois par jour, de la soupe et, le midi, un plat de viande. Avec les humbles ressources de la maison, l'économe ne pouvait faire de merveilles. Mais les sœurs en firent dans la façon d'apprêter et de varier ce pauvre menu, par la propreté des tables, de la vaisselle, en un mot par ce souci du détail, qui vous donne l'impression d'un excellent repas, où n'entre cependant que du comestible des plus simples.

Et à l'infirmierie donc ! Quelle providence qu'une religieuse pour assurer le soin des malades ! Comme les mamans devaient se sentir rassurées sur le sort de leurs fils ! Bien rares à cette époque les collègues qui pouvaient se payer de tels services de cuisine et d'infirmierie. Aussi ne nous étonnons pas que dès les premières années la maison ait toujours été remplie à pleine capacité.

Difficultés financières

Pour répondre à toutes les demandes, il aurait fallu une maison plus spacieuse ; mais ici religieux et religieuses se butaient à un obstacle que ni leur ingéniosité ni leur dévouement ne pouvaient vaincre : la pauvreté. Nous en avons déjà parlé sommairement : il est bon d'y revenir de façon plus explicite et plus détaillée. La lettre suivante, que le père Vérité écrivit au père Sorin le 7 mars 1848, se passe de tout commentaire : « Pen-
sez à nos misères, car elles sont bien grandes. Nos ressources sont évidemment insuffisantes, et je ne puis arracher l'argent de ceux qui nous doivent. Dans quelques semaines, je vais encore me trouver

sans pain pour nos deux maisons, et je ne puis prévoir du tout comment la Providence nous tirera... J'ai été obligé d'écrire au R. P. Recteur (R. P. Moreau) de ne pas envoyer le père dont j'ai un besoin si urgent, parce que je ne puis trouver d'argent... »

Monsieur Saint-Germain s'était montré très charitable, mais ses moyens étaient limités. Comme nous l'avons dit plus haut, les religieux n'avaient pu ensemer la première année les trente-quatre arpents de terre qu'il avait mis à leur disposition ; la deuxième année, par suite des pluies fréquentes, la plus grande partie de la récolte avait pourri sur le champ. Le père Vérité remplissait à la paroisse les fonctions de vicaire, car l'abbé Lyonnet était parti en février 1848 ; mais il ne recevait aucun émolument, pas même le casuel des grand-messes qu'il chantait tous les matins.

La première année, les frères devaient recevoir de la commission scolaire \$300.00 et les sœurs, \$80.00, payables par moitié tous les six mois. La plupart du temps les salaires n'arrivaient que trois ou quatre mois après l'échéance, et, à la fin de la deuxième année, les frères n'avaient reçu que le tiers de leur dû. Les pensions des élèves aidaient un peu à vivre, mais que signifiaient ces maigres revenus (\$75.00 par année) pour nourrir le personnel, entretenir la maison, acheter les instruments les plus indispensables à la culture, payer la dette de \$500.00 occasionnée par la dernière construction ? On avait fait de belles promesses tout l'hiver pour engager les religieux à bâtir ; les commissaires se faisaient forts de leur obtenir un octroi de \$100.00 du gouvernement. Une fois la construction terminée, les religieux restèrent seuls en face de la dette à solder ; le père Vérité écrivit aux commissaires pour leur rappeler leurs promesses : sa lettre resta sans réponse. L'octroi ne vint pas, et les commissaires ne voulurent même pas payer le loyer des deux classes que les externes occupaient dans la nouvelle construction, sous prétexte qu'elles servaient en même temps aux pensionnaires.

Dès le 15 août 1847, on avait reçu deux postulants, dont un M. Boyer de Saint-Laurent ; trois autres vinrent au cours de l'année. Ces nouveaux arrivés purent remplacer quelques religieux, dont on disposa pour ouvrir d'autres missions et apporter un peu de revenus au collège. Mgr Bourget ne pouvant venir au secours de la communauté en lui avançant quelques dollars (le cœur du saint

évêque était bien grand, mais sa bourse toujours vide), avait encouragé le père Vérité à envoyer deux frères à Sainte-Thérèse, deux à la Côte-des-Neiges et une sœur à Saint-Martin. Mais les deux premières fondations durent être abandonnées au printemps de 1848 : à la Côte-des-Neiges, les commissaires n'accordaient qu'un salaire de famine ; à Sainte-Thérèse, les classes et le logement étaient dans les conditions les plus désavantageuses. Les revenus en furent diminués d'autant.

Le pauvre père Vérité ne savait plus où donner la tête. Il redevait encore à la maison-mère, pour les frais de voyage, \$480.00 que le père Moreau réclamait instamment ; on avait pour plus de \$600.00 de dettes chez les marchands. Le supérieur tenta un appel au Président de la Propagation de la Foi à Paris. Dans une longue lettre, en date du 29 novembre 1848, il expose en termes touchants la situation financière de la fondation de Saint-Laurent. Avec l'arrivée de nouveaux novices, il y avait dix-sept personnes à nourrir au collège et douze au couvent. Au mois d'août étaient arrivés de France, les frères Pascal, Ignace, Bruno, Jean, Honoré et Maure.

Pour se procurer les animaux et les instruments nécessaires à la mise en valeur de la terre donnée par M. Saint-Germain, il fallut déboursier \$140.00, en plus des \$500.00 pour la nouvelle construction. Avec la plus stricte économie, il n'en coûtait pas moins de \$275.00 par hiver pour le chauffage. Il demanda donc une allocation de \$2800.00 : \$1150.00 pour payer les dettes, et le reste pour la nouvelle construction sur le terrain donné par M. Saint-Germain ; car, ajoutait-il : « La main-d'œuvre est d'un prix effrayant : le maçon, le menuisier gagnent toujours \$1.00 par jour. » Malheureusement le père Vérité ne put rien obtenir de cette source.

Emprunter n'était guère facile : la communauté ne pouvait donner aucune garantie, et d'ailleurs le pays traversait alors une crise financière des plus terribles. Au mois de mars 1848, le père Vérité avait à payer sans faute la somme de \$140.00 ; il s'adressa à Mgr Bourget, qui ne put rien trouver après toute une journée de recherches. Ce ne fut que le soir, après avoir frappé inutilement à bien des portes et avoir bien prié saint Joseph, que l'on pensa à M. le grand-vicaire Viau, qui put prêter la somme tant désirée.

D'ailleurs ce ne fut pas la seule âme chari-

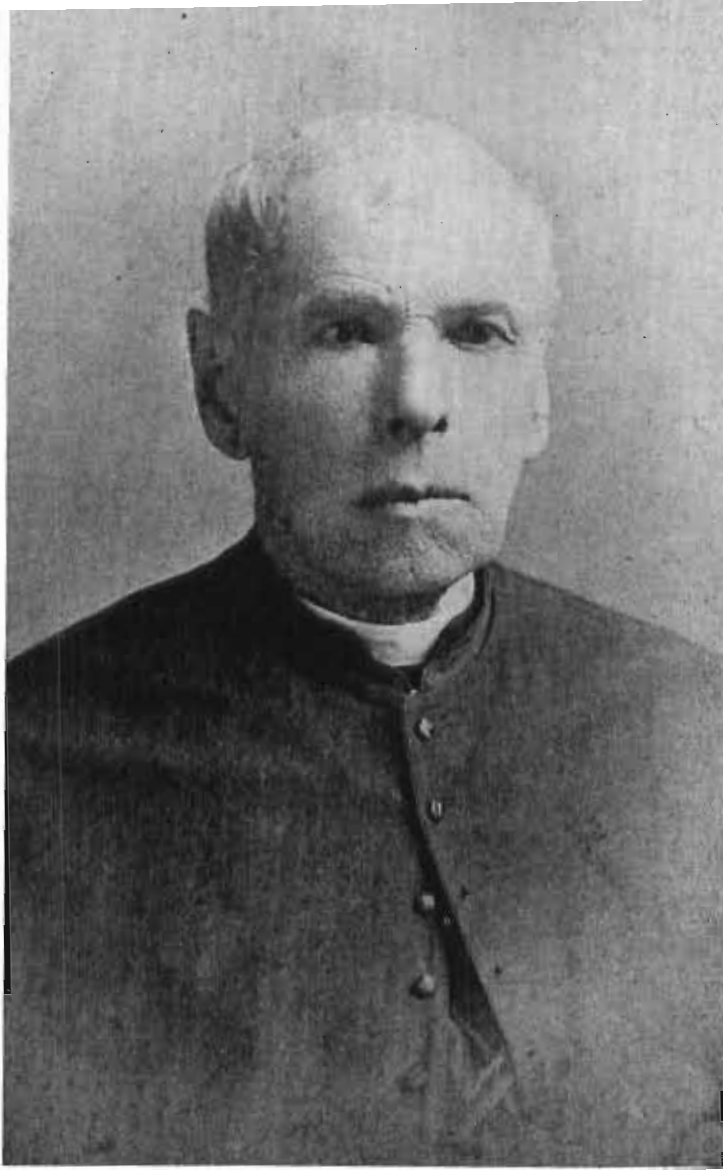
table qui vint au secours de la petite communauté. M. Saint-Germain avait déjà fait plus que sa part ; il prêta encore par-ci par-là de petites sommes, et quand le père Vérité parlait de le rembourser, il répondait tout bonnement qu'il n'avait pas besoin d'argent pour le moment. L'honorable Gabriel Roy avait déjà avancé \$125.00 sans accepter de remboursement ; madame Roy y était allée d'une somme égale, en avançant d'un an un autre prêt promis par son mari. Au même bienfaiteur on devait aussi une terre de dix-huit arpents, attenante à celle du curé, plus deux voitures d'été et une d'hiver. M. Lachapelle de la Côte-des-Neiges avait donné, au mois de septembre de la première année \$20.00 pour acheter deux vaches. Pendant les premiers hivers, les cultivateurs de Saint-Laurent donnèrent plusieurs journées pour charroyer tout le bois de chauffage. Les marchands accordèrent aussi à la communauté un crédit facile ; parmi ceux-ci la chronique a conservé les noms de MM. Benoit, Boudreau et Renaud de Montréal ; MM. MacDonald et Ouellette de Saint-Laurent.

Départ. du père Vérité

Mais à ce régime de tracasseries sans cesse renaissantes, la santé du père Vérité s'altérait ; dans son rapport de la visite régulière à Saint-Laurent en 1848, le père Drouelle avait signalé le fait au père Moreau. À la fois supérieur, maître des novices, vicaire à la paroisse, obligé de parer continuellement à l'imprévoyance de l'économe, c'était plus que ne lui permettait une constitution physique



UN VISITEUR CLAIRVOYANT : LE P. DROUELLE



*Le père
Pierre-Joseph Rézé
Deuxième supérieur (1849-1869)*



LE père Rézé naquit à Sablé (Sarthe), le 28 février 1814, et fit ses études au collège de Château-Gontier, où il fut condisciple du père Sorin. Après son grand séminaire, il fit du ministère quelques années comme vicaire à Mon-signé. Au mois de juin 1840, il demanda son admission dans la Congrégation de Sainte-Croix, et y fit sa profession, le 15 août de l'année suivante. Il fut tour à tour prédicateur et professeur jusqu'en 1849, époque où le père Moreau le désigna comme successeur du père Vérité à Saint-Laurent. Ce fut le fondateur réel de la province de Sainte-Croix au Canada ; il s'y dépensa vingt ans. Au début d'avril 1869, il quitta Saint-Laurent pour Neuilly, France, où l'attendaient les fonctions d'assistant du supérieur général. Quand éclata la guerre franco-prussienne, à l'automne de 1870, la plupart des religieux ayant été obligés de quitter Paris, le père Rézé revint au Canada, le 22 novembre, en qualité de visiteur. Une fois la visite des maisons terminée, il demeura à Saint-Laurent comme professeur de théologie jusqu'au début de 1872. Au chapitre général de la même année, il fut élu provincial de France ; il transféra le noviciat de Neuilly à Cheffes, où il établit sa résidence. À la mort du père Champeau, en 1880, le père Rézé redevint assistant du supérieur général. Le chapitre de 1886 le nomma de nouveau provincial au Canada, sur cette terre qu'il avait tant aimée et où il avait dépensé le meilleur de lui-même. Après sa démission, en septembre 1890, il obtint de terminer ses jours dans cette Province qu'il avait fondée au prix de tant de labeurs. Dieu lui accorda d'y vivre jusqu'au 29 septembre 1899, entouré de l'affection de tous.

assez frêle. Il soupirait après l'arrivée de son successeur, non pour retourner en France, mais simplement pour être relevé de sa charge. En dépit de toutes ses misères, il s'était grandement attaché au Canada ; il avait pensé demeurer en second à Saint-Laurent, comme vicaire, et en avait même manifesté le désir au père Moreau. Mais on avait besoin de lui à la maison-mère et il dut partir, emportant les regrets de tous les paroissiens de Saint-Laurent et de M. Saint-Germain, qui lui donna \$100.00 pour payer une dette chez un marchand. Le père Rézé arriva le 17 juillet avec un jeune ecclésiastique, M. Guihomat, que Mgr Bourget ordonna prêtre à la fin d'août. Le 15 août, le père Vérité s'embarquait pour la France. Les sœurs de l'Hôtel-Dieu lui avancèrent l'argent nécessaire à son voyage, parce qu'il se chargeait de reconduire une de leurs religieuses en France. « Il quitta le Canada, dit la chronique, offrant à Notre-Seigneur toutes les fatigues du voyage pour attirer ses bénédictions sur les fondations qu'il avait arrosées de ses sueurs, et dont l'avenir lui paraissait d'autant plus beau que, comme toutes les œuvres de Dieu, elles avaient commencé par la pauvreté, les contradictions, et qu'elles paraissaient devoir encore rester dans cette voie pendant quelques années. »

Les problèmes du père Rézé

Le père Vérité et ses compagnons avaient beaucoup souffert, beaucoup travaillé, mais il restait encore énormément à faire avant que l'œuvre de Sainte-Croix à Saint-Laurent fût assise sur des bases solides. Le père Rézé trouva les religieux dans une situation pénible : la colonie était découragée. Ils voyaient déjà plusieurs jeunes gens du pays se joindre à eux comme novices, ils avaient bien un pensionnat prometteur pour l'avenir, possédaient cinquante et un arpents de terre cultivable, de plus M. Saint-Germain leur en promettait soixante-douze autres à Saint-Martin, mais ils n'avaient pas encore de maison bien à eux. La construction de 1848, attenante à la maison de pierre, était érigée sur un terrain appartenant à la fabrique, tout comme la maison elle-même. Leurs redevances chez les marchands dépassaient la somme de \$1,000.00, et ils n'avaient pas encore pu rembourser un sou des \$800.00 avancés par la maison-mère pour les frais de leur traversée au Canada. Si l'on voulait faire progresser l'œuvre et répondre aux nombreuses

demandes d'élèves pensionnaires, il fallait de toute nécessité bâtir un collège permanent et assez vaste pour répondre aux besoins des années à venir : mais, où prendre l'argent ?

La lettre suivante du père Moreau à Mgr Bourget, en date du 13 juillet 1849, nous en dit long sur les embarras financiers de la colonie de Saint-Laurent : « Je viens, avec la confiance d'un fils à son père, demander en grâce à votre Grandeur de ne pas laisser plus longtemps les enfants de Sainte-Croix dans l'abandon où ils sont ; et je me presse d'autant plus d'être rassuré sous ce rapport que la Propagation de la Foi refuse tout secours, et que cependant les besoins de nos frères et de nos sœurs sont urgents. Je ne puis d'ailleurs en conscience ni laisser notre colonie dans un tel état de souffrance, ni envoyer les deux frères que j'avais promis, tant qu'on ne me remboursera pas les fonds que j'ai avancés ; mieux vaudrait que tout notre monde se rendît au Lac, avec le père Sorin, et c'est le parti que devra prendre le père Rézé, si on ne veut pas au moins faire vivre des personnes dévouées, qui ne devraient en aucune façon être à nos charges. »

Le père Rézé comprit en arrivant toute la gravité de la situation, et résolut d'attendre avec patience et de cultiver les bonnes dispositions de M. Saint-Germain. Dès l'automne de 1849, le curé donna une terre de 72 arpents située à Saint-Martin. Mais le père Rézé s'aperçut vite que les ressources de M. Saint-Germain étaient bien limitées ; il eut assez de tact pour comprendre que le collège ne devait pas compter uniquement sur la libéralité du bon curé et vivre d'aumônes, mais qu'il devait mettre tout en œuvre pour se trouver des sources de revenus autres que celles du pensionnat, si l'on voulait sortir des embarras financiers actuels et se mettre en état de bâtir au plus tôt.

Monseigneur offrait un établissement d'orphelins avec bon traitement pour les religieux qui s'y dévoueraient. Le père Rézé sollicita du père Moreau deux religieux préparés à cette fin ; mais, comme il ne pouvait payer leurs passages, il dut décliner cette offre. Au printemps de 1850, il établit les sœurs à Saint-Augustin. Ouvrir un pensionnat à la Côte-des-Neiges aurait pu fournir des revenus intéressants, mais la maison-mère refusa les sujets demandés pour diriger cette maison. Cette année même, les MM. de Saint-Sulpice abandonnèrent la desserte de la Côte-des-Neiges ; Monseigneur l'éri-

gea en paroisse et l'offrit à Sainte-Croix, à condition qu'on y mît un prêtre d'expérience. Le père Rézé demanda au père Moreau de lui envoyer le père Vérité, que Monseigneur estimait beaucoup et dont la réputation comme confesseur et prédicateur avait franchi les limites de la paroisse de Saint-Laurent. Il reçut un novice ; et Monseigneur retira son offre.

La charte

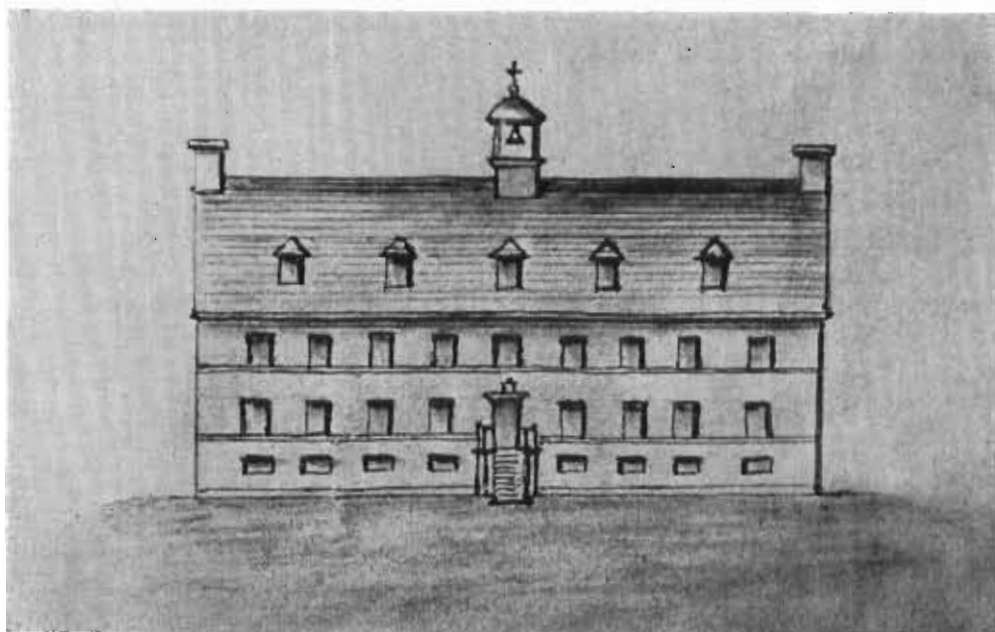
Le pensionnat allait bien ; on avait même été obligé de refuser plusieurs demandes d'élèves pensionnaires faute d'espace. Au printemps de 1849, le petit collège avait été incorporé sous le nom d'« Académie industrielle de Saint-Laurent ». Cette charte autorisait nos religieux à fonder des écoles primaires, des écoles d'agriculture et d'horticulture, des écoles d'arts et de métiers. On avait, parmi les frères arrivés en 1848, les chefs voulus pour l'école des métiers ; mais les travaux de menuiserie, de boulangerie, de forge, etc. ne purent subsister longtemps faute de ressources pour se procurer les outils et les machines les plus indispensables. On fut plus heureux du côté de l'agriculture et de l'horticulture : dès les premières années on remporta prix et médailles aux expositions agricoles régionales.

Construction du premier collège

Une assemblée de la corporation tenue le

premier octobre 1850 autorise M. Saint-Germain, président, et le père Rézé, procureur, à « traiter et contracter avec les ouvriers pour la construction d'une maison de cent pieds par cinquante, à deux étages, avec rez-de-chaussée et mansarde ». Les fondations furent commencées aussitôt au milieu d'un champ marécageux ; mais on n'avait pas le choix du terrain. Il fallut beaucoup de travaux d'égoût et de terrassement avant de fixer de façon sûre les assises de la maison. Au mois de mai 1852, la corporation se fait autoriser à emprunter \$1850.00 pour l'achèvement de la maison et à hypothéquer un terrain de cinquante et un arpents. Combien avait coûté le collège, nous n'avons aucun chiffre précis ; tout ce que nous savons, c'est qu'à cette même séance de mai 1852 on décida d'assurer les nouvelles constructions contre l'incendie pour une somme de \$5,985.00.

On prit possession du collège le 15 août de la même année. Au mois de septembre, plus de 120 élèves, internes et externes, firent leur entrée dans le nouveau bâtiment. Le 16 décembre, le père Rézé écrit au père Moreau : « Monseigneur de Saint-Hyacinthe (Mgr Prince) est venu bénir notre maison le 24 octobre. Il a prêché à la grand'messe. Il fit ressortir l'éloge de notre Société et l'intérêt que le Saint-Père nous portait : il parla de nos différents établissements de Rome. Tout le monde prêtait attention à ces paroles d'un évêque. Je le remerciai sincèrement de sa haute bienveillance.



LE COLLÈGE
DE 1852
CONSTRUIT
SUR LE SITE
DU COLLÈGE ACTUEL

Sa Grandeur déjeuna chez nous, visita en détail notre maison de la cave au grenier, puis distribua des médailles bénites par le Pape. »

En 1853, on démolit l'allonge de la maison de pierre primitive, de l'autre côté du chemin, afin de pouvoir en utiliser les matériaux pour la construction des granges, étables, etc. L'année suivante, on construisit, à l'endroit où se trouve actuellement la salle de couture des Sœurs, une bâtisse en bois, recouverte d'un lambris de mortier, de cinquante pieds par trente, à un étage surmonté d'une mansarde. C'était la « maison blanche », que beaucoup d'anciens ont connue, car elle servit de buanderie jusqu'à 1910. On y logea une menuiserie, une forge, une cordonnerie, une boulangerie et une salle de couture. Là travaillaient, sous la direction des frères, les quelques élèves de l'école des métiers.

Le nombre des élèves augmentait sans cesse. En 1850, ils étaient déjà 100 ; on en comptait 140 en 1854. Le père Chappé, qui fit la visite des maisons de Sainte-Croix au Canada en 1853, écrivait dans son rapport : « Il y a de l'avenir pour nous au Canada ; nous jouissons de l'estime et de la confiance publique... Le bon père Rézé avait mission pour Saint-Laurent ; il l'a encore. Il a fait beaucoup, mais il lui reste encore considérablement à faire. »

Le nonce apostolique au collège

Le père Rézé assistait en ce moment-là au chapitre général en France. Ce fut le père Chappé qui se chargea, le 31 octobre, de recevoir le Nonce apostolique, Mgr Bédini, accompagné de trois évêques. Arc de triomphe devant le collège, réception à la chapelle et à la salle des exercices, discours de bienvenue du père Chappé, réponse du Nonce, « qui se montra d'une douceur et d'une affabilité admirables ». Grand souper au presbytère après la visite au couvent.

Le père Chappé profita de cette occasion pour exposer à Mgr Bourget les embarras financiers du collège et lui demander une lettre de recommandation auprès du conseil de la Propagation de la Foi. Monseigneur lui répondit qu'il venait de donner la paroisse de Saint-Eustache à Sainte-Croix pour aider le collège, mais qu'il ne pourrait faire profiter l'institution des fonds de la Propagation de la Foi qu'autant que les prêtres seraient occupés aux missions sauvages. C'était une réponse diplo-

matique du saint évêque. Nos maisons de l'Indiana ont reçu pendant plus de trente ans une moyenne de \$2500.00 par année d'allocations de la Propagation, sur la seule recommandation des évêques de Vincennes et de Fort Wayne, et il ne fut jamais question de sauvages. La véritable raison pour laquelle Monseigneur de Montréal ne voulait pas intercéder en faveur de Sainte-Croix, le père Moreau l'apprit du président même de la Propagation de la Foi à Paris. La lettre si touchante du père Vérité en 1848 et les multiples instances du père Moreau en faveur de Saint-Laurent étaient restées sans réponse, parce que le diocèse de Montréal s'était retiré de la Propagation de la Foi et ne payait plus ses contributions depuis plusieurs années ; les conseils de Paris et de Lyon ne pouvaient donc accorder aucune allocation aux œuvres du diocèse.

Pendant combien une allocation d'un millier de piastres annuellement aurait contribué à mettre à flot les pauvres finances de Saint-Laurent ! En 1856, malgré une augmentation du nombre des élèves, la statistique accuse un déficit de \$235.00. Personne au courant de la façon de vivre de la communauté de Saint-Laurent, à cette époque, n'aurait osé l'accuser de folles dépenses : tout était des plus rudimentaire en fait d'installation, de mobilier et de régime alimentaire. Il n'y avait pour toute la communauté qu'un matelas pour le supérieur et deux pour les malades : les autres couchaient sur la paille. Assez souvent, le menu des repas se composait d'une espèce de compote ou soupe à la citrouille que leur fournissait une personne charitable du village.

C'est pourquoi, quand le père Fondateur fit sa première visite en 1857, il arrivait avec l'intention bien arrêtée de rappeler tous les religieux en France. Mais les membres du conseil se déclarèrent très confiants dans l'avenir. Les frères se recrutaient assez bien ; on avait déjà plusieurs vocations canadiennes ; cette année même avait vu l'entrée au noviciat des frères Sosthène et Lazare, qui jouèrent un si grand rôle, le premier surtout, dans le développement matériel du collège. Notre premier prêtre canadien, le père Camille Lefebvre, le futur fondateur de l'Université Saint-Joseph de Memramcook et des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, avait été ordonné en 1855 ; plusieurs autres sujets prometteurs s'annonçaient. Depuis la construction du collège, on avait réussi à diminuer

de \$2250.00 la dette de cette maison. M. Saint-Germain offrait 100 arpents de terre, moyennant une redevance annuelle à sa sœur. En un mot, on plaïda si bien la cause canadienne que le père Moreau renonça à fermer la maison et partit plein d'espérance en l'avenir de Saint-Laurent.

Depuis la fondation, deux frères étaient morts : le frère Dieudonné, un des premiers novices canadiens, mourut en 1852. L'année suivante, une épidémie de fièvre typhoïde emporta le frère Césaire, un Français du second contingent, qui s'était dévoué aux soins des élèves malades : il les réchappa tous, mais lui-même y laissa sa vie. Ces deux religieux avaient été inhumés dans le cimetière paroissial. En 1858, on ouvrit un cimetière pour les membres défunts de la Congrégation dans la cour de récréation des grands, à l'endroit du croquet actuel, et les restes de ces deux religieux y furent transportés.

La levée

Comme nous l'avons dit plus haut, le collège avait été bâti sur un terrain marécageux, la « Grenouillère », comme l'appelaient les anciens. Aussi, à la fonte des neiges et aux grandes pluies du printemps et de l'automne, il était littéralement inondé par les eaux descendant de la montagne ; le ruisseau qui passe en-dessous du séminaire débordait, transformait les cours de récréation et le parterre en un véritable lac. Pour parer à ces inondations, les religieux percèrent le petit coteau, au nord du cimetière actuel, et, avec la terre ainsi extraite, construisirent la « levée » ou digue qui empêchait, en partie du moins, le ruisseau de se déverser sur les terrains du collège. Avec les années, cette levée devint un endroit agréable de promenade pour les professeurs. Après la construction du chemin de fer, le remblai servit de digue naturelle et forma, avec la levée, un barrage plus efficace contre les inondations.

Et l'eau ?

Mais où puisait-on l'eau potable pour la maison ? On avait deux puits, munis de pompes en bois, où les élèves s'abreuvaient pendant les récréations. En hiver, dans chaque salle de récréation, on plaçait un baril ouvert où chacun puisait avec un gobelet d'étain ; sans doute, y trempait-on aussi

assez souvent les mains plus ou moins propres. Jusqu'en 1861, des serviteurs montaient l'eau à la chaudière dans une espèce de citerne ou cuve en bois située dans chaque dortoir et qui servait de lavoir commun pour tous les élèves d'un même dortoir. Tant pis pour ceux qui se levaient en retard : il ne leur restait pour leurs ablutions qu'une eau de seconde et de dixième main... Cette même année, on installa près de la cuisine une pompe destinée à monter l'eau dans les dortoirs, ainsi qu'un système de lave-mains : ce qui fut considéré comme un grand progrès à cette époque. Pour les chambres, on remplissait un grand baril dans chaque corridor et chacun y allait remplir son pichet. On ne soupçonnait pas encore la possibilité de cabinets de toilette à l'eau ; on avait recours à un système plus primitif : les latrines extérieures.

Et le chauffage ?

Comme système de chauffage, nulle autre chose que des poêles disséminés ici et là dans les corridors et les classes. Le seul calorifère des chambres et de plusieurs salles était le tuyau de ces poêles, qui traversait les pièces pour rejoindre une des cheminées placées à chaque extrémité du collège. Comme on ne décida de faire poser des châssis doubles aux fenêtres qu'en 1860, il fallait des quantités énormes de bois pour chauffer la maison. C'est pourquoi, dans les rapports des assemblées du conseil, pendant les premières décades, il est si souvent question de l'achat de terres à bois. En 1858, on en possédait une à Saint-Joseph-du-Lac ;

LA LEVÉE ET L'ALLÉE DES SAULES



un incendie y causa une perte considérable. On coupait le bois en hiver et on l'empilait sur les rives du lac des Deux-Montagnes ; au printemps, on le descendait en flottage jusqu'à Cartierville ; de là on le charroyait en voiture au collège.

Notons au passage que la dernière mention d'achat de chandelles de suif pour l'éclairage du collège date de l'automne 1861. Après cette date, on s'éclaira avec des lampes à pétrole.

Introduction du cours classique

L'année 1860 marque une étape importante dans l'histoire du collège. On abandonne l'appellation d'« Académie industrielle » ; il ne sera plus question à l'avenir que du « Collège de Saint-Laurent ». Faute de ressources, on avait abandonné les boutiques une à une : très peu d'élèves s'intéressaient aux métiers. On conserva la boulangerie, la menuiserie, la cordonnerie, mais elles furent confiées à des mains étrangères. M. Norbert Clément, père de nos trois pères Clément, fut chargé de la cordonnerie. L'enseignement commercial était très florissant ; les classes se faisaient sous une double forme : la grammaire, l'histoire, l'arithmétique, la comptabilité, la géographie s'enseignaient successivement en français et en anglais. Le latin n'était pas encore au programme officiel, mais se donnait sous forme de classes privées à de rares élèves. Tout en conservant sa pleine efficacité au cours commercial, on décida d'introduire dès le mois de septembre 1860 les premières classes d'un cours classique régulier. Six élèves s'y inscrivirent, dont le futur père Geoffrion.

Mgr Bourget fut un peu contrarié de ce changement : ce n'était pas dans ce but, disait-il, qu'il avait fait venir la Congrégation au pays. Il jugeait cette innovation peu opportune, voyait avec peine disparaître l'école industrielle, qui n'avait d'ailleurs guère fonctionné. Toutefois il ne fit pas d'opposition formelle à l'introduction des études latines, étant donné qu'elles ne nuiraient en rien aux études primaires et commerciales. Cette même année, M. Saint-Germain et le docteur Tassé, député de Jacques-Cartier, obtinrent du gouvernement l'autorisation requise à cette fin. Mais l'opposition des « grands collèges classiques » (comme on les nommait dans le temps) contre les « petits collèges » : Joliette, Rigaud et Saint-Laurent, fit retarder jusqu'en 1862 le bill qui sanctionna définitivement

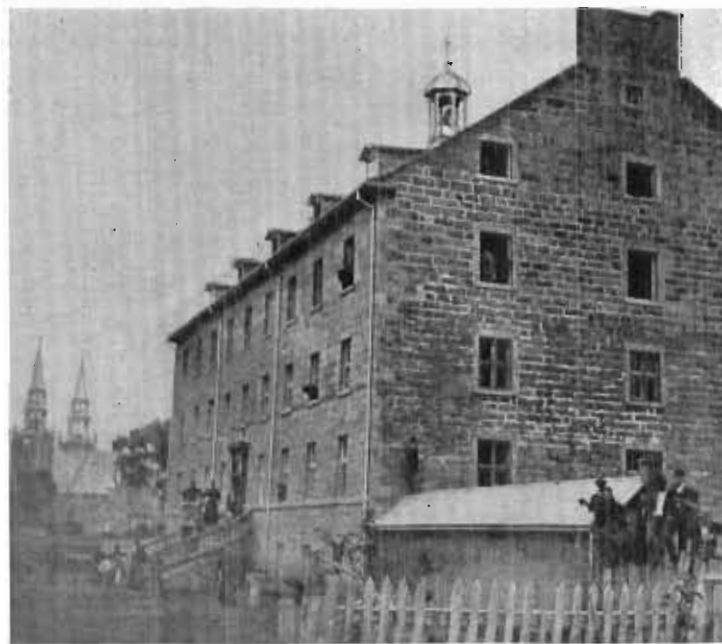
l'introduction du cours classique au « petit collège d'en arrière de la montagne », comme on l'a longtemps désigné.

Sous la direction du père Gastineau, on élaborait en 1861 un plan d'études bien défini. La discipline de la maison fut aussi considérablement améliorée. Au lieu de compter uniquement sur des prêtres venus de France, comme dans les premières années, la maison pouvait fonctionner en grande partie avec des professeurs nés au pays. On avait déjà deux prêtres et plusieurs ecclésiastiques canadiens, dont les aptitudes variées donnaient les plus belles espérances.

Comme à cette époque plusieurs élèves manifestaient le désir d'apprendre la musique, les autorités décidèrent en 1861 d'acheter un piano. Elles retinrent les services d'un professeur de l'extérieur, M. Lavallée, qui chargeait une piastra et demie par mois pour ses leçons.

On ajoute un étage

Il était évident, depuis quelques années, que le collège était beaucoup trop étroit pour le nombre sans cesse croissant des élèves. De 80 pensionnaires en 1850, le nombre s'était accru à 130 en 1862. On avait eu beau transformer les anciennes boutiques



LE COLLÈGE EN 1862

de la « maison blanche », en chambres pour les religieux, faire coucher la plupart des professeurs dans leurs classes, pour convertir leurs chambres en pièces mises à l'usage des élèves, promener la chapelle un peu partout, on trouvait difficilement à loger tous les élèves qui se présentaient, bien que l'on eût élevé le prix de la pension à \$100.00 par année. En 1862, il fallut ajouter un étage à la maison, en soulevant le toit avec des vis. Dans cette nouvelle mansarde, aujourd'hui l'infirmerie, on installa la chapelle et le dortoir des grands élèves. En septembre, l'entrée des 216 élèves, internes et externes, se fit dans des conditions pénibles, par suite des nombreuses transformations intérieures que l'on fit subir au collège, et qui durèrent une partie de l'année.

Les parterres

Au mois d'août 1863, on décida d'exhausser les parterres, de macadamiser les deux avenues conduisant à la rue et tout l'avant du parloir, de construire des trottoirs en bois le long de ces avenues. Ces travaux s'imposaient depuis longtemps. Malgré la construction de la « levée », les grandes eaux du printemps et de l'automne inondaient encore les parterres et les cours de récréation. On ne pouvait pendant plusieurs jours accéder au collège qu'au moyen de chaloupes. Pour plusieurs semaines, les avenues se transformaient en véritables cloaques où s'embourbaient voitures et carrosses. Les jours de parloir, l'économe devait tenir une paire de chevaux à la disposition des visiteurs pour tirer leurs véhicules hors du bourbier. Pour se faire une idée de la quantité de terre qu'il fallut charroyer pour faire ces exhaussements, il faut se rappeler qu'à cette époque le plancher du rez-de-chaussée était d'un ou deux pieds plus élevé que le niveau du parterre. L'exhaussement permit de faire des plantations d'arbres, qui, en peu d'années, formèrent le joli bosquet que nous représentent les photographies de l'époque. La même année, on construisit un jeu de balle, avec toiture en bois, le long d'un hangar de 100 pieds de longueur.

Construction de la chapelle

Tout le monde se rendait compte que l'agrandissement de 1862 ne répondait pas au besoin d'espace exigé par l'augmentation du nombre des



1863 — AILE DE LA CHAPELLE

élèves : il fallait bâtir encore. Mais on se butait toujours au même problème : le manque d'argent. En 1861, le conseil du collège avoue que toutes ses tentatives d'emprunt ont échoué. Le père Charles Moreau, visiteur des maisons d'Amérique en 1863, trouve la dette énorme et refuse de recommander au Conseil général la construction projetée. On n'en commença pas moins les fondations d'un nouvel édifice, en arrière du collège et perpendiculairement à ce dernier. C'était la future chapelle, pour laquelle pendant les dernières vacances le frère Marie-Joseph avait collecté aux États-Unis la somme de \$1150.00 ; il fallut emprunter \$9000.00 pour compléter les travaux.

On trouva les premières dimensions de cet édifice trop restreintes, et on démolit les fondations pour ériger à la place un bâtiment de 100 pieds par 40, réuni au collège, à son point central, par un corridor en pierre de 15 par 10. Le rez-de-chaussée servit à l'agrandissement des cuisines et aux diverses « dépenses ». Le premier étage devait être divisé en chambres pour les professeurs et une infirmerie pour les élèves. À peu près au niveau du plancher du second étage commençait la chapelle qui devait occuper deux étages et la mansarde du nouvel édifice. L'extérieur fut terminé à l'automne 1863 ; on compléta l'intérieur durant l'hiver. Cependant l'étage destiné aux chambres et à l'infirmerie dut être utilisé comme dortoir jusqu'à la construction de l'aile de brique, ou à peu près. Le 2 juillet 1864, Mgr Bourget bénit la nouvelle chapelle.

Cette même année, on aménagea le champ de balle, qui allait du pignon du collège à l'extré-

mité nord de la « maison blanche » et s'étendait jusqu'au cimetière de la paroisse. Pour procurer aux élèves une salle de lecture, on barra un bout du réfectoire par une cloison qui s'ouvrait, ainsi que celle entre le réfectoire et l'ancienne cuisine, et formait une salle de spectacles où l'on jouait les grandes séances.

Tous ces travaux avaient occasionné une dette énorme, qui, jointe à l'ancienne, mettait l'administration du collège dans une situation précaire. On ne pouvait plus faire d'emprunts aux banques à cause du trop grand nombre de billets promissoires en circulation. Un individu consentit à prêter une somme suffisante pour tirer momentanément l'administration d'embarras, mais au taux de 10%. On mit en vente environ 70 arpents de la terre de Liesse, mais le père Moreau conseilla au père Rézé de ne pas se départir de cette propriété, que venait de léguer M. Saint-Germain, de peur d'indisposer les héritiers contre le collège ; il suggéra de faire plutôt un emprunt global hypothécaire, qui permettrait de racheter tous les billets promissoires.

Mort de M. Saint-Germain

Le grand bienfaiteur du collège n'avait pas eu la consolation de voir la chapelle terminée : il mourut le 3 décembre 1863. Comme dernier acte de générosité, il avait légué au collège une terre à Liesse de cent arpents, à la charge de nourrir une vache et de verser une rente annuelle de \$200.00 à sa sœur, dame Decelles, et à sa nièce, m^{lle} Caroline Decelles. De plus il avait reconnu devoir au collège \$2650.00 pour services du vicaire et intentions de messes depuis le début. L'œuvre qu'il avait vu naître comptait alors quinze prêtres ou ecclésiastiques, trente-trois frères et deux cent vingt-cinq élèves. Le saint curé pouvait mourir content et fier d'avoir doté sa paroisse d'un établissement déjà si florissant en dépit de toutes les difficultés à surmonter.

Le 17 février 1867, la chapelle du collège fut témoin d'une cérémonie bien touchante : Mgr Bourget y ordonnait deux anciens élèves, l'un prêtre, l'autre sous-diacre, tous deux membres de la Congrégation. Sa Grandeur bénit aussi le noviciat organisé définitivement dans la « maison blanche », avec le père Gastineau comme maître des novices. On avait construit cette même année pour les légumes un caveau de 45 pieds par 42, surmonté d'une

mansarde, dans laquelle on aménagea quelques chambres pour les employés et les frères préposés à la ferme. En 1897 et 1898, cette mansarde servit de juvénat ecclésiastique. Ce caveau subsiste encore aujourd'hui, mais a été allongé en 1910.

Une grande épreuve frappa cependant la maison en 1867. Les sœurs de Sainte-Croix, qui dirigeaient depuis 1848 la cuisine, l'infirmerie et la lingerie, cessèrent leurs services au collège, laissant l'administration dans un grand embarras. Elles furent profondément regrettées par les religieux et par les élèves. On réorganisa la cuisine avec quelques frères, aidés par les novices et les postulants. Ce service ne donna pas satisfaction : il fallut un peu plus tard avoir recours à des personnes salariées.

Le premier orgue

Le 21 mai 1868 avait lieu la bénédiction et l'inauguration du premier orgue de la chapelle : il avait coûté \$1500.00. C'était le fruit des collectes du père Geoffrion et du frère Aldéric. Depuis 1864, pour les grandes fêtes, on louait l'orgue de M. Lavallée, professeur de musique. Ce monsieur s'engagea à donner des leçons de piano et à « toucher l'orgue » pendant cinq ans.

Le 19 février 1868, le premier contingent des zouaves pontificaux partait pour Rome ; trois pensionnaires du collège en faisaient partie. Au commencement de 1869, trois autres élèves du collège s'embarquaient avec le second contingent. L'administration leur vota \$100.00 pour couvrir une partie de leurs dépenses de voyage.

Départ du père Rézé

Cet acte de dévouement au Saint-Siège, fortement encouragé par le père Rézé, devait être un des derniers de son administration à Saint-Laurent. Au mois de mars, le « bon » père Rézé, comme tout le monde l'appelait, fut rappelé en France comme second assistant du supérieur général.

En attendant la nouvelle nomination, le père Gastineau exerça les fonctions de supérieur « pro tempore », avec le père L. Geoffrion comme assistant. Le T. R. P. Sorin, nouveau supérieur général, se trouvant en visite à Saint-Laurent, présida le 1er juillet à la distribution des prix.

Le père Charles Villandre arriva le 11 sep-

*Le père
Charles Villandre
Troisième supérieur (1869-1870)*



TOUT ce que nous savons des premières années du père Charles Villandre, c'est qu'il naquit à S.-Brieuc (Bretagne), en 1840, et qu'il entra au noviciat du Sauveur à Sainte-Croix, en 1856. Nous le trouvons au collège S.-Charles de sa ville natale, en 1866. Malgré son jeune âge, il fut désigné pour terminer l'année scolaire comme supérieur, le père Rogerie ayant démissionné pour cause de maladie. Effrayé de l'énorme dette de cette maison, dont 100,000 francs avaient été empruntés à 13 et 14%, il obtint de Mgr Dufal, alors supérieur général, de remettre le collège à Mgr David, évêque de S.-Brieuc. Avec cinq autres prêtres de la Congrégation, parmi lesquels le père Yves LePage, mort au Canada, il ouvrit à S.-Brieuc une maison de prédicateurs pour les paroisses bretonnes. Mais ce genre de vie ne lui allait guère : il s'offrit pour les missions étrangères. On l'envoya à Soukaras, en Algérie, prendre la direction d'un orphelinat. Au témoignage du père Drouelle, provincial de France, « il s'était, en moins d'un an, concilié l'estime et la sympathie générales ». C'est sur lui que le père Sorin jeta les yeux pour remplacer au Canada le père Rézé comme provincial et supérieur du collège de Saint-Laurent. Il devait y demeurer à peine un an et demi, mais il eut le temps de transformer complètement la maison. Au début de janvier 1871, il s'en allait comme supérieur à la Nouvelle-Orléans. Il emportait avec lui l'estime des élèves et de leurs parents, dont il avait su se concilier l'admiration par ses manières sympathiques et affables. Mais sa santé était épuisée : il dut bientôt donner sa démission et retourner en France. Il mourut dans sa famille, à Dinan, le 27 octobre 1872, âgé à peine de 42 ans.

tembre 1869 ; il remplaçait le père Rézé comme provincial du Canada et supérieur du collège. Le même jour, il écrivit au père Sorin : « Si je n'avais pas compris combien ma présence à Saint-Laurent est urgente, je serais allé directement à Notre-Dame ; mais j'ai préféré me rendre vite au poste de l'obéissance, afin de voir par moi-même ce qui existe et prendre plus facilement vos ordres, lorsque j'aurai le bonheur de vous voir. Je ne sais que vous dire de Saint-Laurent, que je ne connais pas encore. J'aime mieux me taire : ce sera plus sage. En attendant, je tiens des conseils pour m'instruire et je me plonge le plus possible dans mon collège. J'envoie à Votre Révérence un procès-verbal concernant l'acquisition d'une propriété sise entre Saint-Laurent et Montréal, et que je viens de visiter. Elle nous convient à tous égards et nous pourrions, je crois, en supporter l'achat. »

Fondation du collège Notre-Dame

Cette propriété n'était autre que l'hôtel Bellevue, à la Côte-des-Neiges, que l'on achetait pour \$9000.00, en vue d'y établir un pensionnat de jeunes enfants. Au lieu d'agrandir encore Saint-Laurent, où on manquait toujours d'espace pour loger tous les élèves qui se présentaient, le conseil décida, en septembre 1869, de transporter à l'hôtel Bellevue les élèves de 7 à 12 ans de la petite division, et de leur donner un règlement et un régime alimentaire plus en rapport avec leur âge. Depuis une couple d'années, ces jeunes avaient au collège un département à part, avec une discipline assez différente de celle des autres élèves, ce qui constituait un sérieux ennui dans une maison où l'on était déjà trop à l'étroit.

Ce furent les débuts du collège Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. Cette maison fut bénite le 4 novembre par le vicaire général de Montréal. Le 9 décembre, le père Villandre écrivait au T. R. P. Sorin : « Notre-Dame-du-Sacré-Cœur est un paradis terrestre. Nous y avons en ce moment seize enfants. Nous ne devons pas compter sur une forte recrue avant l'été. » Cependant, au mois de février, ils étaient déjà vingt-deux.

Progrès

Dieu bénissait visiblement les œuvres de Sainte-Croix au Canada : 1869 avait vu la fonda-

tion de deux nouveaux pensionnats : Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et Saint-Césaire ; avec Saint-Joseph de Memramcook, fondé en 1864, la Congrégation dirigeait maintenant quatre pensionnats où les élèves affluaient, ce qui montre bien combien elle avait la confiance du public. Citons à ce sujet quelques lignes de trois lettres du père Villandre au T. R. P. Général. Le 30 septembre : « Malgré l'augmentation du prix de la pension, la rentrée se fait de façon assez satisfaisante : nous avons en ce moment plus de 230 élèves » — Le 9 décembre : « Les enfants pleuvent chez nous, et pour preuve, nous inscrivons notre 255^e élève ». — Le 19 janvier 1870 : « Nous avons en ce moment 280 élèves présents au collège : c'est un chiffre superbe. Notre maison est la « plus nombreuse de tout le diocèse » : ce qui ne prouve pas que nous ayons plus d'amis dans les hautes sphères ; on jalouse toujours le pauvre Saint-Laurent. »

Séparation des finances

Mais il y avait un revers à cette médaille : la situation financière du collège. Au départ du père Rézé, la dette était de \$35,000.00 ; on venait de l'augmenter de \$10,000.00 par l'achat et l'aménagement de l'hôtel Bellevue. Aussi pour payer une partie de cette dette, on vendit la terre du Sault-au-Récollet. Depuis trente-trois ans l'administration de Saint-Laurent supportait à peu près seule les charges de toute la province. Sur elle retombaient les dépenses du noviciat, du soin des malades et des vieillards, des contributions très lourdes imposées pour venir en aide à la maison-mère de France, en détresse depuis dix ans. Ce fardeau devenait d'autant plus lourd que les finances du collège, toujours aux abois depuis la fondation, glissaient sur une pente dangereuse à mesure que la dette augmentait et que l'intérêt sur les emprunts était monté à 8%. Les établissements fondés au Canada devaient, *en théorie*, payer des redevances à Saint-Laurent pour l'aider à défrayer les dépenses d'intérêt général ; *en pratique*, sauf la cure de Saint-Eustache, avant 1860, et la cure de Saint-Laurent, depuis 1863, elles ne donnaient à peu près rien. C'est pourquoi, le 16 avril 1870, le conseil décréta de séparer l'administration financière du collège de celle de la province et d'imposer à chaque maison, pour constituer la caisse provinciale, une contribution proportionnée à ses ressources.

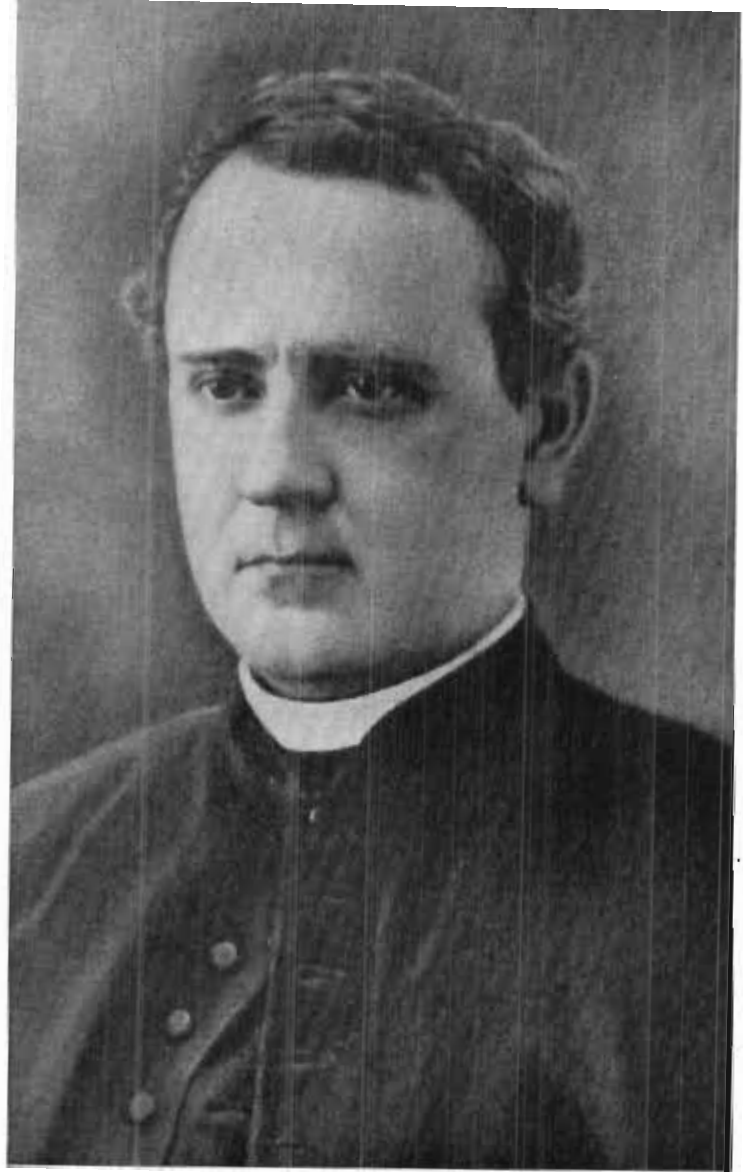


LA CHAPELLE CONSTRUITE EN 1863
À remarquer : la verrière de droite.

La cuisine, depuis le départ des sœurs, coûtait excessivement cher, et le régime alimentaire ne donnait pas satisfaction. C'est pourquoi une des premières préoccupations administratives du père Villandre fut de tenter de nouvelles démarches auprès des sœurs de Sainte-Croix pour les amener à se charger de nouveau de la cuisine du collège et de celle de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. N'ayant pas obtenu de succès de ce côté, il s'adressa aux sœurs de la Providence. Monseigneur y mit des objections, car il n'avait jamais prisé la présence des religieuses dans des maisons d'hommes et son influence avait compté pour beaucoup dans le retrait des religieuses, en 1867. Toutefois, après une dé-

marche du supérieur général, Monseigneur avait admis le principe des religieuses cuisinières dans les collèges. Le père Villandre, n'osant plus compter sur les sœurs de la Providence, essaya des sœurs de Sainte-Croix de l'Indiana ; mais elles n'avaient pas assez de sujets pour entreprendre ces deux missions.

En dépit des difficultés financières, le collège continuait à marcher de l'avant. Un maître-autel de \$200.00 orna la nouvelle chapelle. Au mois d'octobre, on commença des exercices militaires avec des armes que le père L. Geoffrion avait obtenues du gouvernement d'Ottawa. Le conseil décida, le 8 novembre 1869, de faire venir maintenant « tous les mois, un barbier qui couperait les cheveux aux



*Le père
Patrick Colovin
Quatrième supérieur (1870-1871)*



*L*L naquit à London, Ontario, le 4 juillet 1842. Le 13 juillet 1863, il entra au noviciat de Saint-Laurent, où il devait faire profession le 25 août 1865. Nous ne connaissons pas la date de son ordination. En 1869, il était vice-supérieur au collège. Lorsque fut ouvert le pensionnat de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, à la Côte-des-Neiges, le père Colovin, tout en continuant ses fonctions de vice-supérieur à Saint-Laurent, accompagna le premier groupe de pensionnaires et dirigea la nouvelle maison, avec le père Demers comme chapelain, jusqu'à la fin de l'année scolaire. Lors de la démission du père Villandre, en décembre, il fut élu supérieur local et gouverna la maison jusqu'au mois de juillet suivant. Il passa alors à la province américaine et devint, quelques années plus tard, président de l'Université Notre-Dame, Indiana. Sa correspondance révèle un homme d'une haute intelligence et un polémiste redoutable. Il écrivait le français avec autant de correction et d'élégance que sa langue maternelle.

élèves, à raison de dix sous par tête. » Ce n'était certes pas un luxe ! On résolut aussi de faire les améliorations les plus urgentes au collège, durant les prochaines vacances. Le 5 août, le père Villandre pouvait écrire à un de nos religieux de France : « Nous faisons des réparations dans l'intérieur du collège. J'y ai établi un cabinet de physique et un cabinet de chimie, une bibliothèque et une classe d'affaires. La musique est transportée à l'ancien noviciat (maison blanche) avec les religieux profès aux travaux manuels. Le frère Stanislas est supérieur de ce coin de terre. Le noviciat est parti pour Côte-des-Neiges. »

Départ du père Villandre

En seize mois, le père Villandre avait fait des réalisations appréciables. Il avait établi plusieurs congrégations et sociétés, amélioré notablement la discipline et le régime de vie chez les élèves, donné à la maison un air de propreté et de distinction jusqu'alors inconnu. Mais il avait trop présumé de ses forces, dans sa double obéissance de provincial et de supérieur local. Au mois de décembre, il se rendit auprès du supérieur général et lui fit accepter sa démission. Le T. R. P. Sorin jugea bon de l'accepter : notre climat rigoureux ne convenait pas au père Villandre.

Le père Villandre fut le dernier supérieur de Saint-Laurent à exercer en même temps les fonctions de provincial. Le père Patrick Colovin, assistant-supérieur, fut choisi le 13 janvier 1871 pour terminer l'année scolaire. Comme provincial, le conseil général nomma, le 20 avril, de la même année le père Camille Lefebvre, qui obtint de demeurer à Memramcook. Le père Rézé, revenu au Canada pendant la guerre franco-prussienne, administra temporairement la province et transféra la maison provinciale à la Côte-des-Neiges.

Voici l'horaire de la journée des élèves tel qu'établi sous le père Villandre et sanctionné par le père Colovin :

5 heures, lever des élèves (en été) — 5 h. 30, messe des élèves (en été) — 5 h. 30, lever en hiver — 6 h., étude anglaise, précédée de la prière et de la méditation, en hiver — 7 h., étude française — 7 h. 30, déjeuner, récréation — 8 h., classe anglaise — 9 h. 30, récréation — 10 h., étude — 10 h. 30, classe française — 12 h., dîner, récréation — 1 h. 30, étude française — 2 h. 15, classe française — 4 h.,

récréation — 4 h. 45, étude anglaise — 5 h. 15, classe anglaise — 7 h., souper, récréation — 7 h. 30, prière, lecture spirituelle, coucher.

Tout porte à croire que, même quand les sœurs de Sainte-Croix dirigeaient la cuisine et la lingerie, il n'y avait pas de buanderie au collège : le blanchissage du personnel et des élèves se faisait au couvent. Dans les rapports des assemblées du conseil, il est souvent question, entre 1860 et 1870, de réajustement des prix entre le collège et les sœurs pour le blanchissage et la couture. Au mois d'octobre 1870, il est question de construire une buanderie au collège et d'engager des dames de l'extérieur pour y faire les lavages. Cette expérience ne dut pas avoir beaucoup de succès, car, dès le printemps suivant, le conseil décida de s'entendre avec les sœurs pour le blanchissage ; on établit un nouveau tarif, et le collège « fournira au couvent un voyage d'eau, les jours de lavage. »

Le 19 juillet 1871, le père Philippe Beudet entra en fonctions comme supérieur du collège. Les deux années de son administration furent presque exclusivement employées à rétablir les finances du collège. Ses prédécesseurs avaient été de grands bâtisseurs, mais ils avaient grevé le budget de lourdes dettes. Un nouvel agrandissement au collège s'imposait pour recevoir et loger convenablement les quelques trois cents élèves qui le fréquentaient. Le père Beudet réussit à faire prendre patience à tout le monde et à convaincre ses collègues dans l'administration de la nécessité de diminuer un peu la dette avant de se lancer dans de nouvelles dépenses.

Libéralités du collège

Mais où donc allaient les revenus du collège, se demandera le lecteur ; car, avec un nombre aussi considérable d'élèves, il devait être possible de réaliser des bénéfices assez substantiels ? Si les collèges s'administraient à la façon des entreprises commerciales, oui. Mais les maisons d'éducation, surtout dans la province de Québec, font d'abord œuvre charitable et nationale, avant de songer à réaliser des profits. C'est là une des pages les plus glorieuses de nos pensionnats dirigés par des communautés religieuses, et surtout des collèges classiques ; ils ont visé à faire profiter les pauvres comme les riches des bienfaits de l'éducation. Aux élèves qui ne pouvaient payer le plein prix de la



*Le Père
Philippe Beaudet*

Cinquième supérieur (1871-1873)



LE père Beaudet fut le premier Canadien français à diriger l'administration du collège. Né à S.-Louis de Lotbinière, en 1843, il entra au noviciat en 1865, fit profession à Noël 1867, et fut ordonné prêtre le 22 novembre 1868. Son premier champ d'apostolat fut la paroisse de S.-Bruno, aujourd'hui Van Buren, dans le Madawaska américain, et qui faisait alors partie du diocèse de S.-Jean. Mais ses supérieurs avaient su apprécier ses hautes qualités ; aussi songèrent-ils à lui confier la direction du collège de Saint-Laurent. Le père Beaudet fut donc rappelé de S.-Bruno au mois de mai 1871. Au chapitre provincial, tenu en juillet de la même année, il fut élu supérieur du collège, poste qu'il occupa jusqu'en juillet 1874. Son attrait le portait à l'exercice du ministère paroissial et il avait la nostalgie de l'Acadie. Ses supérieurs l'y envoyèrent une seconde fois, et Monseigneur de S.-Jean lui confia la paroisse importante de Grande-Digue avec la desserte de la mission de Shédiac. Lorsque, en 1876, le père Véniard, successeur de l'abbé S.-Germain, passa à la province américaine, il fut remplacé à la cure de S.-Laurent par le « bon père Beaudet », comme disent encore les anciens de la paroisse. Il fut un pasteur d'âmes dans toute la force du mot, et le père Guy a pu écrire de lui : « C'est un fait dont l'exactitude se démontre d'elle-même que de dire qu'il fut le plus universellement estimé et respecté des pasteurs qui ont eu la direction de cette ancienne paroisse. » Des associations pieuses de tout genre furent canoniquement érigées, avec leurs réunions à époques fixes, leurs fêtes et démonstrations spéciales. Et toujours le père Beaudet savait donner à ces fêtes, comme à toutes celles de l'année liturgique, ce cachet spécial de solennité qui parle si puissamment aux âmes. Il fit en outre exécuter de grands travaux pour la restauration, de même que l'embellissement de l'église paroissiale, et en fit refaire complètement la façade. À partir de 1890, le père Beaudet dut ajouter à ses fonctions de curé celles de supérieur provincial de nos établissements au Canada. Là encore son activité ne connut pas de bornes : il se dévoua tellement, que sa forte constitution ploya sous le fardeau. Le 13 janvier 1896, après seulement huit jours de maladie, il expirait au presbytère de S.-Laurent : il n'avait que 52 ans.

pension et de l'enseignement, ni se trouver de bienfaiteurs, on ne refusait pas l'entrée des collèges : on les faisait bénéficier de bourses fondées par des personnes charitables, et quand ces bourses ne suffisaient pas, c'était la caisse du collège qui venait à leur secours en leur consentant des réductions. Sous ce rapport, le fardeau pesait bien plus lourdement sur les finances de Saint-Laurent que sur celles des autres collèges : il n'y avait aucun legs, aucunes bourses fondées par des bienfaiteurs pour aider l'institution à secourir les élèves sans fortune : c'était la bourse du collège qui répondait seule de ces libéralités. Pour ne parler que des deux années d'administration du père Beudet, sur 330 élèves, 60 recevaient gratuitement une partie de la pension ; 10, la pension complète ; 20, l'enseignement gratuit. Cette libéralité est passée en tradition à Saint-Laurent ; Dieu l'a bénie, car le collège, tout en donnant généreusement de son indigence, n'a pas cessé de grandir et de se développer dans tous les domaines. Mais cette libéralité a rendu l'administration financière assez épineuse à certaines heures, et elle a sans doute plus d'une fois troublé le sommeil des économistes.

Epidémie de picote

Vers la mi-janvier 1872, le collège fut cruellement éprouvé : une épidémie de picote fit son apparition. On renvoya immédiatement dans leurs familles les premiers élèves atteints. Mais la contagion s'était vite répandue ; il fallut interner les autres, sept ou huit, dans la « maison blanche », où ils furent soignés par les novices et les postulants. Parmi ces derniers deux furent atteints et transportés à l'Hôtel-Dieu. On se hâta d'envoyer à la Côte-des-Neiges tous les novices et postulants qui n'étaient pas absolument nécessaires au collège. Deux autres durent aller rejoindre les premiers à l'Hôtel-Dieu ; sur les quatre, deux succombèrent. Dieu se contenta de ces victimes et permit que pas un seul élève ne mourût.

Le collège de brique

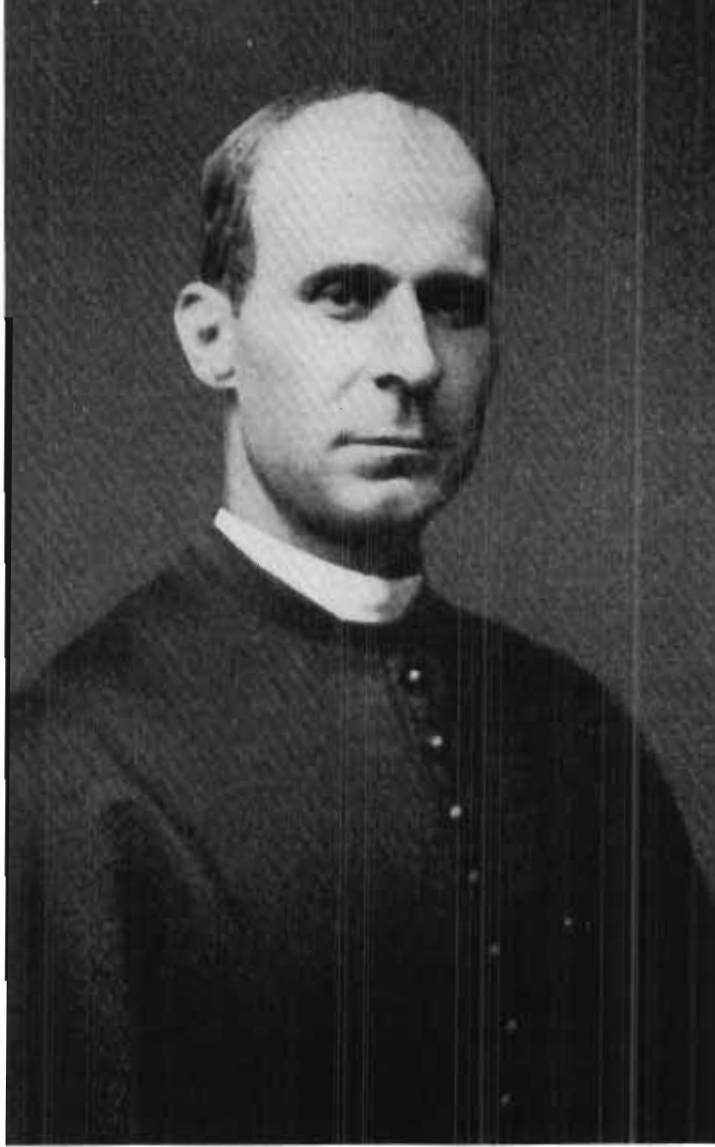
Mais il devenait chaque jour plus évident qu'il faudrait agrandir : on avait eu recours à toutes les transformations imaginables à l'intérieur de la maison pour loger les élèves, mais sans beaucoup de succès. D'ailleurs l'administration se trouvait en

face d'un cercle vicieux : pour amortir la dette, il fallait compter sur une cinquantaine de pensionnaires de plus, et par conséquent leur trouver de l'espace dans une construction nouvelle ; mais comment bâtir sans augmenter la dette en recourant à un nouvel emprunt à 10% ?... Encore une fois, l'on s'en remit à la Providence, et le 16 septembre 1872, le conseil décida en faveur de la construction. Tout d'abord, il ne s'agissait que d'un édifice à un étage avec mansarde, pour y loger une salle de récréation, qui servirait en même temps pour les séances, et une salle d'étude ; le tout de cent pieds par quarante-cinq. On conclut bientôt qu'il ne coûterait guère plus cher d'ajouter un étage pour un dortoir. Les travaux commencés au printemps de 1873 furent presque terminés pour la rentrée de septembre suivant.

C'est au père Louis Geoffrion qu'incomba la tâche de terminer la construction commencée au printemps. Il lui fallait en plus sortir de l'impasse financière où l'on se débattait depuis plusieurs années. Une crise économique sévissait alors au pays et la banqueroute du collège paraissait imminente.

Le coût de la nouvelle construction, pour laquelle on avait voté \$9000.00, monta bientôt à \$12,000.00, puis finalement à \$15,000.00. D'après les premiers plans, la bâtisse devait être toute en bois ; mais, à la réunion du 13 septembre, le conseil avait décidé de la faire lambrisser en brique. (D'où, chez les anciens, l'appellation de « collège de brique » pour désigner ce bâtiment). Mais les fondations déjà bâties ne pouvaient porter ce supplément de poids : aussi, quelque cinq ans plus tard, fallut-il construire dans la cave des murs de pierre pour empêcher la maison de s'écrouler.

Le chauffage à air chaud venait de faire son apparition ; le collège fut une des premières institutions à l'essayer dans la nouvelle bâtisse. L'expérience ne fut guère heureuse. Ce chauffage offrait, entr'autres inconvénients, paraît-il, celui de répandre dans la maison un air vicié. Mais cela sans doute, tenait plus à l'espièglerie des élèves qu'au système lui-même. Volontiers on prête aux élèves d'autrefois plus de sérieux qu'à ceux d'aujourd'hui ; et pourtant... ceux d'alors s'amusaient à jeter furtivement dans la fournaise de la salle de récréation du caoutchouc et des déchets hétéroclites qui, en brûlant à l'étouffée, faisaient monter à l'étude et au dortoir des odeurs nauséabondes. On dut revenir aux anciens poêles !



*Le père
Louis Geoffrion*

Sixième supérieur (1873-1888)



*L*E père Geoffrion est sans contredit celui de nos religieux de la province canadienne qui a fourni la plus longue et la plus fructueuse carrière. Il vécut soixante-quatorze ans en communauté, et put remplir une obéissance presque jusqu'à ses derniers moments. Né à Varennes en 1838, il faisait partie du premier groupe d'élèves du cours classique à Saint-Laurent en 1860. Très probablement il avait suivi des classes privées de latin à Varennes avant cette époque, car, dès le mois d'avril 1862, il entra au noviciat. Profès le 12 juin 1863, il était ordonné prêtre à Montréal le 17 décembre 1865. Après une année et demie de professorat, il fut nommé préfet des études en 1867. De 1870 à 1873, il devint l'assistant du père Lefebvre, supérieur à Memramcook, et acquit auprès des élèves la réputation d' « homme juste ». On le rappela à Saint-Laurent comme successeur du père Beaudet : il gouverna le collège durant les quinze années les plus critiques de son histoire. Ce long stage nous dispense de faire l'éloge du père Geoffrion comme administrateur. Sans manque de générosité il aurait pu demander à ses supérieurs de lui accorder un peu de répit, mais il ne fit que changer le fardeau d'épaule : en 1888, on lui imposa la direction du collège Notre-Dame. C'est lui qui fit allonger la façade du collège, en 1889, et bâtir la chapelle, en 1890. La même année, il devenait vice-provincial. Malade en 1898, il fut remplacé pour quelques mois par le père B. Lecavalier, mais redevint supérieur de 1898 à 1900. Malgré ses soixante-deux ans, au sortir de son dernier terme, il se réserva la préfecture des études anglaises, en plus des leçons particulières de latin et de théologie qu'il donnait aux professeurs auxiliaires de la maison. Jusqu'à ses dernières années, il tint à préparer la distribution des prix aux élèves. Plusieurs événements heureux vinrent consoler ses derniers jours : cinquantenaire de profession religieuse en 1913, de prêtrise en 1915, noces de diamant de prêtrise en 1925. Quand fut inaugurée la nouvelle chapelle du collège de Saint-Laurent, en 1933, c'est lui qui eut la consolation bien douce d'y célébrer la première messe. Il mourut le 20 avril 1934, âgé de 96 ans.

Mais où donc se trouvait ce fameux « collège de brique », que l'on cherche vainement dans l'ensemble des constructions actuelles ? Il était situé dans le parterre, perpendiculairement à la façade du vieux collège et s'étendait vers la rue, en face du parloir actuel. On le démollit en 1896 et avec les matériaux on construisit la cuisine et une partie de la maison des sœurs.

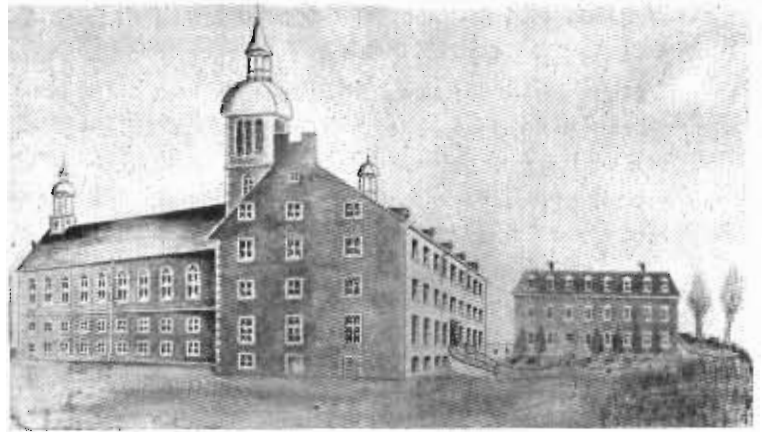
Avant sa démolition il abritait les salles de récréation et d'étude, ainsi qu'une partie des dortoirs. Ainsi libéré, le vieux collège se prêtait à d'heureuses transformations, qui accrurent pour les élèves « l'espace vital ». Le réfectoire fut considérablement agrandi, on divisa en chambres destinées aux religieux l'étage situé en dessous de la chapelle ; dans la « maison blanche », débarrassée de ses occupants, on aménagea une nouvelle boulangerie. À cette époque, en effet, le collège cuisait son propre pain et en approvisionnait le couvent de Saint-Laurent et le collège de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

C'est en 1874 que l'on reçut de France le magnifique vitrail peint, représentant la Sainte Vierge et primé à l'exposition de Paris. Dans l'ancienne chapelle, il occupait la première fenêtre du côté de l'Épître. Aujourd'hui il forme le centre de la verrière de l'orgue dans la nouvelle chapelle.

Jusqu'à 1879, aucun événement bien marquant dans la vie du collège. L'arrivée des sœurs de la Sainte-Famille au collège Notre-Dame en 1875 fit espérer qu'elles viendraient bientôt prendre la direction de la cuisine à Saint-Laurent, mais il fallut les attendre encore quinze ans.

Projet de vente du collège

Mais, après cinq ans d'accalmie, voici qu'une bombe éclate tout à coup. Le 26 février 1879, les deux conseils, provincial et local, sollicitent du conseil général l'autorisation de vendre le collège et de transférer tous les biens à West Farnham. On invoquait les motifs suivants : 1° Site désavantageux et insalubre à Saint-Laurent ; 2° Pour y maintenir le collège, il faudrait y dépenser \$31,000.00 ; 3° Les bâtiments sont dans un état déplorable et d'une distribution nuisible à la discipline ; 4° cette institution, à raison de la concurrence qu'elle fait aux autres collèges, a toujours rencontré l'opposition de l'évêque et du clergé. — Puis, suivait l'énumération des avantages offerts par Farnham.



LE « COLLÈGE DE BRIQUE » (1873).

À cette requête, le T. R. P. Sorin répondit par les neuf questions suivantes : 1° Que vous a coûté ce que vous vous proposez d'abandonner et qu'en retirerez-vous en le quittant ? 2° Que vous coûtera votre nouvel établissement pour le mettre sur le pied actuel de Saint-Laurent ? 3° Emporterez-vous votre charte ? 4° Pourriez-vous en justice vendre les terres données comme prix de fondation ? 5° Conserverez-vous votre belle paroisse ? 6° N'encourrez-vous pas le déplaisir de l'Ordinaire, et ne donnerez-vous pas en plus le coup de mort à la maison de la Côte-des-Neiges et à tous les établissements dans le diocèse ? 7° Qui donc a fait surgir si subitement et conduit à maturité, en un jour, un changement si plein de conséquences, sans qu'il en eût été dit un mot depuis trente ans ? 8° Que coûtera le changement ? 9° Ne serait-il pas plus sage de demander à faire une fondation à West Farnham, sans dire un mot de l'intention de quitter Saint-Laurent ?

Le père Rézé, alors provincial de France, consulté à ce propos, fut tellement surpris de cette proposition, qu'il avoua avoir besoin de la voir écrite et signée pour y croire. Il y est absolument opposé pour les raisons suivantes : 1° Les nombreux élèves de Montréal n'accompagneront pas leurs maîtres à Farnham ; 2° Ce serait affaiblir le collège de Saint-Césaire, situé si près ; 3° Vendre Saint-Laurent, mais quand ? à qui ? Et si l'on ne trouve pas d'acquéreur, que deviendra cette maison avec toutes ses dépendances ? 4° Si le collège est acheté en sous-main pour y continuer un pensionnat, voilà une concurrence dangereuse pour la Côte-des-Neiges ; 5° Réussira-t-on à faire modifier la

charte ? 6° Dans l'acte de donation de M. Saint-Germain, en 1851, il est stipulé que, si nous abandonnons Saint-Laurent, la terre et toutes les constructions dessus érigées retournent à la fabrique. M. Saint-Germain a levé cette restriction en 1862, pour permettre d'hypothéquer ; mais il a maintenu la clause suivante : « Si l'on vend la propriété et si l'on abandonne la paroisse, les intentions du donateur seront frustrées. »

Ce fut le coup de mort de ce projet conçu par le père Lefebvre, provincial d'alors, séduit par les promesses du curé de Farnham qui avait fait miroïter à ses yeux les avantages exceptionnels qu'offrait la ville de Farnham, à cette époque. Celle-ci, en effet, s'était développée très vite et l'avenir le plus brillant lui semblait réservé, car, avant la construction des usines Angus à Montréal, Farnham était le centre des ateliers du Pacifique Canadien. C'est pourquoi le conseil provincial suivit l'avis du père Sorin : on fonda à Farnham un pensionnat pour la construction duquel Saint-Laurent fournit \$6000.00, mais il ne fut plus question de vendre le vieux collège.

En mandant aux autorités du collège l'opposition du conseil général à l'abandon de Saint-Laurent, le père Sorin avait indiqué des mesures à prendre pour assainir le terrain. Dès l'été de la même année, on améliora notablement le système des égouts ; le cimetière de la communauté, trop près de la maison, fut transporté sur le terrain de la fabrique, où il se trouve encore aujourd'hui ; la boucherie fut déménagée près de la levée. On termina les chambres du caveau ainsi qu'un départe-

tement réservé aux visiteurs, au troisième étage du collège.

Affiliation à l'université Laval

Le 27 janvier 1880, le collège de Saint-Laurent s'affiliait à l'Université Laval. Désormais les élèves finissants du cours classique pourront se présenter aux examens du baccalauréat et obtenir un diplôme universitaire. Au congrès pédagogique tenu à Québec la même année, Saint-Laurent était représenté par les pères Robert et Carrier.

L'aile de 1882

Mais qu'est-ce qui faisait prévoir cette dépense de \$31,000.00, invoquée dans la requête de 1879 ? C'est qu'on s'était depuis longtemps rendu compte que la construction du « collège en brique » avait été une erreur. Il ne faisait pas corps avec le reste des constructions, ne fournissait pas l'espace requis pour accommoder le nombre actuel des élèves et il rendait par sa position la discipline presque impossible. On songeait à le démolir pour construire une aile qui ferait suite au vieux collège et centraliserait les départements des élèves. Au mois de juin 1881, il avait été décidé de bâtir une infirmerie, mais on y renonça pour envisager un projet de plus grande envergure.

À la séance du 14 octobre, le conseil étudia les plans d'une aile de cent pieds par soixante à construire à l'extrémité sud-est du vieux collège, et le projet d'exhausser celui-ci d'un étage, coiffé, non



LE COLLÈGE EN 1882

A l'extrémité sud-est de la bâtisse déjà existante, que l'on exhaussa d'un étage, on construisit une allonge de 100 pieds par 60 ; le tout fut coiffé d'un toit français et surmonté d'une tourelle semblable à l'ancienne.

plus d'une mansarde, mais d'un toit français, (étage actuel des laboratoires) de surmonter le toit d'une tourelle, de chauffer tout le collège à l'eau chaude et de remplacer les châssis existants par d'autres à grandes vitres. C'était un magnifique programme, mais le conseil général refusa de l'approuver, parce que la dette du collège était encore trop élevée. On fit de nouvelles instances en novembre : nouveau refus. Le conseil de Saint-Laurent revint à la charge le 24 décembre ; mais cette fois, au projet initial, qui devait coûter \$21,000.00, on avait ajouté un item de \$10,000.00 pour faire couvrir en tôle le vieux collège, la chapelle et l'aile nouvelle. En réclamant plus, on espérait sans doute que l'autorité générale, après avoir retranché le dernier item, accorderait ce que l'on désirait réellement. À sa grande surprise, le conseil de Saint-Laurent apprit que le conseil général agréait tout le projet sans restriction. Les travaux commencèrent dès le printemps 1882, se poursuivirent tout l'été et une partie de l'automne. Tout porte à croire que quelques pièces furent prêtes pour l'entrée des élèves en septembre.

Au mois d'août, le conseil décida de construire un clocher sur le collège : c'était probablement cette grosse tour carrée que l'on voit sur les photographies du temps, mais qui n'a jamais existé. Pour l'heure on se contenta d'un clocher temporaire entre le vieux collège et la chapelle. On profita des transformations que l'aménagement de l'aile nouvelle occasionnait pour faire arranger les châssis doubles des fenêtres de manière à les laisser fixés l'été comme l'hiver. La statistique du printemps 1883 nous apprend que l'aile nouvelle avait coûté \$32,796.00 ; la toiture et autres améliorations du vieux collège \$17,000.00. Ce qui portait la dette globale à \$72,833.00 : fardeau bien lourd pour l'époque.

Vacances du jour de l'an

C'étaient encore les temps héroïques : les pensionnaires demeuraient au collège du début de septembre aux premiers jours de juillet ; les congés se limitaient aux jeudis et dimanches, et encore étaient-ils passablement chargés de classes spéciales et d'heures d'étude. Mais voici que le conseil, le 14 décembre 1884, fait un coup d'état : rompant avec toutes les traditions, il décrète, pour les élèves qui peuvent se rendre dans leurs familles, un petit congé à partir du déjeuner le jour de l'An jusqu'à



LE FRÈRE ALDÉRIC
chroniqueur très apprécié

l'heure du souper.

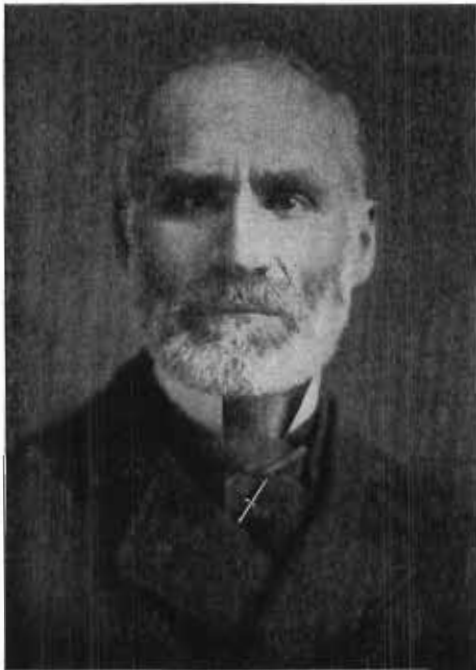
Le père Rézé était revenu au pays en 1886, à l'expiration de son terme d'assistant général, il n'avait pas pu s'acclimater de nouveau en France et avait obtenu de revenir finir ses jours au Canada. Au mois de juin 1888, il célébrait ses noces d'or sacerdotales, dans « son cher collège », qui organisa des fêtes grandioses à cette occasion. Les annales de la maison et les journaux de l'époque en ont perpétué le souvenir.

Régime alimentaire

De tout temps les élèves ont critiqué le régime alimentaire des pensionnats : la génération actuelle continue la tradition. Les plaintes peuvent, de-ci de-là, avoir certains fondements ; mais avouons que l'imagination joue là-dedans un grand rôle. Après leur sortie du collège, la grande majorité des anciens avoue franchement que le régime alimentaire de leurs beaux jours du pensionnat ne laissait pas à désirer tant que cela. À cette époque, les critiques pouvaient être mieux fondées qu'aujourd'hui, car, depuis le départ des sœurs, les cuisinières n'étaient pas toujours qualifiées. Peut-être aussi l'économiste, pris entre la cherté des vivres et le cauchemar des intérêts et des remboursements annuels, *économisait-il* un peu trop sur la quantité et la qualité des aliments ? Qu'il nous suffise de

donner ici textuellement le menu de la semaine, tel que décrété par le conseil de la maison au mois de septembre 1882 : 1° De la fricassée bien faite, matin et soir ; 2° Bifteck, le dimanche matin ; 3° Bœuf rôti, le mardi ; 4° Mercredi soir et vendredi soir, compote aux pommes et patates cuites au fourneau avec la pelure ; 5° Jambon, le mercredi midi ; 6° Bœuf avec des choux, le samedi midi ; 7° Soupe tous les jours, excepté le dimanche ; 8° Du thé, le midi, quand il n'y a pas de soupe ; 9° Des marinades aussi souvent que possible ; 10° Thé et café toujours passablement bons ; 11° Du poisson pour le vendredi midi ; 12° Les ragoûts et les pâtés sont absolument défendus. Et que dire de cet autre menu proposé pour le dîner des élèves et approuvé par le conseil en janvier 1888 ? Dimanche, bifteck. Lundi, bouilli. Mardi, rôti. Mercredi, pâtés à la viande. Jeudi, porc frais. Vendredi, poisson. Samedi, rôti — Soupe tous les jours et dessert plus varié. Somme toute, ce n'était pas si mal ; c'était même beaucoup mieux que le menu de la plupart des restaurants américains, au cours de la dernière guerre. L'économe se conformait-il toujours scrupuleusement à ces menus ? La parole est aux anciens.

Fait certain, incontestable, c'est qu'avec le prix peu élevé de la pension d'alors et le coût



LE FRÈRE SOSTHÈNE
économe dépareillé

disproportionné des vivres, il fallait faire des prodiges d'économie pour « joindre les deux bouts » à la fin de l'année. Ce fut le grand mérite du père Geoffrion d'avoir pu ériger deux constructions assez coûteuses, d'avoir réussi à boucler le budget chaque année, en dépit de la crise économique, et d'avoir toujours fait honneur à sa signature. Cependant il a dû passer par plus d'une angoisse. À un moment donné, le collège ne pouvait plus acheter pour dix dollars, à crédit, dans les magasins de la ville. C'est alors que la maison Lacaille et Gendreau, lui ouvrit un crédit de \$500.00 : on rembourserait quand on pourrait. Cet acte généreux permit à l'économe de faire renaître la confiance chez les autres fournisseurs.

Le frère Sosthène

Cet économe, c'était le frère Sosthène, qui seconda si bien son supérieur et administra si habilement dans ces jours difficiles, qu'il doit être regardé comme le sauveur de la situation financière au collège. Il avait fait son apprentissage sous le père Rézé. Au dire des anciens religieux, quand le père Geoffrion fut nommé supérieur à Saint-Laurent, il accepta cette charge avec la condition bien stipulée qu'on lui donnerait le frère Sosthène comme économe. Il l'avait vu à l'œuvre jusqu'en 1870 et connaissait ses grandes qualités administratives. Excellent religieux, d'une intelligence et d'un jugement pratique au-dessus de l'ordinaire, le frère avait le don de n'être jamais pris au dépourvu devant les situations les plus inattendues et les plus compliquées. Sa présence d'esprit savait trouver des explications plausibles à tout, et sa jovialité faisait accepter de bon cœur tous les sacrifices imposés aux élèves aussi bien qu'aux religieux. Qu'il suffise ici de rappeler aux anciens une de ses nombreuses industries, pour pallier à la pauvreté du régime alimentaire. Les jours de parloir et les quelques semaines qui précédaient les vacances, il savait si bien rehausser le menu que les élèves en oublièrent les lacunes de la semaine ou de l'année. Fut-il un précurseur sur ce point ? Chose certaine, c'est qu'il a eu de nombreux imitateurs, et pas seulement à Saint-Laurent.

Premier aqueduc

Le premier problème que le père A. Dion eut à régler, en prenant l'administration du collège,



*Le père
Georges-Auguste Dion
Septième supérieur (1888-1892)*



LE père Dion naquit à S.-Pierre de Montmagny en 1852. Après avoir fait ses études au séminaire de Nicolet, sauf erreur, il fut admis au noviciat le 18 février 1873. Le 19 mars 1874, il faisait profession puis était ordonné prêtre, le 24 septembre 1876. Professeur de philosophie d'abord, puis préfet de discipline à S.-Laurent, supérieur à Farnham, professeur de rhétorique à S.-Laurent, maître des novices à la Côte-des-Neiges, trois mois supérieur au collège Notre-Dame, voilà les nombreuses fonctions qu'il avait remplies, quand, au mois de juillet 1888, il remplaça le père Geoffrion comme supérieur de S.-Laurent. Délégué au chapitre général en 1892, il y fut élu procureur général de la Congrégation de Sainte-Croix auprès du Saint-Siège. C'est durant son stage à Rome que fut achetée la maison de la procure actuelle, via dei Cappuccini. À la mort du père Beaudet en 1896, le père Dion fut rappelé de Rome pour remplacer ce dernier comme provincial et curé de S.-Laurent. En 1906, il transféra l'administration provinciale au collège Notre-Dame et assumait en même temps la direction de cette maison. Il céda son poste de supérieur local au père Adolphe Clément, en 1910. Au chapitre général de 1912, le père Pinson fut élu provincial, et le père Dion put se donner tout entier à l'œuvre qui lui était chère entre toutes, l'Oratoire S.-Joseph. Il en fut le supérieur jusqu'à sa mort. Lorsque, par suite de l'état précaire de sa santé, le père Pinson dut abandonner ses fonctions de provincial, c'est sur le père Dion que le chapitre provincial, réuni d'urgence, jeta les yeux pour lui succéder. Cette nomination reçut la sanction du supérieur général, le 24 janvier 1914. C'est à ce poste que la mort vint le surprendre en 1918. Tombé malade pendant les exercices de la retraite annuelle, il fut transporté à l'infirmerie provinciale, où il expira le 8 octobre. Les si nombreux amis de saint Joseph, qui l'avaient connu et admiré comme recteur à l'Oratoire, n'eurent pas la consolation d'assister à ses funérailles : les églises étaient fermées au public à cause de l'épidémie d'influenza. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, présida à ses funérailles et fit du défunt une magnifique oraison funèbre, dont nous extrayons le passage suivant : « Mes pères, mes frères, vous avez perdu un supérieur vénéré, l'honneur et la gloire de votre Institut ; vous avez perdu un père tendre et bon et universellement aimé. »

en 1888, fut celui de l'approvisionnement d'eau douce. Jusque-là on s'était abreuvé à des puits dont l'eau était dure et peu hygiénique, vu la nature du sol, et il fallait la pomper à tous les étages du collège. M. Théophile Migneron venait de construire un petit aqueduc à Saint-Laurent ; l'eau descendait d'une source située quelque part à la Côte-des-Neiges. Déjà avant le départ du père Geoffrion, on avait décidé de s'approvisionner d'eau à cet aqueduc : ce fut au père Dion de réaliser l'entreprise.

Le 25 août 1888, un contrat pour dix ans fut signé avec M. Migneron. Ce dernier devait fournir l'eau au collège par vingt-neuf robinets, dont quinze avec tuyau de renvoi. Pour le cas où la source de l'aqueduc ne pourrait pas fournir la quantité d'eau suffisante, il y avait une entente entre les collèges de Saint-Laurent et Notre-Dame pour permettre à M. Migneron de prendre de l'eau à la source qui alimentait le petit lac du collège Notre-Dame, pour toute la durée de son contrat avec le collège de Saint-Laurent. Le 27 août, on décida d'ajouter une pompe et douze robinets, dont deux dans le champ des élèves ; le tout pour \$180.00 par année.

La fin de cette année scolaire fut marquée par un grand pique-nique de tous les élèves à Farnham. C'est le second pique-nique général dont il est fait mention dans l'histoire du collège ; le premier, avait eu lieu à Sainte-Anne-de-Bellevue en juin 1868.

Vacances d'hiver

Pendant l'année scolaire 1889-1890, le conseil du collège dut jouir d'une grande popularité chez les élèves. Il avait autorisé la société Sainte-Cécile à donner une grande séance publique, lors de sa fête patronale, le 22 novembre. Mais ce qui, sans contredit, dut réjouir surtout la gent écolière, ce fut l'annonce de vraies vacances au Jour de l'An. Pensez donc ! elles devaient durer du 30 décembre au matin jusqu'au soir du 2 janvier ! Mais ce fut encore bien mieux l'année suivante : la rentrée ne devait se faire que le 4 janvier.

En septembre 1890, le conseil vota la somme de \$50.00 pour aider la municipalité de Saint-Laurent à acheter une pompe à incendie qui pourrait faire monter l'eau à cinquante pieds. Ce jeu d'eau ne pouvait pas atteindre le dernier étage du

collège, car la crête du toit est à plus de soixante pieds du sol, mais c'était un commencement. Jusque-là, municipalité et collège n'avaient aucune protection contre les incendies.

Les granges étaient encore situées assez près du collège. Afin d'agrandir les cours de récréations, on décida, le 16 février 1891, de les démolir pour les reconstruire, au prix de \$3000.00, à l'endroit où elles sont actuellement. C'étaient celles qui ont été détruites par l'incendie de 1917.

Les sœurs de la Ste-Famille

Le grand problème de l'administration demeurait depuis 1867 toujours celui de la cuisine. L'année précédente s'était terminée par un déficit de \$489.00, dû surtout au gaspillage de nourriture. Pour obvier à pareille aventure les années suivantes, mais surtout pour assurer au personnel un régime alimentaire plus satisfaisant, l'on fit de nouvelles instances auprès des sœurs de la Sainte-Famille. On réclamait leurs services au moins pour le mois de septembre 1892. Au témoignage du père Guy, elles vinrent en 1891 et se chargèrent du service de la cuisine, de la lingerie et de la buanderie. Pour outiller ce dernier département de façon plus moderne, on acheta plusieurs machines et un moteur à vapeur pour les actionner.

Il faut croire que le pique-nique à Farnham en 1889 avait été un vrai succès, car cette année-là on en organisa un autre, mais à Sorel, cette fois, et en bateau.

Positions rafferries

Les deux premières années de supériorat du père Alfred Roy furent assez paisibles : aucune construction, aucun grand projet d'agrandissement. Il faut, dans la vie des collèges, comme dans toutes les grandes œuvres, d'ailleurs, de ces années de calme plat, dirait-on, où l'on consolide les progrès antérieurs, où l'on acquitte les dettes occasionnées par un développement rapide, où les membres de l'administration peuvent respirer un peu avant d'entreprendre d'autres grands projets. Mais, si l'histoire n'a que des pages presque blanches à consacrer aux supérieurs dont l'administration s'est bornée à payer les dettes des prédécesseurs, sans en contracter de nouvelles, la postérité n'en doit pas moins leur conserver une profonde reconnaissance. Leur mérite

*Le père
Alfred-Valère Roy*

Huitième supérieur (1892-1895)



LE père Roy ouvre la liste des supérieurs nés à Saint-Laurent ; en effet, c'est à la Côte-de-Liesse qu'il vit le jour, le 25 octobre 1850. Il fit toutes ses études classiques au collège, entra au noviciat en septembre 1871, fit profession le 8 décembre 1872, et fut ordonné prêtre le 21 août 1875. Le père Lefebvre, alors provincial, « ayant trouvé, dit la chronique, en ce jeune religieux une piété très remarquable, une grande activité et beaucoup de savoir-faire dans la direction du jeune âge », l'appela à Memramcook dès 1873, soit deux ans avant son ordination. Comme il avait l'intention d'en faire son successeur dans les œuvres d'Acadie, il lui abandonna bientôt toute la direction du département des élèves. Cependant il le laissa venir à Saint-Laurent comme supérieur de 1892 à 1895. Après la mort du père Lefebvre en 1895, le conseil provincial désigna le père Roy comme successeur de ce dernier à la direction de l'Université Saint-Joseph, poste qu'il occupa jusqu'en 1904 et qui comportait en plus la desserte de la paroisse. À partir de cette date, le « bon père LeRoy », comme disent encore les vieux Acadiens, s'occupa exclusivement de la paroisse jusqu'en 1918. Durant la terrible épidémie d'influenza, l'automne de cette même année, malgré son grand âge, il se dépensa sans mesure au secours des malades, et dut à plusieurs reprises se faire fossoyeur pour inhumer les victimes du fléau. Dieu lui avait ménagé une épreuve encore plus pénible : il lui fallut bientôt dire adieu à ses paroissiens, à peine échappés à la terrible épidémie, et quitter ce coin de terre où il avait donné le meilleur de lui-même. Le supérieur général l'appela à recueillir la succession du regretté père Dion, comme provincial. Admirable d'obéissance et d'abnégation, le père Roy dut quitter cette paroisse où il se sentait aimé de tous et s'en vint à l'Oratoire avec la double charge de provincial et de supérieur. Au chapitre général de 1926, il devint assistant du supérieur général et alla vivre à Notre-Dame, Indiana, jusqu'en 1932 : autre exil qu'il accepta avec sa bonhomie ordinaire. Le supérieur général sut adoucir les rigueurs de cet exil en lui permettant de fréquents séjours en Acadie, « chez-nous », comme il disait de si bon cœur. Il passa les deux dernières années de sa vie à Saint-Laurent, où il édifia tous ses confrères et en fut profondément estimé. Il mourut au collège, le 10 mars 1934, à l'âge de 84 ans.

est d'autant plus grand que leurs prodiges d'économie ont passé inaperçus aux yeux des hommes et les ont peut-être même fait accuser de lésinerie et de pusillanimité.

Mesure sage

Faut-il croire que les élèves avaient un peu abusé des vacances du Jour de l'An, et que, les années précédentes, plusieurs s'étaient trouvés des « maladies diplomatiques » pour prolonger leur séjour à la maison paternelle ? Si oui, les élèves actuels malgré leurs désirs de réaction contre les « vieilleries du passé », contre ces « coutumes qui étaient bonnes pour nos grands-pères », n'ont rien inventé de bien nouveau. Toutefois, dès le mois de septembre 1892, le conseil décréta que désormais, « pour forcer les élèves à revenir à temps après les petites vacances, on ferait une composition double le jour de la rentrée. » On appelait « composition double » celle dont on multipliait les points par deux avant de faire la moyenne générale. Mesure très sage : cependant disparue depuis la conscription de 1918.

L'“Ermitage”

Depuis longtemps se faisait sentir le besoin d'une maison de vacances à la campagne, pour les

professeurs et le groupe d'élèves qui ne pouvaient pas se rendre dans leurs familles à l'été. Le père Beaudet, curé de Saint-Laurent et ancien supérieur du collège, donna la somme de \$1000.00 pour l'achat d'un terrain sur le bord de la rivière des Prairies, à deux milles de Cartierville. Le conseil du collège vota \$500.00 pour y construire une maison, et « l'Ermitage », que tous les anciens ont bien connu, était fondé. Dès l'été de 1895, on y conduisit quelques élèves avec le père Barré comme supérieur. Cette nomination fera sans doute sourire plusieurs anciens, mais il faut dire que ces élèves étaient en vacances et n'avaient qu'un minimum de règlement à observer.

Puits artésien

L'aqueduc construit en 1888 était loin de fournir le volume d'eau requis pour les besoins de la maison ; la source n'avait pas un débit suffisant et le propriétaire ne voulait pas faire les dépenses additionnelles pour prolonger ses tuyaux jusqu'au petit lac du collège Notre-Dame, comme il avait été stipulé dans le premier contrat. Dès le mois d'octobre 1895, la compagnie William Bell commença le forage d'un puits artésien près de la buanderie. Il fallut descendre à une profondeur de 455 pieds, mais on trouva une eau excellente et en quantité plus que suffisante pour les besoins de la maison. C'est pourquoi, au mois de février suivant, on résilia le contrat de l'aqueduc.

L'aile de “96”

À la première séance du conseil que présida le père M. McGarry, il fit part d'un projet d'agrandissement du collège, qui devait coûter \$50,000.00. Il s'était rendu compte par expérience personnelle que, malgré la construction de l'aile de 1882, le collège était devenu en ces dernières années trop étroit pour le nombre des élèves qui y affluaient toujours. Avec les autres religieux, il déplorait l'aspect pitoyable de la façade de la maison : le « collège de brique » masquait l'aile de « 82 » et détruisait toute perspective. Depuis 1890, la dette avait été notablement amortie ; on pouvait de nouveau faire face aux dépenses nécessitées par un agrandissement assez considérable. Le 25 janvier 1896, M. Robert Falbord, architecte de Saint-Laurent, fut chargé de dresser les plans du nouveau corps



L'ERMITAGE DE CARTIERVILLE

Le père
Moses A. McGarry
Neuvième supérieur (1895-1904)



LE père McGarry naquit au Cap Breton, en Nouvelle-Ecosse, le 2 février 1846 et fit ses études au collège de Saint-Laurent. Lorsqu'il entra au noviciat, en décembre 1872, il avait déjà commencé ses études théologiques. Il fit profession à Noël 1873, et, le 21 septembre 1875, il était ordonné prêtre. Une note rédigée par le père Guy, le jour de la profession du père McGarry, montre bien la haute opinion que l'on avait déjà de lui et l'avenir fructueux que l'on espérait de ses talents : « Ce jeune homme fut pour notre famille religieuse une très précieuse acquisition. Il sera très utile et d'une grande édification pour tous. » Cette prophétie s'est vérifiée à la lettre. C'est au collège de Saint-Laurent qu'il fit ses débuts dans la carrière de l'enseignement et passa la plus grande partie de sa vie. Comme les professeurs du cours classique anglais étaient peu nombreux, il dut passer par toutes les classes et enseigner un peu de toutes les matières. Cependant il eut toujours une préférence marquée et une compétence spéciale pour les langues anciennes. Il fut toute sa vie un homme d'études, très zélé à se tenir bien au courant des grandes questions du jour, sans négliger les questions théologiques. Devenu supérieur en 1895, il montra un grand tact dans l'administration temporelle ; il excellait dans le maniement des hommes, surtout des élèves. Sa haute intelligence saisissait vite le nœud des difficultés et y donnait la solution la plus simple en même temps que la plus efficace. On a conservé le souvenir de plus d'un de ses trucs pour faire accepter de bon cœur des décisions pénibles ; il savait renvoyer satisfaits professeurs et élèves qui lui exposaient des problèmes parfois bien délicats à résoudre. En août 1903, il partit pour un voyage de quelques mois en Europe. Au chapitre général de 1904, il fut élu assistant du supérieur général et partit pour Notre-Dame, Indiana. Pendant un séjour du père Pinson au sanatorium, en 1912, le père McGarry devint provincial pro tempore jusqu'au premier juin 1913. Au mois d'octobre 1914, sur les instances du père Hébert, alors supérieur au collège, le T. R. P. Général lui permit de revenir à Saint-Laurent prêter main-forte aux professeurs du cours classique anglais ; il y resta jusqu'en 1920, tout en se rendant quelques fois l'an aux séances du conseil général à Notre-Dame. Au Chapitre de 1926, il fut remplacé par le père A. Roy, mais continua de demeurer au séminaire Moreau, à Notre-Dame, Indiana, comme directeur spirituel des scolastiques. C'est là qu'il mourut, le 11 juillet 1936, âgé de 90 ans.



LE COLLÈGE AVAIT DÉJÀ BELLE ALLURE, EN 1896.

de bâtisse et de présenter en même temps un plan général de la façade du collège, incluant le tour du musée. À une séance subséquente, on autorisa le père Renaud, économe, à signer le contrat de la maçonnerie avec MM. Payette et Labelle. La construction commença dès les premiers beaux jours du printemps et dura plus d'une année. C'est la partie actuelle de la récréation des grands, des études et des classes avec la tour sud-est.

Cette construction entraîna naturellement plusieurs modifications dans les anciennes parties de la maison. Le 30 avril, l'économe fut autorisé à faire démolir le « collège de brique » et à le reconstruire en partie à l'endroit de la cuisine actuelle. D'après un contrat passé pour quinze ans avec la commission scolaire de Saint-Laurent, on aménagea trois classes pour les externes dans cette

nouvelle construction. La commission contribuait aux travaux par une somme de \$500.00, comme loyer des classes, et s'engageait à payer \$200.00 par année à chacun des frères du collège titulaire de ces classes.

Le tramway à Saint-Laurent

Le 22 septembre 1896, la corporation du collège vendit à la Montreal Park and Island une lisière de terrain, d'un arpent en superficie, sur la terre de Liesse, pour la construction de la voie du chemin de fer électrique. Désormais les communications avec Montréal seraient plus faciles ; fini le système des omnibus cahotants ou de l'unique train quotidien du Grand Tronc, qui obligeait à faire un long détour par Lachine.

La salle académique

La nouvelle salle académique fut inaugurée par une séance donnée par les anciens à l'automne de 1897. C'était un énorme progrès sur la première salle de spectacles improvisés dans le réfectoire des élèves et une partie de la cuisine, et sur la seconde, dans la salle de récréation du « collège de brique ». Cette nouvelle salle académique occupait une partie des deux étages supérieurs de la nouvelle construction ; on y accédait par l'escalier de la tour sud. Vaste scène, espace pour l'orchestre, sièges modernes disposés en amphithéâtre, le parterre avait tout l'aspect des grands théâtres de ville et pouvait asseoir plus de cinq cents spectateurs ; les élèves prenaient place dans la galerie. Le rideau de la scène, peint par un ancien élève, représentait les splendeurs d'un jardin de Versailles.

50e anniversaire du collège

En 1897, le collège reçut la visite du T. R. P. G. Français, supérieur général de la Congrégation. Le 4 août, on célébra le cinquante et unième anniversaire de l'arrivée des Religieux de Sainte-Croix au Canada. Cette fête, tout intime, débuta par une grand'messe chantée par le supérieur général ; tous les religieux de la province avaient été conviés. On profita du passage du supérieur général pour décider la construction d'un juvénat ecclésiastique. En attendant ce local, on mit à la disposition des juvénistes les chambres du caveau.

La façade du collège présentait maintenant un agréable coup d'œil, s'étendant en ligne droite sur un espace de 360 pieds, de l'extrémité de la tour du musée à l'extrémité de la tour du théâtre. La disparition du « collège de brique » mettait bien

LA SALLE ACADÉMIQUE
AVAIT TOUT L'ASPECT DES GRANDS THÉÂTRES



en évidence l'aile centrale surmontée d'un clocher. Tout le monde s'accordait à louer le bon goût de l'architecte, et l'aspect de jeunesse que présentait le collège dans sa nouvelle toilette eut pour premier résultat de lui attirer beaucoup plus d'élèves. Ils étaient si nombreux à la rentrée de septembre 1898, que l'on fut obligé d'élargir l'espace occupé par les dortoirs et d'ajouter des bancs dans la chapelle. Mais pourquoi le 8 septembre le conseil décida-t-il de faire mettre des vitres aux portes des chambres des philosophes, situées à l'étage de l'infirmierie actuelle ? C'était peut-être pour mieux éclairer le corridor !

La "cabane"

Le 4 mars 1899, le conseil provincial demanda l'autorisation de bâtir un juvénat sur le terrain du collège. La maison pouvait accommoder une trentaine de juvénistes, qui y avaient leur salle d'étude, leur chapelle, leur dortoir et leur réfectoire. Cette construction est encore debout, en dépit de son apparente vétusté ; elle est devenue, après de multiples transformations la « cabane » des philosophes.

Depuis la construction du collège en 1850, il n'est pas de question qui revienne plus souvent aux séances du conseil que celle des égouts. On avait essayé tous les systèmes, mais sans arriver à une solution satisfaisante. En 1900, on sollicita l'aide du gouvernement de Québec pour continuer le champ d'épuration déjà commencé sur le terrain situé entre la petite chapelle et la levée, et qui sert aujourd'hui de champ de jeu à la petite division. Ce n'était pas encore la perfection, mais c'était un grand progrès sur le passé : ce champ d'épuration servit jusqu'à la construction de l'égout principal de la ville de Saint-Laurent.

Le dernier acte administratif du père McGarry fut de faire allonger de quarante pieds la maison des sœurs. Saint-Laurent était maintenant une des plus belles et des plus prospères institutions de la Province de Québec.

La première année de supériorat du père Alfred Crevier, en 1904, vit une rentrée d'élèves au mois de septembre encore plus nombreuse que les années précédentes ; à tel point que le quinze du même mois, le conseil résolut de ne plus accepter d'élèves : la maison était trop remplie.

Jusqu'à là les pensionnaires pouvaient fournir

leurs lits ; mais à partir de septembre 1904, tous les lits appartenirent à la maison, qui les louait moyennant une redevance de \$10.00 par année. Le même automne on fit macadamiser les cours de récréation : les élèves ne furent plus obligés d'attendre trois ou quatre jours après chaque pluie pour y jouer, et la propreté de la maison y gagna grandement.

Les vacances d'hiver furent encore maintenues du trente décembre au sept janvier, mais pour les élèves du Canada seulement : les Américains purent partir le vingt-trois décembre.

Au mois de février suivant, premier incendie dans l'histoire du collège. Le feu origina dans une chambre du corridor du supérieur, dans le vieux collège, et causa des dommages évalués à \$1238.00, heureusement couverts par les assurances. Les élèves en furent quittes pour une alerte et quelques jours de congés dans leurs familles.

Fêtes patronales

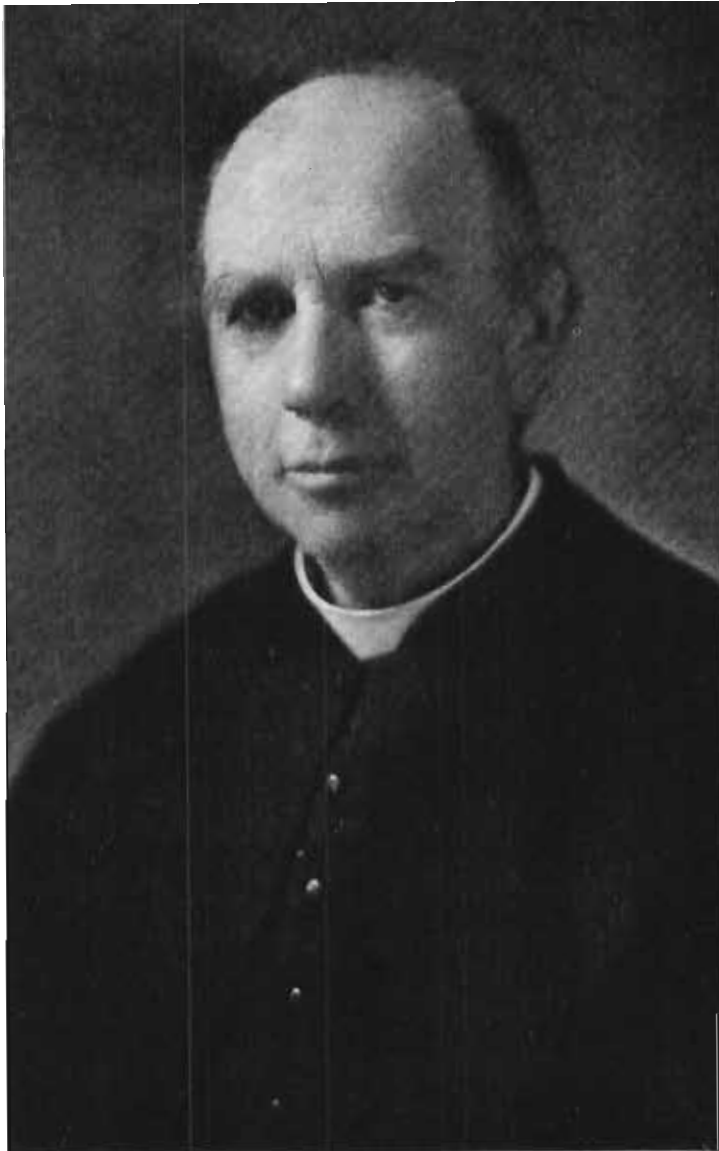
Il semble que jusqu'alors il n'y avait de fête patronale ni pour le supérieur ni pour le collège, car cette année-là le conseil décréta que le trois mai serait désormais fête du supérieur et du collège et qu'il y aurait grand congé. Dans la même séance, la fête patronale de la Société Saint-Jean-Baptiste fut fixée au premier mardi de juin.

La rue du Collège, en ce temps-là rue Dezelles, ne donnait pas une impression bien favorable du collège aux visiteurs qui arrivaient à Saint-Laurent par le tramway. À l'intersection de cette rue avec la rue Principale, un magasin et un hangar, d'apparence pitoyable, bloquaient presque la moitié de la rue. La perspective aurait été beaucoup plus jolie, si on avait prolongé jusqu'aux tramways l'avenue qui passe à côté du musée. Ce fut le rêve du père Crevier durant toute sa vie. Mais le projet n'aboutit jamais : la municipalité n'y consentait qu'à la condition que le tout se ferait aux frais du collège.

Les trop nombreuses fenêtres de la chapelle laissaient pénétrer beaucoup d'air, et rendaient le chauffage très difficile ; assez souvent le froid d'hiver faisait interdire aux élèves d'assister à la messe sur semaine. Le conseil décida, au mois de novembre 1905, d'en murer la moitié, à l'extérieur, et d'en transformer l'intérieur en niches pour statues. L'aspect général de la chapelle y gagna beaucoup, et

Le père Alfred Crevier

*Dixième supérieur (1904-1906)
Douzième supérieur (1919-1922)*



COMME le père Roy, le père Crevier était originaire de Saint-Laurent même ; il y était né, le 3 décembre 1862. Après de brillantes études, il entra au noviciat le 15 août 1883, fit profession le 8 décembre 1884 et fut ordonné prêtre au début de 1887. Le père Crevier était réellement le type de l'homme d'action, capable de s'enthousiasmer pour toutes les nobles causes, de s'y dévouer avec persévérance et de les mener à bonne fin. Ce n'était certes pas l'homme des timides hésitations, encore moins des demi-mesures : il se donnait à une œuvre corps et âme. On pouvait trouver ses décisions discutables, se froisser peut-être de son franc parler, mais on ne pouvait s'empêcher de l'estimer. Aussi en eut-il abattu de la besogne, soit comme préfet de discipline, économe, soit surtout à la préfecture des études. Tous les anciens qui ont passé par ses classes sont unanimes à vanter ses talents de professeur : il y excellait, surtout quand les élèves savaient l'anguiller sur une question historique. Lecteur acharné, doué d'une très heureuse mémoire, admirateur des grands classiques, passionné pour les questions politiques, il était intarissable en classe ou en conversation. Le père Crevier était vice-supérieur lorsque le père McGarry fut élu assistant-général : c'est lui qui lui succéda et gouverna la maison jusqu'en septembre 1906. Cette même année le provincialat fut transféré au collège Notre-Dame, et le père Dion choisit le père Crevier pour lui succéder à la cure de Saint-Laurent. Il s'adapta vite à ses nouvelles fonctions. Les paroissiens purent bientôt se rendre compte qu'il voulait être un pasteur d'âmes accompli, qu'il les aimait bien, mais n'entendait pas les flatter, ni fermer les yeux sur les abus qui se rencontrent même dans les meilleurs milieux. Les hôteliers ne tardèrent pas à constater que le curé était un rude adversaire de leur commerce, qui ne leur ferait aucun quartier, et qui ne cesserait la lutte qu'après la victoire complète. C'est lui qui eut enfin raison de l'intempérance. La lutte contre ce vice faisait le thème habituel de sa prédication et lui fournissait des digressions pleines d'à-propos dans les sujets qui semblaient le moins s'y prêter. Et comment lui en tenir rigueur : il était si dévoué, si charitable ! Après treize ans de ministère paroissial, il revint au collège, encore comme supérieur en 1919. Il aborda cette nouvelle tâche avec tout son enthousiasme habituel, et sut faire beaucoup en peu de temps. Au printemps de 1922, il contracta une pneumonie, mais ne voulut pas consentir à prendre le lit et continua son obéissance. Toutefois cette maladie eut raison de sa forte constitution et l'obligea à démissionner à la retraite suivante. Ses supérieurs, pour lui permettre de refaire sa santé, le nommèrent chapelain ou collègue de Saint-Césaire. Au bout de quelques mois, il fut obligé de se retirer à l'infirmerie provinciale, où il mourut le 10 mars 1923. Il n'avait que 61 ans.



*Le père
Elphège Hébert*

Onzième supérieur (1906-1919)



LE père Hébert naquit à Pointe-Claire, le 20 août 1871 ; cependant sa famille vint assez tôt s'établir à Saint-Laurent, et il put faire ses études au collège comme demi-pensionnaire. À vingt ans, il entra au noviciat et revêtit le saint habit, le 10 septembre 1891. Régulièrement il aurait dû faire profession l'année suivante ; mais il dut attendre au 14 avril 1894 : l'état pitoyable de sa vue faisait craindre aux supérieurs qu'il ne devînt aveugle à brève échéance. Pendant la majeure partie de sa dernière année au collège, il avait dû se contenter d'assister aux classes ; il passait le reste de la journée dans une chambre noire. Ce qui tout de même ne l'empêcha pas de conserver les quatre-cinquièmes de ses points au baccalauréat. Il put faire partie du premier groupe de nos scolastiques qui allèrent étudier la théologie à l'Université Catholique de Washington. Il y remporta des succès remarquables et fut ordonné prêtre le 30 août 1896. Après un séjour de plusieurs mois au collège de Neuilly, Paris, sa vue redevint assez forte pour lui permettre de remplir une obédience à Saint-Laurent. Jusqu'en 1906, il fut professeur de rhétorique ; à partir de 1904, il assuma en plus les fonctions de préfet des études classiques, poste qu'il conserva jusqu'en 1911. Et, dame, c'était un professeur de grande envergure, plutôt fait pour une chaire universitaire que pour une classe d'enseignement secondaire. Mais il savait s'adapter au degré de développement de ses élèves, et s'entendait à merveille à les cultiver et à leur ouvrir de larges horizons intellectuels. Dans la mémoire des anciens, ce sont ses qualités de catéchiste qui ont produit le souvenir le plus vivace ; ses cours de religion du jeudi et du dimanche étaient un véritable régal intellectuel et on ne se lassait pas de l'entendre. Le père Hébert était aussi un administrateur hors ligne ; on le comprit dès qu'il devint supérieur en 1906. Il devait gouverner la maison jusqu'en 1919, et, en dépit des difficultés suscitées par la situation économique, pendant la guerre de 1914-1918, il sut maintenir les finances du collège en heureuse posture. Du collège il passa à la cure de Saint-Laurent. Là encore il se distingua par une sage administration et un dévouement inlassable aux intérêts spirituels de ses paroissiens. Après son second terme à la cure, il fut nommé économiste à l'Oratoire S.-Joseph, poste qu'il occupa jusqu'en 1932. Après une année de chapelinat à Notre-Dame-de-Liesse, il redevint curé de Saint-Laurent de 1933 à 1934. À partir de cette époque, il résida au collège, tout en remplissant les fonctions de chapelain à la maison-mère des Sœurs de la Miséricorde, à Cartierville, jusqu'en 1937. Il fut encore quelques années professeur de catéchisme et d'économie politique ; mais le terrible diabète le minait lentement. À partir de 1941, il dut faire de fréquents séjours à l'hôpital et subir l'amputation d'une jambe. En novembre 1944, il eut la consolation de célébrer ses nocés d'or de profession religieuse. Ce devait être sa dernière consolation ici-bas. À peine un mois après, on le trouvait inconscient dans sa chambre, et il expirait trois heures après, sans avoir repris connaissance. Il était âgé de 73 ans.

l'on put la chauffer beaucoup plus efficacement.

Il avait dû y avoir de véhémentes protestations contre la façon dont on avait favorisé certain groupe d'élèves, l'année précédente, car, cette année, Américains comme Canadiens ne partirent que le 30 décembre pour revenir le 8 janvier. On décida, en même temps, de mettre des voitures à la disposition des parents des élèves, les jours de parloir, pour se transporter du tramway au parloir et vice-versa, pendant la mauvaise saison.

L'incendie de l'année précédente avait rendu les autorités plus attentives à la protection contre le feu : c'est pourquoi l'on fit placer des portes en fer à tous les étages, entre la chapelle et le vieux collège.

L'annexe à la chapelle

L'annexe de la chapelle fut commencée au printemps de 1906, sous un nouveau supérieur, le père Elphège Hébert. On put fermer la bâtisse avant les grands froids et faire presque tout l'intérieur pendant l'hiver. Si bien qu'à la rentrée des élèves en septembre 1907, le nouveau sanctuaire de la chapelle était terminé, les chambres des religieux habitables, et l'infirmierie transportée dans ses nouveaux quartiers. La nouvelle salle de communauté put même servir dès les premiers soirs à recueillir le trop plein des dortoirs.

Le sanctuaire de la chapelle occupait les deux étages supérieurs et la mansarde, sur une

LE SANCTUAIRE DE LA CHAPELLE AGRANDI EN 1906



longueur de trois fenêtres; galerie du côté de l'Épître destinée aux religieux; une autre du côté de l'Évangile pour les religieuses. À la hauteur des galeries et au-dessus du maître-autel, la chapelle du Sacré-Cœur. Les sacristies occupaient l'espace d'une fenêtre de chaque côté; puis venaient les chambres des religieux aux deux étages. Pendant que le reste du collège s'éclairait encore au gaz acétylène, la chapelle, toute l'annexe et la salle académique étaient éclairées à l'électricité.

Les douches

En même temps, on avait fermé par un mur de béton le retrait laissé libre en face de la chambre du préfet. Au quatrième, dans cette nouvelle partie, on avait installé une quarantaine de douches pour les élèves; la porte donnait sur le grand dortoir commercial. Les dortoirs des Saints-Anges (étage actuel des laboratoires), Saint-Joseph et Saint-Jean-Baptiste y avaient un accès facile, étant sur le même plancher. Il était moins intéressant pour les élèves du dortoir Saint-Patrice, au 3^e étage, et surtout du dortoir Saint-Louis, à l'étage du préfet, de s'y rendre et d'en revenir demi-vêtus, par l'escalier de la grande division, de tout temps fameux par ses courants d'air. Mais personne n'osait s'en plaindre, tant les élèves appréciaient cet immense progrès dans l'hygiène générale de la maison. En dessous des douches, au troisième, vaste classe, une des rares pièces de la maison qui n'a jamais été transformée. En face de la chambre du préfet, l'orphéon, qui servait aussi pour les séances de la Saint-Jean-Baptiste en hiver. À l'étage de la récréation, fumoir des élèves, où l'on accédait par une porte donnant sur l'extérieur.

Vacances d'hiver

L'arrivée d'un nouveau supérieur faisait prévoir du « nouveau » dans les vacances d'hiver, et tant les élèves appréciaient cet immense progrès ne furent pas déçus: on accorda à tous, Canadiens comme Américains, du 23 décembre au 7 janvier, à 10 h. 30 de l'avant-midi; les examens en composition littéraire commençaient à une heure et demie de l'après-midi, le même jour. En plus, on établissait deux jours de sortie, à la fin d'octobre, et autant à la fin d'avril, pour se procurer les vêtements propres à chaque saison. Ajoutez à cela

une table spéciale au réfectoire pour les élèves faibles de santé. Il n'en fallait pas davantage pour rendre populaire la nouvelle administration.

Première réunion des anciens

Mais les autorités du collège ne pensaient pas qu'aux élèves actuels; elles étendaient leur sollicitude aussi aux « anciens ». Deux ans auparavant, on avait conçu le projet d'une grande association pour tous les anciens élèves de Saint-Laurent. Cette année-là le travail des comités alors désignés devait porter ses fruits. Le 9 mars, le conseil décida de faire une réunion générale à la fin de mai ou au commencement de juin. Cette fête remporta un succès inespéré.

Remaniements intérieurs

Quand les élèves revinrent en septembre 1907, ils constatèrent plusieurs changements heureux dans la disposition des pièces des ailes de « 82 » et « 96 »; d'autres s'effectuèrent dans la suite.

Naturellement toutes ces améliorations ne se firent pas en un clin d'œil; il fallut deux ou trois ans avant que tout fût à point. C'est pourquoi les années 1908 et 1909 n'ont pas laissé de faits bien saillants à consigner dans l'histoire du collège. Mais on se préparait à de nouvelles constructions dans un avenir assez rapproché. Entre temps on avait passé un nouveau contrat avec la ville de Saint-Laurent pour l'approvisionnement d'eau: celle du puits artésien ne convenait guère à la buanderie et aux chaudières à vapeur. L'« allée des saules » fut complètement refaite et devint un agréable endroit de promenade pour les professeurs et les philosophes. Le prix de la pension était monté à \$170.00 par année, comme conséquence de la hausse du coût de la vie; les droits d'inscription à payer par chaque élève furent fixés à cinq dollars pour l'année. Jusqu'ici les élèves avaient toujours payé l'année scolaire en trois termes; à partir de septembre 1910, ils eurent la permission de le faire en dix versements égaux.

Nouvelles boutiques, etc.

Mais l'année 1910 devait être témoin d'améliorations d'envergure. On bâtit la chaufferie ac-

tuelle et la boutique à fer ; au-dessus du carré au charbon, un dortoir pour les demi-pensionnaires. Cette usine fut bâtie dans la cour de la petite division, et le mur servit à faire le fond de nouveaux jeux de balle au mur. La « maison blanche », l'ancienne menuiserie et l'ancienne chaufferie furent démolies. Dans l'espace autrefois libre entre la maison des sœurs et la « maison blanche », on construisit la buanderie actuelle, et, au bout, la nouvelle maison des sœurs avec la menuiserie. L'ancien hangar près du croquet fut transporté au pignon de la grange, et le caveau agrandi du double. Le gymnase, situé autrefois entre les deux cours de récréation, fut tourné de quatre-vingt-dix degrés, et allongé de toute la partie qui sert actuellement au jeu de ballon au panier et de jeu de paume intérieur. L'ancien chemin du jardin, passant au bout des cours de récréation, disparut pour faire place aux jeux de balle au mur actuels de la grande division. La disparition du jeu de balle double, près de l'aile de « 82 », du gymnase entre les récréations et du chemin du jardin permit d'agrandir notablement les cours de récréation.

Comme les commissaires réclamaient plus d'espace à l'externat, on fit disparaître le parloir du jûvénat et le réfectoire fut transporté dans la

maison des sœurs, à côté de la cuisine ; la porte qui donne sur le trottoir et par où les jûvénistes accédaient au réfectoire existe encoire. À cette époque, la cuisine ne s'élevait sur deux étages que dans la partie située du côté du trottoir et au-dessus des poêles ; l'autre moitié du second étage, du côté du collège, était occupée par la chapelle des sœurs, qui disparut au commencement de 1911 pour être transportée dans la nouvelle maison. On put désormais donner à la cuisine, sur toute son étendue, une hauteur de plus de vingt-cinq pieds et la préparer à recevoir les chaudrons chauffés à la vapeur, qui devaient remplacer les anciens poêles. Ce nouveau système de cuisson toutefois ne fut prêt qu'à la fin des vacances 1913.

Pèlerinage

Au milieu de toutes ces améliorations du temporel on n'oubliait pas le côté spirituel de la vie du collège. C'est en ces années que les diverses congrégations furent le plus florissantes. Au mois de juin 1911, la congrégation de la Sainte-Vierge organisa un grand pèlerinage en bateau au sanctuaire du Cap-de-la-Madeleine ; la majorité des élèves y prit part et ce fut un véritable succès.

BARROW INFIRMIER

Après avoir pendant plus de quarante ans pensé avec un dévouement tout maternel les « bobos » de la gent écolière, le bon frère Gustave tombe lui-même un jour malade. Personne chez les religieux pour le remplacer. On s'assure les services d'un Français, M. Guérin, arrivé depuis peu au pays et prétendant avoir étudié la médecine en France. Le pauvre homme n'a guère de discipline : Canadiens et Anglais s'amuse de sa naïveté, d'autant plus qu'il ne comprend pas un traître mot d'anglais. On lui donne Barrow comme assistant.

Au bout de quelques mois, M. Guérin, fatigué des espiègleries des élèves, auxquels il répète à satiété qu'ils sont loin d'être aussi intelligents que les petits Français, donne sa démission. Barrow devient alors infirmier en chef.

Sa thérapeutique est surtout à base de suggestion. Il s'est composé un vocabulaire des termes les plus scientifiques et les plus baroques du langage de la médecine, et les prodigue aux pauvres malades qui n'y comprennent goutte. Aussi faut-il le voir prendre la température des patients : « Mon vieux, tu as un degré de fièvre et deux degrés de « chienne » (pa-

resse). Tu peux aller en classe aujourd'hui. »

Mais Barrow, tout en soignant les malades, sait se « soigner » lui-même. Il a un appétit vorace, (il pèse 250 livres), et c'est toute une aubaine pour lui de prendre ses repas avec les malades. Il a surtout une préférence bien marquée pour le bifteck. Ce matin, il y en aura au déjeuner. Barrow compte les malades : ils sont douze, nombre qu'il rapporte fidèlement à la sœur cuisinière. Aura-t-elle la précaution d'en faire cuire un peu plus, car lui-même est en appétit ce matin ?

À 7 hres et 15, il téléphone au père préfet : « Père, j'ai un lot de prétendus malades : pourriez-vous venir en sortir une couple ? » Le Père s'amène, juge qu'au moins cinq d'entre eux ne sont pas sérieusement malades et les envoie au réfectoire des élèves. Barrow exulte : ces cinq portions de bifteck vont tomber dans son assiette.

Malheureusement pour lui, les autorités de la maison ne surent pas apprécier ses talents médicaux. Au mois de septembre suivant, le frère Bernard prenait charge de l'infirmerie, et Barrow... retournait au réfectoire des élèves.

L'année suivante, on inaugura à l'Oratoire Saint-Joseph les pèlerinages à pied qui se sont continués depuis sans interruption.

Juvénat et externat devenaient trop étroits : les commissaires se plaignaient du manque d'espace suffisant pour les classes des externes, et le juvénat ne pouvait plus recevoir tous les jeunes gens qui demandaient à y entrer. Le conseil songea d'abord à allonger le juvénat, ce qui aurait en même temps agrandi l'externat du double, mais ce projet fut abandonné, probablement parce qu'on ne trouvait pas l'édifice assez solide pour qu'il vaille la peine de l'agrandir. En 1912, on se proposa d'acheter l'hôtel Lamer pour agrandir le juvénat ; heureusement que le projet n'aboutit pas : c'eût été une pauvre solution au problème. Finalement, le 8 mars 1913, on décida de transporter la petite chapelle de Notre-Dame-de-Sainte-Croix, bâtie en 1907 au bout de l'avenue et près de la levée, dans le petit bosquet où elle est actuellement, afin de faire place à un nouvel édifice. Le conseil provincial avait décidé en effet d'abandonner la « cabane » et de construire un nouveau juvénat.

On agrandit la chapelle

La chapelle était devenue trop étroite pour le nombre toujours croissant des élèves, et on voulait remplacer le vieil orgue par un autre qui prendrait trois ou quatre fois plus d'espace et aurait à lui seul occupé presque tout l'ancien jubé. Il n'était pas facile de trouver de l'espace. Le père Hébert solutionna le problème en démolissant le mur de pierre de la chapelle, du côté du vieux collège et le corridor qui reliait les deux parties, et, sur deux étages, on continua en bois recouvert de tôle les murs de la chapelle jusqu'au corps principal du collège. Le nouveau jubé put recevoir le nouvel orgue et même donner aux chantres plus d'espace qu'auparavant. En bas, on put ajouter cinq bancs sur toute la largeur de la chapelle, ce qui donna de l'espace pour quatre-vingts élèves de plus.

L'externat

Que devenait l'ancien juvénat dans toutes ces transformations ? Après le départ des juvénistes, au mois de février 1914, il fut question d'y loger les philosophes. La commission scolaire offrit alors de faire de nouveaux arrangements et de louer tout

l'édifice pour l'école. Dès les vacances, on convertit le rez-de-chaussée en salle de récréation ; cinq ou six classes furent organisées dans les deux étages, où les professeurs avaient leurs chambres et une grande chapelle. Les générations actuelles, qui désignent cette maison du vocable irrévérencieux de « cabane », ne se doutent pas que de 1914 à 1919 elle porta un nom plus reluisant, celui de... « Sorbonne ».

C'est pendant l'été de 1913 que M. Martiny fit la magnifique clôture en fer forgé qui sépare le parterre de la rue. Pour cette année, on se contenta d'une longueur de six cents pieds, à partir de l'hôtel Lamer ; plus tard on l'étendit jusqu'à l'avenue de l'arène. Au mois de février 1914, on fit disparaître les caves à charbon en dessous des parloirs, afin d'y aménager un réfectoire pour la communauté, à l'endroit où se trouve actuellement le réfectoire des philosophes. L'ancien réfectoire de la communauté devint le fumoir actuel des visiteurs avec les chambres de toilette attenantes. L'été suivant, on profita du creusage des égouts d'Outremont, sur la rue Ouimet, pour faire charroyer de la terre tout autour du collège ; les parterres furent exhaussés.

Vie intellectuelle

Et au milieu de toutes ces améliorations matérielles, la vie collégiale battait son plein, entrecoupée de réjouissances occasionnées par le retour des fêtes patronales des diverses sociétés. La vie intellectuelle n'en était pas négligée pour tout cela : au contraire. Depuis 1911 on avait obtenu de magnifiques résultats au baccalauréat, en rhétorique et en philosophie. Au mois de septembre 1913, on modifia le système de notes en usage dans la maison depuis la fondation, et qui venait très probablement de nos collèges de France. La note maxima pour les succès en classe et la discipline était 6 ; seuls les compositions et les examens se passaient sur un barème de 100. Désormais la note maxima pour les succès et la discipline sera 10 ; compositions et examens continueront à être calculés sur 100.

L'électricité

Dès la rentrée de septembre 1916, études, corridors, escaliers, dortoirs furent éclairés à l'électricité, et l'on continua à faire disparaître graduellement le gaz acétylène, qui donnait un éclairage

plus doux que l'électricité, mais avec lequel il fallait prévoir continuellement les « pannes » du gazogène. Elles avaient le don de se produire aux moments les plus critiques de la journée, surtout pendant les longs défilés de la chapelle à l'étude, la montée des élèves aux dortoirs, etc.

La guerre

La guerre battait son plein; les élèves n'étaient pas encore trop ennuyés par la conscription, mais il courait tant de faux bruits qu'ils vivaient dans une atmosphère d'énervement. La situation était plus sérieuse du côté des approvisionnements. Les denrées commençaient à se faire rares : à un moment donné il fallut supprimer le beurre aux réfectoires des religieux et des élèves, boire thé et café sans sucre. Il n'y avait pas alors de commission pour le contrôle des prix, de sorte que le coût de la vie augmentait de jour en jour de façon alarmante. Devant pareille situation, les autorités songèrent à diminuer notablement le nombre des pensionnaires, afin de parer aux dangers de la disette. Pour l'heure, on se contenta d'augmenter de \$25.00 par année le prix de la pension des élèves.

Incendie

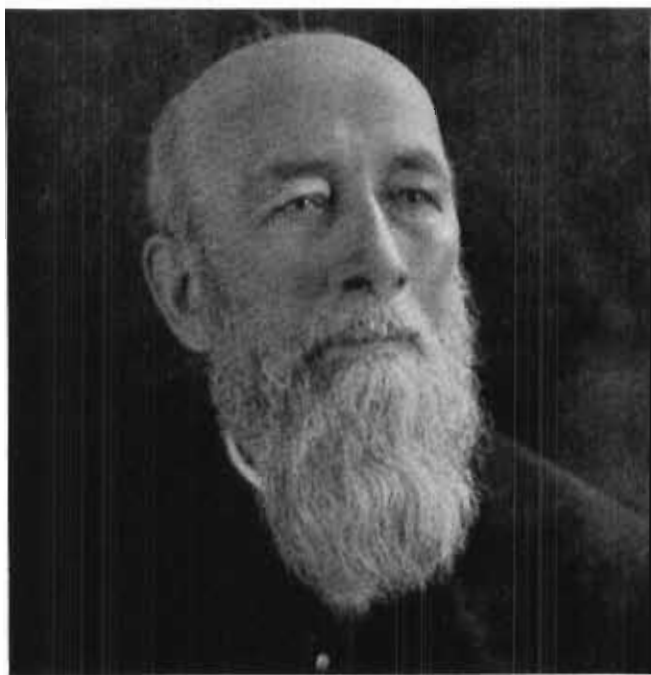
L'année 1917 devait apporter d'autres épreuves au collège. À la fin de juin, les magnifiques granges furent incendiées. Une étincelle échappée à une locomotive pénétra dans le grenier de la porcherie ; en un clin d'œil le feu se communiqua à la paille et se répandit avec rapidité à la grange, au hangar à grain et à bois. En moins de deux heures, il ne restait plus que des ruines fumantes. Au prix de grands efforts, les pompiers purent sauver le poulailler, le gymnase et le caveau, que la chaleur émanant du foyer menaçait d'enflammer à tout instant. Fait étonnant à noter, bien que le vent dirigeât pendant plus de deux heures les flammes sur la petite chapelle de Notre-Dame-de-Sainte-Croix et que personne ne pût l'arroser parce que la fumée était trop aveuglante de ce côté-là, seule la peinture à l'extérieur de la niche fut endommagée. Avec l'aide bénévole des religieux en vacances, l'habile direction du frère Émile, qui ne laissait languir aucun coin du chantier, la grange actuelle était presque terminée au mois de septembre. Les assurances couvrirent à peine un tiers des frais.



LE FRÈRE ÉMILE,
GRAND MAÎTRE D'ŒUVRE D'ALORS

La conscription

Le succès des études durant l'année scolaire 1917-1918 faillit être compromis par les effets de la conscription, qui ne prévoyait aucune exemption pour les écoliers d'âge militaire. Au printemps, ce fut une véritable débandade parmi les élèves des classes supérieures ; certaines de ces classes ne comptaient plus que deux ou trois élèves. Pour la presque totalité des élèves de rhétorique et de philosophie senior, c'était le baccalauréat manqué, car on ne pouvait pas y donner une préparation immédiate assez soignée, et il y avait danger, pour les élèves en contravention avec la loi militaire, à revenir dans les collèges pour subir les examens. L'université Laval comprit parfaitement la situation, et, dans ce cas de force majeure, dérogea aux



L'INCOMPARABLE PÈRE BARRÉ,
UN GRAND AMI DES JEUNES
ET UN SAINT.



règlements ordinaires : auraient leur baccalauréat tous les élèves obligés à quitter les collèges, s'ils avaient au cours de l'année conservé 60% sur les matières universitaires. Pour ceux qui avaient pu finir l'année dans un collège, il y eut examens ordinaires du baccalauréat, mais les copies furent corrigées dans chaque collège.

Il va sans dire que cette année-là il n'y eut ni réunion des anciens, ni distribution des prix, ni fête du collège avec banquet et séance la veille : on chanta une grand'messe et le congé fut plus ou moins gai, car la plupart des équipes de jeux étaient désorganisées. C'est à cette occasion que l'on introduisit l'étude de cinq à six heures, les jours de grand congé ; cette coutume s'est conservée même après la guerre.

La grippe espagnole

Les classes se réorganisèrent assez bien au mois de septembre ; quelques élèves étaient à la caserne, mais la plupart avaient réussi à régulariser leur situation. Au mois d'octobre éclata par tout le pays le terrible fléau de la « grippe espagnole ».

UNE CLASSE DU PÈRE BARRÉ

1 h. 30, c'est l'heure de la classe de philosophie senior. — 1 h. 40, cinq ou six élèves en classe. — 1 h. 45, tous sont arrivés, moins un. On fait la prière ; le professeur commence à interroger. « Hum ! hum ! où est monsieur Honoré ? » — « Il est malade, Père » — « Mille chiens ! allez le chercher. Ramenez-le mort ou vif. » Deux élèves partent immédiatement. Le Père continue d'interroger.

1 h. 50, personne n'est encore revenu ; deux autres élèves s'offrent à aller chercher les premiers. — 1 h. 55, encore deux autres émissaires. — 2 h., tumulte dans l'escalier ; cris de triomphe. Les six émissaires entrent en classe portant le prétendu malade. Le père ne dit rien ; la classe continue !

Mais quelque chose intrigue le Père : il est amateur des classes « actives », et les élèves sont figés comme des statues. Dix minutes passent ; on n'entend que la voix du professeur et le tic-tac de l'horloge. « Hum ! hum ! Le diable est dans la classe », dit le Père en descendant de sa tribune. « Et le voilà se promenant, gesticulant, faisant toutes sortes de mimiques pour « dégeler » son auditoire. — 2 h. 20, applaudissements à tout rompre : « Trois hurrahs

pour le père Barré !! » — « Mille chiens ! je vous reconnais maintenant pour mes élèves ». Et l'on commence à poser des objections.

2 h. 30, la cloche sonne pour les classes du cours de lettres. « Père, Père ! on s'en va ? » — « Malheureux ! vous ne voudriez pas me faire manquer à l'obéissance ? Sur ma feuille d'obéissance, il est écrit en toutes lettres : Père Barré, en vertu de la sainte obéissance, sous peine de péché mortel et de damnation éternelle, enseignera une heure et demie de philosophie tous les jours... ou l'équivalent ». — 2 h. 45, « Père, vous nous avez donné l'équivalent d'une heure et demie de classe ; on s'en va ? » — « Hum ! hum ! c'est vrai, et nous sommes en avant de notre programme. Mais je ne veux pas être seul à avoir cela sur la conscience. Nous allons prendre le vote : tous peuvent se prononcer, excepté monsieur Honoré. » Vote unanime. On acclame le professeur et chacun descend à sa chambre. Monsieur Honoré en est quitte pour cinq minutes supplémentaires de classe.

Demain, ce seront de nouvelles aventures, car le Père Barré ne se répétait jamais.

Les autorités prirent toutes les mesures préventives possibles : on ferma les parloirs, les externes durent devenir pensionnaires, on désinfecta la maison tous les jours, les heures de classes et d'étude furent abrégées et les récréations augmentées d'autant, aucune sortie ne fut permise en dehors des terrains du collège. Pas un seul élève ne fut atteint ; l'infirmier passa plusieurs jours vide, *même les jours de compositions dans les classes* : aucun élève n'était tenté d'y venir soigner même un léger rhume ; jamais la besogne de l'infirmier ne fut aussi simplifiée. Tous furent unanimes à attribuer ce fait à une protection spéciale de saint Joseph. Cette quarantaine volontaire durait encore quand arriva l'armistice du 11 novembre, mais c'en furent les dernières semaines. La vie normale reprit son cours, un peu triste toutefois, car la majorité des élèves avait à déplorer des deuils cruels dans leurs familles. Il n'y eut pas de sortie d'automne, mais à Noël, tout danger d'épidémie étant disparu à l'extérieur, les vacances purent commencer comme d'habitude le 23 décembre. La vie régulière reprit en janvier et l'année scolaire se termina sans autre incident. Toutefois, semble-t-il, la réunion traditionnelle des « anciens », fut supprimée encore cette année-là.

De nouveau supérieur

Un des derniers actes du père A. Crevier, comme président de la commission scolaire de Saint-Laurent, avait été de bâtir une magnifique école sur le boulevard Monkland, l'école Beudet. Les classes s'y ouvrirent en septembre 1919. Comme on n'avait pas encore construit la résidence des frères, ces derniers, en quittant le collège, logèrent pendant quelques années au quatrième étage de l'école. Que faire de l'ancien local de l'école ? Un essai de juvénat pour les élèves de langue anglaise devait y être tenté : on avait même aménagé un dortoir au troisième ; mais le projet fut abandonné vers la mi-août. C'est pourquoi le conseil décida de loger dans cette maison une partie des professeurs auxiliaires du collège, réservant l'ancienne salle de récréation et le nouveau dortoir du troisième pour recevoir en septembre suivant le trop plein des dortoirs du collège.

Cessation du cours classique anglais

Le cours classique anglais présentait à ce

moment un grave problème. Le collège n'avait pas assez de prêtres de langue anglaise pour enseigner dans toutes les classes ; il fallait recourir à un grand nombre de professeurs auxiliaires, et, les deux dernières années surtout, on avait eu toutes sortes d'ennuis à ce sujet et on avait été très mal servi. D'un autre côté, il fallait refuser chaque année un grand nombre d'élèves de langue française faute d'espace. Supprimerait-on le cours classique anglais ? La question était bien délicate. Il s'agissait en effet de rompre avec une longue tradition et d'abandonner une œuvre de recrutement sacerdotal ; car la majorité des élèves de rhétorique du cours anglais s'acheminaient vers le grand séminaire.

Plusieurs hommes bien pensants, religieux et anciens élèves, attribuaient la prospérité de la maison à la présence des élèves de langue anglaise : on y venait de préférence aux autres collèges, disait-on, pour avoir l'avantage d'y pratiquer l'anglais ; ils redoutaient donc pour le collège une diminution notable dans le nombre des élèves si on abolissait le cours anglais. À cette dernière objection, répondons immédiatement par un fait. La disparition du cours classique anglais enleva au collège à peu près cent cinquante élèves américains : en septembre 1920, non seulement ces derniers avaient été remplacés, mais le collège avait soixante-douze élèves de plus que l'année précédente. Cet accroissement se serait continué dans la même proportion, si on avait eu l'espace voulu pour les recevoir tous. De plus, la suppression du cours classique anglais fut proposée par le père Meahen lui-même, à la séance du conseil du 26 février 1920, et non par des conseillers français. Après avoir exposé les difficultés auxquelles se butait le cours anglais, depuis quelques années, quand il s'agissait de recruter des professeurs, le père Meahen, sur les épaules duquel retombait tout le fardeau malgré son grand âge, concluait qu'en pareilles circonstances il valait mieux supprimer le cours : on ne rendait plus justice aux élèves et à leurs parents, pensait-il, faute d'enseignement efficace. Le conseil fut de son avis et l'on rédigea sur place une résolution en sept points, que l'on envoya au conseil provincial. On laissait à l'autorité supérieure le soin de décider du mode d'exécution de cette mesure. Au mois de juin, les élèves du cours classique anglais furent officiellement avertis de solliciter leur entrée dans d'autres collèges, l'année suivante : il n'y aurait plus de



*Le père
Edmond Mondou*

Treizième supérieur (1922-1925)



NÉ à Saint-Eustache, Qué., en 1877, le père Mondou fit toutes ses études classiques au collège de Saint-Laurent. Il prit l'habit religieux le 9 août 1899, et fit profession au mois d'août 1901. Lorsque s'ouvrit le scolasticat de Québec, en 1900, le père Mondou commençait ses études théologiques ; il n'étudia que trois ans à Québec et fit sa quatrième année à l'Université S.-Joseph, N.-B. Il fut ordonné prêtre au mois de juin 1904. L'année suivante, en juillet, il fut nommé supérieur au collège de Saint-Césaire. En juillet 1906, il retourna à l'Université S.-Joseph, où il devint bientôt professeur de rhétorique, puis préfet des études françaises, tout en s'occupant de la direction de la société littéraire S.-J.-Baptiste et de la préparation des grandes séances. Après quinze années d'enseignement des plus fructueux en Acadie, il fut, en 1918, appelé au collège de Saint-Laurent. D'abord professeur de littérature française et d'histoire en rhétorique et en belles-lettres, il devint bientôt vice-supérieur et économiste pour l'extérieur, mais conserva sa classe de rhétorique jusqu'en 1924. Au mois de juillet 1922, il fut élu supérieur du collège ; malheureusement il ne put pas finir son terme. Le 4 mars 1925, après avoir lutté pendant sept mois contre la maladie, il dut démissionner. Toujours confiant que sa forte constitution reprendrait le dessus, il fit plusieurs séjours dans divers hôpitaux, jusque dans l'Ouest canadien. Son état de santé s'était apparemment amélioré : il voulut hâter sa guérison complète par un séjour dans le sud. À l'automne de 1926, il se dirigea vers Wallace, Kansas, E.-U., chez M. l'abbé Pierre Bergeron, ancien professeur à Saint-Laurent. Il ne devait pas revenir au pays : le 15 février 1927, une embolie l'emporta subitement à 50 ans. Sa dépouille mortelle fut transportée à Saint-Laurent et inhumée le 23 février. Détachons cet extrait de la lettre de condoléances d'un de ses anciens confrères de classe, S. Exc. Mgr Eugène Lamoges, évêque de Mont-Laurier : il peint si bien le père Mondou : « Un dévouement, inlassable, un jugement pratique remarquable, un grand esprit de foi et une bonté énergique lui gagnaient tous les cœurs. Quiconque rencontrait le père Mondou ne pouvait s'empêcher de l'apprécier et de l'estimer. »

classes spéciales pour eux à Saint-Laurent. Seuls les élèves de langue anglaise du cours commercial furent admis, les années subséquentes.

Plusieurs professeurs furent encouragés à suivre des cours spéciaux à l'Université de Montréal, pendant l'année, tout en remplissant leur obédience. L'envoi de professeurs à Paris pour y préparer la licence ès lettres fut retardée à l'année suivante. Le T. R. P. Général actuel fut le premier à profiter de cette aubaine ; ses succès justifèrent pleinement cette initiative du conseil.

Cette même année, le Dr Pinet, après plusieurs décades de loyaux services comme médecin du collège, prit sa retraite. Le conseil lui vota une pension bien méritée. Le Dr Égédus Groulx le remplaça.

Depuis longtemps les parloirs étaient devenus trop étroits, surtout avec l'augmentation constante du nombre des élèves de Montréal et des environs. Comme il n'était pas facile de les agrandir, on se contenta pour lors d'aménager le corridor actuel de la procure en parloir pour les dimanches. Le prix de la pension fut élevé à \$220.00 par année, et à \$2.00 par mois pour les demi-pensionnaires.

Selon le désir de Monseigneur l'Administrateur de Montréal, les supérieurs des collèges s'étaient entendus pour retarder le jour de la sortie, afin que les élèves pussent assister à la messe de minuit dans leurs collèges. À Saint-Laurent, ils partirent après la messe du jour pour revenir, comme d'habitude, le sept janvier.

Noces d'or du père Meahen

Au retour des vacances d'hiver, il y eut fête intime pour célébrer le cinquantième anniversaire de prêtrise du « bon » père Meahen. Ce saint vieillard, vénéré de tous, a passé toute sa vie aux postes de préfet de discipline, préfet des études anglaises, vice-supérieur ou professeur à Saint-Laurent. Parler de « Daddy » Meahen, c'est rappeler toute une carrière d'obscur dévouement à la cause de l'éducation. Comme disait souvent de lui le père Hébert : « il se faisait le *serviteur* des élèves ».

C'est aussi cette année-là que fut inaugurée une journée spéciale pour les missions du Bengale. Il y eut grand'messe et sermon sur l'œuvre des missions. On recommandait aux élèves de faire ce jour-là une communion et une aumône en faveur des missions de Sainte-Croix au Bengale.

Remaniements intérieurs

Les philosophes prirent possession de la « cabane » en septembre 1922. On mit à leur disposition les deux étages supérieurs ; le rez-de-chaussée demeura, comme l'année précédente, occupé par les professeurs auxiliaires. Comme il restait encore des scolastiques-philosophes, on leur réserva la partie nord-ouest de l'ancien département des philosophes. Ils conservèrent aussi l'ancienne salle de récréation, réfectoire et chapelle de l'infirmerie actuelle.

On commença les plans d'agrandissement de l'aile « 82 » ; il s'agissait de l'allonger de soixante pieds. Pour exécuter ce projet, il aurait fallu contracter un emprunt assez substantiel : le conseil général ne permit de construire qu'à la condition qu'on ne ferait pas de nouvelles dettes. Le projet fut donc remis à plus tard.

Correction du baccalauréat

Du temps de l'affiliation des collèges à l'Université Laval, les corrections se faisaient toujours à Québec ; l'Université de Montréal introduisit la coutume de corriger dans les collèges, à tour de rôle. En juin 1922, les comités de correction se



LE BON PÈRE « DADDY » MEAHEN

réunirent au séminaire de philosophie ; l'année suivante, c'était au tour de Saint-Laurent de recevoir les correcteurs. Ils logèrent, les uns au département des philosophes, les autres, dans les chambres des scolastiques. À l'issue des séances de correction, plus de cent vingt professeurs des collèges de la région de Montréal s'embarquaient à bord du « Saguenay » pour se rendre à Québec, où se tenaient les assises d'un grand congrès pédagogique. Une quinzaine des professeurs de Saint-Laurent les accompagnaient.

Le 24 mai 1923, les membres de la Saint-Jean-Baptiste assistèrent à une manifestation en l'honneur de Dollard, à Carillon. M. Fernand Guertin, élève finissant et président de la société, prononça un remarquable discours au pied du monument de Dollard. La journée se termina par un pique-nique à la ferme que la Congrégation possédait alors au village de Carillon.

Construction du centre

Dès l'automne de 1923, le conseil s'était remis à l'étude du projet d'agrandissement. Cette fois, il ne s'agissait plus d'allonger l'aile de « 82 », mais bien de la démolir, pour édifier à la place un corps de bâtisse de cent soixante pieds par soixante, à cinq étages, plus un sous-sol, et le tout à l'épreuve du feu. Il était impossible de terminer tout ce travail pour l'ouverture des classes en septembre

suivant ; on se borna à cent trois pieds, c'est-à-dire, à la partie du réfectoire actuel des élèves et de la salle des petits. Cette fois les conseils provincial et général approuvèrent le projet et autorisèrent l'administration du collège à emprunter \$110,000.00.

Dès les premiers beaux jours du printemps, on commença à démolir l'arrière de l'aile « 82 ». L'entrepreneur, M. Ulric Boileau, poussa si bien les travaux que la nouvelle aile fut habitable dès la rentrée de septembre. Dans cette partie à l'épreuve du feu, on avait un vaste réfectoire pour les élèves, une salle de récréation pour les petits, une grande étude et trois dortoirs superposés. De l'ancienne petite division, on avait fait une salle de récréation pour les religieux et une salle de communauté : l'ancienne salle des religieux fut divisée en chambres. On put alors faire disparaître le dortoir, à l'étage au-dessus du corridor du supérieur, et le reconvertir en chambres pour les professeurs auxiliaires.

Par suite de cette dernière transformation, on put faire disparaître les chambres au rez-de-chaussée de la « cabane », et faire de ce dernier une salle de récréation, une grande classe en arrière et une autre plus petite sur la façade.

Noces de diamant et d'ou

À l'issue de la retraite annuelle de 1925, on

L'ESPRIT ET LA LETTRE

La malice a souvent du bon.

Un supérieur s'adressant aux professeurs, quelques jours avant les vacances de Noël : « Saperlote ! Je défends d'accepter comme cadeaux des boîtes de cigares de la part des élèves » — « Très bien, Père, mais quand il s'agit d'un ou deux cigares ? » — Alors... vous pouvez les accepter : *Parvum pro nihilo reputatur.* »

Il arrive parfois dans les pensionnats que les élèves sont au courant des affaires de la maison presque aussi tôt que les professeurs, quand... ce n'est pas avant eux.

Les philos ont déjà acheté une boîte de cigares : histoire de faire oublier au directeur leurs fredaines du premier semestre. Comment la faire accepter ?

Le Père ne passera certainement pas outre à la défense du supérieur.

L'un d'entre eux, probablement un futur avocat, conçoit une idée géniale : « Divisons la boîte entre nous ; le Père a droit d'accepter quelques cigares. Quand nous irons lui faire nos adieux, chacun lui en offrira un ou deux. » — « Entendu ! »

Avant la messe de minuit, au cours de la veillée, les philos vont tour à tour souhaiter bonnes vacances au Père et déposent sur son bureau un ou deux cigares : « C'est pour vos vacances, Père. » Le directeur commence à avoir des scrupules... Vers onze heures et demie arrive H.-C., l'air embarrassé, tenant en main une boîte à cigares vide. « Père, je n'ai pas les moyens de vous offrir un cigare comme les autres. J'ai pensé de vous apporter cette boîte pour mettre les vôtres. »



LA TOUR CENTRÉ DU COLLÈGE
ET LA STATUE DOMINANT LE PORTIQUE

célébra au collège les noces de diamant du père Geoffrion, les noces d'or des pères Roy, provincial, et McGarry, assistant-général, tous trois anciens supérieurs de la maison, du frère Dosithée, dont toute la carrière religieuse s'était écoulée à Saint-Laurent, et du frère Jean-Baptiste, qui y avait été professeur.

Au mois d'octobre, le Dr Égédus Groulx mourut subitement. Il avait été médecin de la maison à peine cinq ans. Son successeur, le Dr Joseph Badeaux, y exerce encore aujourd'hui ses fonctions avec un zèle infatigable.

Vie intellectuelle et spirituelle

La vie collégiale battait toujours son plein ; le nombre des élèves se maintenait au-dessus de 500 chaque année, et le cours classique avait augmenté en nombre dans des proportions considérables. Les résultats aux divers examens du baccalauréat étaient des plus encourageants. C'est donc dire que le progrès intellectuel et spirituel ne le cédait aucunement aux développements d'ordre matériel. En effet, 1927 marqua un grand pas dans ce sens par la nomina-

tion d'un préfet de religion, à qui incombait la responsabilité de la formation spirituelle des élèves. Le premier titulaire en fut le père Albert Cousineau, qui, pour se mettre plus facilement à la disposition des élèves, dut abandonner la direction des philosophes et résider dans le collège même.

Constructions

Comme nous l'avons dit précédemment, le centre du collège n'avait pas pu être terminé en 1924 : restait encore à construire un corps de bâtisse de soixante pieds par soixante, soit la grandeur du parloir actuel, et à remodeler l'ancienne façade. Les travaux de démolition de ce qui restait de l'aile « 82 » commencèrent le lendemain de la distribution des prix. D'après les plans, la façade de l'aile « 82 » devait être conservée : on l'aurait exhaussée d'un étage pour faire suite au troisième dortoir, et surmontée d'un nouveau clocher. Mais après la démolition de l'intérieur, on s'aperçut que cette façade était lézardée du haut en bas : un ancien puits mal comblé, sous les fondations du côté sud, avait causé ce dégât. De l'avis des ingénieurs, il fallait la démolir complètement, et l'architecte dut, à la hâte, dessiner la façade, le portique et le clocher



LE FR. URBAIN SALUANT LE DR BADEAUX

actuels. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner s'ils ne satisfont pas le sens esthétique des connaisseurs.

Cette modification des plans causa un retard de plus de trois semaines dans l'exécution des travaux : la nouvelle partie ne fut pas prête pour la rentrée de septembre, malgré toute la diligence de l'entrepreneur, M. Ulric Boileau, qui pendant quelques semaines eut recours au système de double équipe de huit heures chacune. On suppléa à l'insuffisance d'espace dans les dortoirs en divisant la salle des grands par l'ancienne cloison vitrée qui, de 1920 à 1925, séparait le parloir du réfectoire, et l'on y installa une centaine de lits. Cette situation dura presque un mois. On avait prévu une dépense de \$70,000.00 pour cette construction : les travaux de soutènement qu'il avait fallu pour assurer la solidité des murs du vieux collège et de l'aile « 96 », la nouvelle façade avec son portique et son clocher, les nombreuses transformations occasionnées un peu partout dans la maison, obligèrent d'ajouter \$50,000.00 à la somme prévue.

On n'avait plus besoin du dortoir Saint-Jean-Baptiste, au quatrième étage de l'aile « 96 », ni de la salle des douches, car il y en avait maintenant dans tous les dortoirs. Ceci donna de l'espace pour cinq classes et une chambre. L'ancienne cloison vitrée du parloir servit à faire les murs de chaque côté du corridor. La librairie temporaire entre l'étude des petits et le corridor central fit place à une autre plus spacieuse. Dans le local de l'étude actuelle sur la façade, on fit deux classes, dont l'une comprenait presque les deux tiers de l'espace et communiquait avec l'autre par d'immenses portes, que l'on ouvrait pour les conférences ou les assemblées de sociétés littéraires. L'orphéon fut transporté dans l'étude actuelle, en face de la chambre de l'assistant-préfet, et l'ancien local fut transformé en classe de dactylographie, chambre de l'assistant-préfet de discipline et salle de toilette. Depuis 1922, la chambre du préfet des études classiques était voisine de celle du préfet de discipline, et celle du préfet des études commerciales, près de l'escalier au troisième. L'infirmerie actuelle prit la place des classes et des chambres situées sur ce corridor. Le nouveau parloir ne fut terminé qu'au cours de l'hiver ; en attendant, les parents des élèves étaient reçus dans les classes et surtout dans le magnifique corridor longeant l'étude des petits. Au printemps, on installa des cadrans électriques dans diverses parties de la maison.

*Le père
Eugène Daoust*

Quatorzième supérieur (1925-1928)



LE père Daoust ouvre la série des anciens supérieurs du collège encore vivants. Il naquit dans la paroisse Saint-Paul de Montréal, le 2 septembre 1882. Après ses études classiques, terminées à Saint-Laurent en juin 1904, il entra au noviciat et prit l'habit le 28 août de la même année. Selon la coutume de cette époque, il ne passa que les trois premières années de ses études théologiques au scolasticat de Québec. Après sa quatrième année de théologie à Saint-Laurent, pendant laquelle il exerça les fonctions de premier maître dans la petite division, il fut ordonné prêtre le 29 juin 1909. Comme on le destinait à l'enseignement des sciences, il avait suivi pendant ses vacances, étant encore scolastique, des cours d'été en physique à l'Université d'Harvard, Mass. Dès le mois de septembre 1909, il débutait dans sa longue carrière de directeur des philosophes, professeur de sciences et directeur de l'académie S.-Jean-Baptiste : ce qui comprenait, en plus, la préparation des grandes séances publiques et l'organisation des réceptions aux visiteurs de marque. Après douze ans, pendant lesquelles une légère dépression nerveuse n'avait tari ni son ardeur ni sa grande activité, on le libéra de la direction des philosophes et de l'académie littéraire, non pour lui donner un repos bien mérité, mais pour lui confier les fonctions si absorbantes de la préfecture de discipline. En 1922, il devenait vice-supérieur et économiste pour l'extérieur. Lorsque la maladie força le père Mondou à démissionner comme supérieur, en mars 1925, le père Daoust fut nommé administrateur jusqu'à la fin de l'année scolaire. Au chapitre provincial, l'été suivant, il fut élu supérieur du collège pour trois ans. À la fin de son terme, en juillet 1928, il fut nommé économiste et professeur de sciences à l'Université S.-Joseph, N.-B. Il remplissait encore ces fonctions lors de l'incendie du corps principal et d'une partie des dépendances de l'université, en octobre 1933. À l'été de 1934, il devenait curé de l'importante paroisse de Saint-Thomas de Memrancook, qui comprenait en plus trois missions ou dessertes. En 1940, son deuxième terme comme supérieur à la cure était terminé ; un des vicaires fut désigné comme supérieur, mais le père Daoust demeura curé. L'année suivante, il redevint supérieur et curé, fonctions qu'il occupe encore aujourd'hui. Ce long stage de treize ans à la direction de la paroisse Saint-Thomas en dit plus que toutes les louanges que l'on pourrait décerner à la sagesse de son administration et à l'efficacité de son zèle.

Réunion des anciens

Sans négliger, bien entendu, les élèves actuels, le père Albert Cousineau porta ses premières sollicitudes aux « anciens ». Dès le premier conseil qu'il présida en août 1928, il fit part à ses collègues d'un projet de conventum général. On demandait du temps pour organiser une pareille réunion, mais le supérieur tenait à la faire dès le printemps suivant, et c'est son opinion qui prévalut. L'organisation commença immédiatement, sous la direction du père Albert Blais ; le père Bruneau lui fut adjoint peu de temps après. Tous deux firent si bonne besogne qu'au mois de juin le collège recevait plus d'un millier d'anciens élèves ; le conventum remporta un succès inoubliable.

Jusqu'ici, sauf entre 1918 et 1920, on n'acceptait comme externes et demi-pensionnaires que les élèves dont les familles demeuraient à Saint-Laurent. À sa séance du 24 mai 1929, le conseil décida d'étendre ces limites aux municipalités sises à l'ouest de la montagne, en deça de la rivière des

Prairies. Cette nouvelle politique amena une soixantaine d'élèves de plus à la rentrée de septembre suivant. Pour permettre aux élèves de se récréer à l'extérieur, même les jours de pluie, on fit construire un long préau dans chaque cour de récréation.

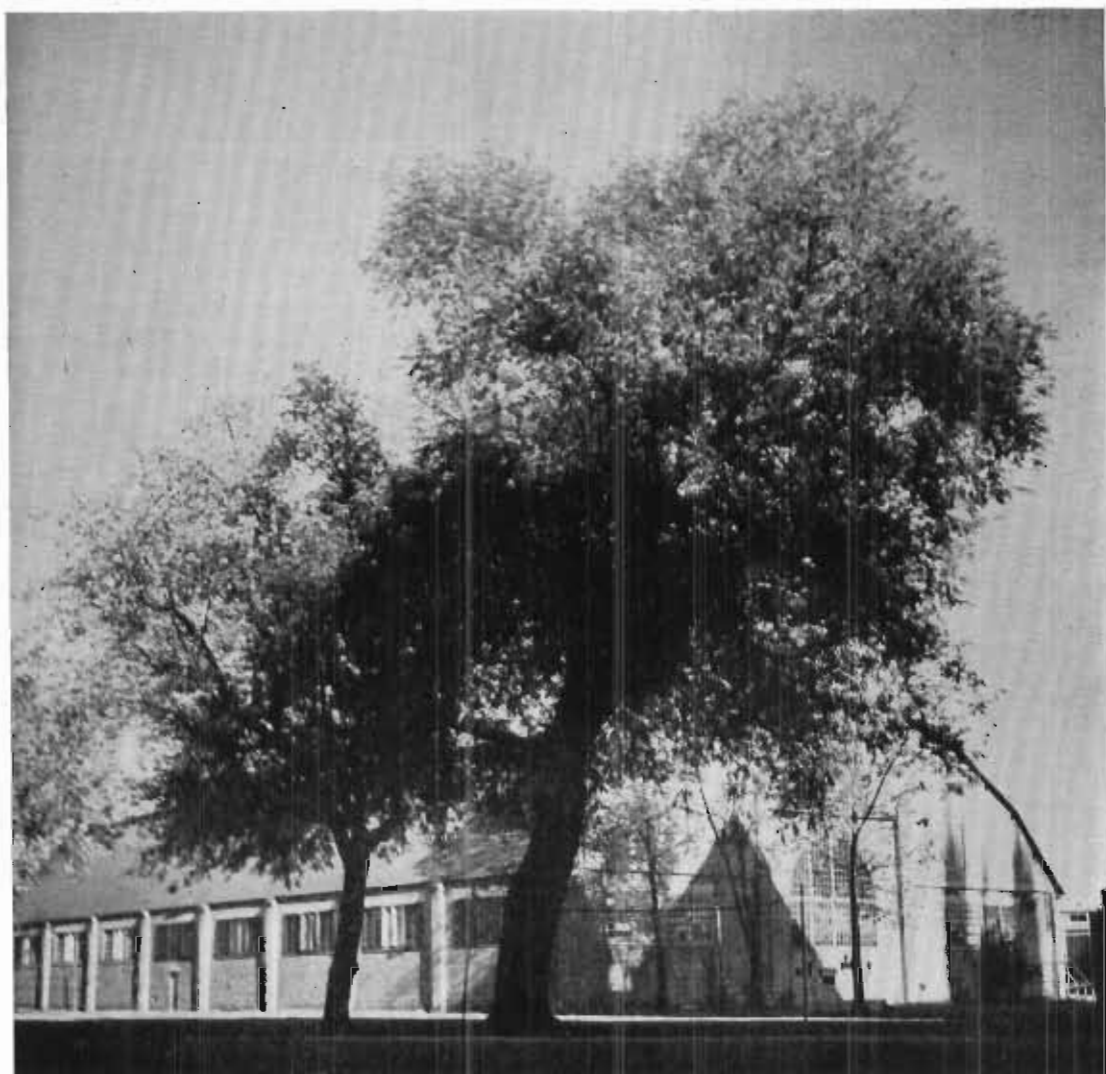
L'arène

Tout le monde admettait depuis longtemps le besoin d'une patinoire couverte pour les mauvais jours d'hiver. Les patinoires extérieures ont toujours été très appréciées des élèves, mais advenant une pluie ou une tempête de neige, les élèves sont parfois deux ou trois jours sans pouvoir se livrer à l'exercice si vivifiant du patin ; et, quand les élèves ne jouent pas, le niveau du travail à l'étude et de l'application en classe baisse vite.

Le conseil de la maison, dans sa décision du 26 septembre, vota la somme de \$30,000.00 pour la construction de l'*Arène laurentienne* qui, en dépit des difficultés, put être utilisée une bonne partie de l'hiver.



L'ARÈNE
LAURENTIENNE



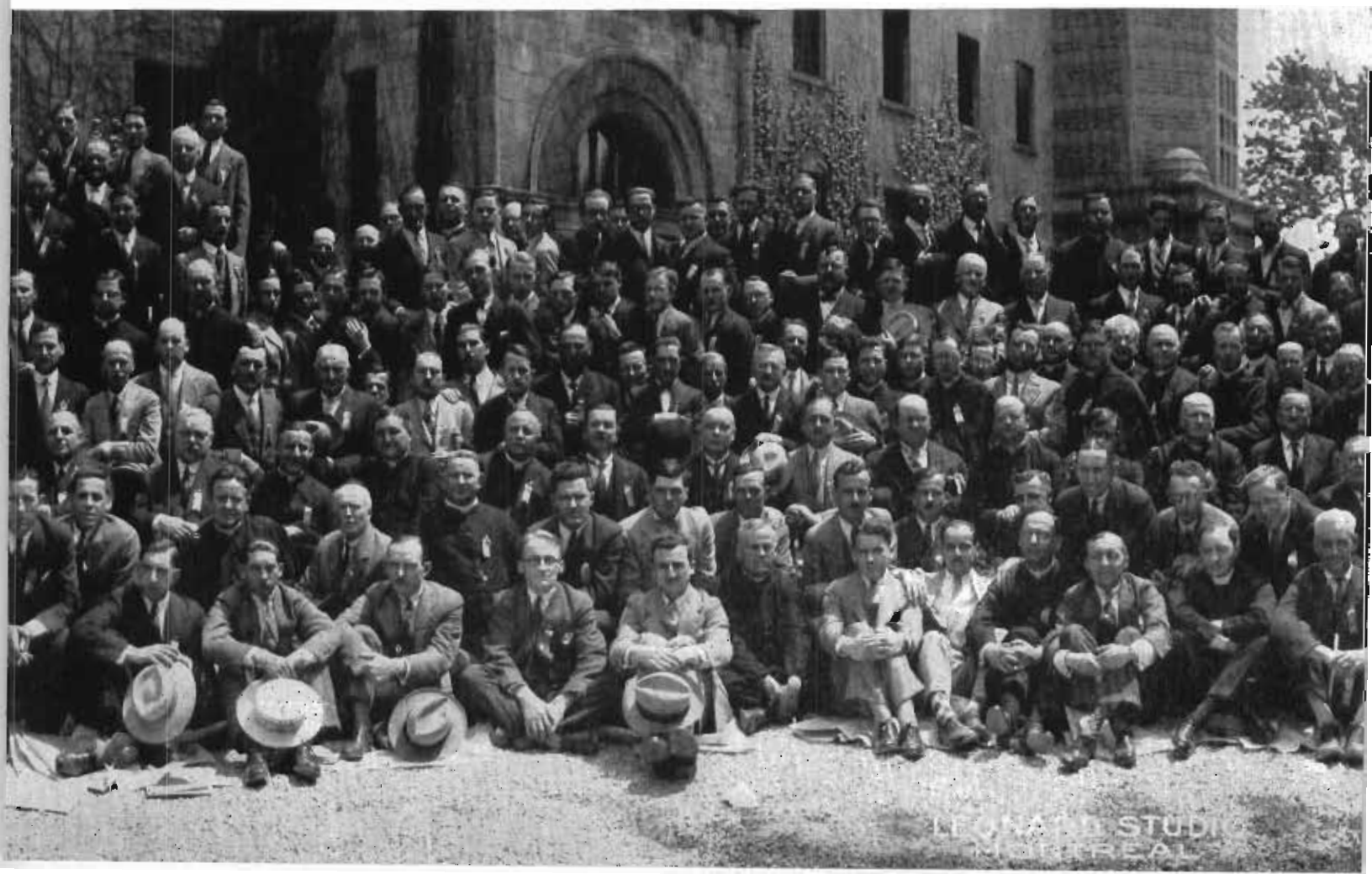
*Le père
Albert Cousineau*

Quinzième supérieur (1928-1934)



DEPUIS 1938, l'ancien supérieur de Saint-Laurent est devenu le T. R. P. Albert Cousineau, supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix. Nous n'avons pas la témérité de risquer ici une appréciation, toute laudative qu'elle puisse être, d'une existence déjà si bien remplie. Bornons-nous à indiquer les étapes principales qui l'ont marquée. Né le 4 janvier 1895, à Saint-Laurent, il termine ses études classiques en juin 1914. Au mois d'août de la même année, il s'achemine vers le noviciat, où il revêt le saint habit, le 15 août. De 1915 à 1919, il est au scolastique de Québec poursuivant ses études théologiques au grand séminaire. Avec la plus grande distinction, il y obtient la licence en philosophie (1917) et en théologie (1918). Ordonné prêtre le 25 mai 1918, il complète ses études pendant l'année scolaire suivante et obtient son doctorat en théologie. Il eut aussi l'honneur d'être le premier lauréat du prix Manseigneur-Paguet. Au mois de septembre 1919, nous le retrouvons à Saint-Laurent, directeur spirituel au séminaire Sainte-Croix et professeur de Belles-Lettres au collège ; il y demeura deux ans. Au mois d'août 1921, il partit pour Paris, faire des études spéciales en littérature, à l'Institut Catholique et à la Sorbonne. Deux ans après, il y obtenait la licence ès-lettres avec distinction. L'année suivante, il devait présenter une thèse pour l'obtention du doctorat ès-lettres, et ses travaux étaient déjà assez avancés quand, au bout de quatre mois, il fut envoyé à Rome. Le supérieur général l'y appelait comme procureur général pro tempore et supérieur des étudiants en théologie de la Congrégation. Revenu à Saint-Laurent, au mois d'août 1924, il assumait les fonctions de directeur des philosophes et professeur de rhétorique. Au Chapitre général de 1926, il fut nommé conseiller provincial. Il abandonna alors la direction des philosophes pour devenir préfet de religion, le premier à remplir officiellement cette fonction au collège. À la fin du terme du père Daoust, il fut élu supérieur en juillet 1928, puis réélu en 1931 pour trois années. Curé de Saint-Laurent en 1934, il fit refaire l'intérieur de l'église et embellir le cimetière. Mais on avait besoin de ses talents de constructeur à l'Oratoire Saint-Joseph, pour terminer l'extérieur de la basilique actuelle et la surmonter de son dôme : il dut donc quitter la cure de Saint-Laurent en 1936. Il ne devait présider que deux ans aux destinées de l'Oratoire, champ d'action proportionné à son activité, mais Dieu lui en réservait un plus vaste. Au chapitre général de 1938, il fut élu supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix qu'il dirige depuis.







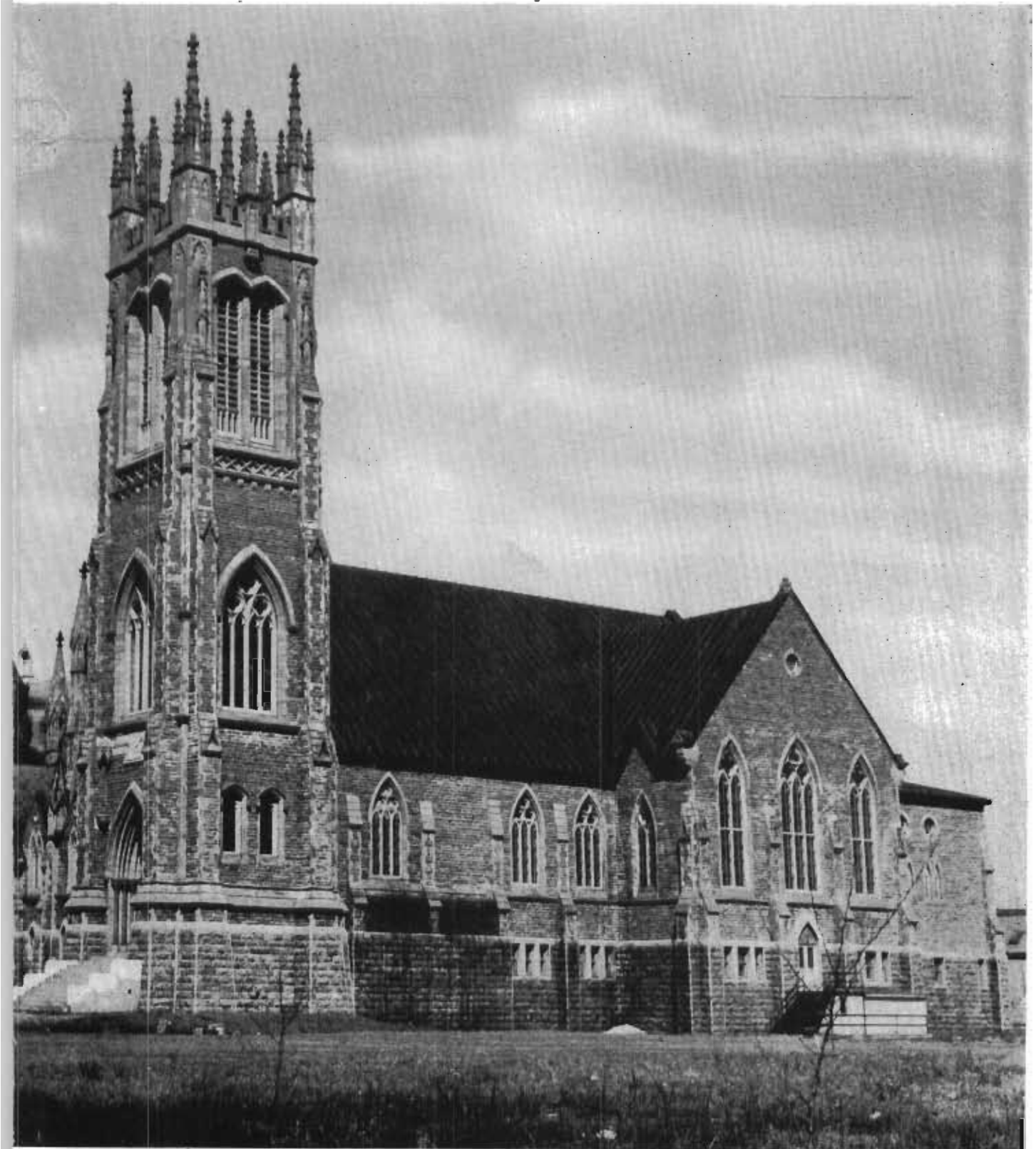
MAJESTÉ DES LIGNES MON



La nouvelle chapelle

Doter le collège d'une chapelle digne d'une grande institution était un autre des rêves du père Cousineau, même avant d'être supérieur. L'ancienne chapelle ne répondait plus au nombre toujours croissant d'élèves. Comme préfet de religion, il s'était rendu compte plus d'une fois combien il est difficile d'inspirer de la piété aux jeunes gens dans un temple où l'on manque d'espace. On ne pouvait plus songer à agrandir : il fallait construire à nouveau. Mais quand et où ?

TES DE LA CHAPELLE





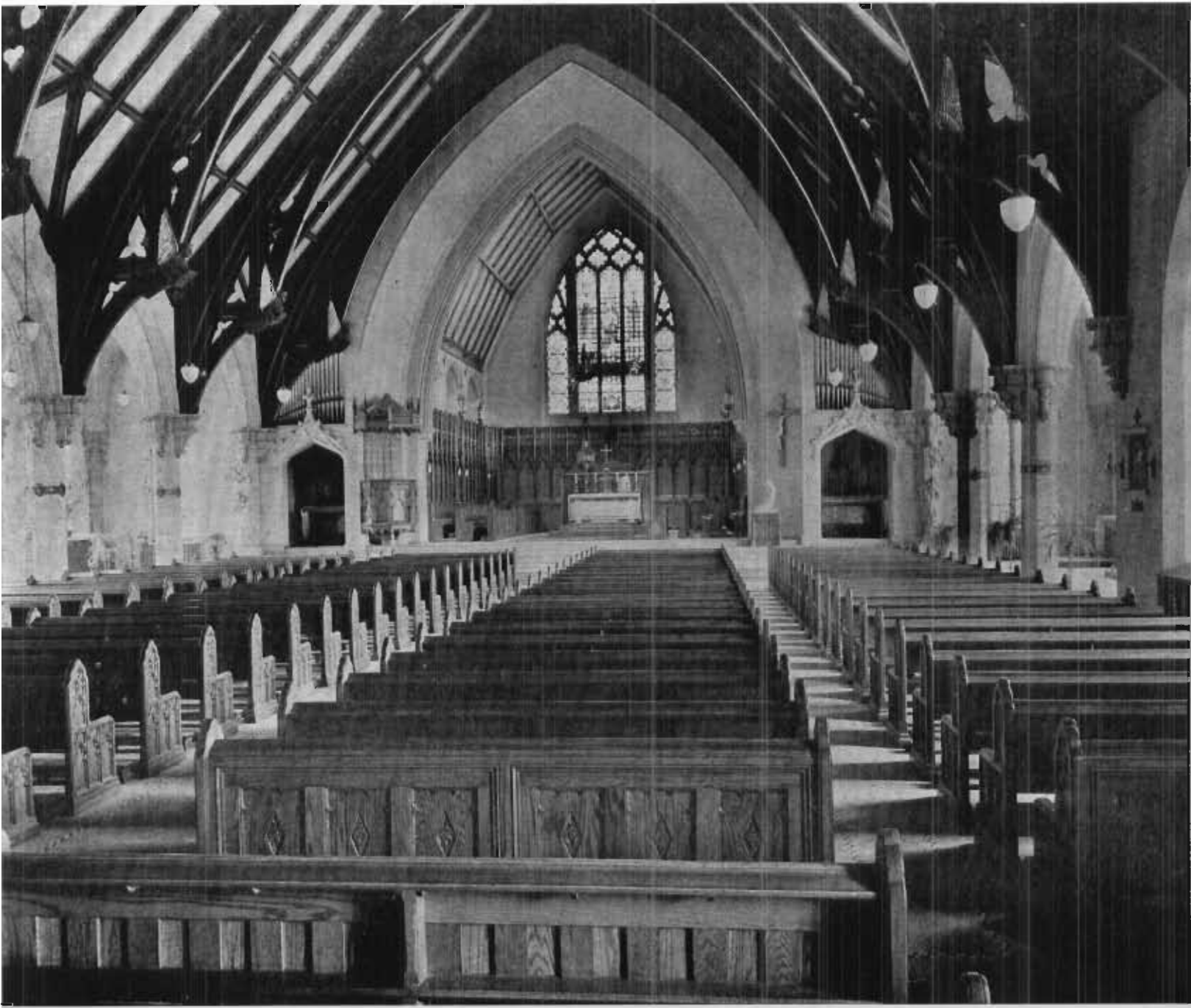
ICI LA PRIÈRE
SE FAIT MÉLODIEUSE



LUMIÈRE DORÉE DES TRANSEPTS



ENSEMBLE DE L'INTÉRIEUR







LA VERRIÈRE ET LES GRANDES ORGUES

La Providence se chargea de faire naître l'occasion favorable. On apprit que l'église presbytérienne de Saint-André et Saint-Paul, près de la cathédrale de Montréal, avait été vendue au Canadien National et serait bientôt rasée pour faire place à la Gare centrale. C'était un beau monument de style Tudor. Grâce à l'influence d'anciens élèves, les autorités du collège purent entrer en relations avec le Canadien National, qui vendit l'église au collège pour la somme d'un dollar. Le 9 avril, le conseil autorisa le supérieur à entrer en pourparlers avec M. Lucien Parent, architecte, pour étudier le problème de transporter cette église à Saint-Laurent, après l'avoir démolie, et de la reconstruire en lui

conservant son ancien cachet et les richesses de son style. La compagnie Potier Frères obtint le contrat de la démolition, du numérotage des pierres et de leur transport dans le jardin du collège. M. Arthur Dufresne, entrepreneur-constructeur de Saint-Laurent, fut engagé pour diriger les travaux, au prix de \$7,500.00 par année.

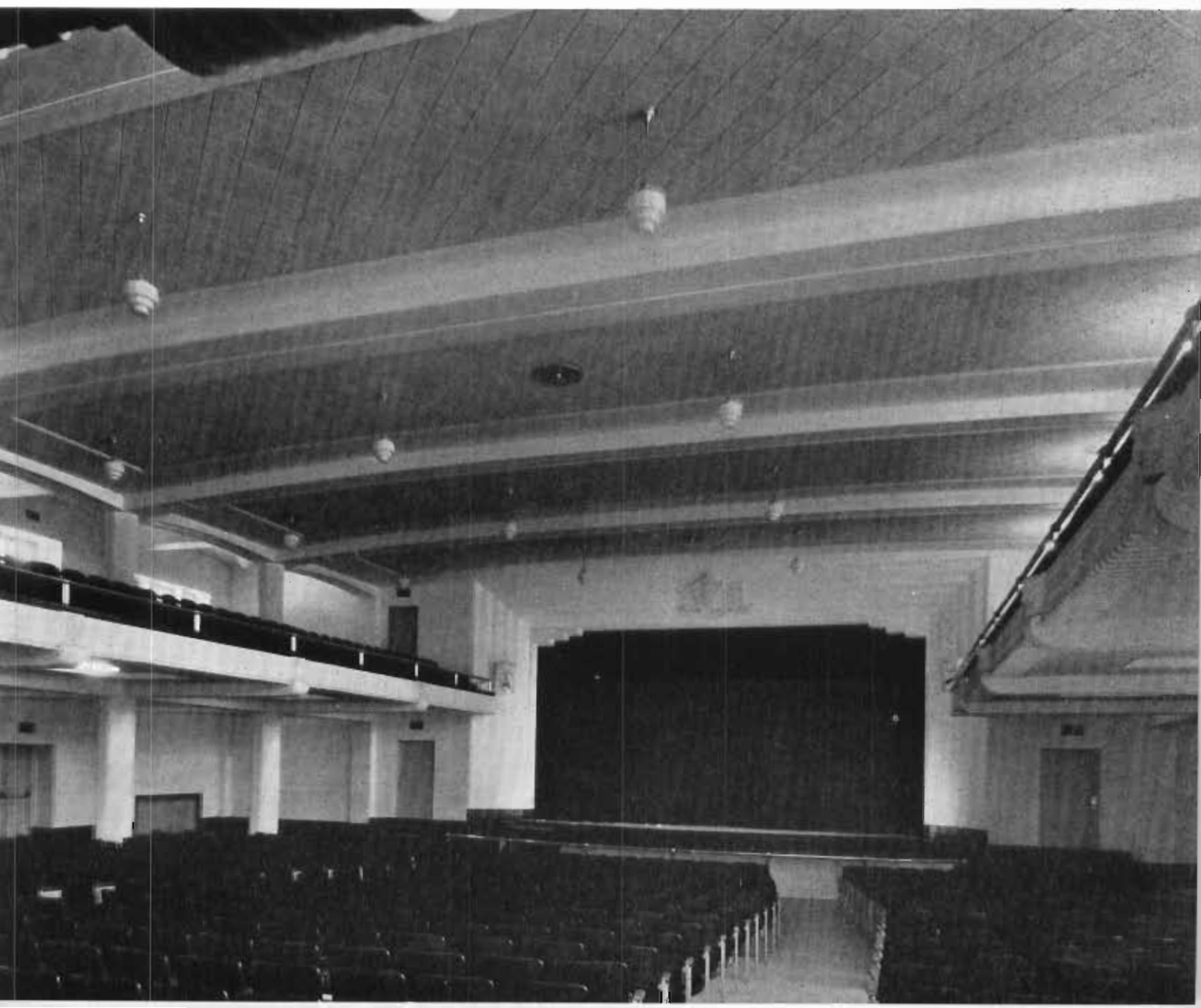
L'on commença aussitôt à faire creuser la cave du nouvel édifice. La terre extraite de l'excavation servit à niveler le champ des élèves, et les pierres, à remplir un drain de six pieds de profondeur que l'on creusa sur toute la longueur de ce champ.

On avait demandé à l'architecte de prévoir

un vaste auditorium, en dessous de la nouvelle chapelle, d'une hauteur de vingt-cinq pieds au puits de l'orchestre. De plus, il n'y avait dans l'ancienne église protestante, ni tribune de l'orgue, ni sanctuaire, ni sacristie. Autant de problèmes que l'architecte résolut habilement. Sur la rue Dorchester, les deux portes d'entrée étaient presque au niveau du sol, ce qui faisait paraître l'église plus petite et la tour moins imposante. Mais en la plaçant au-dessus de la nouvelle salle académique et en la soulevant par le fait même d'une quinzaine de pieds, les détails de l'architecture furent placés beaucoup plus en évidence, et toute la façade prit

un air de grandeur et de majesté qu'on ne lui connaissait pas auparavant. Les décorations intérieures ont pu être toutes conservées, bien que le béton ait remplacé le plâtre et le bois. L'addition du sanctuaire, avec sa verrière du Sacré-Cœur, don de Mgr Georges Chartier, son autel de marbre, ses stalles de chêne si artistiquement sculptées, lui ont fait perdre son austérité primitive pour lui donner cette atmosphère de grandeur simple, de paix et de piété si propre aux temples catholiques. Même l'orgue a trouvé avantage en entrant dans la nouvelle chapelle. Une quinzaine de jeux n'avaient pas pu trouver place dans l'ancien temple : en les disposant

LE BEL AUDITORIUM DE SAINT-LAURENT



de chaque côté du sanctuaire, on a rendu sa pleine efficacité à ce puissant instrument de quelque quatre-vingt-cinq jeux.

Avec la nouvelle chapelle, il semblait que le programme des constructions fût au complet : que restait-il à désirer encore ? Il y avait pourtant la « cabane », qui ne semblait guère au père Cousineau, comme à ses successeurs, un monument bien digne d'abriter le département des sciences. Le 14 mars 1931, le conseil décida de confier les plans d'un pavillon des sciences aux architectes Lucien Parent et Eugène Larose. Ces plans sont restés depuis à l'état de projet : espérons qu'ils pourront se réaliser dans un avenir très prochain.

Transformations intérieures

Toute nouvelle construction entraîne des remaniements à l'intérieur du collège. Le parquet de l'ancienne salle académique et l'emplacement de la

scène donnèrent assez d'espace pour cinq nouvelles classes et un studio de dessin et de peinture. L'étage des galeries fut transformé en amphithéâtre pour les séances littéraires et les conférences et en deux classes. Au corridor du deuxième étage, les deux grandes classes au-dessus du parloir devinrent une étude, pour les externes d'abord, puis, en 1935, pour les élèves de Belles-Lettres, Rhétorique et classe d'affaires. Le bureau du préfet des études classiques, avec chambre attenante, fut installé au centre de l'aile « 96 », vis-à-vis le balcon. Le bureau du supérieur fut agrandi de tout l'espace de la chambre voisine. La nef de l'ancienne chapelle fut divisée en trois ; la première moitié devint une salle de récréation pour les religieux. Dans l'autre moitié, de chaque côté d'un étroit corridor, on fit la chapelle de la communauté à gauche, la salle du chapitre à droite. Le sanctuaire et les sacristies furent convertis en chambres ; huit en bas, six en haut. L'ancienne salle de récréation des religieux au rez-de-chaussée, après le départ des scolastiques pour l'hôtel Lamer, fut aménagée en chapelle pour les philosophes, et une moitié de l'ancienne salle du chapitre, en classe, également pour les philosophes.

Au lac Simon

La rivière des Prairies devenant de jour en jour plus fréquentée par les touristes, le séjour à l'Ermitage était devenu peu convenable pour des religieux, et trop bruyant pour des professeurs, qui pendant les vacances ont besoin de tranquillité et de repos. On décida de vendre la propriété à un voisin et de fonder une autre maison de vacances dans les solitudes des Laurentides.

Le 1er juillet 1933, le conseil se prononça en faveur de l'achat d'une ferme de soixante-dix arpents avec plus de quinze arpents de grève, sur les bords du lac Simon, à cent cinq milles de Montréal. C'est là que dès 1934 on construisit l'« Ermitage Notre-Dame-du-Bel-Air », qui peut loger une cinquantaine de religieux. Chaque année, aux vacances, les jeunes religieux y suivent des cours pendant au moins trois semaines ; quelques-uns y consacrent toutes les vacances.

Au printemps de 1934, il fut décidé d'établir, sur une autre baie du lac Simon, une colonie de vacances pour les membres de l'Association laurentienne qui venaient de fêter le vingt-cinquième



LE PÈRE CHAUVIN EST AU POSTE



LA SALLE DU CHAPITRE DES RELIGIEUX

anniversaire de sa fondation. M. Lomer Gagnon se chargea de l'organisation matérielle ; le collège eut à assurer le service religieux et à fournir un ou deux surveillants. (*Voir la section consacrée à Notre-Dame-du-Bel-Air.*)

Achat de l'hôtel Lamer

Le collège fit aussi à cette époque l'acquisition de l'hôtel Lamer, pour s'assurer la possession de ce terrain qui fait enclave dans ses propriétés. Si un jour on décide de bâtir le pavillon des sciences du côté ouest du collège, plutôt que dans le jardin à l'est, il sera en partie situé sur la propriété Lamer. Pour le moment, l'hôtel Lamer se métamorphosa en « Séminaire Moreau » : on y installa les scolastiques philosophes. Leurs chambres dans les « catacombes » furent attribuées aux philosophes externes.

En 1934, l'ère des grandes constructions était

terminée, mais il restait encore beaucoup à faire pour mettre une dernière main aux transformations intérieures et extérieures, et surtout pour stabiliser la situation financière, au moment où la dépression économique se faisait partout sentir : ce fut la tâche du père Armand Grou.

Messe de minuit

Comme par le passé, les élèves partaient le 23 décembre pour les vacances d'hiver. Beaucoup d'entre eux, surtout ceux de Montréal, se plaignaient, avec raison, de ne pas pouvoir trouver de place à la messe de minuit dans leurs paroisses, et parfois leurs parents étaient dans le même cas. Dans la nouvelle chapelle, on pouvait asseoir presque huit cents personnes. C'est pourquoi les autorités invitèrent cette année-là, tous les élèves de Montréal à assister à la messe de minuit au collège avec



*Le père
Armand Grou*

Seizième supérieur (1934-1937)



NÉ à Saint-Laurent le 2 décembre 1892, le père Grou entra au noviciat le 15 août 1913, après avoir fait ses études classiques au collège et au juvénat. Étudiant à Québec en 1914, il fit sa profession religieuse en 1915, et décrocha avec honneur sa licence en théologie en 1917. Ordonné prêtre le 29 juillet 1917, après la troisième année de scolasticat, il termina ses études l'année suivante et obtint son doctorat en théologie. Le père Grou se distinguait par de grandes aptitudes pour la prédication ; aussi ses supérieurs le nommèrent-ils à l'Oratoire S.-Joseph, en juillet 1918, afin qu'il s'y préparât à faire partie, l'année suivante, du premier groupe de prédicateurs que l'on se proposait de fonder alors. Mais la mort du père Dion et les remaniements occasionnés par l'élection du nouveau provincial firent ajourner le projet. Le père Grou reçut une obédience de professeur au collège de Saint-Laurent dès le mois de janvier suivant. Il se préparait une brillante carrière dans l'enseignement, mais, encore une fois, la Providence le dirigea ailleurs. Lorsque le père Rault partit définitivement pour la France en 1922, le père Grou fut nommé premier vicaire à la paroisse et y demeura jusqu'en 1927. Revenu au collège il y enseigna l'histoire, la littérature française et le latin, jusqu'en 1929. C'est alors qu'il fut élu supérieur au scolasticat de Québec. Il suivit en même temps les cours de l'École normale supérieure et décrocha sa licence ès lettres en 1931 avec le prix spécial en littérature offert par le gouvernement de France. Revenu au collège de Saint-Laurent, il y devint vice-supérieur et professeur de rhétorique. En 1934, il succéda au père Cousineau comme supérieur. À l'issue de son terme, en 1937, il fut élu supérieur du scolasticat de théologie, à Montréal ; mais il n'y demeura que quelques mois. Le professeur de rhétorique à Saint-Laurent ayant été forcé à prendre un long repos pour cause de santé, le père Grou accepta volontiers de continuer ses classes et de le remplacer comme supérieur du séminaire Moreau. C'est de là qu'il partit en 1942 pour succéder au père Théorêt à la cure de Saint-Laurent. Nous l'y retrouvons encore aujourd'hui, faisant preuve du même indéfectible zèle au profit des âmes et pour le développement des œuvres sociales.

leurs parents. Ils remplirent presque la chapelle. Deux ans après, il fallut distribuer des cartes afin de limiter le nombre des assistants à l'espace disponible ; et la tradition s'est continuée.

Fondation de la J. E. C.

Le grand mouvement d'action catholique spécialisée, connu sous le nom de J.E.C. commença à s'introduire dans les collèges pendant l'année scolaire 1934-35. Saint-Laurent fut l'un des premiers, sinon le premier, à en tenter l'application chez les élèves. Plusieurs sections furent fondées même avant Noël. Le 12 janvier, avec l'approbation de Mgr Chaumont et du R. P. Provincial, le conseil autorisa la fondation d'un journal *JEC*, qui devait être l'organe du mouvement. Il vota la somme de \$50.00 par mois pour en assurer la publication, au cas où les souscriptions des membres ne suffiraient pas à en couvrir les frais.

Retraites spéciales

Jusqu'à la retraite dite de vocation, pour les finissants des deux cours et des élèves de rhé-

torique, se faisait en commun durant la semaine sainte. Afin de permettre au prédicateur d'adapter plus facilement ses instructions à chaque catégorie d'élèves, et partant, de les rendre plus efficaces, on décida au mois de février 1936 de partager les retraitants en deux groupes avec prédicateur spécial pour chacun. Désormais les philosophes, même ceux de la classe junior, feront la retraite seuls ; les rhétoriciens et les élèves de la classe d'affaires formeront un second groupe.

Le 22 mars de la même année, le conseil décida le principe des cours de vacances au lac Simon pour les professeurs. L'organisation en fut remise aux préfets des études, qui eurent à dresser un programme et un horaire pour les prochaines vacances.

On organisa aussi un concours avec bourses pour les candidats au cours classique chez les nouveaux élèves. Les résultats ne furent pas concluants, et le concours ne fut pas répété les années subséquentes.

Le centre du collège, où sont groupés les dortoirs, était à l'épreuve du feu depuis 1927. L'administration aurait bien voulu faire bénéficier le reste du collège de cette mesure de sécurité. Mais



MAISON DE VACANCES DU LAC SIMON

on n'avait pas les moyens de démolir les autres parties pour les reconstruire en matériaux incombustibles. On eut recours au système de gicleurs automatiques. Dès les vacances de 1936, les ouvriers se mirent à l'œuvre, et ils avaient presque terminé l'installation quand les élèves revinrent en septembre. Ces appareils furent placés dans toutes les anciennes parties de la maison, de la cave au grenier. L'installation coûta \$17,000.00 ; mais désormais personnel et élèves seront en sécurité partout dans la maison.

Croisade missionnaire

Les tirages en faveur des missions du Bengale avaient été bien encouragés. Mais, un peu en raison de la crise financière presque générale, où tant d'œuvres de secours sollicitaient la charité publique, on avait suspendu ce tirage l'année précédente. Cette année, le conseil jugea opportun de faire encore une fois appel à la charité des amis des missions : car là aussi on ressentait durement les effets de la dépression économique et les ressources diminuaient considérablement. On donna à ce tirage, désormais appelé « Croisade missionnaire », une organisation stable avec des règlements bien précis. Cette croisade se fera toujours sous la direction et la responsabilité du préfet de religion. Bien qu'on y donne des prix, elle revêt plutôt la

forme d'une souscription charitable en faveur des missions.

L'on avait tout simplement transporté dans la nouvelle chapelle le maître-autel de l'ancienne. Inutile de dire que son style et ses dimensions n'étaient pas en harmonie avec le nouveau temple. Mais on attendait un bienfaiteur. La Providence le fit trouver chez un religieux de la maison, le père Elias Vanier, qui dota la chapelle d'un autel de marbre blanc adossé à un rétable de marbre noir, qui fait bel effet. Les huit autres autels de la chapelle attendent encore leurs bienfaiteurs.



Dès les vacances de 1937, le père Émile Deguire fit refaire la moitié du plancher du réfectoire des élèves. L'humidité y avait fait vite pourrir le bois : on le remplaça par du ciment. De même les trottoirs de la promenade, dans la grande division, en plus d'exiger de continuelles réfections, nuisaient aux jeux de tennis. On les refit en asphalte, ce qui permit d'en mettre la surface presque au niveau du sol : désormais les joueurs de tennis n'auront plus à se plaindre et la cour sera beaucoup plus propre.

Depuis quelques années on avait divisé la classe voisine de la chambre de l'assistant-préfet en six salles de direction, dont deux seulement avaient fenêtres sur l'extérieur. Ce système offrait de multiples inconvénients. L'on y obvia en plaçant tous les directeurs spirituels dans les chambres du corridor du préfet : ils purent ainsi recevoir leurs dirigés à leur chambre.

L'année scolaire 1937 vit aussi l'introduction de l'enseignement du solfège dans toutes les classes. Durant les dix premières minutes de la classe du matin, des professeurs spécialisés en chant grégorien se rendaient dans chaque classe ou groupaient les élèves plus avancés.

Poste de radio

Au mois de novembre, le conseil décida de faire installer des haut-parleurs dans les études, et vota la somme de \$350.00 pour l'achat d'un petit poste d'émission. Le dimanche matin, pendant l'étude d'avant déjeuner, le préfet de religion y donnait un commentaire liturgique des fêtes religieuses de la semaine. Le dimanche soir, on reliait les haut parleurs à la radio pour permettre à tous



LE MAÎTRE-AUTEL DE LA CHAPELLE



*Le père
Emile Deguire*

*Dix-septième supérieur (1937-1939)
Vingt et unième supérieur (1946.)*



C'EST aussi à Saint-Laurent que naquit le père Deguire, le 25 décembre 1896. Après de brillantes études au collège, il entra au noviciat et revêtit l'habit religieux, le 15 août 1915. Il fit sa profession religieuse le 19 août 1917 après sa première année de théologie. Les années suivantes, il obtint avec grande distinction la licence en philosophie, en théologie, le doctorat en théologie et le prix Mgr-Paquet. Il ne put pas être ordonné avec ses confrères au mois de janvier 1920, parce qu'il n'avait pas encore l'âge canonique. Il lui fallut attendre au 3 octobre suivant, mais il eut la consolation d'être fait prêtre dans la chapelle du collège par Mgr Joseph Legrand, c.s.c., évêque de Dacca, au Bengale. Les supérieurs n'avaient pas attendu son ordination pour le faire débiter dans l'enseignement : dès le mois de septembre 1920, ils lui avaient confié les classes de littérature française, latine et grecque en versification. Les deux années suivantes, il enseigna le latin et le grec en belles-lettres et fut directeur spirituel au séminaire Sainte-Croix. On attendait beaucoup de ses talents et de sa compétence de professeur, mais la Providence avait d'autres vues sur lui. En juillet 1923, il était nommé à la direction des Annales à l'Oratoire S.-Joseph ; il devait y demeurer jusqu'à 1932 et faire œuvre durable pour le rapide accroissement de la diffusion des Annales, tout en se dévouant au ministère des âmes. Au mois d'août 1932, il fut élu supérieur du scolasticat de théologie, transféré l'année précédente de Québec à Montréal, dans les locaux de l'ancienne école apostolique S.-Jean, rue Atwater. Il réorganisa le régime intérieur de la maison tout en développant sur une haute échelle l'esprit d'initiative des scolastiques : c'est lui qui a suscité, entre autres, la fondation de « Mes Fiches ». C'est aussi pendant son administration à la rue Atwater qu'il lança le grand mouvement d'Action catholique spécialisée, la J.E.C., aujourd'hui répandue dans toutes les maisons d'enseignement. En 1937, il fut élu pour succéder au père Grou comme supérieur de Saint-Laurent. Au chapitre général de 1938, il devenait vice-provincial. L'année suivante, on réclama son concours pour le développement de l'œuvre de l'Oratoire S.-Joseph : il la connaissait si bien. Il y fut supérieur jusqu'à Noël 1942. À cette date, la maladie obligea le père Poitras à démissionner comme provincial, et le père Deguire fut choisi pour compléter son terme, qui ne devait finir qu'en 1945. Il fut élu de nouveau supérieur de Saint-Laurent. La Providence l'y attendait pour présider à l'organisation si importante et si délicate du centenaire.

les élèves d'écouter les pièces du répertoire classique données à un poste de Montréal. Ainsi tous purent également entendre de leur place, les allocutions du Pape à la radio.

Concerts symphoniques

L'année précédente, la société des Concerts Symphoniques avait donné, deux jours de suite, des auditions de musique et chant sacré dans la chapelle du collège. On avait trouvé que l'acoustique se prêtait si bien à ce genre de concerts, que les organisateurs résolurent de faire de la chapelle de Saint-Laurent le siège de leurs festivals annuels. Cette année-là, ils donnèrent trois concerts au lieu de deux, et attirèrent des foules encore plus nombreuses que l'année précédente.

L'association des anciens

Le dixième anniversaire du grand conventum de 1929 approchait ; on se prépara à le célébrer avec éclat. Dès le 27 février 1938, le conseil décida de commencer immédiatement à faire retracer les adresses des anciens. Au lieu de charger le secrétariat général de toute cette organisation, on eut recours à un travail préliminaire fait par chaque classe d'anciens réunie en conventum. Le secrétaire de chaque groupe serait chargé de transmettre au secrétaire général de l'Association une liste aussi complète que possible des noms et adresses des membres de sa classe. De cette façon le travail se ferait plus rapidement et les oublis seraient moins

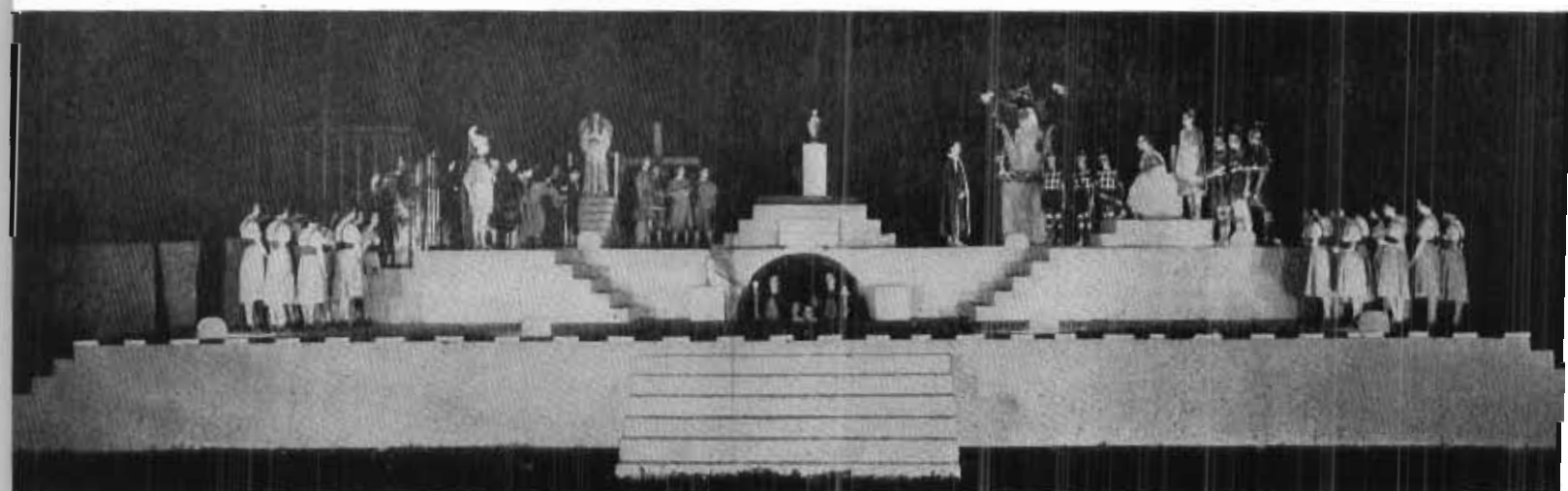
nombreux. Les 6 et 7 juin furent fixés pour la réunion de cette année : le premier jour, conventum général ; le lendemain, réunion des confrères de Mgr Alfred LePailleur, évêque de Chittagong, et de ceux du père Léonidas Moreau, supérieur religieux de cette mission. À la réunion générale du 6 juin, on annonça la célébration du dixième anniversaire pour l'année suivante et le nouveau mode de recrutement par l'intermédiaire des conventums de classes.

On profita du passage d'Henri Ghéon au Canada pour le charger d'exécuter le grand jeu de « Saint-Laurent du Fleuve », qu'on lui avait demandé de composer, l'année précédente. Le 27 juillet, le conseil vota les fonds nécessaires et l'exécution fut reprise trois soirs de suite, à l'occasion de la fête patronale du collège et de la paroisse. Le jeu fut représenté dans le grand champ des élèves, où l'on avait dressé des estrades pouvant asseoir plus de deux mille spectateurs.

Nouvel horaire

La modification de l'horaire de l'après-midi, en 1936, avait apporté de si heureux résultats qu'on résolut d'en faire autant pour l'horaire de l'avant-midi. Auparavant voici comment se divisait la matinée : 8 h. 10, classe ; 9 h. 30, récréation ; 10 h., classe pour le cours classique, étude pour le cours commercial ; 10 h. 40, étude pour le cours classique, classe pour le cours commercial ; 11 h. 45, classe spéciale de chant. Après septembre 1938 : 8 h. 10, classe ; 9 h. 15, classe ; 10 h. 10, récréation ; 10 h. 40,

LE JEU DE SAINT-LAURENT DU FLEUVE



étude pour le cours classique, classe pour le cours commercial ; 11 h. 30, classe spéciale de chant.

Au début de l'année s'ouvraient des cours d'histoire de l'art par M. Maurice Gagnon. Les élèves ont tellement apprécié cette aubaine que les cours ont continué depuis. À la fin de décembre 1937, la première troupe de « *scouts* » fut organisée au collège. Afin de favoriser l'éducation par le film et de donner aux élèves des représentations de films parlants, le collège fit l'acquisition d'une machine Bell et Howell. De nouveaux cabinets de toilette des plus hygiéniques et des plus modernes furent construits dans la petite division, en 1938, entre la salle de récréation et l'ancienne chapelle.

Au mois de février 1939, première célébration solennelle de la fête du Pape. Le matin, communion spéciale aux intentions du Saint-Père. Après déjeuner, grand'messe et sermon spécial. Congé jusqu'à six heures. Après la récréation du soir, présentation d'un film sur le Vatican avec commentaires par le père Lavallée, préfet de religion.

Fête des anciens

Mais on n'oubliait pas la grande fête des anciens. Tout fut organisé pour lui donner plus d'éclat qu'aux autres réunions annuelles. On choisit comme dates les 23, 24, 25 mai. Le premier jour, dans l'après-midi, inscription et réunions intimes, deuxième jour, grand'messe solennelle, sermon, et banquet pour tous à l'Arène laurentienne ; plus de huit cents convives y prirent part. Troisième jour, grand'messe pour les associés défunts.

Au mois de juin, le supérieur fut autorisé à faire établir des plans pour la construction d'un pavillon des sciences. Pour la seconde fois, ce projet resta en « plan ». Quel malheureux génie pouvait donc ainsi l'empêcher de passer « de la puissance à l'acte » ? Toujours le même : le manque de capitaux.

Au mois d'août 1939, le conseil de la maison délégua M. Georges-Étienne Lacaille pour représenter les élèves de Saint-Laurent au congrès international de Pax Romana tenu à New-York. Ce congrès devait être brusquement interrompu par la déclaration de la guerre.

Il s'était fait plusieurs remaniements sur le corridor du préfet, les années précédentes. Comme nous n'avons pas pu les noter chaque fois, rappelons-les ici. Le manque de local pour les classes



Monsieur
Wilfrid
GAREAU

« COLLÈGE SAINT-LAURENT ! »

avait obligé d'en faire une en divisant l'étude des grands par une cloison à vingt-cinq pieds environ de son extrémité est. La chambre à coucher du préfet des études était devenue le bureau du préfet de religion. Peu après on divisa la classe de la tour en deux chambres, dont une grande pour le préfet de religion (1939). Les anciennes salles de direction, ne servant plus, furent converties en deux chambres, dont l'une est actuellement occupée par le préfet des études commerciales (1940). Pendant l'été de 1940, on refit les cabinets de toilette de la grande division sur un plan plus moderne, avec une salle de douches attenante pour les joueurs des équipes de visiteurs.

La guerre obligeait tout le monde à faire des sacrifices pour le bien commun. Déjà les autorités militaires avaient fait des avances pour réquisitionner l'arène, ou le gymnase avec une partie de la grange, pour l'entreposage des pièces d'avions ; mais heureusement pour les jeux des élèves, rien n'aboutit. On demanda enfin au collège d'accepter comme pensionnaires un certain nombre d'apprentis-mécaniciens de l'école d'aviation du Bois-Francs. Le collège aménagea pour eux les chambres du corridor des « catacombes », de l'ancien corridor de l'infirmerie et l'ancienne chapelle des philosophes. Dès la deuxième année, les nouveaux venus étaient au nombre de cinquante ; les derniers demeurèrent jusqu'au mois d'août 1945. On leur avait aussi aménagé un réfectoire spécial à côté de la boulangerie.



*Le Père
Léopold Pauzé*

Dix-huitième supérieur (1939-1941)



LE père Pauzé naquit dans la paroisse Notre-Dame de Montréal, le 9 octobre 1879, et fit ses études classiques à Saint-Laurent. Le 4 septembre 1901, il revêtit l'habit religieux au noviciat ; deux ans après il faisait profession, et, le 26 juin 1906, il était élevé à la prêtrise. Après trois années d'études au scolasticat de Québec, il termina sa théologie au collège comme premier maître dans la petite division. L'année suivante, on le retrouve au collège de Farnham, où il fut vice-supérieur. En 1907, il fut nommé préfet de discipline à l'Université Saint-Joseph, N.-B. De 1908 à 1913, il remplit la même obédience au collège de Saint-Laurent. Ce long stage à la direction des élèves et les remarquables aptitudes dont il avait fait preuve induisirent les supérieurs à lui confier désormais la formation des jeunes religieux, et l'obédience de maître des novices à Sainte-Geneviève lui échut, au mois de juillet 1913. Il devait y demeurer jusqu'en 1917. Durant les quatre années subséquentes, ce furent les scolastiques de Québec qui bénéficièrent de sa sage direction et purent s'édifier au contact de cet homme si éminemment religieux. Autre terme de quatre ans, mais cette fois comme supérieur du collège Notre-Dame, de 1921 à 1925. Cette même année, les prêtres de Sainte-Croix reprirent le chapelinat de la maison-mère des Sœurs de Sainte-Croix, à Saint-Laurent. Le père Pauzé en fut le premier titulaire et remplit si bien ses fonctions qu'il dut les exercer durant trois termes. Il a laissé chez les religieuses le souvenir impérissable d'un religieux accompli et d'un excellent directeur d'âmes. De 1934 à 1936, il fut desservant de la paroisse S.-Joseph de Ville Mont-Royal, avec résidence au presbytère de Saint-Laurent. Supérieur à l'Externat Classique de Sainte-Croix, de 1936 à 1939, il compléta l'organisation de ce collège, y fonda une association des anciens élèves et organisa les fêtes du dixième anniversaire de l'existence de cette maison au printemps de 1939. En juillet de la même année, il succéda au père Deguire comme supérieur de Saint-Laurent. Le père Pauzé caressait de grands projets pour le développement et l'embellissement du collège, lorsque la mort vint soudainement le surprendre, le premier décembre 1940, à l'âge de 61 ans.



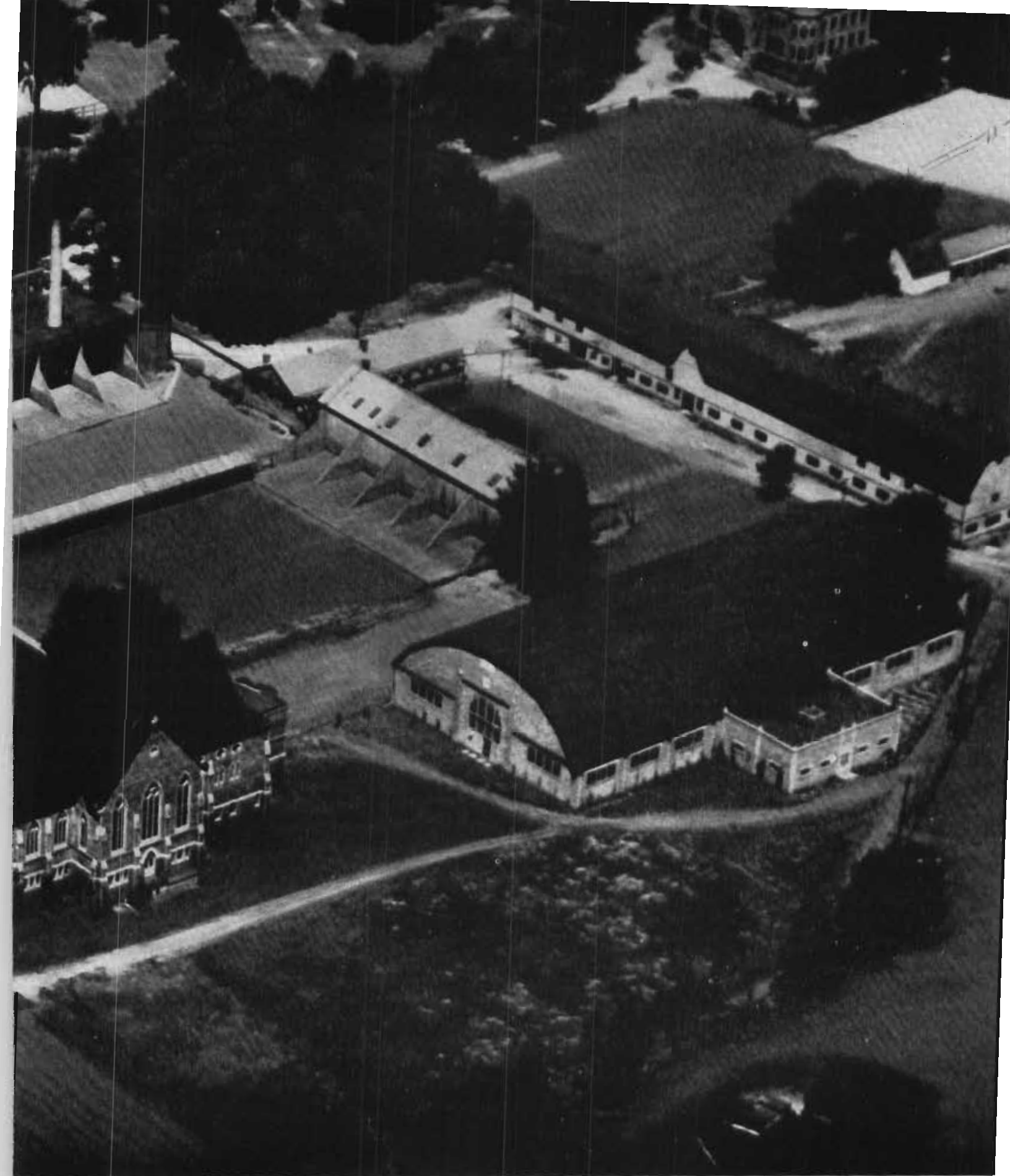
*Le père
Alfred Lavallée*

Dix-neuvième supérieur (1941-1944)



LE père Lavallée naquit dans la paroisse Saint-Henri de Montréal, le 18 janvier 1902, fit ses éléments latins au séminaire de Joliette et le reste de ses études classiques au collège de Saint-Laurent. Il entra au noviciat après sa première année de philosophie, en septembre 1920. Après avoir complété sa philosophie à Saint-Laurent (1921-1922), il étudia au scolasticat de Québec jusqu'en 1924, et obtint sa licence en philosophie la même année. Nommé à Rome, il y termina sa théologie en 1926 et conquist le doctorat avec les plus grands honneurs. C'est aussi dans la Ville éternelle qu'il fut ordonné prêtre, le 3 mars 1926. Ses grands succès des années précédentes déterminèrent les supérieurs à lui accorder encore deux années d'études à Rome, afin de se spécialiser en droit canonique ; en 1928, il passa encore avec grand succès son doctorat en cette matière. Revenu au Canada le même été, il fut nommé professeur à Saint-Laurent. On lui confia d'abord des classes de lettres ; mais reconnaissant ses grandes aptitudes pour les mathématiques et les sciences, les supérieurs lui firent suivre les cours du M.P.C. à l'Université de Montréal. Des circonstances imprévues l'empêchèrent de poursuivre ses études jusqu'à l'obtention de la licence ès sciences. Il devint directeur des philosophes en même temps que professeur de mathématiques et de sciences. En 1938, il abandonna la direction des philosophes pour devenir préfet de religion au collège, et, l'année suivante, vice-supérieur. À la mort du père Pauzé, il administra la maison jusqu'en juillet 1941. Il fut alors élu supérieur, fonction qu'il exerça jusqu'en 1944. Conseiller provincial depuis le mois d'octobre 1941, il fut élu vice-provincial au chapitre général de 1945. En quittant Saint-Laurent l'année précédente, il assumait les fonctions de supérieur local à la maison provinciale : poste qu'il occupe encore à l'heure actuelle.





Toujours en vue de satisfaire aux exigences de la guerre, et pour permettre aux élèves d'âge militaire de faire les exercices tout en continuant leurs études, on rétablit l'ancien C.E.O.C., abandonné l'année précédente. La première année, ces élèves devaient aller faire les exercices en ville deux fois la semaine ; plus tard des officiers vinrent donner l'instruction militaire au collège même, les après-midis des jours de congé.

Transformations intérieures

Comme on n'entrevoit pas la possibilité de construire un pavillon spécial pour les sciences dans un avenir assez rapproché, l'on décida d'aménager un département des sciences dans un dortoir, au cinquième étage du vieux collège. On fit un laboratoire de chimie, un autre pour la biologie, un cabinet de photographie, un amphithéâtre et une classe, et, au milieu de tout cela, une bibliothèque. Le laboratoire de physique, très bien aménagé déjà, demeura au dernier étage de la tour du musée, sur le même plancher que les autres laboratoires. Pour remplacer le dortoir ainsi désaffecté, on en fit un autre qui comprend les deux tiers de l'étage en dessous de l'infirmerie. On fit aussi, dans le même but, disparaître le local de la classe d'affaires et de la classe voisine, dans la partie centrale, et on prolongea le dortoir du troisième étage jusqu'à la façade, fermant ainsi le corridor. On projetait aussi d'ouvrir une salle de lecture pour les élèves : à cette fin, on agrandit du double le local de la librairie. L'espace ainsi enlevé à l'étude des petits fut compensé par l'addition d'une partie du corridor qui longeait cette étude. La cloison disparut et cette étude occupe maintenant toute la largeur de la partie centrale. Quant à la salle de lecture, elle est encore « à venir » ; en attendant, ce local sert à la classe de dactylographie et à la bibliothèque des élèves des classes inférieures. L'année suivante, on construisit un nouvel escalier, près de la chambre du préfet de religion, sur la façade ; il monte de la salle de récréation au quatrième étage de l'aile « 96 ».

Le 19 janvier 1942, le conseil décida d'établir une fête spéciale du supérieur, distincte de celle du collège. Au mois d'août suivant, on renouvela tout le plancher du réfectoire des élèves en « terazzo ». On devait aussi commencer sous peu la construction d'un four à pain et d'une boulangerie.

La difficulté d'obtenir des matériaux et des machines, à cause des restrictions très sévères du temps de guerre, en fit retarder la mise en opération à l'été de 1944. Après le départ des scolastiques philosophes, le séminaire Moreau, ancien hôtel Lamer, fut occupé par quelques employés du collège et les philosophes externes. Pendant les vacances de 1944, l'arène fut louée à la compagnie « Renaissance Film », qui y tourna un grand film canadien, « Le Père Chopin ». Enfin le 10 juin, le conseil vota un budget pour la réorganisation des studios de dessin, peinture et poterie.

Par suite de certaines circonstances indépendantes de l'administration du collège, on avait dû abandonner les classes du cours scientifique établies sous le père Deguire. Désormais Saint-Laurent ne donnera que des cours de commerce aux élèves du cours primaire. Il fallut en conséquence réorganiser tout le programme de ce cours. Jusqu'à la neuvième année inclusivement, c'est encore le programme officiel des écoles. Viennent ensuite deux années de spécialisation aux affaires, couronnées par un diplôme. L'on se propose d'y ajouter sous peu une troisième année. Le 17 novembre 1943, le conseil vota une somme de \$100.00 pour faire donner des cours d'orientation aux élèves de 8e et de 9e année, pour les aider à faire leur choix entre les études supérieures scientifiques ou commerciales. Les changements d'appellation dans les classes du cours primaire n'ont guère duré : on est vite revenu aux anciens noms de 7e, 8e, 9e. Depuis assez longtemps les classes inférieures du cours primaire avaient disparu jusqu'à la 5e ; en 1944, celle-ci dut disparaître à son tour. Les élèves étaient trop à l'étroit dans la maison : on préféra garder ces quelques trente places pour des élèves plus âgés.

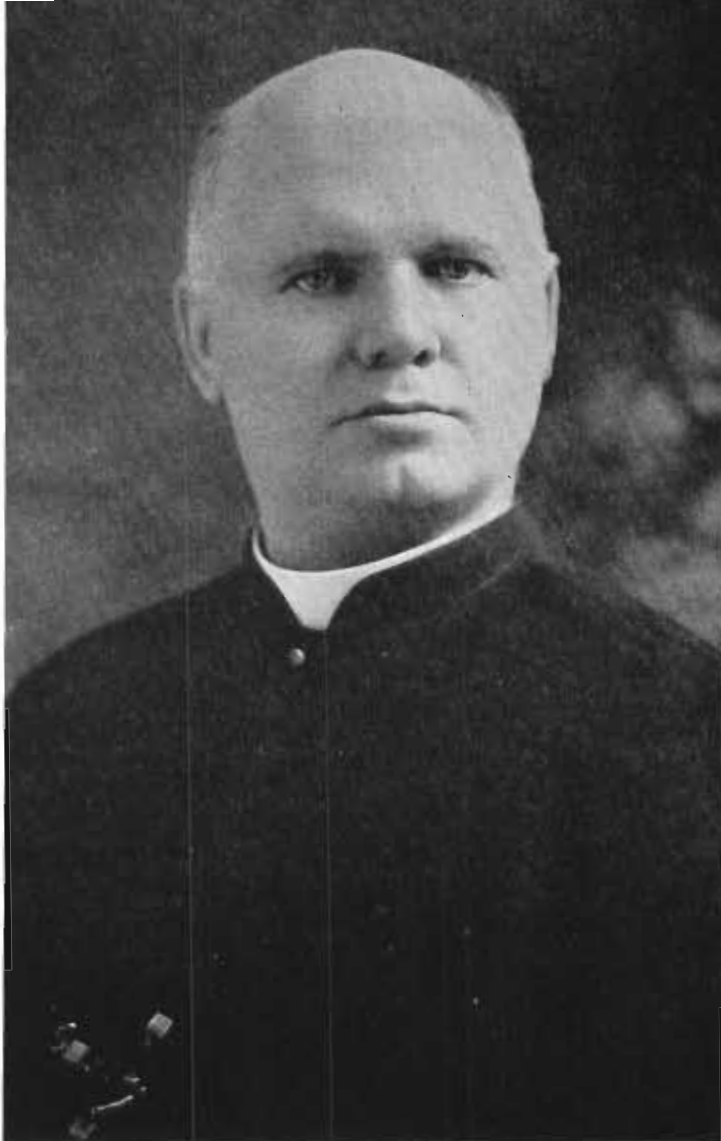
Depuis le 4 mars 1943, l'« Association des anciens » administre ses propres finances. À cette date le collège en dégagea toute sa responsabilité financière. Désormais le « Laurentien » devient exclusivement le journal de la maison, et les anciens fondent le « Rappel » comme organe de leur association.

Camp de vacances

Un des derniers actes administratifs du père Lavallée fut d'autoriser la fondation d'un camp de vacances pour les jeunes élèves du collège. Le camp de 1944 était un essai. S'il y avait espoir de le

*Le père
Hervé Morin*

Vingtième supérieur (1944-1946)



CELUI qui remplit actuellement avec un obscur dévouement la charge d'assistant-général, a occupé de la même façon presque tous les postes de la communauté. Le père n'a que cinquante-huit ans, étant né à Saint-Paul d'Abbotsford le 16 mars 1889. Il fit ses études au collège de Saint-Aimé, de 1904 à 1907, puis à Saint-Laurent, de 1907 à 1913. Il prit l'habit religieux dans la communauté, le 15 août de la même année, et y fit profession le 22 août 1915. Candidat sérieux et opiniâtre au travail, il obtint alors sa licence en philosophie et, l'année suivante, celle de droit canonique. En théologie, il devint licencié dès 1917 et docteur en 1918 ; entre temps, il avait été ordonné prêtre, le 29 juillet 1917. Il débuta dans l'enseignement comme professeur de versification à Saint-Laurent, de 1918 à 1920. Il devint dès lors directeur des philosophes pendant deux ans, mais continua de leur enseigner la « science des causes » jusqu'en 1929. Il occupa le poste de la préfecture des études, de novembre 1921 à juin 1928. Doué d'une mémoire heureuse (malheureuse parfois pour les élèves) il pouvait dire par cœur à chacun la note qu'il avait eue le mois précédent, ce qui offrait souvent de gênants points de comparaison. Il s'intéressait à tout ce qui concernait les élèves du collège, se mettant vite au courant de leur ascendance, de leurs aptitudes et jusque de leurs moindres fredaines ; mais ses taquineries avaient toujours le ton paternel qui le caractérisait. Les supérieurs majeurs le choisirent en 1929 pour la fondation de l'Externat classique de l'Est, qui profita de sa sage direction jusqu'en 1935. On le rappela alors à la préfecture des études à Saint-Laurent. Un autre supérieurat l'attendait : celui de l'Université Saint-Joseph, N.-B., en 1941. À la fin de son terme, il revint à Saint-Laurent pour y occuper le poste de supérieur. Ces différents stages à la direction de nos principales maisons d'enseignement, quand on sait l'intérêt que le père Morin porte aux choses de la communauté et la fidélité de mémoire avec laquelle il les conserve, en ont fait une personnalité dont la conversation est intéressante au plus haut point. Après avoir été délégué au chapitre général en 1926 et en 1932, et avoir rempli la charge de vice-provincial en 1937, il était élu assistant-général lors du chapitre de 1945. Il demeure à New-York depuis, mais garde une oreille toujours affectueusement ouverte aux choses de sa province.



continuer et de le développer les années suivantes, on achèterait un terrain et on l'aménagerait en conséquence. Pour cette année, on loua deux maisons assez spacieuses au Lac en Cœur, dans la paroisse de Saint-Hippolyte. Trente élèves de la petite division y passèrent trois semaines et s'y amusèrent si bien que tous demandèrent à s'inscrire de nouveau pour les vacances suivantes.

À la première réunion du conseil, en août 1944, les autorités disciplinaires réclamèrent la disparition de la classe appelée « préparatoire » : ces élèves, trop jeunes pour suivre le règlement régulier, causaient toutes sortes d'ennuis dans la discipline générale de la maison. Cependant, comme les inscriptions étaient commencées et que les parents n'avaient reçu aucun avis de la disparition de cette classe, on la laissa fonctionner encore un an. Tous au contraire louaient les bons résultats de la classe « pré-classique ».

Remaniements et constructions

L'auditorium du quatrième étage de l'aile « 96 » devait être converti en classes ; déjà les poutres en fer des anciennes galeries avaient été sciées et le plancher mis de niveau. On décida de commencer les divisions de ces cinq nouvelles classes pendant les vacances ; elles furent prêtes à recevoir les élèves pour les examens de Noël. On convertit aussi le local réservé à la salle de lecture en classe de dactylographie et bibliothèque des élèves des classes inférieures. Le local de l'ancienne classe de dactylographie, en face de l'escalier du préfet, fut cédé à la J.E.C.

Pour donner des chambres convenables aux nombreuses aides laïques employées à la cuisine, il fallait agrandir la maison des sœurs. On décida de construire un étage au-dessus de la buanderie et de réunir ainsi les deux maisons des religieuses.

Camp de vacances

Le camp de vacances à Saint-Hippolyte, l'année précédente, avait remporté un plein succès. Le conseil voulut cette année lui donner un caractère de permanence. Les promoteurs se mirent en quête d'un site avantageux à acheter, mais ne purent rien trouver de pratique ou de proportionné à leur budget. On décida de louer pour les prochaines vacances la propriété Thémens au lac des Plages.

Terre de Liesse

À l'automne 1944, le collège vendit à la « Canada Dry », une partie de ce qui lui restait de la terre de Liesse. Le printemps suivant, la « White Motors » acheta le reste et en céda une partie à la « Liquid Air ». C'était la terre de cent arpents que M. Saint-Germain avait léguée au collège quelques années avant sa mort et qu'il mentionnait dans son testament. En 1906, près de soixante-dix arpents avaient été vendus à la « Compagnie des Boulevards », qui, elle, céda toute la partie en deça du chemin de fer à la « Robert Mitchell », et à la « King George Park », la partie entre le chemin de fer et le boulevard Métropolitain.

On commença en septembre 1945 l'installation d'un ascenseur électrique, de modèle récent, dans le vieux collège. Durant les dernières vacances, on refit complètement la façade nord de l'arène et agrandit considérablement le magasin et les locaux des joueurs. À la salle académique, on a ajouté aux anciens projecteurs cinématographiques pour les films de 16 mill., deux puissantes machines pour films de 35 mill.

Au mois de juin 1946, la société des « Concerts symphoniques », qui avait dû suspendre ses activités durant la guerre, reprit, à la chapelle du collège, ses Festivals de chant et musique sacrés.

(Voir les sections : philosophie, lettres, etc.)

Organisation du centenaire

Quand le père Deguire arriva à Saint-Laurent en août 1945, il n'y avait plus que deux ans pour la préparation des fêtes du centenaire de la fondation du collège. Pour les anciens élèves qui ont prêté leur généreux concours à cette organisation et pour les autorités du collège, à même d'apprécier le travail que demandait la préparation d'un centenaire, cette période semblait bien courte. Dès le mois d'octobre 1945, le père Bruneau se mit à recueillir les noms et adresses des anciens, pour en faire une fiche en quatre copies pour chacun. Pendant les vacances 1946, on lui adjoignit le père Rosaire Bergeron et quatre secrétaires. Dès le mois de septembre dernier, les pères Paul LeDuc et Guy Bertrand se mirent à la préparation du programme des fêtes et à la rédaction d'un album-souvenir propre au collège. Malheureusement, à la fin de novembre, le père Bertrand était contraint d'aller faire une cure dans un sanatorium ; on dut se résoudre à la seule figuration dans l'album-souvenir de la province.

Les cœurs n'en sont pas moins remplis de reconnaissance en revoyant, quoique sommairement, les exemples d'héroïque courage et d'inlassable dévouement de tous ceux qui ont fait Saint-Laurent ce qu'il est aujourd'hui : une maison d'éducation de tout premier plan.



LE PERSONNEL ACTUEL DU COLLÈGE DE S.-LAURENT



1. P. Laurent Lapalme, vice-supérieur, économiste ;
2. P. Germain Lalande, conseiller, préfet de religion ;
3. P. Henri-Paul Sénécal, conseiller, préfet des études
classiques.



1. P. Gervais Bélanger, conseiller, préfet de discipline ; 2. P. Elias-H. Vanier, 3. P. Joseph Chauvin, 4. P. Albert Crevier, 5. P. Ulric Perrier, 6. P. Ernest Perrier, 7. P. Guillaume Bruneau, directeur des Anciens ; 8. P. Paul-Emile Guillotte.



1. P. Diomède Langelier, 2. P. Henri-Paul Bergeron, directeur des philosophes, préfet des études ; 3. P. Charles-Henri Grégoire, directeur des frères convers ; 4. P. Paul LeDuc, 5. P. Louis-Philippe Labrosse, 6. P. Lambert Chicoine, 7. P. Fernand Proulx, 8. P. Edmour Geoffrion.



1. P. Ovila Mélançon, 2. P. Jean Tétreault, 3. P. Joseph-Eugène Gagné, 4. P. Arthur Guertin, 5. P. Emile Doublard, 6. P. Jean-Marie Gaboury, 7. P. Albert Brien, 8. P. Alfred Racine.



1. P. Jacques-André Smith, 2. P. Jacques Lefort, 3. P. Alphonse Tétreault, 4. P. Gérard Gendron, préfet des études commerciales ; 5. P. Flavien Charbonneau, 6. P. Jean-Paul Tremblay, 7. P. Guy Bertrand, 8. P. Joseph Décary.



1. P. Philippe Trépanier, 2. P. Roger Brousseau, 3. P. Maurice Léonard, 4. P. Paul Prévost, 5. P. Roland Charland, 6. F. Abondius Picher, 7. F. Bruno Aubé, 8. F. Téléphore Genest.



1. F. Endore Lebel, 2. F. Sergius Lalonde, 3. F. Lorenzo Boily, 4. F. Georges-André Lemoine, 5. F. Louis-Joseph Thibeault, 6. F. Anselme Plante, 7. F. Désiré Pellerin, 8. F. Patrice Doucette.



1. F. Ephrem Hould, 2. F. Jean-René Chagnon, 3. F. Jean-Charles Descoteaux, 4. F. Lambert Hould, 5. F. Eric Chevarie, 6. F. Noël Lemaire, 7. F. Abel Robichaud, 8. F. German Poirier.



1. F. Jean-Benoît Turcotte, 2. F. Lévis Veilleux, 3. F. Jean-Paul Onellette, 4. F. Gérard Bédard.



1. H.F. Yves Petit, supérieur, 2. F. Urbain Camirand, assistant-supérieur.



1. F. Jean-A. Provost, conseiller, 2. F. Lucius Barbier, 3. F. Paul-Emile Beaudry, 4. F. Victorin Millier, 5. F. Paul Laforce, 6. F. J. T.-Charlemagne Leclair, 7. F. Emile Daigneault, 8. F. Wilfrid Sirois.

LE PÈRE JOSEPH-CÉLESTIN CARRIER
FONDATEUR DU MUSÉE DE SAINT-LAURENT



L'ENTRÉE DE LA TOUR
DU MUSÉE

LE MUSÉE CARRIER au Collège de Saint-Laurent

Lors de la construction du nouveau local du musée, en 1896, le père Carrier pouvait se vanter fièrement de ses 80,000 spécimens, obtenus en grande partie par son travail ; pour un musée de collège, le résultat était merveilleux. Huit ans plus tard le *Naturaliste canadien* proclamait notre musée le plus important en dehors de Québec et Montréal. Les progrès réalisés dans d'autres institutions durant les trente ou quarante dernières années ont pu reléguer le musée de Saint-Laurent au troisième ou quatrième plan : il n'en reste pas moins un instrument éducatif fort enviable pour toute institution d'enseignement secondaire. C'est aussi un monument à la mémoire de l'infatigable travailleur qui a réussi à fonder de toute pièce et mener à bonne fin cette œuvre considérable. Avant d'introduire le lecteur dans les arcanes de notre musée, donnons une courte biographie de son fondateur.

Le père Joseph-Célestin Carrier naquit à Saint-Jeoire (Haute-Savoie), le 14 juillet 1833, d'un père français et d'une mère italienne. À dix-huit ans, il finissait ses études classiques au collège de sa ville natale. Dès l'année suivante, il devenait professeur de sciences dans la même institution : ce qui nous révèle la haute estime de ses anciens professeurs pour ses aptitudes en sciences. On devine déjà chez lui le travailleur assidu, acharné, infatigable qu'il sera toute sa vie.

À quelle occasion traversa-t-il en Amérique ? L'histoire n'en dit rien. Tout ce que nous savons, c'est qu'à vingt et un ans, en 1854, il entra dans la Congrégation de Sainte-Croix et fit son noviciat à Notre-Dame, Indiana. Il aurait dû s'attendre à enseigner les sciences dans la jeune université : ses aptitudes et son expérience semblaient l'y désigner tout naturellement. Au contraire les supérieurs lui attribuèrent d'abord des classes de lettres. C'est qu'à cette époque surtout Notre-Dame manquait de professeurs possédant une bonne formation classique, tandis que les nouveaux sujets américains avaient reçu un enseignement à base de sciences.

Durant la guerre de Sécession, en 1863, le général Sherman lui demande de visiter les soldats de l'armée des Fédérés et lui confie la charge de chapelain.

Entre 1865 et 1875, le père Carrier fonde le premier musée de l'Université Notre-Dame. Détruit par un incendie en 1879, ce musée a profité beaucoup à son fondateur en lui donnant une enviable expérience. En octobre 1877, le père Carrier arrive à Saint-Laurent. Jusqu'à sa mort, le Canada sera son champ d'action. En plus des sciences, qu'il enseigna jusqu'à sa dernière année, il sera professeur de rhétorique française, en 1877 ; il enseignera même la rhétorique anglaise, en 1903.

Un cancer vient mettre une fin assez brusque aux travaux de ce septuagénaire. Il meurt patiemment à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 12 novembre 1904.

Le père Carrier était un véritable érudit : la théologie, la philosophie, la littérature ancienne et moderne, les arts mêmes, rien ne lui était étranger. Il collaborait à plusieurs revues scientifiques d'Europe. Mais, comme bien d'autres pionniers des sciences naturelles chez nous, ce n'était pas un savant : son herborisation dans l'île de Montréal ne lui fit pas découvrir même une espèce d'aubépine autre que celles des manuels.

Car il faut dire que la botanique était sa science préférée. Son herbier lui valut un diplôme et une médaille commémorative à l'exposition colombienne de Chicago en 1893 ; l'Académie internationale de Géographie botanique du Mans lui décerna la médaille d'honneur en 1902 pour sa *Flore de l'île de Montréal*.

Le père Carrier nous a laissé aussi quelques conférences : *Animal kingdom*, *La pesanteur*, *Les cieux*, *Les formations géologiques*, *L'habitat de l'homme*, *La bouchée de pain* et *L'air que l'on respire*. Ces deux dernières ont été publiées.

Le père Carrier a dû se mettre à collectionner dès les tout premiers mois de son arrivée au

Canada, car au début de 1884, année où parut sa première circulaire de sollicitation, il avait déjà deux mille spécimens. En 1885, on lui destine pour installer sa collection une chambre de 20 pieds par 12 : on peut donc considérer 1885 comme date de la fondation du musée. Deux ans plus tard, une autre chambre de mêmes dimensions s'ajoute à la première ; en 1890, l'espace occupé par le musée couvre une pièce de 80 par 20. En 1895, ce local est jugé trop petit, trop exposé aux incendies, et même au vol (les deux vols de monnaie en 1887 et 1895 étaient de nature à inspirer de la circonspection) il fallait donc agrandir encore, organiser un cabinet de sciences, ouvrir une bibliothèque.

Le père Carrier fit préparer les plans d'un édifice octogonal, entièrement à l'épreuve du feu. Pour construire, il fallait de l'argent et le collègue était pauvre. Il fit appel à la générosité des amis de la science. Afin de stimuler les souscripteurs, il promit, outre faveurs spirituelles, de faire graver sur une tablette de marbre incrustée dans l'édifice, les noms de tous ceux qui donneraient \$100.00 et plus. Nous y lisons ceux de Sir Donald Smith, \$1000.00 ; du Dr Sullivan et de M. Arthur Boyer, chacun \$100.00. Il y eut aussi d'autres souscriptions

anonymes. Mais il manquait encore \$1200.00. Le père Carrier recevait une pension annuelle du gouvernement américain comme ancien aumônier militaire : il l'aliéna pour solder les frais d'une police d'assurance-vie au montant ci-haut, et il put faire construire son musée en même temps que l'aile de « 96 ».

Le père Carrier avait prédit qu'il n'aurait pas de successeur ; ce qui n'offense en aucune façon ceux qui ont continué son œuvre, car il faut une vocation spéciale pour être curateur de musée, et la Providence n'en suscite pas beaucoup dans un même siècle. Le père Philéas Vanier le remplaça à la bibliothèque et au musée jusqu'en 1922. Durant les sept années subséquentes, le frère Donat enrichit la collection des médailles papales, de la monnaie des États-Unis, de timbres-poste, de souvenirs et d'oiseaux. Le père Barbeau mit surtout en valeur la collection des timbres-poste. Le père Rosaire Bergeron, qui lui succède en 1935, classe l'herbier, renouvelle les étiquettes des mammifères, fait une nouvelle classification des monnaies, des principaux objets usuels et des collections de minéraux.

Notre musée renferme des richesses insoupçonnées. On y trouve 2153 antiquités autres que les

LE PÈRE CARRIER DANS SON JARDIN D'ACCLIMATATION



silex ; 6347 spécimens de beaux-arts ; 21,285 miscellanées, dont 11,420 gravures ; 1344 minéraux différents. Ajoutons à cela une collection de 10,000 timbres faite sur place, plus les albums donnés par le frère Cyprien : timbres du Canada, de Terre-Neuve, des États-Unis ; la collection complète du couronnement de Georges V, les timbres commémoratifs du jubilé Victoria.

La collection des animaux est très variée. Mentionnons entre autres spécimens un ornithorynque, cinq marsupiaux, un hérisson, dix singes, deux édentés, un ours polaire, un kaola, un serval, kangourou, jaguar, paca, gazelles, tête de sanglier, cornes d'antilopes. Me Avila Archambault nous a fait cadeau de la petite baleine. Le bison et l'orignal ont été donnés par le taxidermiste Crevier. Mais il manque un wapiti, ou cerf du Canada, refoulé jusqu'aux Rocheuses par la carabine des blancs.

Les minéraux sont classés d'après Dana, sans plus de division entre minéralogie et géologie, et disposés dans des boîtes en attendant des meubles appropriés. La collection J.-J. Papineau, dans un meuble en acajou, comprend vingt-quatre tiroirs de cinquante-six boîtes chacun. Cette collection, montée en Europe, provient de toutes les parties du monde ; elle est très jolie et fort intéressante quoique de dimensions exigües. À côté de cette collection, il y a beaucoup de roches de moins d'intérêt et sans désignation de localité.

Après les minéraux, un fort joli groupement des principaux objets usuels : archéologie, armes à feu, beaux-arts, objets amérindiens, orientaux, canadiens, religieux, souvenirs historiques, etc. Les objets sioux sont remarquables. L'archéologie compte un millier de silex de la Gaule celtique et armorique, trois cent quarante-quatre silex préhistoriques américains, et dix-sept silex de la Somalie anglaise.

Enfin la collection des monnaies, très intéressante surtout depuis que le frère Cyprien nous a légué les siennes : une série de pièces de 50 cents des États-Unis dans leur écrin ; des monnaies papales avec le catalogue complet italien (pièces blanches surtout) ; 8 monnaies de carte canadienne. Notre collection de monnaies pontificales, la plus nombreuse, approche maintenant en importance des collections Tremblay et Bélanger. Ajoutez à cela un 100 francs or de Monaco. Malheureusement nous n'avons aucune monnaie blanche d'Édouard VII.

Le musée doit encore au frère Cyprien un wampum venant d'Oka par l'intermédiaire du cha-



LE FRÈRE DONAT

noine Lindsay de Québec. Les pièces qui le composent étaient la monnaie des Amérindiens et des colons de la Nouvelle-Angleterre ; ce sont de petits cylindres d'écaille d'huître, d'un quart de pouce de long, perforés d'un silex pointu, polis à la pierre et enfilés sur de la fine « babiche ». Les perles noires valent deux blanches. Ces wampums composent la ceinture du chef dite aussi wampum, indiquant sa richesse. Les dessins, toujours symétriques par l'agencement des noirs sur les blancs, ont une signification symbolique.

Les bulletins du musée comptent 500 espèces d'œufs et 700 oiseaux, dont un spécimen de la fameuse « tourte » canadienne aujourd'hui disparue. Ajoutons à tout cela une nombreuse collection d'insectes malheureusement détériorés, des fossiles, des coquillages, des poissons et des animaux inférieurs.

En somme, notre musée renferme des richesses ; mais le tout est disposé dans un espace beaucoup trop restreint pour faire ressortir la valeur de chaque spécimen. Les animaux surtout demanderaient à être moins tassés ; il faudrait les monter chacun dans son habitat. Espérons qu'il sera possible, dans un avenir assez rapproché, de consacrer au musée de Saint-Laurent l'espace requis pour le rendre réellement éducatif.

ATHALIE DE RACINE



UN DES MASQUES
EN BORDURE
DU BALCON
À L'AUDITORIUM



L E T H É Â T R E au Collège de Saint-Laurent

Rien n'est plus intéressant, pour un amateur de théâtre, que de parcourir, feuillet à feuillet, les quatre gros albums de programmes qui couvrent l'histoire de nos représentations dramatiques de 1865 à 1946. C'est une illustration savoureuse des modes de la dramaturgie ancienne et nouvelle, une sorte d'histoire du « sentiment » théâtral propre à notre collège.

De 1865 à 1870

Les premiers programmes, sortis des presses à vapeur du journal *La Minerve*, sont ceux des séances académiques accompagnant la distribution solennelle des prix des années 1865, 1867, 1868 et 1869. La matière artistique comprend de quoi satisfaire tous les goûts : une pièce comique *Les châteaux en Espagne*, un drame en trois actes *Le proscrit*, des marches militaires, des solos de piano et de violon, des cantates, une analyse de l'oraison funèbre de Lamoricière, des discours sur le sort de Marie-Antoinette, sur les malheurs de la Pologne, sur l'heureuse influence de la religion sur le génie, des narrations badines aussi cocasses que celle qui porte pour titre *C'est trop fort pour ma vache*, et aussi, complément obligatoire de toute séance bien ordonnée, des chansons comiques. Le public d'alors pouvait digérer ce club-sandwich littéraire d'une composition alarmante. Le menu dramatique était servi sur la scène improvisée d'une salle de récréation qui occupait l'emplacement actuel du réfectoire des religieux. Ni la tradition écrite, ni la tradition orale n'ont retenu les noms des organisateurs de ces étranges régals artistiques.

De 1870 à 1931

Le révérend père Élias Vanier qui, dès l'année 1881, jouait le rôle-titre dans un drame intitulé *Dimitri*, et qui occupa, à partir de 1884, quatorze

ans durant, la fonction de directeur artistique, avait, il y a trois ans, répondu aimablement à notre invitation de raconter ses souvenirs précieux dans un article du *Laurentien*. Quelle plume plus autorisée que la sienne pouvait le mieux reconstituer l'atmosphère des « soirées dramatiques et musicales » de la fin du siècle dernier. « Notre théâtre, écrivait-il, obtint un local plus approprié lorsque fut construit, en 1870, l'aile provisoire en briques qui devait loger le trop-plein du personnel écolier, donnant des salles spacieuses à l'étude des grands, au dortoir des demi-pensionnaires, et surtout un large espace à la récréation des élèves plus âgés. Cette dernière salle contenait, à son extrémité sud-ouest, une chambre de musique pouvant se convertir en une scène convenable pour le temps.

« Nous étions désormais pourvus d'un théâtre permanent pour servir aux séances académiques et aux représentations de drames dont le public laurentien était friand. Notre scène ne mesurait cependant que huit pieds de hauteur, vingt de largeur et vingt-cinq de profondeur. Les jours de représentation, les chaises, entassées dans cet espace restreint, devaient être fixées en place par de longues barres de fer ; un gros câble à amarrer les « cages » séparait les élèves de l'auditoire.

« Malgré tout, notre modeste théâtre avait bonne mine. Huit toiles de fond reversibles, avec doubles coulisses, acquises d'une troupe ambulante



en déficit, constituaient les décors classiques : un salon, une forêt, un paysage, etc. Le rideau offrait une vue du grand canal de Venise avec ses gondoles élégantes et son pont des soupirs. Le luminaire à pétrole n'était pas des plus éblouissant ; cependant la rampe s'éclairait de seize fanaux munis de réflecteurs, et notre pauvreté ingénieuse disposait d'un mécanisme original pour augmenter ou diminuer la lumière parfois capricieuse. Une tringle de fer réunissait toutes les clefs des lampes ; on n'avait qu'à donner un tour à la tringle... et les mèches se baissaient ou s'élevaient dans un ensemble parfait. Ce fut l'ancêtre de notre rhéostat actuel. »

Nos acteurs en herbe présentèrent successivement : *Édouard le confesseur*, avec une richesse de costumes toute royale ; *Agapit*, drame romain, joué dans des costumes à la française (hélas ! la couleur locale faisait souvent défaut) ; *Les pirates de la savane*, et *Les boucaniers* où serpents et crocodiles causaient sensation en menaçant d'innocentes victimes ; *Le sonneur de Saint-Paul*, *Hamlet*, *Le forgeron de Strasbourg*, *Michel Strogof*, drames avec force coups de feu, luttés au poignard, danses et menuets. Quelques instrumentistes fournissaient l'accompagnement musical, dissimulés dans une armoire dont on ouvrait ou fermait la porte pour exécuter les nuances sonores. La comédie eut aussi

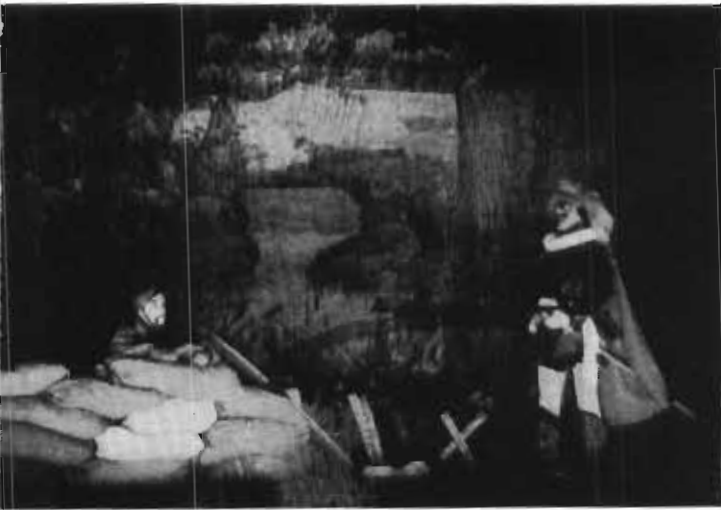
sa large et brillante part, soit dans le répertoire du classique Molière, soit dans celui du moderne Labiche.

Mais il nous faut dire adieu à notre modeste scène de la maison de briques. Nous voici arrivés à l'année 1896 qui permet d'avoir à notre disposition un vaste théâtre. Le grand escalier de la tour du sud y conduisait le public. Les spectateurs avaient alors des sièges permanents, en face d'une large scène où se déroulait un superbe rideau représentant le bassin d'Apollon à Versailles et conservé aujourd'hui à l'Auditorium. Ce fut un progrès considérable que cette nouvelle salle. Ses dimensions étaient de 30 pieds de hauteur, du plancher de la scène aux frises du plafond ; de 45 pieds, de la rampe à l'arrière ; de 30 pieds de largeur, à l'ouverture du rideau. Le parquet contenait 400 sièges fixes et les galeries donnaient place à 500 élèves et professeurs.

Le nouveau théâtre fut inauguré par le drame *Les piastres rouges*, déjà représenté dans le local de 1870. Furent représentés dans la suite, avec succès toujours, car on s'appliquait à ne pas déchoir, *Le fils de Ganelon*, *Joseph vendu par ses frères*, *Le bossu du Louvre*, *Le légataire universel*, *Le Pater*, *Le luthier de Crémone*, etc. La maison Ponton nous louait son grimeur et ses costumes



JOSEPH
RETROUVÉ
PAR SES FRÈRES



CYRANO AUX TRANCHÉES

depuis longtemps. Le collège fut son premier client, dès 1884.

Le rideau du grand canal de Venise et de son célèbre pont des soupirs ne pouvait logiquement se lever que sur des scènes émouvantes ou terribles de mélodrame. Si nous ajoutons à la liste des œuvres déjà citées par le père Vanier, certaines pièces dont *L'enfant maudit*, *L'homme de la Forêt-Noire*, *La soif de l'or*, *Les mystères du cachot*, on aura une preuve éloquente de la faveur d'antan pour les drames à la Pixérécourt. Furent plus ou moins acoquinés avec ce roi du mélodrame, les grands petits maîtres de la littérature dramatique du temps qui avaient noms : LeRoy-Villars, François Coppée, H. Hello, Paul Féval, Paul Deroulède, Victor Delaporte et autres. Que ce fût dans le genre anecdotique, historique ou religieux, la recette utilisée par ces auteurs restait la même : « laisser le vice triomphant persécuter la vertu jusqu'au dévouement heureux qui remettra chacun à sa place et auquel on s'achemine à travers les forfaits, le mystère et l'horreur, le tout exprimé en un style naïvement emphatique, mais avec quelques scènes joyeuses pour détendre les nerfs et faire contraste. »

Notre intention n'est pas ici de moquer les directeurs artistiques des époques de 1865, 1870 et 1896, les pères Zoël Blais, Élias Vanier, Eugène Daoust, Albert Blais, pour l'emploi d'une formule théâtrale que leurs successeurs, les pères Émile Legault et Paul-Émile Houle chasseront, en 1932, en invoquant les droits de la poésie. Ce qui a manqué le plus à leurs devanciers, c'est un climat culturel favorable. Il n'y avait pas d'ailleurs si longtemps en France, de l'avis même d'Henri

Ghéon, qu'on avait recommencé, à l'imitation des Sophocle, des Shakespeare, des Calderon, des Molière et des Racine, à considérer le théâtre comme « une architecture en mouvement, une musique visible et intelligible ». La rénovation de l'art dramatique par Jacques Copeau ne date que de 1913 ; elle devait bien mettre encore une décade avant de marquer de son influence nos scènes canadiennes. Aussi bien, reconnaissons-nous le mérite de nos premiers directeurs. Ils ont animé de leur enthousiasme et de leurs talents un répertoire médiocre dans son ensemble. Et des acteurs de grande classe : Elzéar Roy, l'animateur des *Soirées de famille* dont Montréal se souvient encore, Joseph Archambault, l'inoubliable Palmiéri, Rodrigue Duhamel, insufflèrent une vie intense à des textes gâteux.

De 1931 à 1947

En mai 1931, le rideau du bassin d'Apollon, qui fermait la scène du théâtre de 1896, s'ouvrait pour une dernière fois, sur un drame biblique dû à la plume du père Chauffour, s.j. : *Joseph retrouvé par ses frères*. Le spectacle d'inauguration du vaste auditorium actuel devait sourdre de même source avec le *Vers le Christ* du père Des Verrières, s.j. Ces drames chrétiens, véritables salmigondis de sentiments pieusards, sortaient tout gluants des moules d'une littérature de guimauve rose. C'était à désespérer de retrouver jamais sur notre scène les règles du véritable jeu dramatique. Heureusement que les représentations qui s'échelonnent de 1932 à 1947 allaient s'inscrire, sauf de rares exceptions, sous le signe de la poésie. Nous ne pouvons résister au désir d'en établir la très riche énumération et d'accoler à quelques-unes d'entre elles un mot d'appréciation.



LE FILS DE GANELON



GILLES
OU
LE SAINT
MALGRÉ
LUI

En 1932, *Gilles* de Henri Ghéon.

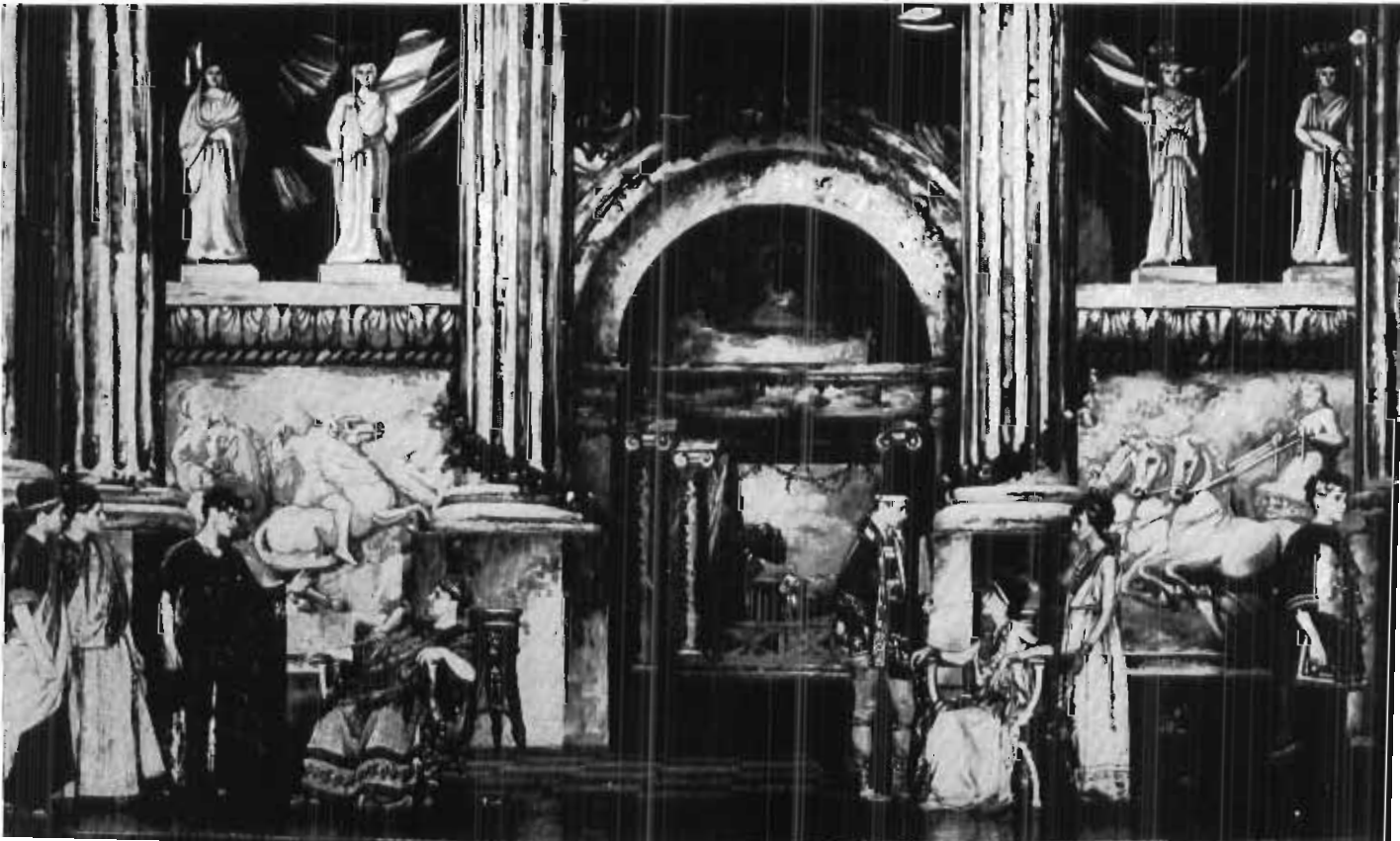
En 1933, *Athalie* de Racine. Musique de Mendelssohn; orchestre sous la direction de J.-J. Goulet.

Quelle génération d'étudiants aura jamais l'occasion de revivre une pareille fête poétique. L'émotion artistique éprouvée fut telle qu'elle dure encore à travers le temps et l'espace. L'influence

de ce spectacle rendu avec une rare perfection est à la base même de notre œuvre dramatique.

« En quinze jours, les élèves du collège de Saint-Laurent ont donné six représentations d'*Athalie* (il y en eut quinze en tout) toujours devant des salles pleines. La dernière a eu lieu hier soir et les jeunes acteurs, à qui cet entraînement avait procuré tous les moyens que ne possèdent d'ordi-

POLYEUCTE





ATHALIE

naire que des troupes aguerries, ont rendu entière justice au chef-d'œuvre racinien. On a eu ce spectacle si rare d'une figuration vivante, souple, et meublante, d'un décor créateur d'illusion, d'une couleur exacte, multiple et chatoyante.

« C'est une des meilleures exécutions d'Athalie qu'il m'a été donné d'entendre. » (Frédéric Pelletier)

« Les chœurs de Mendelssohn ont été chantés au complet par la chorale des élèves, évoluant sur la scène avec une rare désinvolture. M. J.-J. Goulet, dirigeant au lutrin, aura connu un autre succès artistique. Un solide orchestre de professionnels répondait bien à la baguette du directeur. De toute façon, voilà le meilleur spectacle d'Athalie qui se puisse trouver. » (La Presse)

En 1934, *Polyeucte* de Corneille. Chœurs du R. P. Paul-Émile Houle, c.s.c.; musique du Fr. Placide, c.s.c.; orchestre sous la direction de J.-J. Gagnier.

« Voilà qu'après quatre mois de travail suivi, on peut présenter au public des parents, au public des musiciens, amateurs ou professionnels,

un spectacle lyrique grandiose, imposant comme un opéra à grand spectacle, avec des chœurs originaux écrits tout spécialement, vers et musique par le père Houle et le frère Placide.

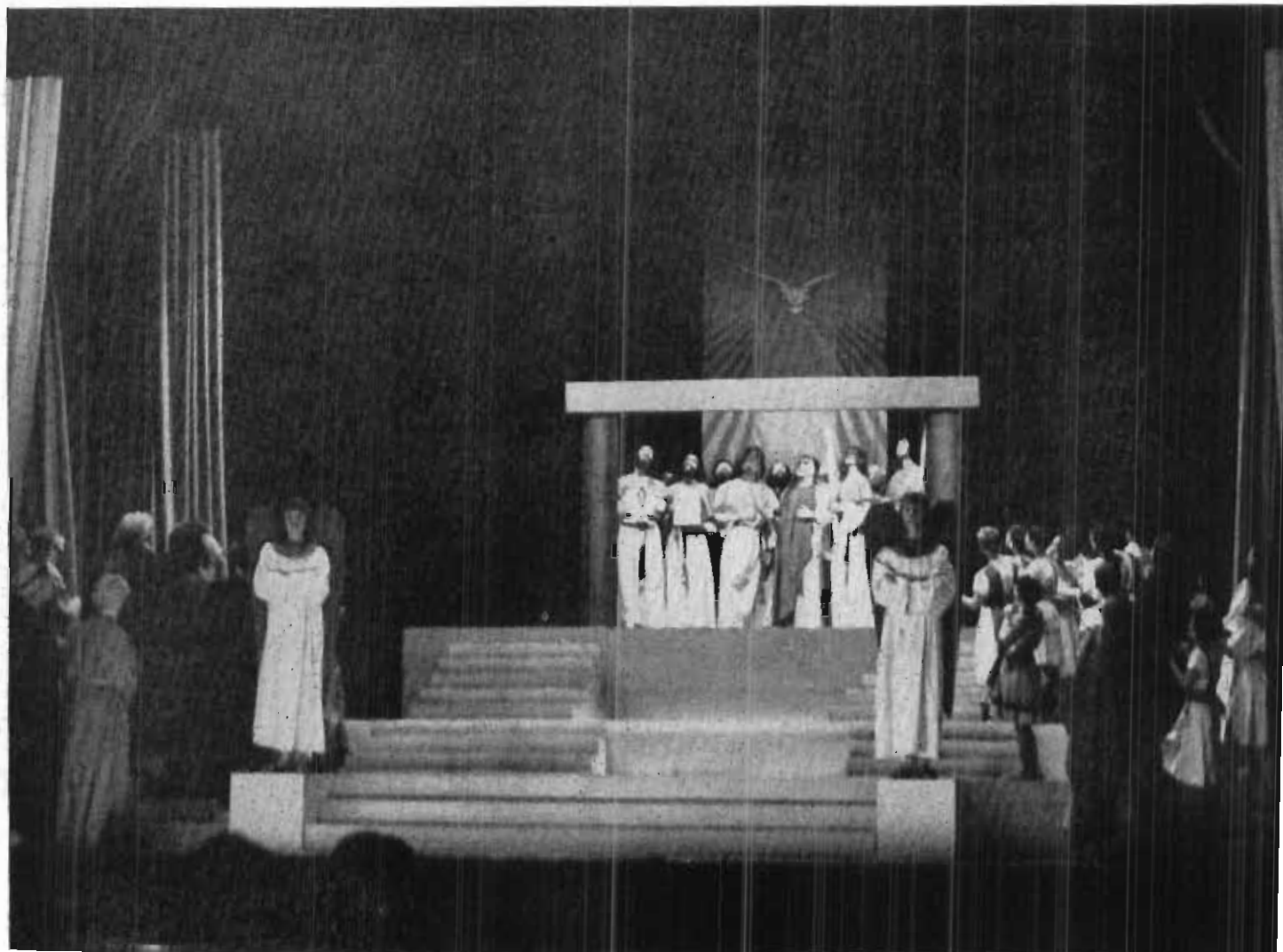
« Ce qui est singulier, c'est qu'une œuvre





HORACE

LE MYSTÈRE DU FEU VIVANT SUR LES APÔTRES



aussi profonde que Polyeucte, aussi évoluée quant à l'analyse des sentiments, puisse être jouée avec une telle illusion de maturité par des élèves. » (Eugène Lapierre, directeur du Conservatoire National de Musique)

En 1935, *Noé* d'André Obey.

« La troupe du collège de Saint-Laurent reprenait, hier soir, cette curieuse comédie avec un succès dont il faut louer les intelligents animateurs de l'entreprise. Saint-Laurent, comme l'on dit, donne le ton aux autres collèges de la province pour la présentation de ses essais dramatiques. » (Henri Letondal)

En 1935, *Britannicus* de Racine.

« Après avoir vu les collégiens nous donner *Britannicus*, nous sommes vraiment tentés de les peser dans la même balance que des artistes aguerris. Lundi soir, en effet, les élèves de Saint-Laurent nous ont donné une interprétation vraiment forte de *Britannicus*, et je doute que nos troupes régulières, à Montréal, puissent en faire autant. Le mérite n'est pas mince, quand on sait les difficultés réelles que renferme cette tragédie de Racine. » (Lucien Desbiens)

En 1936, *Horace*, de Corneille. *Le Comédien et la Grâce* de Ghéon (gâté cependant par un arrangement pour jeunes gens).

En 1937, *La Captivité de Babylone*. (Nous pardonnent les Muses ! nous retournions au genre Delaporte.)

En 1938, *L'Habit neuf du Grand-Duc* de Ghéon. (Une satire sans prétention)

En 1939, *Le Mystère du feu vivant sur les apôtres*.

En 1940, *Antigone* de Sophocle ; *Le Miracle de Théophile* de Rutebeuf.

« Les Théophilie de Saint-Laurent n'auraient certes pas déplu à Gustave Cohen, ce Maître de la Sorbonne qui a dévoué à Rutebeuf une passion singulière. » (Charles Doyon « Le Jour »)

En 1941, *Jonathas* du P. Gustave Lamarche, c.s.v. Musique de Gabriel Cusson ; orchestre sous la direction de Jean Deslauriers.

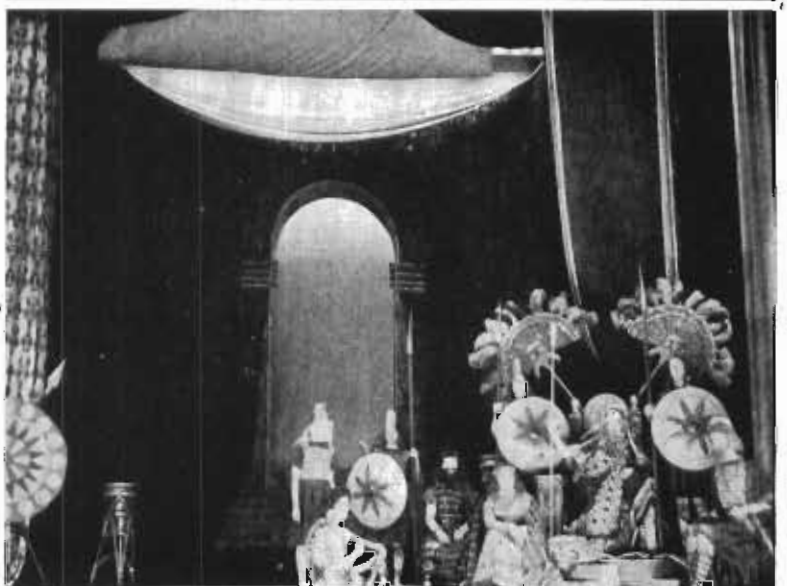
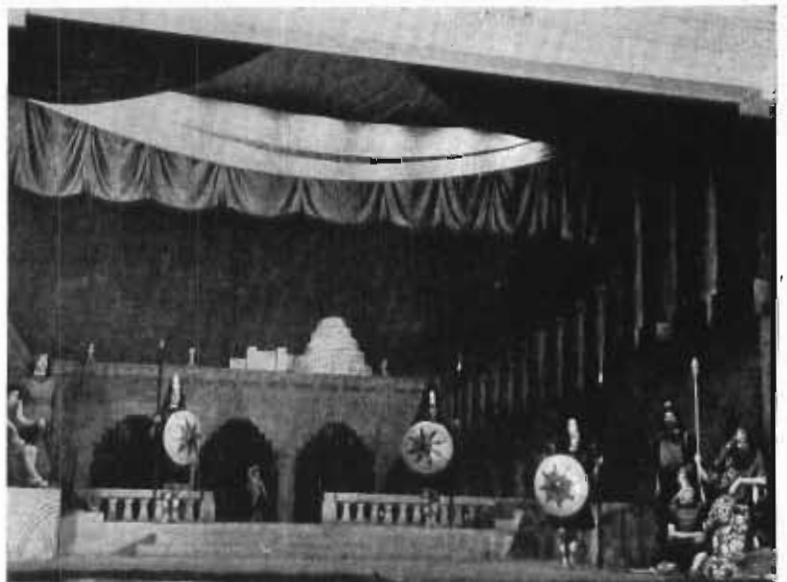
« *Jonathas* est une pièce admirable, et comme jamais encore auteur canadien n'en avait écrite. Un drame complet, conçu selon la plus pure tradition grecque. Je n'ai pas l'admiration facile, mais *Jonathas* m'a enthousiasmé. Ce drame s'inspire de ce qu'il y a de meilleur dans les théories d'André Obey, de Pitoëff, sans toutefois tomber

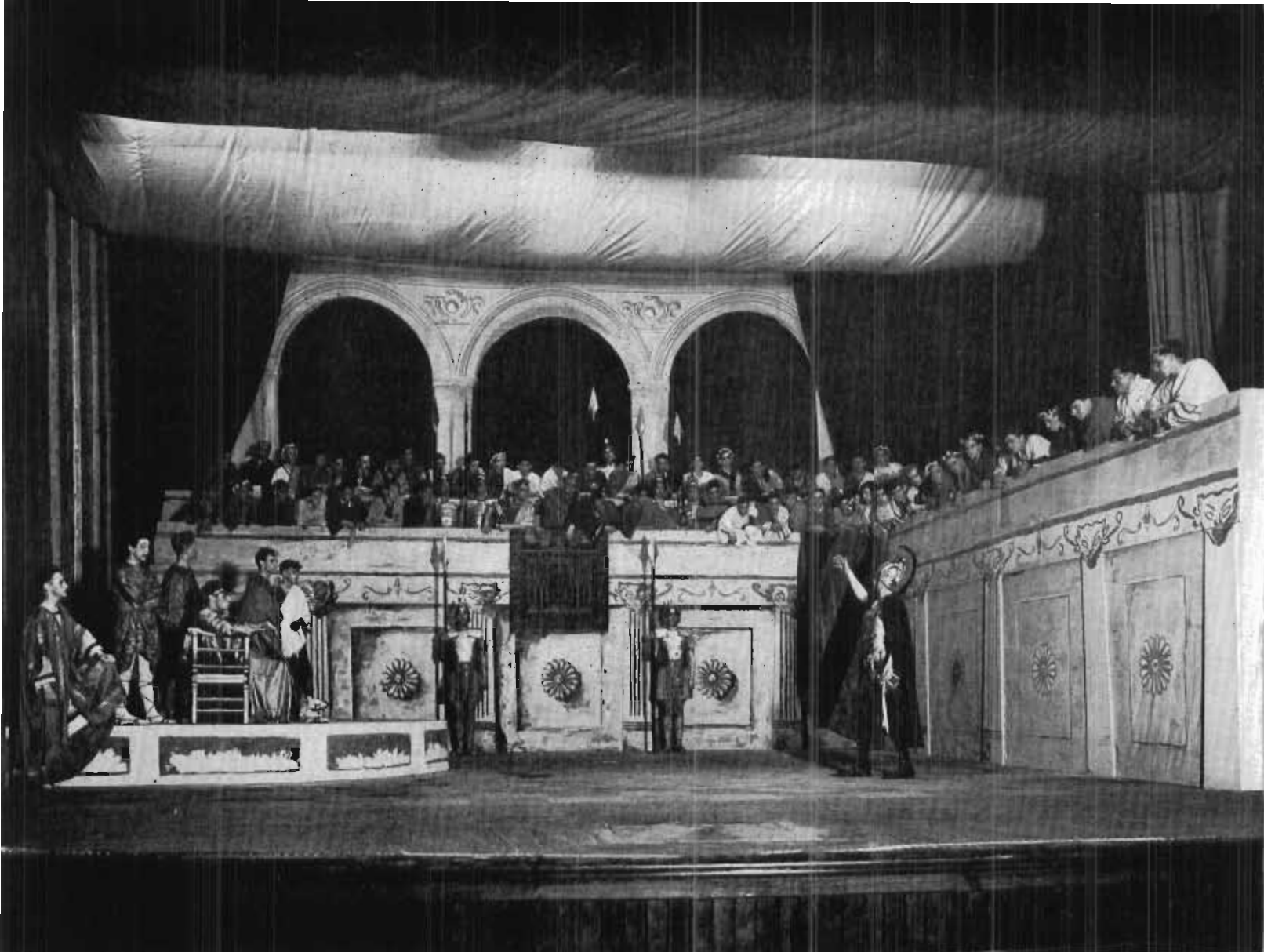


ANTIGONE



JONATHAS





LE COMÉDIEN ET LA GRÂCE

dans l'intellectualisation excessive de ce dernier. C'est le premier exemple de retour au théâtre grec que des Canadiens aient tenté. » (Jean Vallerand)

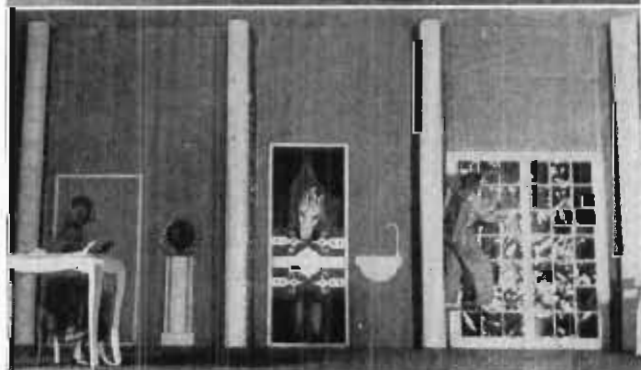
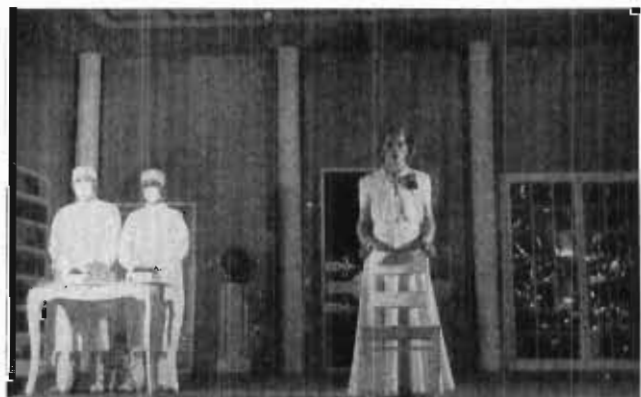
En 1942, *Polyeucte* de Corneille.

En 1943, *L'Oiseau Bleu*, de Maurice Maeterlinck.

Il ne fallait rien de moins que l'audace du père Houle pour oser aborder une féerie en douze tableaux, remplie de difficultés scéniques. L'atmosphère merveilleux des contes des *Mille et une nuits* fut rendue avec un plein succès. Nous n'oublierons pas de sitôt le climat poétique dans lequel nous avons vécu pendant les représentations de ce chef-d'œuvre.

En 1944, *Orphée* de Jean Cocteau.

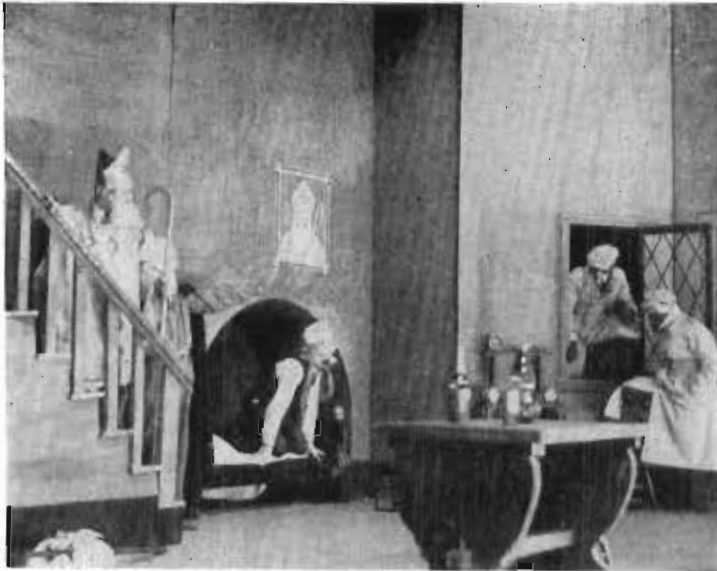
Entreprise plus audacieuse encore d'un théâ-



ORPHÉE

POLYEUCTE *(en reprise)*





LE DICT DE L'HOMME
QUI AURAIT VU SAINT NICOLAS

tre symbolique. Le coup fut encore brillamment tenu grâce à l'intelligent travail du directeur artistique et à la collaboration de Jean-Louis Roux et de Jacqueline Deslauriers.

En 1945, *Le Marchand de Venise*, de Shakespeare ; *Fantasio*, d'Alfred de Musset.

En 1946, *La Vie est un songe*, de Caldéron.

En 1947, *Huon de Bordeaux*, d'Alexandre Arnoux.

Inventorier les richesses de ces pièces, rendre compte de leur interprétation laurentienne, dépasseraient les cadres restreints d'un article. Rappelons tout simplement que nos spectacles s'imposèrent à l'attention des critiques de théâtre qui durent, bon gré mal gré, sortir de leur mutisme sur les « séances de collège ». Avec *Gilles* c'était réellement, pour employer un vers sorti de la plume du père Houle, « une brisure franche, avec, dès l'écart du velours, nos accoutumances ». C'est tout d'abord à l'action conjointe des pères Émile Legault et Paul-Émile Houle que nous devons la rénovation poétique de notre théâtre. Le premier, comédien-né, excellait à rompre de jeunes acteurs aux difficiles règles de l'art dramatique ; le second, servi par un goût très sûr, une culture plus étendue et un sens critique très aiguisé, sut garder notre théâtre dans les cadres rigides de la stricte observance de l'art. Ils se complétaient merveilleusement l'un l'autre. *Athalie* et *Polyeucte* en particulier, dont le succès fut si grand, comptent au nombre des meilleures réalisations de leur œuvre commune.

En 1937, le père Legault fondait les « Compagnons de Saint-Laurent » ; notre collège eut ce rare bonheur d'assister à la naissance de ce groupe et aussi d'en recevoir, le premier, l'influence bien-faisante. Trois de nos élèves, Georges Groux, Paul Dupuis et Roger Garand, en firent même partie : privilège qui devait contribuer à maintenir notre théâtre dans la ligne d'une dramaturgie exigeante d'autant plus nécessaire que la représentation d'une pièce médiocre : *La Captivité de Babylone* et d'une pièce secondaire d'Henri Ghéon : *L'Habit neuf du Grand-duc*, semblait devoir tout remettre en cause. Le père Paul-Émile Houle, de retour d'un voyage d'études en Europe, allait opérer le sauvetage en donnant avec *Antigone* un vigoureux coup de barre. Notre barque allait désormais suivre la ligne droite. Son audace nous valut successivement trois réussites dramatiques : *Jonathas* en 1941, *L'Oiseau bleu*, en 1942, *Orphée*, en 1944. Sous sa direction, des jeunes filles — innovation fort heureuse — eurent, pour la première fois dans l'histoire du théâtre de collège, l'honneur de monter sur les planches. L'odieux et ridicule travestissement des rôles féminins prenait donc fin.

Après le départ du père Houle, ce fut au père Paul Le Duc à assurer la relève avec le *Marchand de Venise* et la *Vie est un songe*. Il revient maintenant au père Georges Saint-Aubin de respecter les consignes sévères léguées par ses prédécesseurs en veillant à l'exécution de *Huon de Bordeaux* d'Alexandre Arnoux. L'exécution des décors a été confiée à Robert Prévost, un jeune artiste auquel il est facile de prédire un brillant avenir. De *Gilles* à *Huon de Bordeaux*, il n'y a guère de solution de continuité dans l'exploitation d'une formule d'art authentique. Qu'il n'y ait plus, sur notre scène laurentienne, place pour des spectacles de qualité

AMAL



douteuse, c'est notre orgueil à tous, maîtres et élèves.

Il faudrait ici, en rapport étroit avec le développement d'une mystique théâtrale, relever les influences certaines des célèbres festivals de musique qui se sont déroulés dans notre chapelle, et de tant d'autres concerts dont celui de la famille Von Trapp a été, cette année même, le couronnement. Il faudrait encore dire un mot aussi des spectacles des « Compagnons » joués sur notre plateau, du passage de Ghéon au collège, en 1938, pour la création du *Jeu de Saint-Laurent du Fleuve*, tous événements artistiques qui ont fait de Saint-Laurent un véritable foyer d'art.

Dans la réalisation des décors, l'œuvre dramatique de Saint-Laurent aura bénéficié du concours et des talents précieux des pères Paul-Émile Houle, Paul Le Duc, Jean Tétreault, de Mlle Marcelle Tétreault, de M. Jacques Pelletier. C'est tout un chapitre qu'il aurait fallu consacrer à cet aspect très riche de notre théâtre.



L' O I S E A U B L E U



LE FESTIVAL ANNUEL DE S.-LAURENT



L E S S P O R T S

au Collège de Saint-Laurent

La culture physique est d'une grande importance dans toute éducation qui veut être complète. Comme le dit bien le Dr Mireault, « La santé est un trésor caché en terre humaine » ; qui le découvre doit l'acheter au prix des plus persévérants efforts.

Notre collège ne cherche pas à former des champions, mais il tend à donner à *chacun* — c'est là le mot important — la chance de développer son habileté soit dans l'organisation et la direction des jeux d'équipe, soit dans la pratique des sports : tout élève peut s'adonner au jeu qui lui plaît et dans la catégorie où son rendement sera le plus efficace. De cette façon, et de nombreux anciens en sont un vivant témoignage, l'étudiant acquiert les qualités qui rendent un homme complet : esprit de sociabilité et d'entraide, esprit d'initiative et de dévouement, entraînement physique, coup d'œil rapide et habileté manuelle.

À cette fin, on multiplie les jeux le plus possible ; on veille à ce que l'organisation matérielle soit au point : locaux appropriés, équipement moderne ; on s'occupe de choisir toujours des surveillants intéressés, eux-mêmes habiles au jeu, dévoués.

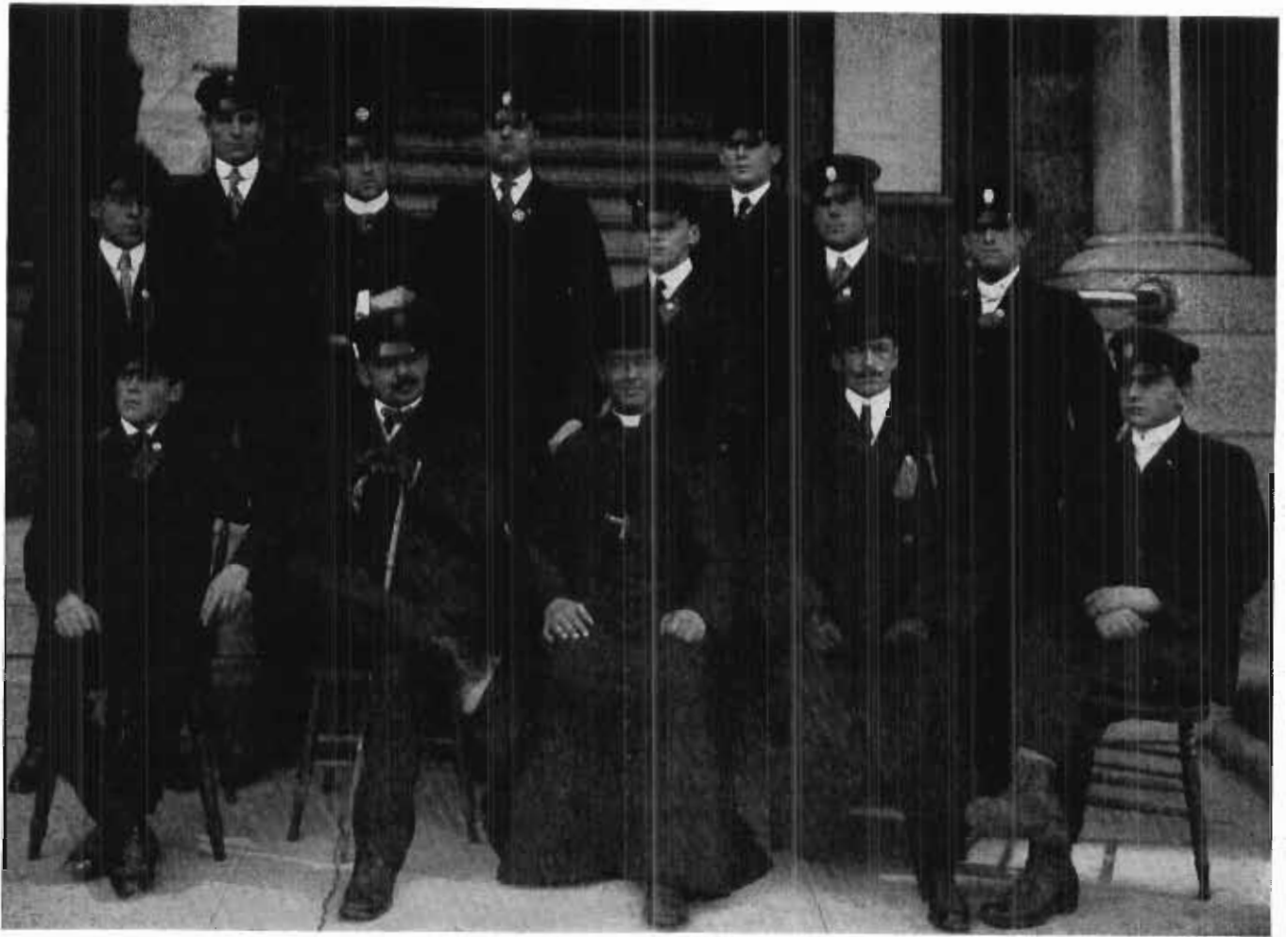
Au début du siècle, grâce à l'émulation créée par les conférences du père Didon et les luttes du colonel Coste, tous les pays donnèrent une impulsion nouvelle et durable à l'éducation physique.

En 1905, le major H. T. Scott devint professeur de gymnastique et d'athlétisme dans presque toutes les écoles de Montréal. Le collège de Saint-Laurent requit ses services. Le 14 mars 1907 s'organisait, dans notre maison, une société de gymnastique. C'est dans le vaste gymnase sis à l'arrière du collège, dans la division des grands, que se formèrent les jeunes athlètes laurentiens dont la renommée devait faire tant de bruit, l'année suivante, à travers le monde. Plusieurs genres de gymnastique y étaient mis à l'honneur ; les exercices aux agrès, parallèles, cheval allemand, barre fixe,

étaient très populaires et faisaient l'objet de plusieurs concours où les collégiens rivalisaient avec la même adresse. La gymnastique suédoise n'était pas non plus oubliée. Ces exercices développent les muscles qui ne reçoivent que peu d'attention sur les appareils ; et grâce aux mouvements commandés, l'attention et les réflexes se disciplinent.

Avec un professeur aussi compétent, les gymnastes laurentiens s'acheminèrent en quelques mois à peine, sur la voie du succès. Leur magnifique esprit de groupe, la perfection presque achevée de leurs exercices se firent remarquer, et leur réputation rayonna dans toutes les parties de la ville : on les demanda pour donner des démonstrations. Dès le 10 juin 1907, les élèves du professeur Scott effectuèrent un voyage à Québec où l'accueil fut délirant. Que dire aussi des séances au parc Sommer ! Un journal de l'époque applaudissait en ces termes : « Nous félicitons de grand cœur les élèves du collège de Saint-Laurent qui ont travaillé comme des professeurs et qui ont remporté le plus flatteur et le plus mérité des succès ».

1908 fait époque. À l'occasion du Congrès international de Gymnastique organisé à Rome le 22 septembre 1908 pour le jubilé de Pie X, le Canada délègue une équipe composée des meilleurs gymnastes du major Scott. L'aumônier du groupe est le père Édouard Laurin, préfet du collège ; sur les dix athlètes canadiens, sept sont de Saint-Laurent ; des contemporains se rappellent le magnifique succès remporté par la délégation canadienne dans la cour du Belvédère au Vatican. Deux médailles d'or ont été accordées à notre équipe, dont l'une comme première du concours international. Lui ont été aussi décernés : deux diplômes de concours, une couronne d'argent et un diplôme d'honneur avec six diplômes individuels. Les brillants gymnastes du collège atteignaient ainsi une célébrité mondiale. À preuve les nombreux témoignages de félicitations reçus de partout. Voici l'éloge du *Cor-*



LES GYMNASTES 1 — ★★★ H. Scott — R. P. Ed. Laurin, c.s.c. — Un journaliste — Jean de Montigny, C.S.L.
 AU CONGRÈS 2 — ★★★ Maurice Scott, C.S.L. ★★★ Guil. Bruneau, C.S.L. — M. Galarneau, C.S.L.
 INTERNATIONAL 3 — ★★★ Ben. Demontigny, C.S.L. ★★★

riere d'Italia: « Les Canadiens, qui ont obtenu le principal succès au concours, ont démontré qu'ils possèdent une méthode qui devrait servir de règle à tous les gymnastes. »

Par la suite, d'autres voyages permirent à nos élèves d'élargir encore la renommée de notre institution; il faut nommer les deux concours de Nancy où brillèrent d'une manière spéciale, en 1910, MM. Pépin, Jodoin, Garceau, tous trois du collège; et en 1913, le notaire Georges Laurin de Ville-Saint-Laurent.

Dans l'histoire de la gymnastique au collège, il faudrait encore s'arrêter au Corps de cadets. Organisé le 25 mars 1911, il avait comme noyau la Société des gymnastes laurentiens. Sa discipline sévère, sa tenue impeccable, son esprit d'ensemble frappaient tous les officiers qui venaient présider

la revue à la fin de l'année. Souvent, les beaux dimanches surtout, les cadets paraissaient dans Saint-Laurent et Montréal. En 1941, avec le lieutenant Coutu, et depuis trois ans avec les pères Smith et Proulx, le corps de cadets prend un nouvel essor. On ajouta les signaux, le morse, le sémaphore et le tir; les exercices de l'année furent couronnés par une revue de tenue excellente.

Les locaux pour les jeux

Notre gymnase date de 1875. À cette époque, il ne comprenait que la salle où se trouvent aujourd'hui les trapèzes, les échelles, etc. En 1911, on augmenta la bâtisse d'une deuxième section, celle qui sert aujourd'hui encore au ballon-panier. Rien ne manque donc déjà à celui qui veut se livrer

sérieusement à d'excellents exercices. Durant les jours de pluie surtout, l'automne et le printemps, le gymnase est toujours rempli d'élèves qui s'en donnent à cœur joie.

Saint-Laurent ne s'arrêta pas en si bonne voie. En 1929, les élèves virent se réaliser un rêve depuis longtemps caressé : une arène pour le hockey. Les instigateurs de cette idée furent, le supérieur d'alors, le père Albert Cousineau, le père Georges Gagnon et le père Lapalme, notre économiste actuel. Malgré de nombreuses difficultés, le projet s'accomplit. Et depuis cette époque, les tempêtes ne sont plus un obstacle aux fervents du patin. Cette année, on a augmenté et agrandi les salles de service. Il ne reste plus qu'un inconvénient, les « dégels ». Espérons que les travaux récents annoncent l'installation prochaine de la glace artificielle.

À l'intérieur du collège, les étudiants ont de magnifiques salles de récréation. En effet, depuis sa fondation, le collège s'est toujours efforcé de procurer aux élèves des salles vastes, propres et bien équipées. Et pour marquer le centenaire, nous prévoyons l'aménagement d'une piscine longtemps attendue se placer à son rang pour marquer chez nous un souci constant de ne négliger en rien le bien-être physique des jeunes.

Le ballon-volant

De tous les sports présentement en vogue au collège, le ballon-volant est le benjamin. Quelques premières tentatives en 1911-12-13, avaient vite fait long feu.

À l'automne de 1943, le père Smith de-

venu premier-maître de salle dans la division des « grands » se promit d'y voir de près et de donner une fois pour toutes l'impulsion nécessaire à la popularité de ce jeu. Il en intéressa quelques-uns et les incita à pratiquer régulièrement ; souvent il se mit lui-même de la partie. Un soir, les religieux lancèrent un défi aux « grands » et grâce à un peu de propagande, presque tous les élèves y assistèrent. Dès lors, le terrain fut constamment envahi par de nouveaux partisans : on organisa une ligue et tout alla pour le mieux durant la saison complète. L'année suivante, l'engouement augmenta si bien que l'on dut aménager un nouveau terrain. Les clubs manifestèrent un entrain endiablé ; plusieurs ligues s'établirent où tous demandèrent à s'enrôler. Ces victoires établirent définitivement le ballon-volant au collège ; aujourd'hui, après le gouret et la balle-molle, c'est peut-être le sport le plus pratiqué.

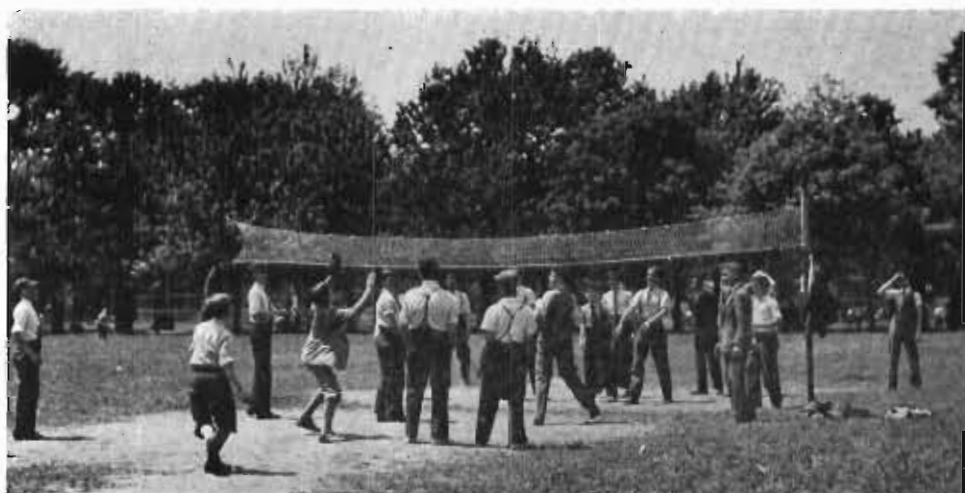
Le tennis

Le tennis fit dès le début de nombreux adeptes. Il garde encore son excellente popularité : les joueurs sont toujours trop nombreux même s'ils ont le loisir d'évoluer à leur aise sur huit courts magnifiques.

L'un des meilleurs joueurs qui soient passés à Saint-Laurent fut Jean-Paul Cofsky. C'était vraiment l'étoile de son temps, celui que l'on chargeait de remporter la palme dans les rencontres inter-collégiales. Cofsky pratique encore ce sport : c'est aujourd'hui un brillant joueur qui représente la ville de Montréal à de nombreux tournois. Beaucoup d'autres excellèrent : Derome, Desautels, Drapeau, Tremblay, Langlois...



UN JEU DÉMOCRATIQUE





L'entrain pour le tennis s'est établi par l'exemple des meilleurs joueurs en visite de démonstration. On se souvient du passage de Durivage, de Longtin, et de Marcel Rainville, un Canadien qui a déjà participé aux séries pour la Coupe Davis.

Balle au mur

La balle au mur à Saint-Laurent est vieille comme le collège. C'est un jeu qui n'a jamais été



interrompu et qui, contrairement aux autres n'a pas subi de baisse. On joue à la balle au mur aujourd'hui comme au temps des aînés ; avec cette différence que les champions récents sont de taille à se mesurer à ceux de l'extérieur.

Vers 1900, la balle au mur fut le jeu par excellence des hommes forts ; quiconque se piquait d'une certaine habileté et d'une certaine force dans les sports se faisait un devoir d'y jouer. Les tournois nombreux étaient toujours très contestés. Sa popularité, à cette époque, égale celle du gouret aujourd'hui.

Mais les fervents du temps n'avaient pas comme ceux d'aujourd'hui, la chance de jouer sur de magnifiques murs de brique et des planchers d'asphalte : les jeux de balle au mur de la « grande » se trouvaient alors à l'endroit du préau actuel et tout était en bois. Il fallait avoir bon bras pour « sortir » la balle qui, à cause des murs et des planchers de bois, prenait souvent des directions contraires à ce que l'on présageait ; pour les vaincus c'était souvent l'excuse traditionnelle ; aujourd'hui cela n'existe plus, malheureusement...

D'ailleurs les mœurs du jeu ont bien changé. Jadis lorsque la balle passait par-dessus le mur, il fallait aller la chercher en dehors de la cour. Au dire des maîtres de récréation ce phénomène se renouvelait trop souvent, et ce qui était plus bizarre, on cherchait la balle longtemps, sans jamais se fatiguer. Mais ces maladroites disparurent dès qu'il fut permis de fumer en récréation. Ce petit truc n'a pourtant pas empêché qu'il y ait eu de fameux champions : Léon Péloquin, Marius Blais, Georges Gagnon, Gilles Lanoie, Gérard Bernier.

La crosse

C'est vers 1890, qu'il faut situer l'apogée de ce sport au collège. Grâce aux Américains nombreux, le base-ball était alors en grande vogue ; pourtant chaque dimanche, une équipe étrangère de crosse venait mesurer ses forces avec les collégiens de Saint-Laurent. Ces visiteurs étaient les plus redoutables de Montréal ; du nombre, citons le Shamrock, le National, le Victoria et le Caughnawaga. Les parties se jouaient au champ et la foule était très nombreuse. Il y en eut de fameuses : on attendait avec une anxiété particulière les rencontres avec le Caughnawaga. Ce club venait toujours accompagné d'une forte délégation d'Indiens en costume. La plupart du temps la lutte était rude : d'autant plus que le collège possédait de véritables « colosses » qui n'avaient pas froid aux yeux ; ces professionnels ne comprenaient pas facilement pourquoi ils devaient presque toujours se faire battre par des collégiens. Puis comme tout ce qui est terrestre, la popularité de la crosse finit par décliner. Elle eut un regain d'activité vers 1932. On réussit à former une équipe qui pendant deux ans joua régulièrement à l'arène. Mais les joueurs de l'équipe étaient les seuls à pratiquer, les autres se contentaient de regarder.

En 1939, il y eut un petit sursaut de vie jusqu'en 1942. Depuis ce temps, aucun club ne représente plus le collège et l'on se contente sans organisation, de jouer entre individus. Qui peut percer l'avenir ? Est-ce un jeu du passé en train de disparaître ? La mode la ranimera-t-elle un jour ?

La balle-molle

La balle-molle a fait son apparition au collège en 1927. Elle se jouait déjà à Saint-Laurent et



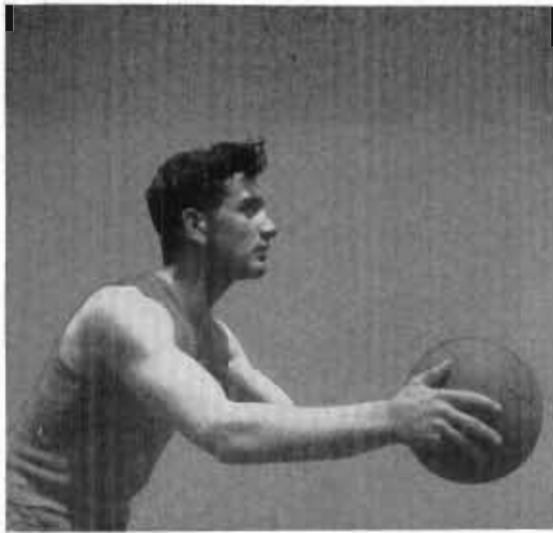
ce sont les externes qui l'ont introduite. Un bon jour, l'un se risqua à apporter une grosse balle, l'autre un curieux petit bâton. Attirés par la curiosité, quelques élèves vinrent jeter un coup d'œil. Le jeu semblait facile ; de nouveaux partisans vinrent se joindre au premier groupe, et au bout de quelques jours, on organisa une ligue. Il va sans dire que les externes brillèrent de façon spéciale et la plupart du temps remportèrent la victoire.

Les parties les plus animées étaient contestées, comme il se devait entre externes et pensionnaires : plusieurs sont restées mémorables. Les deux joueurs les plus spectaculaires furent sans contredit André Smith et le « Gros Dorion » les « canons » par excellence. Lorsqu'ils venaient au bâton, le voltigeur du champ droit traversait immédiatement la clôture sachant que ce serait sûrement un coup de circuit. L'entraîn était d'autant plus grand que Dorion jouait pour les externes et André Smith pour les pensionnaires. Parmi les autres bons joueurs d'alors il convient de nommer Jarry, Charland, Bergevin, Lefort.

Après un court déclin vers 1937, l'âge d'or est revenu. En 1944, l'équipe du collège devait sa puissance à Gérard Lecavalier un des meilleurs lanceurs de Montréal encore aujourd'hui.

Le gouret

D'après les souvenirs du père Chauvin, un des vieux de la vieille, le gouret a débuté au collège en 1897 ; c'est donc dire que nous célébrerons cette



année, son cinquantième anniversaire. « Un bon jour d'hiver, raconte le père Chauvin, je me promenais dans la « grande », lorsque je vis arriver Horace Gohier avec cinq de ses amis ; ils avaient une rondelle et cinq bâtons. Ils m'invitèrent à les accompagner sur la glace où ils commencèrent à jouer. En un rien de temps tous les élèves étaient rassemblés autour de la patinoire. Comme je craignais que l'on blessât quelqu'un, j'avertis Horace de faire bien attention. — « Inquiétez-vous pas le père » me répondit-il. Le lendemain plusieurs élèves firent l'acquisition de gourets et commencèrent à jouer. Durant le reste de l'hiver, on pratiqua tous les jours et c'est ainsi que le gouret a commencé en 1897. C'est Horace qui en a été l'initiateur. » — « Mais vous aviez déjà de bonnes patinoires ? » « Ah, monsieur, de répondre le vieux père, c'était toute une histoire que d'arroser. D'abord il n'y avait pas d'eau à portée et surtout pas de boyau d'arrosage. Il fallait aller chercher l'eau plus loin, au puits, on prenait douze barils que l'on tirait sur un traîneau : afin d'accélérer le travail on employait vingt-quatre élèves, 12 travaillaient, les 12 autres attendaient leur tour : quelquefois tout se faisait en moins de 3 heures, des fois aussi, le puits se vidait et il fallait cesser le travail. Il y avait encore une autre difficulté, c'était de demander la permission au père Économe qui devait surveiller sa provision d'eau. Songez qu'alors, hiver comme été, on allait chercher l'eau du lavage à la rivière des Prairies. Souvent, on trichait de quelques barils sur le quota alloué. Mais il ne faudrait pas croire que pareilles difficultés ont toujours existé ; non, les économes toujours favorables au progrès achetèrent

des boyaux et l'on put, les années suivantes, entretenir la glace avec plus de facilité.

Chaque dimanche le club du collège jouait à l'extérieur sur la patinoire des « grands ». Pendant les repos, tout le monde allait se réchauffer à l'intérieur. L'un des meilleurs joueurs qui aient évolué pour le collège, durant cette période, est de l'avis unanime des anciens le fameux Steve Kent. C'était un gros et grand gaillard de 6 pieds ; il patinait à une vive allure, c'était la grande étoile du club.

Durant tout le laps de temps qui s'étend de 1897 à 1925, le collège a possédé son équipe de gouret. Chaque année l'ouverture des patinoires, prometteuse de belles joutes, suscitait chez tous un grand enthousiasme.

En 1929, on commença la construction de l'arène laurentienne ; on en fit l'ouverture le 2 février 1930. À partir de cette date le collège posséda un club de première force. Les joueurs s'entraînèrent plus sérieusement et acquirent une habileté souvent remarquable chez de simples collégiens. Ainsi en 1931-34, voyons-nous les joueurs du collège rivaliser avec ceux du Canadien Senior. On avait alors Boileau, Lefort, Grignon, Charette, Lupien, Migneau, Hartenstein, Charland, Lamoureux, Marrier, Gauthier. En 1941, le collège avait encore une équipe de première force avec St-Aubin, Gagnon, Bibeau, Gobeil, Labelle, Dontigny, Pinard, Langlois, Bellanger, Deslauriers, Jussaume et Gauthier. Aussi cette année-là de forts clubs vinrent nous visiter : le Verdun junior, le Canadien junior et le Royal junior. Ce dernier possédait à cette époque une équipe très redoutable qui gagna en effet la coupe Memorial, emblème du championnat canadien ; le collège lui infligea cependant une défaite. Dans la première rencontre le Royal gagna par 8 à 6, mais à la seconde partie, la victoire alla aux collégiens par le score de 3 à 1. Ceux qui eurent la chance d'assister à ces joutes s'en souviennent encore et aiment à en raconter les péripéties.

Parmi les joueurs récents qui retiennent l'attention, Fernand Majeau brille tout spécialement. En 1944, il jouait dans la ligue nationale pour le Canadien. Il porte aujourd'hui l'uniforme des Braves de Valleyfield dont il est l'un des meilleurs joueurs.

Depuis deux ans les victoires ont été moins nombreuses que les défaites : nos joueurs étaient très jeunes et n'avaient pas, malgré leurs qualités,

la force suffisante pour tenir les parties. Ils ont prouvé en fin de saison qu'avec l'âge ils sont maintenant devenus plus solides et que l'ère du hockey est loin d'être close.

Le base-ball

Le base-ball est certainement le jeu qui s'est assuré le plus longtemps la royauté sur les sports au collège. Il est assez difficile de déterminer l'année exacte où il apparut mais des conjectures assez probables permettent d'en fixer la date aux environs de 1875, soit il y a près de soixante-quinze ans.

Les débuts, sans doute, furent assez difficiles. Le jeu était à peu près ignoré des élèves, des Canadiens, plus exactement, car il appert que l'on doit aux Américains son introduction chez nous. Aux États-Unis, en effet, le base-ball était déjà répandu dès 1846. Quoi qu'il en soit, le club était solidement établi au collège en 1888.

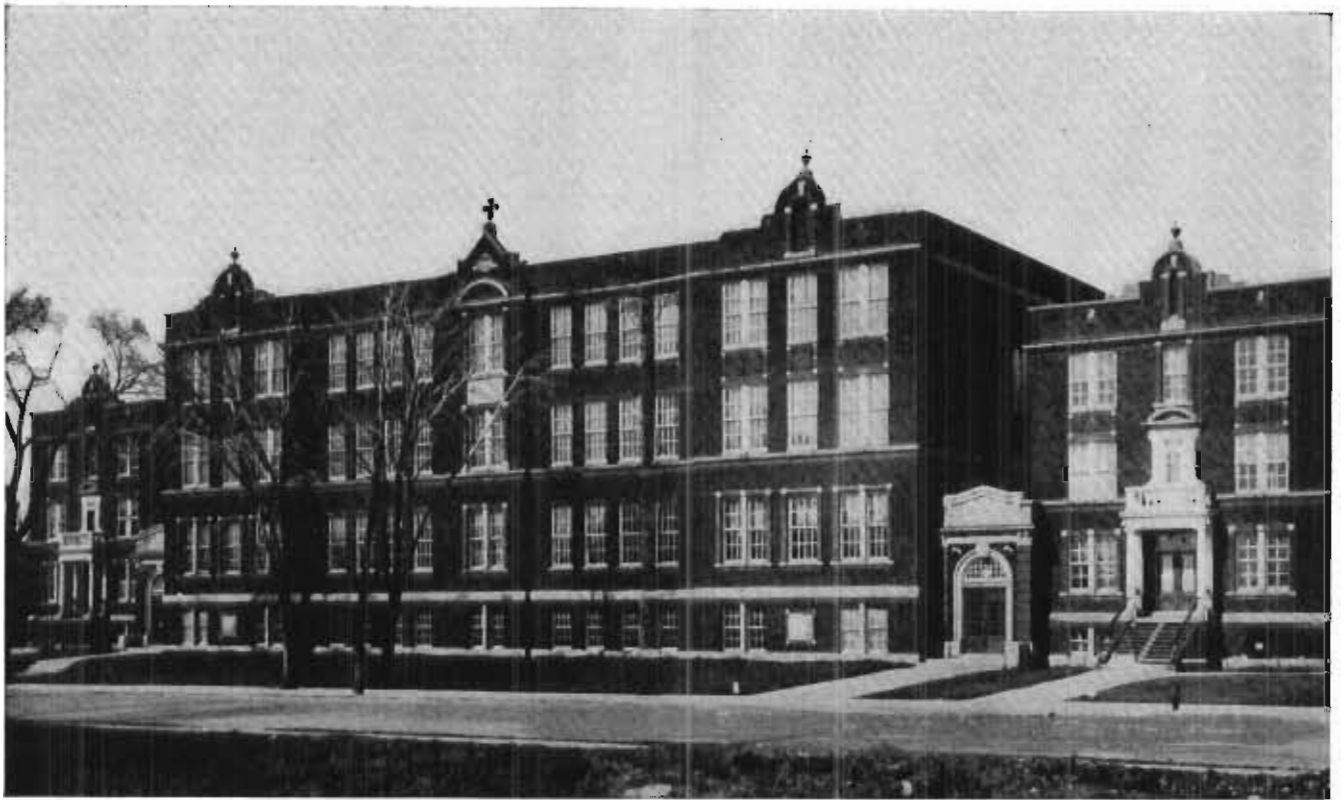
À cette époque, Canadiens et Américains avaient chacun leur club et leur terrain. Les Américains, d'abord facilement supérieurs, durent bientôt considérer leurs compagnons de langue française comme de redoutables joueurs. En 1898, ils étaient d'égale force, et se disputaient chaudement la victoire. Le clou de la saison était la partie de championnat, qui avait lieu, selon l'usage respecté, la veille de la sortie. La rivalité se manifestait assez brutalement, et il n'était pas rare de voir les parties se terminer en combats de boxe. Aussi les autorités décidèrent-elles d'y mettre bon ordre. Elles exigèrent, en 1902, que l'unique club du collège fût composé des meilleurs joueurs, sans distinction de nationalité.

Le club, naturellement, s'en trouva grandement renforcé. Il put alors se mesurer avec les grands clubs de l'extérieur. Une ère de succès commença, qui devait se prolonger longtemps. Le club comptait alors des as. L'on se rappelle l'ardeur du père Smith et des maîtres de récréation, on s'est mis au relèvement de ce beau sport. Déjà les efforts sont couronnés de succès. Un grand nombre d'équipes ont été formées, l'intérêt est créé, les résultats sont très satisfaisants. On envisage pour bientôt une puissante équipe. Les beaux jours reviendront pour le base-ball et de nouveau, les beaux dimanches après-midi les visiteurs assisteront à de belles parties.

Pendant les cent années de son histoire, le

collège de Saint-Laurent a fait preuve d'une haute sagesse dans toutes les sphères de son enseignement. À la formation intellectuelle, artistique et morale, il a su joindre la formation physique nécessaire à l'épanouissement de la personnalité humaine. Comme dans le domaine des choses de l'esprit et de la religion, il a donné à la culture corporelle la juste part qui lui revenait. Il a dépensé de fortes sommes pour la construction du gymnase et de l'arène. Il y a quelques années à peine, le collège organisait des excursions en bicyclette, toujours dans le but de divertir les élèves et de leur procurer, en même temps, un exercice sain, surtout pendant les mois de transition où les jeux à l'intérieur des cours sont moins praticables. Comme les débats et les concours oratoires, les tournois de halle-molle, de tennis, les épreuves gymnique et athlétique ont élargi la célébrité du collège. Comme les intellectuels, les gymnastes et les sportifs qui ont brillamment représenté notre institution dans les concours collégiaux et internationaux, ont démontré à travers le monde la réelle valeur de la formation laurentienne. Ce n'est pas peu dire. Et, en ces fêtes du centenaire, nous ne pouvons pas nous empêcher de louer de tout cœur la pédagogie des religieux de Sainte-Croix, qui a su si bien réaliser, avec de modestes ressources, la glorieuse histoire de notre collège.





1 8 4 8

Ecole NOTRE-DAME-des-NEIGES



SAVIEZ-VOUS qu'il existait une école paroissiale à la Côte-des-Neiges, il y a cent vingt ans ? La paroisse n'était alors qu'une desserte de Notre-Dame de Montréal ; les élèves recevaient l'enseignement d'instituteurs laïques dans deux maisons privées situées sur un terrain détaché de la ferme Desmarchais et acquis au nom de la fabrique par Messire Candide le Saulnier, p.s.s., curé de la paroisse Notre-Dame.

En 1848, deux religieux de Sainte-Croix, les frères Aldéric et Antoine, prennent la direction de l'école et voyagent matin et soir de Saint-Laurent, emportant leur dîner avec leurs cahiers de préparation. Ils se rendirent compte, dès le premier hiver, qu'ils avaient entrepris une besogne au-dessus de leurs forces. Les années suivantes, on retrouve l'école entre les mains des laïques ; ce sont mes-

sieurs Bernier, Jardin, Gaulin et Félix Lavoie qui se succèdent à la direction jusqu'en 1864.

En 1857, M. Lachapelle, père du Dr Per-sillier Lachapelle, avait construit le rez-de-chaussée d'une école en pierre sur lequel on ajoutera un premier étage en 1864 et un deuxième vers 1890. Cette construction a abrité les écoliers de la Côte-des-Neiges jusqu'en 1918. Elle est devenue depuis quelques années la propriété des religieux de Sainte-Croix. Utilisée d'abord comme entrepôt de la procure provinciale et servant de local aux ateliers de couture et de reliure, elle a été dernièrement transformée en foyer pour nos vieillards et nos malades.

De 1864 à 1882, les Frères des Écoles chré-tiennes ont la direction de l'école. Le frère Cyprien, é.c., premier directeur, aura pour successeur le frère

Cantien, é.c. qui est resté en particulière vénération chez les anciens.

De 1882 à 1894, l'école passe tantôt entre les mains des laïques, tantôt entre les mains des religieux de Sainte-Croix. Les archives mentionnent les noms des frères Arthur, Laurent, Emmanuel et Liguori, c.s.c. ; de MM. Charbonnier, Bernier, Saint-Germain et Leduc. Reprise définitivement en 1894, la direction de l'école nous a été maintenue jusqu'à ce jour. Voici les noms des directeurs qui se sont succédé dans la vieille école de pierre grise : FF. Guy, Michel, Mathias, Austin, Oscar, Euchariste et Michel pour un deuxième terme.

En 1918, l'imposante bâtisse qui fait actuellement face à l'église remplaçait la vieille école de pierre. Divisée en deux parties, elle loge les classes de garçons et les classes de filles, tandis que deux ailes reliées au corps principal par des corridors servent de résidence aux religieux et aux religieuses. Aussitôt construite, l'Académie Saint-Joseph passait sous la juridiction de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal. Après la centralisation des écoles de Montréal sous le contrôle d'une seule commission scolaire, le fait que plusieurs écoles avaient le même nom pouvait porter à confusion dans les bureaux d'administration. En 1931, on décide de « rebaptiser » les écoles. Les religieux suggèrent le nom de Basile-Moreau, pour celle de la Côte-des-Neiges. Le père Moreau étant à la fois le fondateur des religieux et des religieuses de Sainte-Croix, qui se partagent la direction de l'école,

Basile-Moreau paraissait un nom bien choisi et il fut d'abord reconnu officiellement par la Commission. Ce nom, cependant n'a pas eu l'heur de plaire aux paroissiens de la Côte-des-Neiges, qui à force de démarches réussirent à lui faire substituer celui de Notre-Dame-des-Neiges.

Le Frère Michel inaugura l'école actuelle et en fut directeur jusqu'en 1920. Lui ont succédé : les FF. Hilarion, 1920-25 ; Bernardin, 1925-28 ; Antonio, 1928-30 ; Philéas, 1930-31 ; Cécilien, 1931-32 ; Hubert, 1932-37 ; Benoît, 1937-38 ; Irénée, 1938-44 ; et Léontien, directeur actuel.

L'école compte aujourd'hui environ 400 élèves répartis en trois sections : la section française de filles, 150 élèves sous la direction des sœurs de Sainte-Croix, la section française de garçons, 160 élèves, et la section anglaise mixte, 110 élèves. Quatre institutrices de langue anglaise forment le personnel enseignant de la section anglaise ; la titulaire de 7^e année, Mlle Géraldine Pearl, étant sous-directrice pour les élèves de cette section. Le nombre de religieux se maintient depuis longtemps à sept. Un professeur laïque complète le nombre de professeurs requis dans les huit classes de la section française.

L'inscription, en ces dernières années, accuse une diminution sensible causée en partie par une certaine aisance des familles qui placent leurs enfants dans les nombreux pensionnats environnants, et aussi par l'envahissement de la Côte-des-Neiges par la population de langue anglaise.



LE PETIT COLLÈGE
DE LA CÔTE-DES-NEIGES




LES SUPÉRIEURS DE L'ÉCOLE NOTR.



H. F. Aldéric
(1848)



H. F. Michel
(1895-1902)
(1915-1920)



H. F. Mathias
(1902-1908)



H. F. Austin
(1908-1911)



H. F. Oscar
(1911-1913)



H. F. Cécilien
(1931-1932)



H. F. Hubert
(1932-1937)



H. F. Benoît
(1937-1938)



H. F. Irénée
(1938-1944)



Comme activités post-scolaires, mentionnons celles du Cercle Sainte-Croix fondé par le frère Émilien en 1918, et qui groupe aujourd'hui une centaine de membres sous la direction de M. l'abbé Arthur Desjardins, leur aumônier, vicaire à la paroisse depuis trente ans; l'Avant-Garde Sainte-Croix, cercle d'étude fondé par le frère Bernardin en 1925, dans le but de préparer les jeunes gens à l'A.C.J.C. paroissiale; l'organisation des loisirs commencée en 1938 par le frère Jude, qui utilisait à cette fin les terrains du collège Notre-Dame pendant les vacances. En 1940, les religieux de l'école se chargent encore de la direction d'une colonie de vacances et conduisent un groupe d'élèves dans le

Nord, au camp Ouimet, à Saint-Sauveur-des-Monts. En 1942, l'Association Notre-Dame-des-Neiges fait l'acquisition d'un terrain sur les bords du lac Supérieur, à huit milles au nord de Saint-Faustin. Une maison d'été permet d'y recevoir une soixantaine de garçons de l'école, qui y passent d'agréables vacances sous la direction de leurs maîtres et d'un aumônier, prêtre de Sainte-Croix.

Parmi les anciens de l'école qui ont joué un rôle important dans l'Église et l'État, mentionnons: Le R. P. E. Lecompte, s.j. et le R. P. Napoléon Deguire, o.f.m. qui occupèrent tous deux, pendant plusieurs années, le poste de supérieur provincial de leur ordre; le R. P. Pierre Deguire, o.m.i., le

AME-DES-NEIGES



H. F. Euchariste
(1913-1915)

H. F. Hilarion
(1920-1925)

H. F. Bernardin
(1925-1928)

H. F. Antonio
(1928-1930)

H. F. Philéas
(1930-1931)



*H. F. Lucien
Brunet,
supérieur
actuel.*

R. P. Roméo Boileau, c.s.c. ; l'honorable Rodolphe Lemieux, l'honorable Gustave Lemieux et M. Arthur Lemieux, ainsi que l'honorable juge Napoléon Charbonneau. L'école compte encore parmi ses anciens plusieurs prêtres séculiers et plusieurs religieux, Jésuites, Clercs de St-Viateur ou de Sainte-Croix ; témoignage éloquent de l'influence religieuse de l'enseignement congréganiste.

LE PERSONNEL DE L'ÉCOLE



1 — P. Achille Chevalier
2 — P. Armand Aiseneau



1 — F. Jean Baillargeon ; 2 — F. Gaston Hamelin ; 3 — F. Lionel Guindon ; 4 — F. Paul Messier ; 5 — F. Léo Delisle ;
6 — F. Léo Dubois ; 7 — F. Fernand Gélinas.



La PAROISSE SAINT-LAURENT



SAINT-LAURENT est situé au centre de l'île de Montréal. À cause du péril iroquois, les colons n'avaient pu, tout d'abord, s'aventurer à l'intérieur de l'île. « On n'osait plus sortir, écrit M. Dollier de Casson, on n'était pas en assurance au delà du seuil de sa porte. » Mais après la vigoureuse campagne de M. de Frontenac, son successeur M. de Callières put signer en 1701 la grande Paix de Monkland et du Boulevard Décary.

Cependant les plus braves allaient de l'avant. Dès 1687 trois frères, Paul, Michel et Louis Décary s'aventuraient par la route de la Côte-des-Neiges qui traverse le Mont-Royal, et commençaient à défricher un grand lopin de terre connu sous le nom de « petite prairie ». Il s'étendait de la rue Namur jusqu'à la Côte Vertu, de chaque côté du Boulevard Monkland et du Boulevard Décary.

Le défrichement de Saint-Laurent ne se fit qu'en 1700. Débouchant de Ville-Marie par le chemin de la Côte Saint-Michel, les colons s'établirent sur les terres de la Côte Saint-Laurent. La première terre fut concédée à J.-B. Biret dit Larose, le 3 mars 1700. Cette propriété appartient aujourd'hui à la famille Henri Lebeau. C'est là que fut érigée la première chapelle en 1706. En l'espace de deux ans, presque toutes les terres de la côte furent occupées.

Les colons traversèrent ensuite le bas-fond qui longeait la terre des Décary et commencèrent en 1703 à s'établir dans la côte qui reçut le nom de Notre-Dame-de-Vertu. Ces terres, du côté nord, aboutissaient à la Rivière des Prairies. Les propriétaires vendirent à leur tour le bout de leurs terres de 1717 à 1725, ce qui donna naissance à la Côte Saint-Louis ou du Bois-Franc. En 1723 le Bord-de-l'Eau, aujourd'hui Cartierville, fut colonisé. Ces terres venaient aboutir à celles de la Côte Saint-Laurent. La Côte Saint-François fut ouverte à la

colonisation en 1712, mais progressa lentement jusqu'en 1740. Les premières concessions de la Côte Notre-Dame-de-Liesse furent faites en 1705. Quant à la Côte Sainte-Marguerite, formée du bout des terres du Bord-de-l'Eau et de la Côte Saint-Laurent, un seul propriétaire en fit l'acquisition et la subdivisa après 1750.

C'est l'intendant Champigny qui tailla dans l'île de Montréal, la paroisse de Saint-Laurent, comme il l'affirme lui-même dans une lettre qu'il adressa à Louis XIV en 1702. Il lui donna pour limites, à l'est, le Chemin Saint-Michel, au sud, la Côte des Neiges où passe aujourd'hui la rue Namur, à l'ouest, le lac Saint-Louis et au nord, la rivière des Prairies.

La première chapelle

Saint-Laurent faisait alors partie de la paroisse Notre-Dame de Montréal. Afin d'accommoder les colons, les Messieurs de Saint-Sulpice élevèrent en 1706 une chapelle en pierre dans la Côte Saint-Laurent, — sur la terre de M. Henri Lebeau —. Un prêtre y venait dire la messe chaque dimanche ; mais les baptêmes, mariages et sépultures furent célébrés à Notre-Dame jusqu'au 15 octobre 1720, date de l'érection canonique de la paroisse. Elle fut placée sous le patronage de saint Laurent, martyr, et deux ans plus tard elle recevait du gouvernement sa charte civile.

Le premier curé fut M. François Seré, prêtre de Saint-Sulpice. Dix autres Sulpiciens se succédèrent à la cure jusqu'en 1789 :

François Seré	1720-22
Pierre de Minniac	1722-25
Joseph Hourdé	1725-30
Jean Matis	1730-31

P. de la Maraudière	1731-32
Jacques Le Tessier	1732-33
Jean Matis (<i>2e fois</i>)	1733-55
Pierre Sartelon	1755-58
Jean-Baptiste Reverchon	1758-59
Jean-de-Dieu-François Robert	1759-69
Jean-Baptiste Beauzèle	1769-89

Vers 1730, la petite chapelle ne suffisait plus à loger la population ; il fallut songer à rebâtir. Les gens de la Côte Saint-Laurent prétendaient bien que l'église fût reconstruite au même endroit ; mais ceux de Vertu ne l'entendaient pas ainsi. Devenus plus nombreux que ceux de la Côte Saint-Laurent, ils réclamèrent le droit de l'avoir chez eux, sur la butte où se trouve située la ferme de M. Émile Saint-Aubin. M. le curé Hourdé eut la tâche délicate de régler le différend. Il fit mesurer la distance entre les deux sites demandés et plaça l'église au milieu, à l'endroit où se trouve l'église actuelle. Elle fut bénite le 10 août 1835, fête de saint Laurent et placée, comme la première, sous le patronage du saint martyr.

Sept prêtres séculiers desservirent la paroisse de 1789 à 1863 :

Benjamin Keller	1789-90
Charles-François Perrault	1790-94

LA CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR



L'ÉGLISE VERS 1875

Joseph-Mathurin Bourg (<i>premier Acadien ordonné prêtre</i>)	1794-97
François-Joseph Cazeneuve	1797-1817
Ignace-Raphaël Leclerc	1817-26
Louis-Marie Lefebvre	1826-29
Jean-Baptiste Gauthier dit St-Germain	1829-63

La chapelle du Sacré-Cœur

En 1817 M. le curé Leclerc obtint des Messieurs de Saint-Sulpice un morceau de terrain, situé à trois minutes de marche de l'église, du côté nord-ouest pour y construire une chapelle devant servir de reposoir lors de la procession annuelle de la Fête-Dieu. La façade n'avait d'autre ouverture que la porte d'entrée. Deux niches abritaient une statue de la Vierge et une autre de saint Joseph. Trois fenêtres cintrées avaient été pratiquées dans les murs latéraux. Elle était couronnée d'un petit clo-

cher et sur les deux tourelles qui flanquaient le portail, s'élevaient deux croix. On y faisait chaque année les exercices du mois de Marie et du mois du Sacré-Cœur. Lors des épidémies qui ravagèrent le pays en 1832 et en 1854, plusieurs corps de cholériques y furent enterrés. Elle fut démolie en 1913 pour faire place à l'Académie Saint-Alfred.

L'interdit

En 1826, le presbytère presque centenaire, avait besoin d'être reconstruit. Comme le chemin public venait d'être reporté à une centaine de pieds à l'ouest, M. le curé Lefebvre, selon la coutume du temps, voulait placer le presbytère près du nouveau chemin. Mais un groupe de paroissiens furent d'avis qu'il devait être rebâti au même endroit. Deux partis se formèrent. Des assemblées furent convoquées ; on ne put s'entendre. Le curé, désespérant de régler le conflit, soumit le cas à l'évêque. Mgr

Lartigue vint présider une assemblée. On poussa l'insolence jusqu'à manquer gravement de respect à l'évêque, qui jugea la situation grave au point de jeter l'interdit sur l'église. C'était le 20 décembre 1828. Monseigneur nomma M. Lefebvre à la cure de Sainte-Geneviève. Il y resta 44 ans et laissa une grande réputation de sainteté.

Le curé Saint-Germain

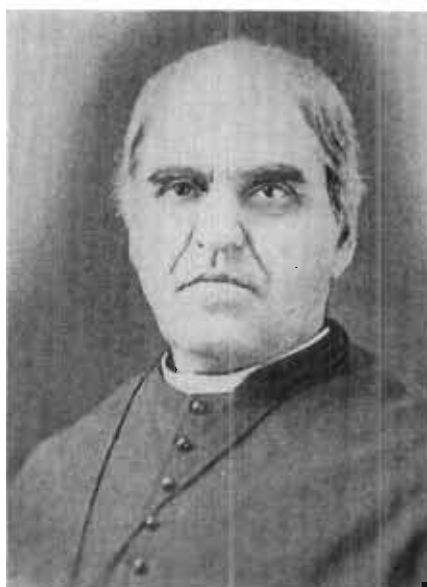
Neuf mois plus tard, Mgr Lartigue fit appel au curé du Sault-Au-Récollet, M. Durocher, qui réussit à apaiser les esprits. L'ordre rétabli, il confia la paroisse à M. l'abbé Jean-Baptiste Gauthier dit Saint-Germain, qui était alors curé à Terrebonne. M. Saint-Germain était un homme supérieur ; il ne tarda pas à gagner l'estime et l'affection de ses nouveaux paroissiens. Dès 1830 il construisait le presbytère actuel, sur l'emplacement même de l'ancien. En 1835, l'église, devenue trop étroite, était



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE ACTUELLE

LES CURÉS
DE S.-LAURENT :

R. P. Félix Véniard (1863-1876)
R. P. Philippe Beaudet (1876-1896)
R. P. Georges-A. Dion (1896-1906)
R. P. Alfred Crevier (1906-1918)
R. P. Elphège Hébert (1918-1929)
(1933-1934)



reconstruite sur une partie des fondations de la première. En deux ans, la dette était éteinte et, le 3 mai 1837, Mgr Lartigue venait consacrer le temple solennellement.

La croix du parc

Mgr Bourget, devenu évêque de Montréal, avait invité Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, à venir prêcher la tempérance dans son diocèse. En 1841, M. le curé Saint-Germain obtint le concours de l'illustre prédicateur pour une grande retraite de tempérance, qui produisit les plus heureux fruits. En souvenir de cette mission, une croix en bois fut érigée dans le parterre du presbytère ;

L'ANCIEN HANGAR À GRAINS
POUR LA DÎME EN NATURE
DEVENU LA SALLE PAROISSIALE



elle fut remplacée, en 1870, par la croix en pierre, que l'on voit encore aujourd'hui.

La congrégation de Sainte-Croix

Dès son arrivée à Saint-Laurent, M. Saint-Germain donna toute son activité à la construction du presbytère et de l'église. Mais il avait déjà formé le projet de relever dans sa paroisse, l'éducation, dont on se désintéressait trop. En effet, en 1825, Mgr Plessis avait dû retirer les Sœurs de la Congrégation du petit couvent construit près de l'église en 1733 par M. le curé Jean Matis p.s.s., parce que les paroissiens refusaient d'y faire les réparations nécessaires ; il les avait transférées à Berthier. En 1847, outre les écoles de Vertu, du Bois-Franc et de Saint-François, fréquentées chacune par une dizaine d'élèves, le village possédait une école anglaise mixte de 22 élèves, une école de filles de 32 élèves et une école de garçons de 14 élèves, qui menaçait d'être fermée, faute d'encouragement de la part des parents.

M. Saint-Germain entra pleinement dans les vues de Mgr Bourget, qui voulait faire venir de France, des congrégations enseignantes. Le saint évêque n'ayant pas réussi lors de son voyage en Europe en 1841 demanda au père Moreau, fondateur de la Congrégation de Sainte-Croix, deux religieux pour commencer un noviciat à Chambly, où on avait ouvert un collège. Comme le père Moreau ne pouvait pour l'instant, accéder à cette demande,



— il venait de faire une fondation aux États-Unis et une autre en Afrique — Mgr Bourget résolut de fonder lui-même à Chambly les frères de Sainte-Croix, sur le modèle de ceux qu'il avait vus à l'œuvre, au Mans, lors de son passage en France. Il chargea son coadjuteur Mgr Prince, de donner l'habit à cinq instituteurs. La prise d'habit eut lieu le 19 mars 1846 ; mais le projet ne réussit pas.

Entre temps, le père Moreau fit savoir à Mgr Bourget qu'il était prêt à lui envoyer des sujets. M. Saint-Germain n'avait pas désespéré de faire dans sa paroisse une fondation de Sainte-Croix. Il s'était même rendu en voiture à Notre-Dame-du-Lac aux États-Unis, pour solliciter l'entremise du père Sorin, supérieur d'une mission comprenant pères, frères et sœurs de Sainte-Croix, afin d'obtenir un semblable établissement pour Saint-Laurent. Mis au courant, par Mgr Bourget, des dispositions du père Moreau, il offrit de payer les frais du voyage et de faire toutes les dépenses de fondation si l'évêque lui permettait d'établir une colonie de Sainte-Croix dans sa paroisse. On peut imaginer le bonheur du zélé curé quand, le 27 mai 1847, il recevait des mains de Mgr Bourget, débarquant à Montréal, le petit groupe de Sainte-Croix : deux pères, huit frères et quatre sœurs.

Il installa les pères et les frères dans la maison d'école, aujourd'hui la propriété de M. Olivier Goyer, et les sœurs, dans l'ancien couvent qu'il avait restauré et agrandi en 1844. On pourra lire, dans un autre chapitre, l'essor merveilleux de

ce rameau de la congrégation de Sainte-Croix au Canada.

M. Saint-Germain, qui avait pris une si grande part dans l'établissement de ces deux communautés religieuses et les avait dotées, recevait en 1863, l'année même de sa mort, des mains de Mgr Bourget, une magnifique médaille, présent du Saint-Père, avec les lignes suivantes : « Notre T. S. P. le Pape, ayant appris tout ce que la charité vous a fait faire pour les pauvres et l'éducation dans votre paroisse et dans le diocèse, en contribuant puissamment à la fondation de deux communautés religieuses, me charge de vous témoigner sa satisfaction en me donnant l'honorable commission de vous remettre une médaille, qui sera pour vous, je n'en doute pas, un souvenir bien précieux. »

Après la mort de M. Saint-Germain, Mgr Bourget, conformément au désir du pieux curé, confia la paroisse aux pères de Sainte-Croix. Depuis 1863 neuf pères se sont succédé à la cure de Saint-Laurent : Voir les illustrations ci-dessus et à la page suivante.

Dix paroisses ont été détachées de Saint-Laurent : en 1894, La Présentation de Dorval ; en 1910, Notre-Dame-des-Anges, à Cartierville, Saint-Pascal-Baylon, à la Côte-des-Neiges et Saint-Alphonse d'Youville ; en 1911, Sainte-Cécile de Montréal ; en 1912, Saint-Joseph de Bordeaux ; en 1914, Notre-Dame-de-Liesse (Sœurs Grises) ; en 1927, Saint-Roch de Parc Extension ; en 1945, Saint-Joseph-de-Mont-Royal et Notre-Dame-du-Bois-Franc.



R. P. Édouard Laurin
(1927-1933)



R. P. Albert Cousineau
(1934-1936)



R. P. Arthur Théorêt
(1936-1942)

Municipalité civile

Ce ne fut qu'en 1855 que Saint-Laurent fut constitué en municipalité civile, grâce à la loi votée cette année même par le gouvernement de l'Union. Depuis cette date, la paroisse de Saint-Laurent a vu se succéder à la direction de son conseil vingt-quatre maires :

- 1855 : François-Zéphirin Tassé
- 1858 : Rémi Lecavalier
- 1860 : Antoine Sené
- 1864 : Herménégilde Viau
- 1868 : Benjamin Boyer
- 1870 : Joseph Desforges
- 1872 : Guillaume Lecavalier
- 1875 : Rémi Lecavalier
- 1878 : François Lebeau

- 1879 : Augustin Jasmin
- 1882 : Isaïe Bélanger
- 1885 : Benjamin Goyer
- 1890 : François Deguire
- 1902 : Aldéric Beaulieu
- 1904 : Marcel Groulx
- 1906 : Gervais Cousineau
- 1909 : Laurent Jasmin
- 1911 : Cléophas Fortier
- 1912 : Urgel Saint-Aubin
- 1921 : Napoléon Leduc

- 1924 : Arthur Deslauriers
- 1928 : Urgel Crevier
- 1933 : Hector Cousineau
- 1944 : Rémi Gohier

Au cours des deux premiers siècles de son existence Saint-Laurent a été une paroisse presque exclusivement agricole. En 1910, les terres de la côte Saint-Laurent furent achetées par des spéculateurs pour y bâtir la ville de Mont-Royal. La plus grande partie des terres du Bois-Franc subit le même sort deux ou trois ans plus tard. En 1940, c'était le tour de la partie sud de la côte Saint-François, qui fut transformée en aéroport. En 1947, la côte Notre-Dame-de-Liesse, où passe le boulevard Métropolitain, se couvre rapidement d'usines immenses.

La ville Saint-Laurent

En 1893, la Ville Saint-Laurent était détachée de la municipalité de la Paroisse. Sa population est d'environ dix mille âmes. Les maires dont les noms suivent ont présidé à son administration :

- | | |
|-----------------------|-------------------------|
| Édouard Gohier | J.-A. Grou |
| Théophile Migneron | Adélaré Cousineau |
| Me Philémon Cousineau | Georges-P. Laurin, N.P. |
| Hormisdas Trudeau | Édouard Gohier, fils |
| J.-H. Crevier | |



*Le R. P. Armand Grou,
curé actuel.*

La Ville Saint-Laurent a connu depuis 1940 un développement extraordinaire. Son site est convoité par les industriels, qui y établissent de grandes usines. Elle est aussi recherchée comme endroit résidentiel à cause des nombreux avantages qu'elle offre pour l'éducation des enfants. Un garçon peut commencer à l'école primaire, finir à l'École supérieure Beaudet ou au Collège de Saint-Laurent, qui offre l'enseignement commercial et classique. Une fille peut également, au sortir de l'école primaire continuer son cours au pensionnat Notre-Dame-des-Anges et même faire son cours classique au Collège Basile-Moreau. Toutes ces écoles primaires, supérieures et secondaires sont dirigées par les pères, les frères et les sœurs de Sainte-Croix. Cette année même 1947, la Commission scolaire catholique s'apprête à construire un Jardin de l'Enfance, qui pourra accommoder 400 élèves. Un High School bien organisé est aussi au service de la population anglo-protestante.

Hôpital N.-D.-de-l'Espérance

Les Sœurs de L'Espérance fondèrent un noviciat à Saint-Laurent en 1905. Elles organisèrent, en 1921, un petit hôpital, qui devint en 1937 l'hô-

pital actuel. Elles construisent en ce moment trois pavillons et porteront le nombre des lits à 150 et peut-être davantage.

Les sœurs de Marie-Réparatrice

En 1926, les Sœurs de Marie-Réparatrice fondèrent un noviciat, qu'elles agrandirent en 1931. Leur but est la réparation par l'Adoration. Elles s'occupent aussi d'œuvres de bienfaisance : ouvroir, œuvre des tabernacles, cours du soir gratuits pour jeunes filles.

Vers l'avenir

Il y a 260 ans cette année que les trois frères Décary commençaient d'abattre les premiers arbres de la forêt laurentienne. C'est le courage et la vaillance soutenus par une foi robuste qui a fait de notre paroisse, un lieu de travail et de paix. Mais le cœur de notre paroisse bat de plus en plus à l'unisson de la grande ville de Montréal, qui l'enveloppe et l'absorbe peu à peu. On se prend à espérer toutefois que ce petit coin de terre continuera de vivre sa vie propre. Dans le vieux cimetière, à l'ombre des tours de l'église séculaire, dorment tous ceux et celles qui lui ont donné sa physionomie. C'est là que chaque année tous les paroissiens se rassemblent au pied de la Croix pour communier à l'âme des aïeux. « Vos morts, disait Étienne Lamy, vous ont donné le secret de la vie. » Puissent la foi profonde, le travail persévérant, le bel esprit familial de ceux qui ont fait notre paroisse, continuer de soutenir l'âge mûr et d'inspirer notre jeunesse, afin que Saint-Laurent demeure toujours la petite patrie où il fait bon vivre, la voie ensoleillée qui mène sûrement à la seule véritable Patrie.

LES VICAIRES DE S.-LAURENT



1 — P. Georges Gagnon ; 2 — P. Émilien-A. Racine ;
3 — P. Raoul Bergevin.



STATUE DU PÈRE LEFEBVRE
ÉRIGÉE DANS LE PARTERRE DE L'UNIVERSITÉ

L'ŒUVRE DE SAINTE-CROIX

en

ACADIE

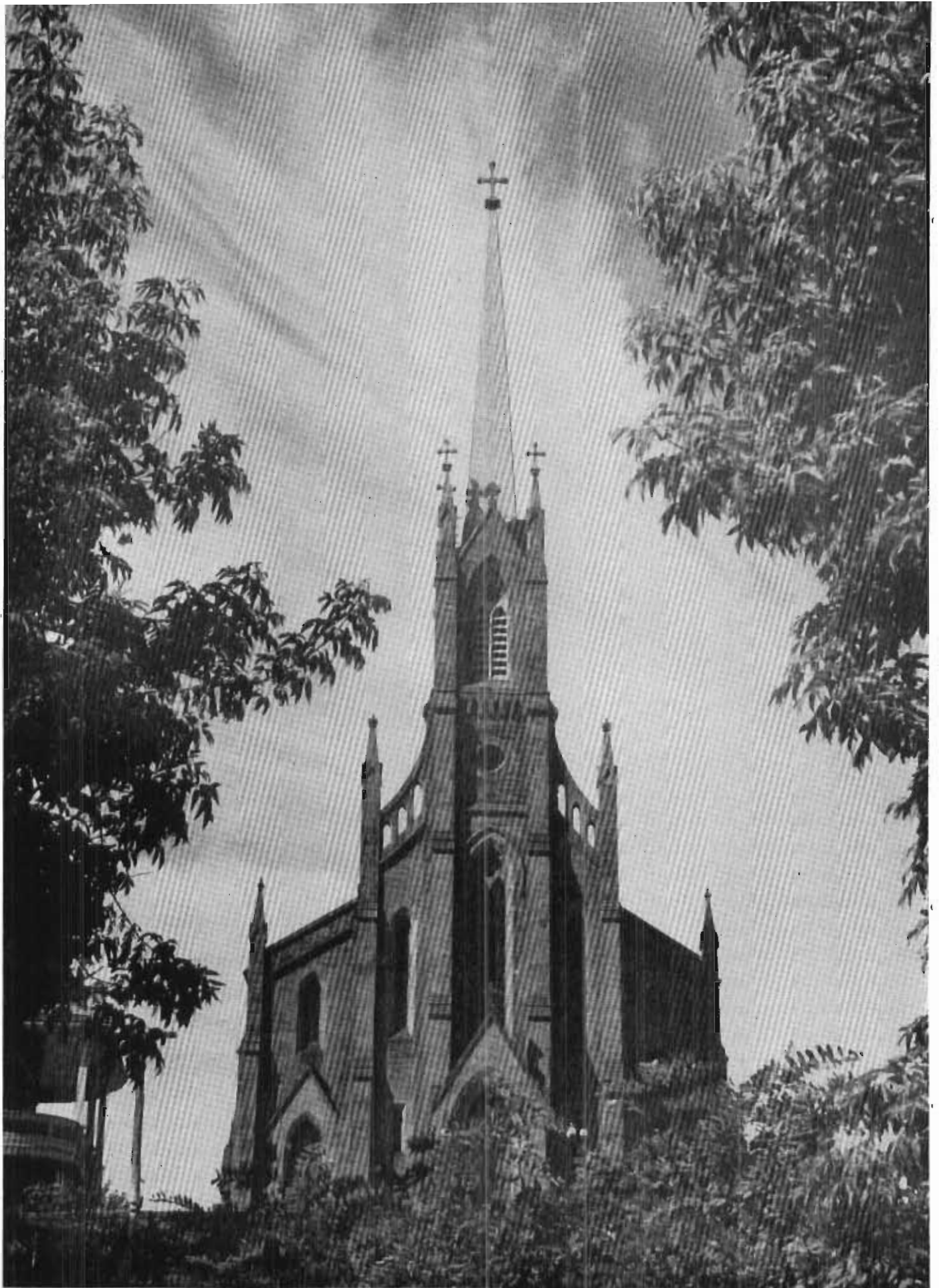
LE 3 septembre 1863, le T. R. P. Basile Moreau, fondateur et supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix, adressait au père Camille Lefebvre, alors au collège de Saint-Laurent, la lettre suivante : « J'aurais besoin, mon cher ami, de savoir si je pourrais compter sur votre dévouement religieux pour une cure en Acadie, vers le printemps, qui serait le commencement d'une fondation très importante. Veuillez donc y réfléchir et me faire connaître ensuite vos dispositions à cet égard. Vous ferez un sensible plaisir à votre très affectionné et dévoué en J.M.J. » Signé : Moreau

Un mois après, le père Camille Lefebvre notifiât au père Fondateur son acceptation dans les termes suivants : « Je suis à votre disposition pour la fondation nouvelle que vous désirez faire en Acadie. La divine Providence, au moyen de votre

proposition, comble le plus cher de mes désirs, car depuis longtemps déjà je cherchais l'occasion de voler au secours des débris de ce peuple acadien si cruellement éprouvé, et comme nation, et comme catholique, et cependant toujours si admirablement attaché à sa foi, à ses petites institutions ainsi qu'aux religieuses traditions de ses pères. »

Le *Fiat* était prononcé ; le père Lefebvre se donnera immédiatement de tout son cœur à l'œuvre qu'on lui propose ; il se dépensera avec un zèle et une constance qui lui mériteront le titre d'« apôtre de l'Acadie ». Ce « commencement de fondation importante » dont parlait le père Fondateur devait embrasser le champ immense de la résurrection d'un peuple par l'éducation et le ministère paroissial. Ces deux œuvres sont tellement diverses dans leurs moyens d'exécution que nous les traiterons à part.





L'ÉGLISE PAROISSIALE

LA PAROISSE SAINT-THOMAS



IL faut remonter à 1672 pour retracer l'organisation de l'église catholique dans la partie sud du Nouveau-Brunswick et l'isthme de Chignectou. C'est à cette date, en effet, que fut fondée la paroisse de Beaubassin, aujourd'hui Amherst, à vingt-cinq milles au sud-est de Memramcook. De Beaubassin émigrèrent colons, pêcheurs, aventuriers qui s'établirent sur les rivières Chipody, Petitcodiac et Memramcook. Vers 1700, des missionnaires de Beaubassin leur rendaient visite à des époques indéterminées. Après la prise du fort Beauséjour, aujourd'hui Cumberland, cette immigration s'intensifia notablement : pour fuir les Anglais, les Acadiens traversaient le marais de Sackville et cherchaient un refuge au delà du grand bois, dans les prés verdoyants des rives de la Memramcook.

Première chapelle

En 1754, pour accommoder les 200 familles déjà établies, on construisit sur la rive sud de la Memramcook une chapelle sise sur une propriété située entre le village actuel du Collège Bridge et le pont Rockland. Cinq ans après la « déportation », vers 1760, un Anglais acheta — ou s'en empara — cette propriété et démolit la chapelle dont il employa les matériaux à la construction de ses bâtiments de ferme. Les missionnaires continuent leurs visites, mais, probablement pour ne pas donner l'éveil aux Anglais, exercent leur ministère dans les maisons privées des habitants, dont le nombre s'est considérablement accru.

Deuxième chapelle

Cette situation provisoire cessa en 1780 ; on construisit cette fois sur la rive ouest de la Mem-

ramcook. La nouvelle chapelle se trouvait sur la route qui conduit de Saint-Joseph à Moncton, à un mille environ de l'église actuelle, ce qui indique que la population était groupée surtout du côté de la Montagne et de la Hêtrière. Une grande croix commémorative en fer forgée indique encore le site de cette chapelle devenu la propriété de la fabrique de Saint-Thomas.

Premier missionnaire résident

Le premier missionnaire résident, l'abbé François-Thomas LeRoux arriva en 1782. Monseigneur Briand, évêque de Québec, lui avait confié Memramcook et ses missions, c'est-à-dire un territoire de 55 milles de longueur, s'étendant de Cocagne à Menoudy. Il mourut en 1794 et fut inhumé sous le sanctuaire de sa petite église, à laquelle il avait donné comme patron saint Thomas, apôtre. Son successeur fut l'abbé Thomas Power, prêtre d'origine irlandaise, mais parlant suffisamment le français.

Incendie de l'église

En 1795, cette église couverte en chaumie devint la proie des flammes allumées, dit-on, par un feu d'abatis. La reconstruction donna lieu à de longues et pénibles discussions. Les uns optaient pour le même site, les autres pour le site actuel, sans doute pour accommoder les paroissiens établis sur la rivière Petitcodiac, à Pierre-à-Michel et à « la Pré d'En-Haut », comme on disait alors. Finalement ce dernier parti l'emporta et la nouvelle église fut construite à Saint-Joseph, sur le site actuel que les mécontents appelaient la « grenouillère de la Butte à Pétard ».

PREMIERS CURÉS SÉCULIERS

L'abbé Ciquard

Le premier missionnaire desservant Memramcook à porter le titre de curé, et à introduire des registres pour y inscrire baptêmes, mariages, sépultures, fut l'abbé Ciquard qui succéda à l'abbé Power en 1804. Il commença en 1811, à quinze ou vingt pieds de l'église actuelle, la construction d'une grande église en bois afin de remplacer celle de 1796, devenue trop étroite pour les besoins de la population toujours croissante. Mais dès que la charpente fut élevée, le travail traîna en longueur ; si bien que deux entrepreneurs successifs abandonnèrent la besogne.

L'abbé Brodeur

Nommé curé en 1812, l'abbé Brodeur signe avec les syndics le contrat de la construction de l'église commencée par l'abbé Ciquard, mais « tout à reprendre », d'après une lettre de l'abbé Brodeur à Monseigneur Plessis. Cette église devait avoir 72 pieds par 40, coûter 700 livres sterling et être terminée au commencement de septembre 1816. L'entrepreneur ne put pas exécuter le contrat pour cette somme : il y perdit sa terre. Ce fut le curé lui-même qui, de peine et de misère, dut terminer les travaux. Le 25 février 1818, il eut la consolation, un peu tardive, de célébrer la première messe dans le nouveau temple.

Succession des curés

De 1818 à 1840, les chroniques ne mentionnent que les noms des curés qui se sont succédé à Memramcook. Ils étaient tous du diocèse de Québec. Charlottetown avait été érigé, en 1819, en diocèse suffragant de Québec et comprenait l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et le Cap-Breton, mais il n'avait pas de prêtres français à préposer aux paroisses acadiennes. Ces curés furent les abbés Isidore Poirier (1818-1821), Louis Gingras (1821-1825), Célestin Gauvreau (1825-1829), Ferdinand Gauvreau, frère du précédent, (1829-1832), J. Walsh (1832-1833), Antoine Gagnon, curé pro tempore de juillet à octobre, Joseph Couture (1833-1836). L'abbé Ferdinand Gauvreau revint une seconde fois et fut curé de 1836 à 1852.

L'église de pierre

C'est ce dernier qui, en 1840, posa les fondations de l'église en pierre existant encore de nos jours. Les travaux furent suspendus, l'année suivante, à cause d'une grande dépression monétaire, qui se fit sentir en Angleterre et aux États-Unis, aussi à cause de très mauvaises récoltes pendant deux ou trois ans. On put toutefois reprendre les travaux en 1845, mais le manque d'argent obligea à réduire les murs de quatre pieds en hauteur. L'extérieur fut terminé en 1847.

Chapelle de Beaumont

Sur la rivière Petitcodiac, à huit milles environ de l'église Saint-Thomas, existait une réserve de Micmacs occupant presque toute la pointe au confluent des rivières Petitcodiac et Memramcook. En 1842, on y construisit une chapelle dédiée à sainte Anne ; elle existe encore aujourd'hui. Ce fut une desserte de Saint-Thomas jusqu'en 1943 ;



M. L'ABBÉ F.-X.-S. LAFRANCE
curé de S.-Thomas de Memramcook,
fondateur du Séminaire S.-Thomas
et bienfaiteur insigne de l'Université.



MGR JOHN SWEENEY

depuis elle relève du curé du Pré d'En-Haut. Les dernières familles de Micmacs sont disparues depuis un quart de siècle, mais la chapelle a été maintenue avec messe toutes les deux semaines pour les quelques vingt familles de cultivateurs acadiens des environs. De 1850 à 1896, les carrières de Beaumont furent assez actives; on les abandonna à cause de certaines taxes qui rendaient l'exploitation trop coûteuse.

AUX MAINS DE SAINTE-CROIX

Le père Camille Lefebvre

Il arrive à Memramcook le 7 juin 1864 et prend immédiatement la direction de la paroisse et de ses missions. Le 10 octobre, réouverture du collège sous le vocable de saint Joseph. L'année suivante on commence la construction du presbytère actuel en pierre de taille, et Monseigneur Sweeney bénit la première cloche de l'église.

Les Sœurs de la Ste-Famille

C'est en 1871 que les Sœurs de la Charité fondèrent à Memramcook le couvent Notre-Dame-

L'abbé F.-X. Lafrance

Il fut le douzième curé et le dernier prêtre séculier à administrer la paroisse de Memramcook et ses missions de 1852 à 1864. À l'arrivée de l'abbé Lafrance, il y avait dans la paroisse même de Saint-Thomas 430 familles; les missions de Scoudouc, Saint-Anselme, Moncton et Irish Town renfermaient chacune une cinquantaine de familles catholiques. Nous n'avons aucunes statistiques pour celles de Port Elgin, Melrose, Amherst, Nappan et Menoudy. En 1854, juste dix ans avant l'arrivée du père Lefebvre, l'abbé Lafrance ouvrit son séminaire Saint-Thomas, qui dut fermer ses portes en 1862 par suite de difficultés insurmontables. C'est aussi lui qui en 1855 fit terminer l'intérieur de l'église: « Ce sera, dit-il, la plus belle église du diocèse après la cathédrale ». Elle fut consacrée en la fête de l'Assomption, 15 août 1856, par Monseigneur Conolly, évêque de Saint-Jean.

En 1864, l'abbé Lafrance alors malade, après entente avec Monseigneur Sweeney, évêque de Saint-Jean, et par son entremise, remet à la congrégation de Sainte-Croix ses biens, ses œuvres et même sa cure de Memramcook. Il va prendre charge de la petite paroisse de Barachois, où il meurt, le 26 novembre 1867, assisté du père Bazoge, qui lui succède. Ses restes sont d'abord inhumés dans la crypte de l'église de Memramcook en attendant d'être transportés au cimetière en 1889; un beau monument de granit rouge perpétue la reconnaissance de ses paroissiens.

du-Sacré-Cœur. Depuis 1924 ce couvent est devenu la maison-mère des sœurs de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, « essaim français » des Sœurs de la Charité. La même année, le père Lefebvre fait installer dans l'église l'orgue de marque Laurillard qui existe encore.

C'est aussi à Memramcook que prit naissance en 1877 la communauté des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, fondation du père Lefebvre et d'une religieuse de Sainte-Croix, Mère Marie-Léonie, originaire comme lui de Saint-Philippe de Laprairie, P.Q. Destinées d'abord au service de la cuisine, de l'infirmerie et de la buanderie du collège, elles se répandirent bientôt dans presque tous les

collèges de la province de Québec, dans plusieurs évêchés, même aux États-Unis et à Rome.

La tour de pierre

L'église terminée en 1847 n'avait encore qu'un petit clocher de bois. On le démolit en 1879 pour le remplacer par la magnifique tour de pierre surmontée de la flèche actuelle. Cette tour, qui s'élève à 150 pieds dans les airs, fut terminée en 1881.

Première convention générale des Acadiens

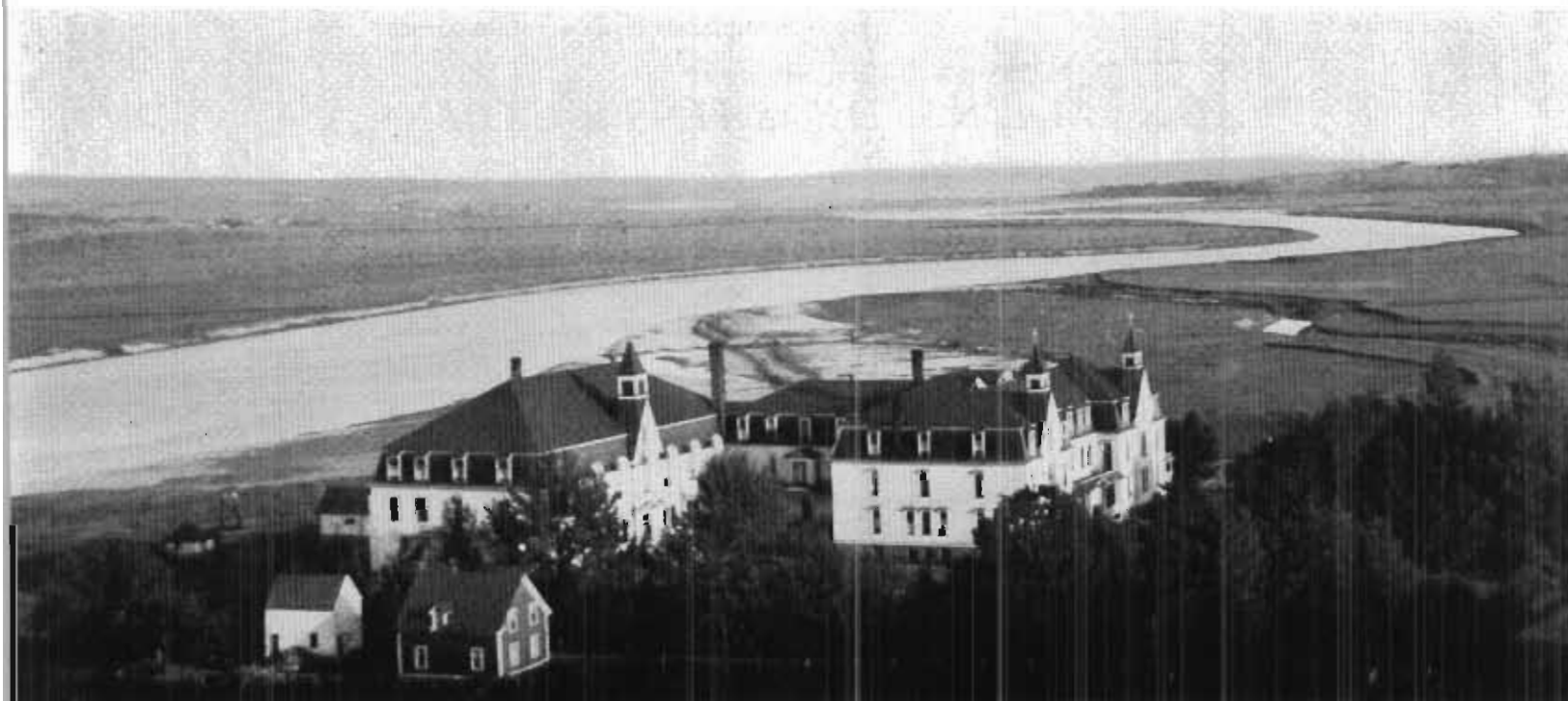
C'est à Memramcook, les 20 et 21 juillet 1881, que se tinrent les assises de la première convention générale des Acadiens. À cette occasion la T. S. Vierge, « dans sa glorieuse Assomption », fut choisie et proclamée *Patronne des Acadiens*. Le premier jour Monseigneur Sweeney bénit deux autres cloches pour l'église, une de 1400 livres et une autre de 550 ; avec celle de 800 livres, bénite en 1865, l'accord était parfait. Ce fut le premier carillon de la province. Comme le notait le *Moniteur acadien*, commentant les fêtes de la convention : « La cloche de Grand-Pré sonna la dispersion... Les cloches de Memramcook sonnent le ralliement ».

ACADÉMIE N.-D. DU SACRÉ-CŒUR



LE PÈRE CAMILLE LEFEBVRE

Apôtre de l'Acadie





ANCIEN COUVENT
DES
SŒURS DE LA STE-FAMILLE

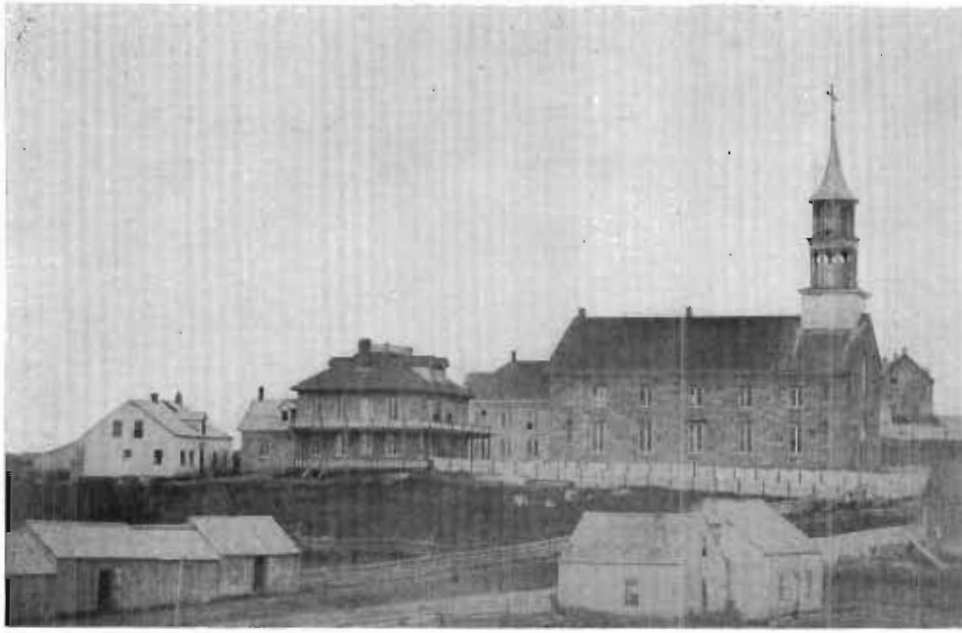


LE COUVENT ACTUEL



SA CHAPELLE





L'ÉGLISE S.-THOMAS
AVANT 1879

De 1889 à 1894, les principaux événements paroissiaux à noter furent l'érection de la confrérie du T. S. Rosaire en 1889, la première messe dans la chapelle du cimetière en 1890, la première procession au cimetière le jour de la fête de sainte Anne en 1893 ; cette tradition existe encore.

Mort du père Lefebvre

Après avoir administré la paroisse durant trente et un ans, le père Lefebvre mourut subitement le 28 janvier 1895. Il emportait dans la tombe l'affection et les regrets de tous ses paroissiens et de tout le peuple acadien. Aujourd'hui encore les vieillards de la paroisse ne parlent qu'avec une profonde émotion du « bon père Lefebvre ».

Le père Alfred Roy

Le successeur du père Lefebvre était bien connu des paroissiens de Memramcook : il avait travaillé au milieu d'eux de 1875 à 1892. Depuis cette date, il était supérieur du collège de Saint-Laurent. Comme son prédécesseur, le père Roy exerça les doubles fonctions de supérieur du collège et de curé de la paroisse jusqu'en 1904. À cette époque, le père Amédée Guy fut nommé supérieur du collège et le père Roy demeura curé jusqu'en 1918.

L'église devenait trop étroite pour la popu-

lation sans cesse croissante de la paroisse ; on prévint qu'il faudrait l'agrandir dans un avenir assez rapproché. C'est pourquoi en 1896 les syndics fondèrent une caisse en prévision des travaux futurs. Cette caisse eut tant de succès qu'en 1934 elle renfermait la jolie somme de \$65,000.

Notre-Dame de Lourdes

L'agrandissement projeté à l'église put être retardé d'une quarantaine d'années par la construction de l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à cinq milles de Saint-Joseph. Les travaux commencèrent en 1898 ; le 29 juin de l'année suivante, le père Roy chantait la première grand'messe dans cette ravissante petite église aux lignes ogivales, dont la blancheur se détache si bien sur le haut de la colline, et que l'on peut voir à des milles de distance.

En 1910, on érigea, d'après les plans de l'architecte Fréchet de Moncton, le calvaire actuel du cimetière.

Premier évêque acadien

En août 1912, Monseigneur Édouard Leblanc, ancien élève de l'Université et premier évêque acadien fut sacré à Saint-Jean. Son Excellence daigna célébrer sa première messe pontificale dans l'église Saint-Thomas de Memramcook.

À l'automne 1918, la paroisse fut cruellement éprouvée par une terrible épidémie d'influenza (grippe espagnole) ; rares furent les familles qui n'eurent pas à déplorer la mort de quelques-uns de leurs membres. Mais une autre épreuve attendait les paroissiens, sitôt le fléau disparu : ils allaient perdre le « bon père LeRoy », comme l'ont toujours appelé les Acadiens. Il venait en effet d'être désigné pour recueillir la succession du regretté père Auguste Dion comme provincial de la Congrégation de Sainte-Croix au Canada, et ses nouvelles fonctions l'obligeaient à résider à l'Oratoire Saint-Joseph, à Montréal. Il avait dirigé la paroisse durant une période de vingt-trois ans et y laissait le plus intime de lui-même.

Le père Roy, en quittant la paroisse Saint-Thomas, le 24 novembre 1918, avait désigné comme son successeur le père Benjamin Lecavalier, supérieur du collège depuis 1910.

Depuis 1864, la plupart des missions dépendant de Memramcook étaient devenues autonomes, à mesure qu'augmentait le nombre des prêtres diocésains. Saint-Thomas n'en restait pas moins une des paroisses les plus importantes des Maritimes. Elle comptait une population de 3558 âmes réparties en 653 familles ; 2800 communiants ; 18 districts scolaires dont trois doubles : soit 21 écoles, plus l'Université et le couvent du Sacré-Cœur.

Le P. N. Papineau succéda au père Benjamin Lecavalier en 1927. Malade, il n'occupa le poste activement que quelques mois. Ce fut le père Alfred

APRÈS 1879



*À l'extrême gauche, le presbytère du curé LaFrance ;
les Sœurs de la Sainte-Famille y logèrent au début.*

Au fond, à droite, l'ancien collège du Père Lefebvre.





Roy, devenu assistant du supérieur général depuis 1926, qui vint le remplacer à la cure pour terminer l'année.

En 1928, le père Dismas Leblanc, enfant de la paroisse et supérieur du collège, fut nommé curé ; il occupa ce poste jusqu'en 1934. Les assises du premier congrès marial du diocèse de Saint-Jean furent tenues les 4, 5 et 6 septembre 1931. Les séances pour la population de langue anglaise eurent lieu à Saint-Jean, tandis que l'on groupa à Moncton, Shédiac et Memramcook les fidèles de la partie française du diocèse. La clôture se fit à Memramcook par une messe pontificale en plein air dans la cour de l'école et réunit une foule immense. Pour perpétuer le souvenir de ce congrès, on érigea en face du presbytère un magnifique monument à Notre-Dame de la Paix.

Agrandissement de l'église

Comme nous l'avons vu précédemment, ces



LES VICAIRES
DE S.-JOSEPH

1 — P. Walter Gendreau ; 2 — P. Paul Thériault

travaux étaient prévus depuis 1896. Le 30 avril 1934, après deux ou trois ans de pourparlers, la question fut enfin réglée. Monseigneur Leblanc autorisa cet agrandissement, mais avec cette restriction que « la paroisse devrait aider, au pro rata de ce qu'ils avaient mis dans la caisse d'agrandissement, les paroissiens de Pré d'En-Haut à se construire une église qui deviendrait une troisième desserte de Memramcook ». Les travaux commencèrent simultanément aux deux églises, et les fondations étaient déjà très avancées quand finit le second terme du père Dismas Leblanc, en juillet 1934.

Le père Eugène Daoust, économiste au collège depuis 1928, succéda au père Leblanc et continua les travaux des deux églises. Au début de septembre, il y eut grand bazar au profit de l'église Saint-Thomas et bénédiction de la pierre angulaire. Les travaux d'agrandissement furent terminés en 1935. Le 8 mars 1936, le père curé bénit le nouveau chemin de la croix.

Le premier archevêque de Moncton

Le 16 décembre 1936, Monseigneur Arthur Mélançon, évêque de Gravelbourg, était nommé premier archevêque de Moncton. Il fut intronisé le 22 février suivant, et le 25 il faisait sa première visite paroissiale à l'église Saint-Thomas. Le 6 mai, il y présidait aussi sa première ordination dans le diocèse en conférant la prêtrise à un enfant de la



LES CURÉS
DE S.-JOSEPH

R. P. Alfred Roy (1904-1918)

R. P. B. Lecavalier (1918-1927)

R. P. N. Papineau (1927)

R. P. D. Leblanc (1928-1934)

R. P. Eug. Daoust (1934...)





MONUMENT À LA MÉMOIRE
DE M. L'ABBÉ LAFRANCE
AU CIMETIÈRE PAROISSIAL

paroisse, l'abbé Camille Cormier. Le 10 août de la même année, ouverture du congrès national des Acadiens dans l'église de Memramcook. Monseigneur Mélançon y chante une messe pontificale, et Monseigneur Chiasson, évêque de Bathurst donne le sermon.

L'église de Pré d'En-Haut, comme celle de Beaumont et de Notre-Dame-de-Lourdes, n'avait la messe que tous les quinze jours. À partir du 20 novembre 1938, les offices religieux auront lieu tous les dimanches. Désormais c'est le père Arcade Goguen du collège qui desservira cette mission.

Le 19 juin 1939, on commence l'installation des nouveaux bancs de chêne dans l'église restaurée. La nef pourra accommoder 900 personnes; les jubés au-dessus de la sacristie et de la chapelle de sainte Anne, ainsi que le jubé de l'orgue, 450.

Le 15 août, convention générale de la Société Mutuelle de l'Assomption. Messe pontificale d'ouverture par Monseigneur Mélançon dans l'église Saint-Thomas et sermon par Monseigneur Ross, évêque de Gaspé. Les séances se tinrent à l'université Saint-Joseph.

La paroisse du Pré-d'En-Haut

Le dimanche, 10 mars 1940, Monseigneur Mélançon préside à l'exercice de la « grande neuvaine à saint Joseph », établie dès les premières années du père Lefebvre, et toujours suivie depuis

avec tant de zèle et de piété par tous les paroissiens. Son Excellence profite de l'occasion pour lire le décret délimitant le territoire de chacune des trois missions et érigeant canoniquement les districts de la Petitcodiac en paroisse sous le vocable de l'Annonciation de la T. Sainte Vierge.

Le père Daoust avait fini son second terme en 1940; il resta tout de même curé de la paroisse, tandis que le père Arcade Goguen, curé de Pré d'En-Haut, devint supérieur religieux de la maison curiale. Le père Daoust redeviendra supérieur, le 2 août 1941. À cette date le père Goguen est nommé curé de Dorchester et le père Azarias Massé lui succède comme curé de Pré-d'En-Haut.

Fête au cimetière

Le 29 septembre 1940, Monseigneur Mélançon préside, à trois heures, à la chapelle du cimetière, une cérémonie spéciale pour les morts. Les paroissiens, les élèves du couvent et de l'université forment une assistance de près de 3000 personnes.

À Noël de la même année, il y a messe de minuit dans les quatre églises de la paroisse de Memramcook; cette heureuse initiative se continue. À partir de septembre 1941, il y aura messe tous les dimanches à Notre-Dame-de-Lourdes; c'est le père Lapalme, économe au collège, qui est chargé de cette mission; il sera remplacé en 1943 par le père Arcade Goguen. Le 8 mai 1943, dernière messe à Beaumont par un vicaire de Saint-Thomas. Désormais cette mission sera desservie par le père Azarias Massé, curé de Pré d'En-Haut.

Le 3 juin 1943, Monseigneur Norbert Robichaud, nouvel archevêque de Moncton, confère l'ordre sacré de la prêtrise dans l'église Saint-Thomas à deux enfants de la paroisse, l'abbé Roméo Gaudet et son frère le père Léonard Gaudet, c.s.c. Leur père, M. Arthur Gaudet, agronome, est servant de messe à l'église depuis cinquante ans; désormais il aura la consolation de servir la messe de ses propres enfants.

En 1944, la paroisse fait l'acquisition de l'ancienne salle C.M.B.A. pour la confier aux œuvres de l'A.C.J.C.

Grand pèlerinage à Moncton

Le dimanche, 3 juin 1945, solennité de la Fête-Dieu, Monseigneur Robichaud donne le ser-

mon à la grand'messe et suit la procession avec les paroissiens. Le 15 août, premier grand pèlerinage de la paroisse au sanctuaire de l'Assomption à Moncton. Départ à cinq heures et demie du matin par autobus et automobiles ; les pèlerins remplissent aux trois quarts la vaste cathédrale. Désormais le 15 août, à moins que cette date ne tombe un dimanche, est réservé au pèlerinage de Memramcook.

Le congrès eucharistique

Du 5 au 8 septembre 1946, le premier congrès eucharistique régional pour une douzaine de paroisses de l'archidiocèse se tint à Memramcook. Les cérémonies se déroulèrent dans le décor grandiose du terrain de jeux de l'Université Saint-Joseph, où l'on éleva un magnifique reposoir, tout blanc, réplique de l'église de Grand-Pré. L'ouverture se fit le 5 au soir, et le T. S. Sacrement resta

exposé jusqu'au dimanche soir, 8 septembre. Le jour et toute la soirée jusqu'après les messes de minuit en plein air, le T. S. Sacrement était au reposoir, puis on le transportait à l'église où la foule continuait l'adoration jusqu'au matin. Le congrès se clôtura par une procession aux flambeaux partie de College Bridge et suivie par plus de 15,000 personnes. Ce fut un triomphe eucharistique sans précédent dans les Maritimes et qui a certainement produit de grands fruits de grâces.

Statistiques

La paroisse de Memramcook et ses missions a donné à l'Église 38 prêtres et 137 religieuses. Elle compte actuellement 661 familles et une population de 3420 âmes dont 2810 communiant. Il y a 579 enfants dans ses 21 écoles, 525 à l'Université Saint-Joseph et 300 au couvent Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.

LE REPOSOIR DU CONGRÈS EUCHARISTIQUE





DANS LE RAYONNEMENT DE SAINT-JOSEPH

PAROISSE S.-ÉDOUARD DE
DORCHESTER



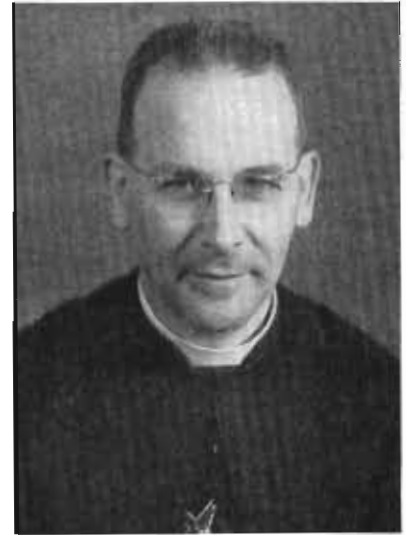
*R. P. A.-D. Cormier
premier curé résident (1906-1913)*



*R. P. Théodore
Gallant,
curé actuel.*



DESSERTTE DE
N.-D. DE LOURDES



*R. P. Azarias
Massé,
curé actuel.*



DESSERTTE DE BEAUMONT



PAROISSE N.-D. DE L'ANNONCIATION DE
PRÉ-D'EN-HAUT



FAÇADE DU CENTRE
ET MONUMENT DU PÈRE LEFEBVRE



L'UNIVERSITÉ SAINT-JOSEPH



Vers 1850, la population catholique en Acadie n'avait presque aucune influence, et parmi les descendants des Français très peu possédaient de l'instruction. Le seul collège catholique pour les trois provinces était celui de St. Andrews, près de Rustico, qui fut transféré plus tard à Charlottetown sous le nom de collège St. Dunstan. Aucun collège français. Un certain nombre d'Acadiens allèrent étudier dans les collèges du Québec, particulièrement au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, où l'abbé Langevin, curé de Saint-Basile, avait établi des bourses. Mais que pouvaient ces quelques individus pour le relèvement intellectuel, national et économique de tout un peuple ?

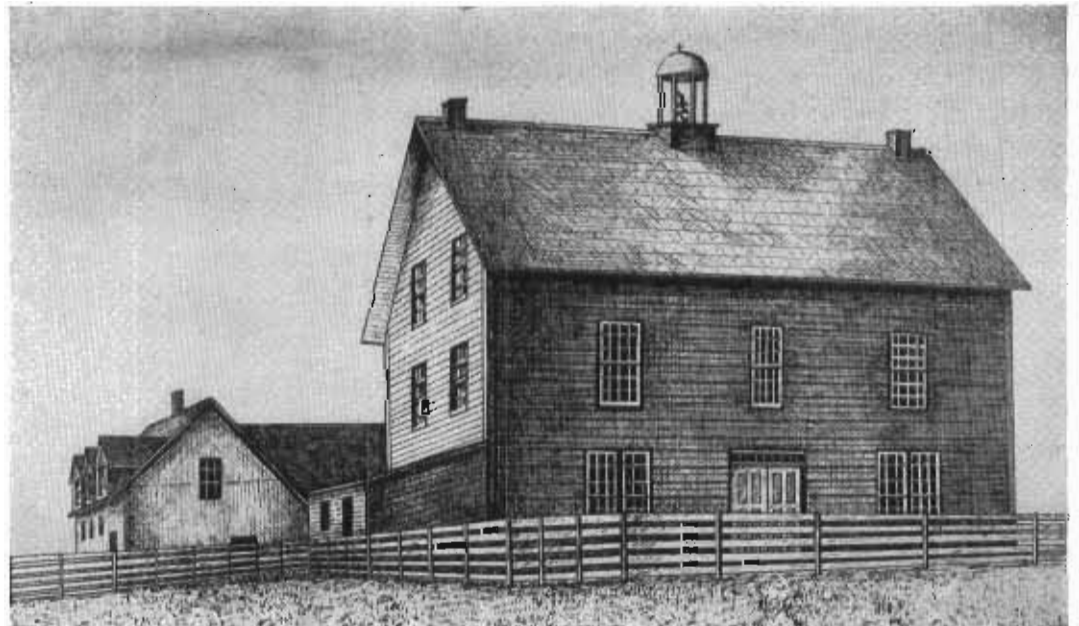
Avant l'arrivée du père Lefebvre en Acadie, le 7 juin 1864, et de ses sept premiers compagnons au cours du même été, un collège pour les Acadiens avait déjà fonctionné à Memramcook : le *séminaire Saint-Thomas*, nommé d'après le patron de la pa-

roisse. Fondé en 1854 par l'abbé F.-X. Lafrance, curé de la paroisse, il avait existé jusqu'en 1862. Sous le coup des épreuves et des difficultés de tout genre, il avait dû fermer ses portes. C'est alors que l'abbé Lafrance légua les biens-fonds qu'il possédait à Monseigneur Sweeney, évêque de Saint-Jean, à condition que celui-ci se chargeât d'intéresser une communauté à la réouverture du collège. Au cours de l'été 1863, Monseigneur Sweeney avait rencontré à New-York le père Charles Moreau, visiteur général des maisons de Sainte-Croix en Amérique. De là la lettre citée plus haut du père Fondateur au père Lefebvre.

Il restait au père Lefebvre huit dollars, une fois ses dépenses de voyage payées ; Monseigneur Sweeney lui en donna cinquante autres : ce fut là toute la mise de fonds dans l'établissement du nouveau collège. Les classes s'ouvrirent le 10 octobre 1864 avec 62 élèves. Le séminaire Saint-Thomas



LE PREMIER COLLÈGE
DU PÈRE LEFEBVRE



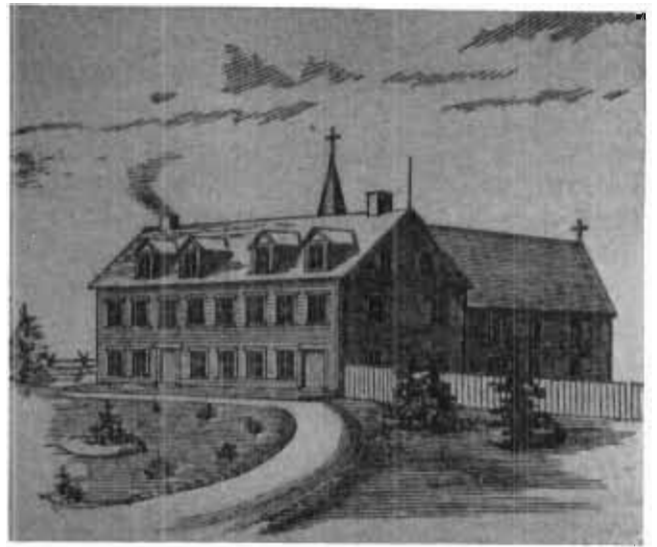
s'était mué en *collège Saint-Joseph*, à cause de la grande dévotion du père Lefebvre envers le saint Patriarche dont il fit l'intendant de toutes ses œuvres en Acadie.

Mais ce collège devait avoir un caractère tout particulier : c'était une institution pour les Acadiens d'abord, mais on n'entendait pas en exclure les autres nationalités. Tout dans la correspondance échangée entre Monseigneur Sweeney et le T. R. P. Moreau indique un « collège pour les catholiques et principalement les Acadiens ». C'est pourquoi, dès les premières années, Irlandais et Écossais catholiques y furent admis sur le même pied que les Acadiens. Le père Lefebvre donna donc à l'organisation des études et de la vie collégiale le caractère franchement bilingue que ses successeurs lui ont fidèlement conservé.

Dès 1868, il fallut construire une annexe à l'édifice déjà existant, qui avait servi au séminaire Saint-Thomas. Une chapelle dédiée à saint Joseph « en reconnaissance de sa visible protection », lors d'un incendie qui avait failli détruire l'établissement, fut ajoutée à cette annexe. Ainsi agrandie la maison pouvait recevoir un plus grand nombre d'élèves qui, français comme anglais, y affluèrent bientôt. Le 23 mars de la même année le collège avait été reconnu officiellement par la législature du Nouveau-Brunswick, et l'acte d'incorporation l'autorisait à conférer des degrés universitaires.

Sept ans plus tard, la maison était devenue trop étroite pour loger tout son monde. Alors le père Lefebvre songea à élever un nouvel édifice, mais de pierre cette fois. Le père n'avait guère de ressources pour faire face à une dépense de \$40,000. : le collège ne faisait pas ses frais et l'on devait compter surtout sur l'apport du ministère extérieur pour boucler le budget. Mais la confiance du père Lefebvre en l'assistance de saint Joseph était illimitée : il bâtit. Dès le 17 janvier 1876, les élèves entrèrent dans le nouveau collège, édifice de 120 pieds par 60, à quatre étages. L'année suivante le nombre des élèves montait à 145. À date déjà plus de mille élèves avaient passé par la maison et dix prêtres en étaient sortis.

Depuis 1868, ou peu auparavant, le collège recevait une allocation annuelle de \$400.00 ; elle fut doublée en 1869. Mais, le 10 mai 1871, fut votée la loi qui abolissait les écoles séparées au Nouveau-Brunswick et stipulait que seules les écoles non confessionnelles auraient droit aux subsides du



APRÈS LA CONSTRUCTION
DE L'ANNEXE ET DE LA CHAPELLE

gouvernement. Toutefois il semble que l'allocation fut continuée à Saint-Joseph jusqu'en 1875. À cette époque le gouvernement voulut imposer la visite d'un inspecteur à l'institution. Malgré le grand besoin d'argent où se trouvait le père Lefebvre pour faire face aux dépenses de la nouvelle construction, il refusa fièrement l'allocation, afin de conserver à son collège toute sa liberté d'action.

C'est en cette même année, 1876, que le chemin de fer, l'« Intercolonial », se rendit jusqu'à la gare de Memramcook, à trois milles du collège. Avant cette date, on pouvait voyager de Montréal à Memramcook de deux façons : Ou bien de Montréal à Portland (Maine) par chemin de fer, de Portland à Saint-Jean par bateau, de Saint-Jean à Shédiac par chemin de fer, et il restait à parcourir en voiture la distance de quelque vingt milles entre Shédiac et le collège ; ou bien, comme cela se faisait le plus habituellement, on prenait le bateau à Québec ou à la Rivière-du-Loup pour contourner la Gaspésie, et, après plusieurs arrêts, débarquer à Shédiac.

Au mois d'avril 1880, on célébra le jubilé sacerdotal du père Lefebvre ; paroissiens, écoliers et anciens élèves rivalisèrent de zèle et d'ardeur pour honorer celui que l'on regardait déjà comme l'apôtre de l'Acadie. Deux ans auparavant il avait reçu du Saint-Siège le titre de missionnaire apostolique.

Le 31 mai précédent, le père Lefebvre avait la consolation de voir approuver canoniquement les

Petites Sœurs de la Sainte-Famille, congrégation qu'il avait fondée en 1874, avec le concours de Sœur Marie-Léonie, religieuse de Sainte-Croix, et de quelques compagnes, pour le service des collèges. Quelques postulantes se joignirent à elles, et le 19 mars suivant avait lieu la première prise d'habit. De Saint-Joseph ces dévouées auxiliaires de nos maisons d'éducation essaimèrent au collège Notre-Dame, plus tard à Saint-Laurent, et enfin dans presque tous les collèges de la province de Québec, et même aux États-Unis et à Rome. Après la mort du père Lefebvre, en 1895, leur maison-mère fut transférée à Sherbrooke.

En 1885, le nombre des élèves s'était accru à 175 ; le collège bâti dix ans auparavant ne suffisait plus à les abriter. Grâce à la générosité d'un bienfaiteur insigne, l'abbé F.-X. Cormier, on put construire une aile en bois, au nord du collège. Elle fut prête à recevoir les élèves en septembre. Le 24 juin, quatre ans plus tard, on fêta les noces d'argent du collège.

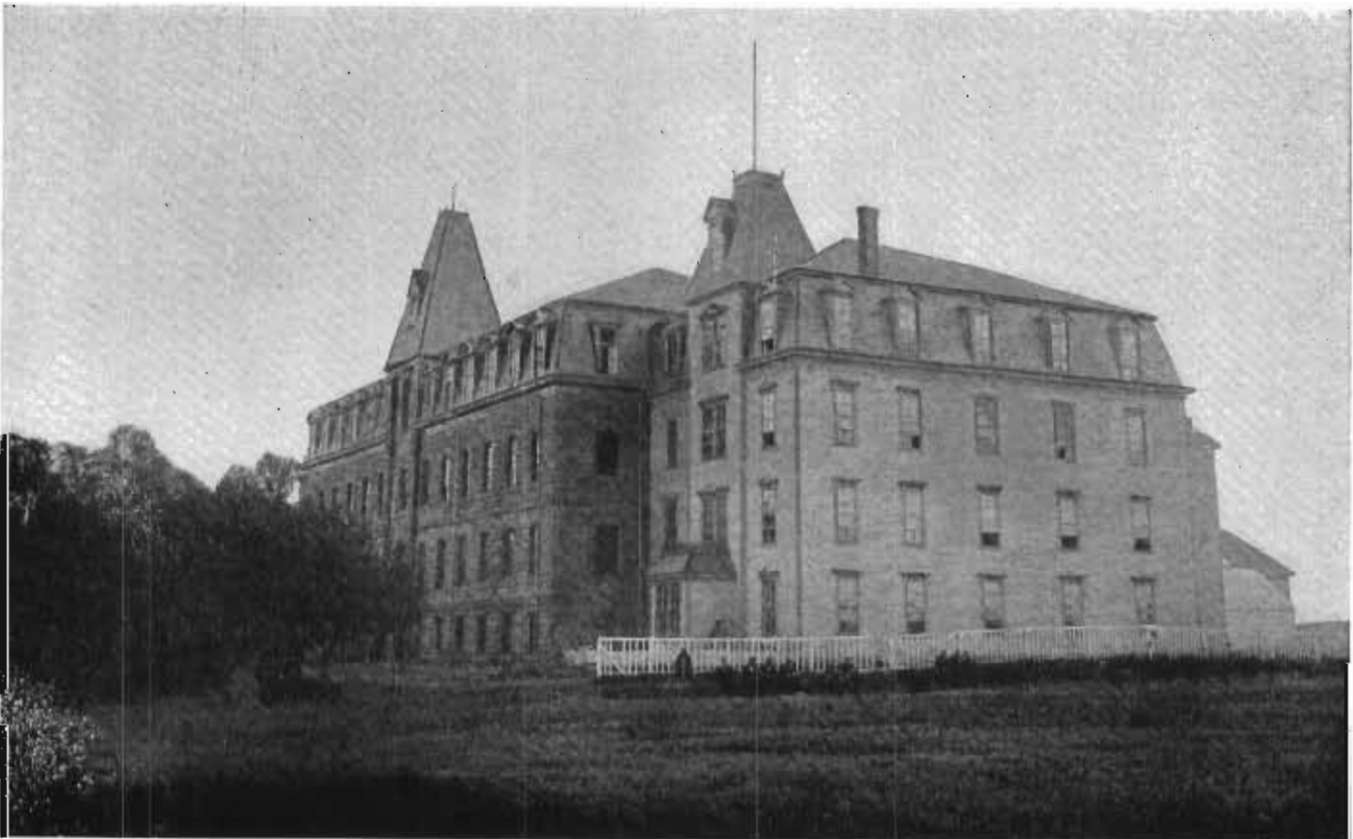
Le père Lefebvre continuait toujours son œuvre avec le même zèle, comme supérieur et

comme curé, mais sa santé déclinait. En 1888, il avait failli être emporté par une hémorragie. Le départ du père Roy, nommé supérieur à Saint-Laurent, l'avait gravement affecté ; la peine et le surcroît de travail avaient fini par miner sa robuste constitution. Menacé de paralysie, il dut, malgré sa répugnance, se mettre au repos complet. Au matin du 28 janvier 1895, on le trouva mort dans son lit. Ce fut un deuil national par toute l'Acadie.

Le 11 septembre précédent avait vu la fondation de la première amicale des anciens de Saint-Joseph et l'élection de l'honorable juge P.-A. Landry comme président. Le 28 février, au lendemain de la nomination du père Alfred Roy comme successeur du regretté père Lefebvre, le comité des anciens se réunit au collège ; on décida d'ériger à la mémoire du cher disparu un édifice qui renfermerait une salle académique et des laboratoires de sciences. C'était le Monument Lefebvre actuel, dont la construction commença le 16 décembre suivant.

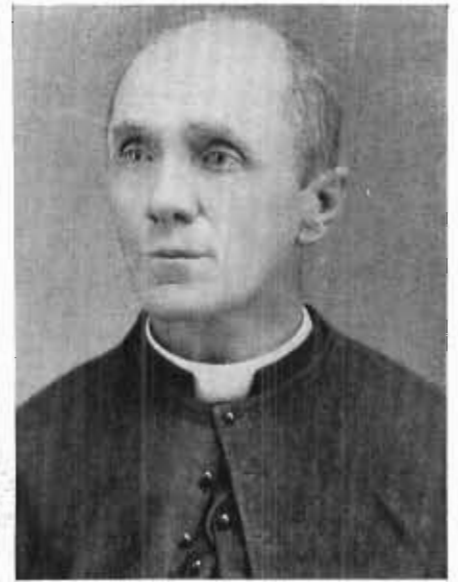
En 1898, le nombre des élèves atteignit 200. Afin de leur donner un peu plus d'espace, on allongea de vingt-cinq pieds l'aile Cormier ; on en

LE COLLÈGE APRÈS L'ÉRECTION DE L'AILE CORMIER (1885)

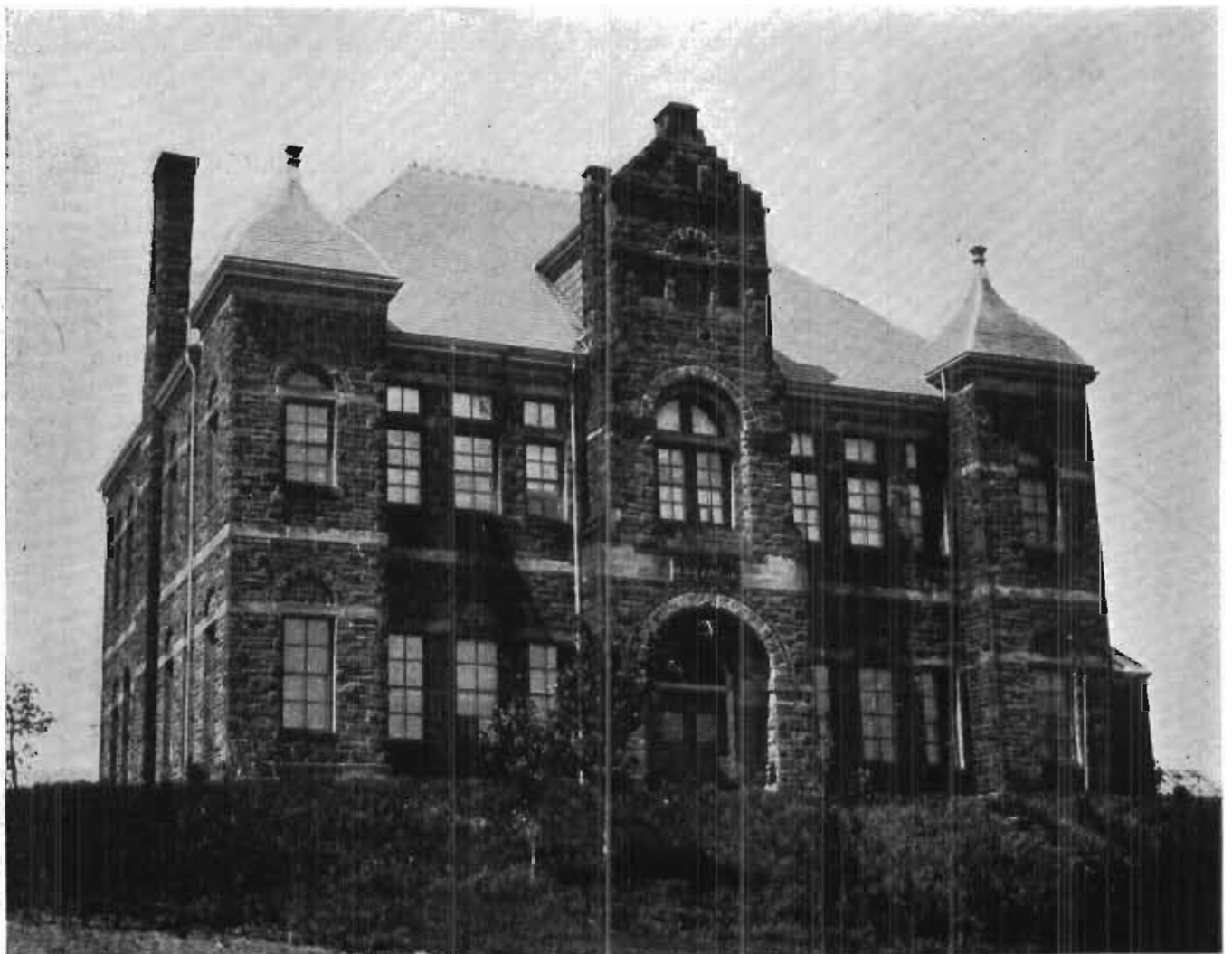


LES SUPÉRIEURS
DE L'UNIVERSITÉ :

- R. P. Alfred Roy* (1895-1904)
R. P. Amédée Guy (1904-1906)
R. P. Louis Guertin (1906-1910)
(1918-1925)
R. P. B. Lecavalier (1910-1918)
R. P. D. Leblanc (1925-1928)



LE MONUMENT LEFEBVRE





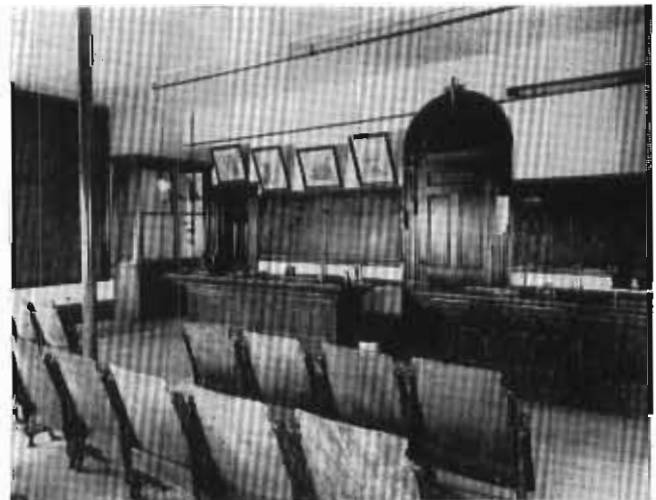
CLASSE DE PHYSIQUE

profita pour la revêtir en pierre. Par suite d'un amendement à sa charte, cette même année, le collège devenait l'*Université du Collège Saint-Joseph*. En 1906 l'Université d'Oxford, Angleterre, admit Saint-Joseph aux privilèges accordés par le statut des universités coloniales : ce qui veut dire que ses diplômés sont reconnus dans tout l'empire britannique.

En 1904, on sépare l'administration de l'université de celle de la paroisse ; le père Alfred Roy demeure curé et le père Amédée Guy devient supérieur. Il sera remplacé en 1906 par le père Louis Guertin, qui gouvernera l'institution jusqu'en 1910.

Le père Benjamin Lecavalier, successeur du père Guertin, organisa les inoubliables fêtes du cinquantenaire, du 16 au 18 juin 1914 : réunion des anciens, messe pontificale en plein air, le deuxième jour, par Monseigneur Casey, archevêque de Vancouver. C'est à cette occasion que l'on érigea dans le parterre du collège une statue au père Lefebvre. Cette même année vit la construction d'une aile nouvelle, qui porta la longueur de la façade à 320 pieds et permit de recevoir 344 élèves, l'année suivante.

Le père Louis Guertin fut une seconde fois supérieur en 1918. La patinoire, construite en 1905, fut agrandie. En 1921, le gouverneur général, Lord Byng de Vimy, visita l'université. Il clôtura son terme de supérieurat par les fêtes du soixantième anniversaire de l'université, les 16 et 17 juin 1925.



LABORATOIRE DE CHIMIE



R. P. Albert Vanier
(1928-1934)



R. P. Laurent Lapalme
(1934-1941)



R. P. Hervé Morin
(1941-1944)

Le père Dismas LeBlanc, premier supérieur d'origine acadienne, gouverna la maison jusqu'en 1928. Le nombre des élèves se maintint à 350. Avec l'avènement du père Albert Vanier en 1928, l'institution, par un nouvel amendement à sa charte, prend le titre légal d'*Université Saint-Joseph*. La même année la société historique et littéraire acadienne se fonde avec siège social à l'université.

La chapelle avait beau occuper tout le dernier étage de l'aile Cormier, elle était trop étroite pour donner place aux 414 élèves ; à force d'ajouter bancs et chaises, les allées étaient réduites au minimum. C'est pourquoi on décida en 1931 de construire une aile nouvelle, complètement à l'épreuve du feu, entre les deux cours de récréation, et formant un T avec le corps principal. On put y loger une grande chapelle de style renaissance italienne, deux vastes salles d'étude, cinq classes, une spacieuse bibliothèque, un musée, un orphéon, etc. Commencée en 1932, cette construction fut terminée pour le printemps 1933. Bientôt septuagénaire, le petit collège de 1864 était devenu une institution imposante de 320 pieds de façade, se développant à l'arrière par une aile perpendiculaire de 150 pieds, flanquée au nord du Monument Lefebvre, au sud, de l'ancien collège devenu la résidence des sœurs de la Sainte-Famille et l'infirmierie des élèves. Le nombre des élèves allait toujours croissant : l'avenir semblait lui sourire.

Mais une cruelle épreuve l'attendait et, ajou-

tée aux difficultés rencontrées le long de sa route, elle allait lui imprimer le sceau définitif des œuvres de Dieu. Au soir du 20 octobre 1933, l'alarme fut donnée pendant que religieux et élèves étaient à la chapelle pour les exercices du mois du rosaire. Le feu, qui s'était déclaré dans la salle de récréation des grands, remplissait déjà la maison d'une épaisse fumée. Quelques heures plus tard, il ne restait plus de cet ensemble imposant d'édifices que la nouvelle aile de la chapelle et le Monument Lefebvre ; tout le reste, ainsi que les dépendances de la ferme, n'était que ruines fumantes.

Les élèves rentrèrent dans leurs foyers pour trois semaines. Durant cet intervalle, on avait trouvé à Moncton une école récemment construite sur la

LA PATINOIRE EN 1925





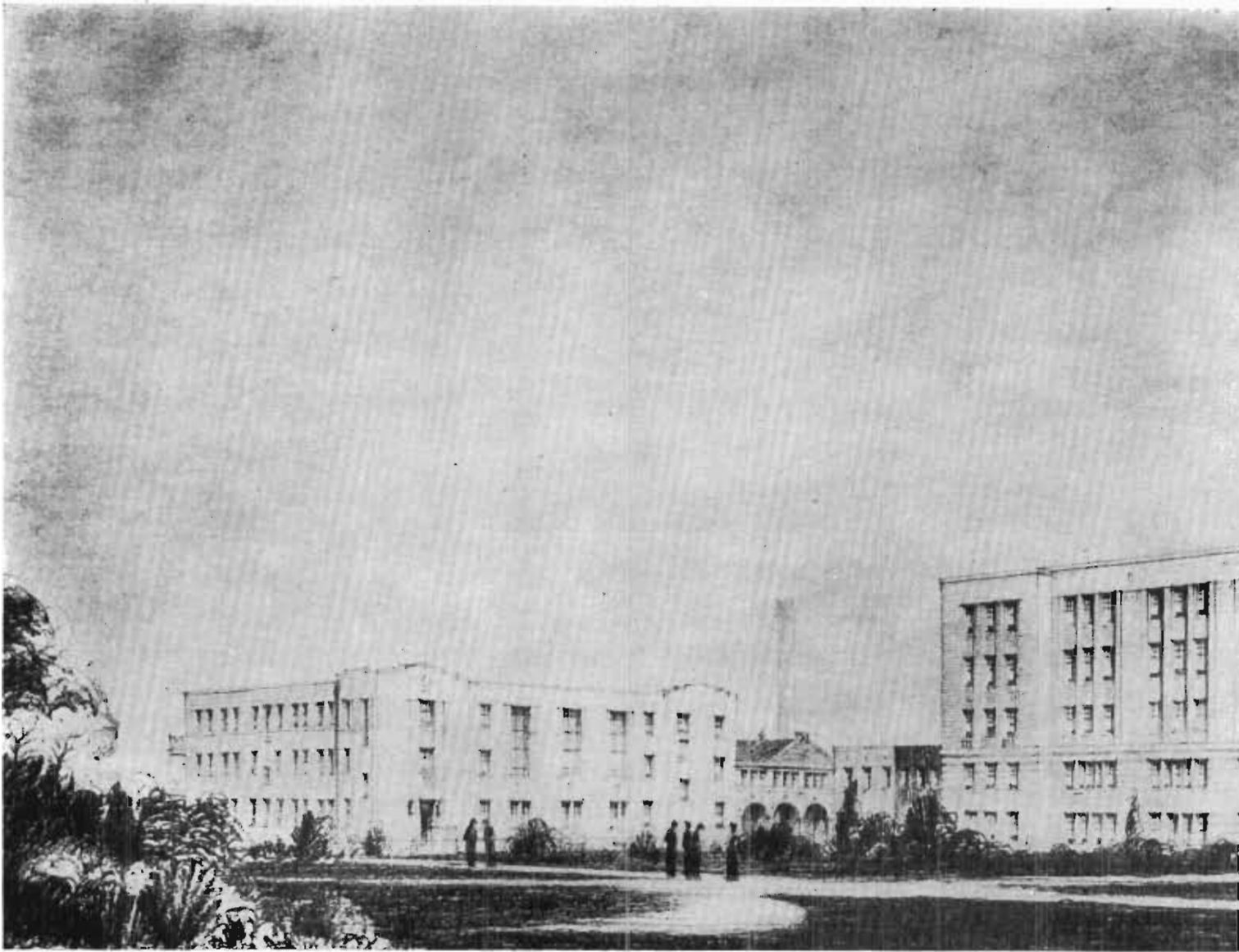
UN COIN DU PARTERRE



LE MONUMENT LEFEBVRE
LE KIOSQUE
LES TENNIS

L'UNIVERSITÉ DE 1914 À 1933





rue Essex et non encore occupée ; on y installa les classes. Les professeurs logèrent à 93, rue Queen, et les élèves trouvèrent des pensions dans les familles françaises de Moncton. Le 13 novembre, l'enseignement reprenait à Moncton, tandis que les classes de belles-lettres et rhétorique du cours anglais avaient été transportées à Saint-Jean.

La reconstruction de l'université commença le printemps suivant et se poursuivit activement tout l'été sous la direction des entrepreneurs Dansereau Limitée de Montréal ; les plans avaient été préparés par l'architecte Lucien Parent aussi de Montréal. Le 30 septembre, la maison des sœurs était prête à les recevoir et les religieux pouvaient



LE PLAN D'ENSEMBLE DE L'UNIVERSITÉ

prendre des chambres temporaires à l'infirmerie. Le 20 octobre, les élèves purent réintégrer leur collège de Saint-Joseph, construit cette fois à l'épreuve du feu.

Le second terme d'office du père Albert Vanier finissait avec le mois de juin 1934. C'est le père Laurent Lapalme qui eut à continuer l'œuvre

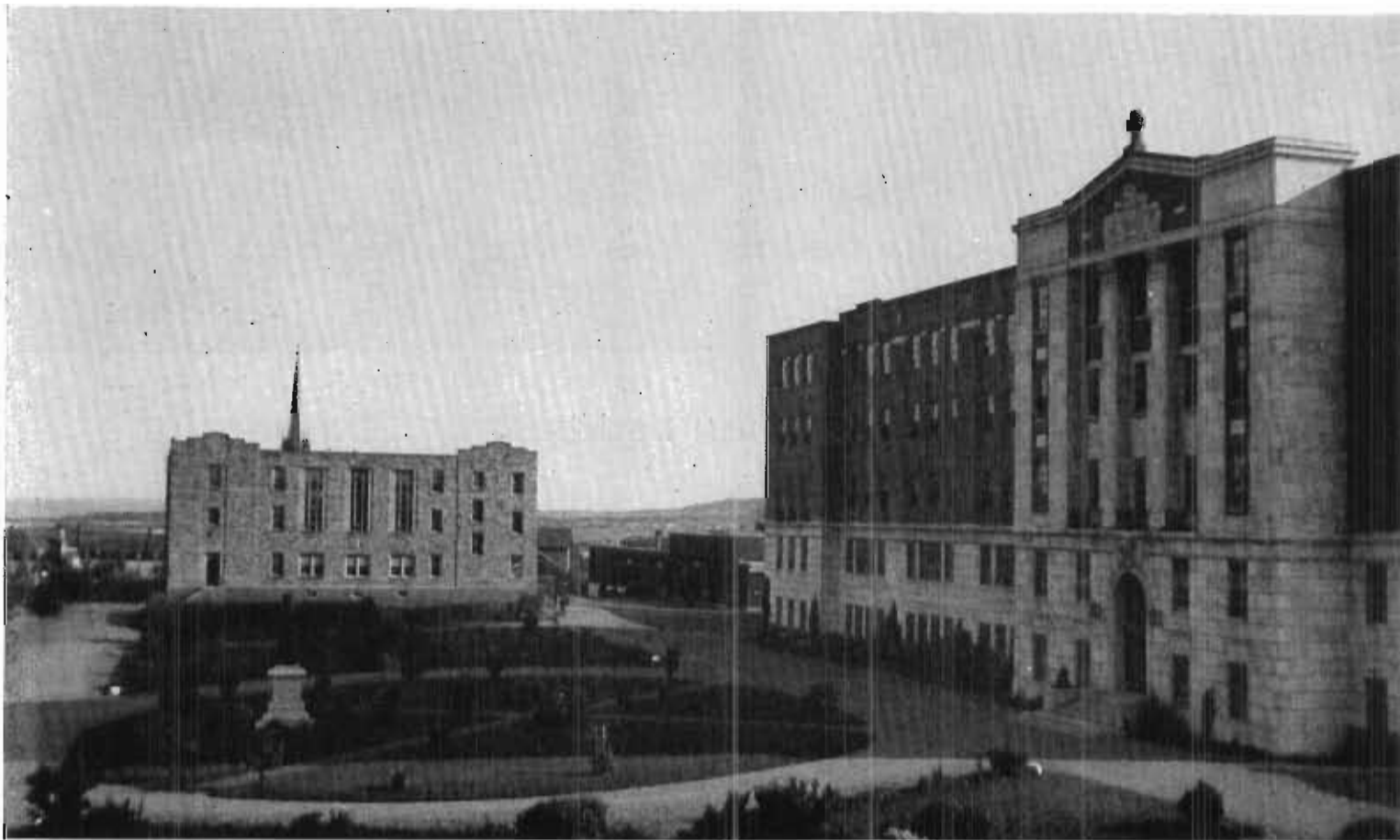
de la reconstruction. Ses sept années de supériorat furent consacrées à réparer les ruines de l'incendie et à remettre l'Université dans l'état florissant où elle se trouve aujourd'hui.

Le père Hervé Morin lui succéda en 1941 et fut supérieur jusqu'à l'érection officielle en vice-province des établissements de Sainte-Croix en

Acadie, c'est-à-dire en juillet 1944. Depuis lors, c'est le R. P. Hector Léger, à la fois vice-provincial et supérieur, qui dirige les destinées de l'université Saint-Joseph. Durant l'année scolaire 1945-1946, on a enregistré le chiffre record de 604 élèves. Espérons que la Providence fera trouver sous peu à l'administration de l'université les moyens de la compléter de l'aile qui n'a pas encore pu être construite et dont elle aurait un si urgent besoin.



*R. P. Hector Léger,
supérieur actuel.*



L'UNIVERSITÉ (état actuel)

LE PERSONNEL de l'Université



1. P. Clément Cormier, assist.-supérieur et préfet des études ; 2. P. Arcade Goguen, économiste ; 3. P. Médard Daigle, préfet de religion ; 4. P. Rémi Rossignol, préfet de discipline ; 5. P. John Brown, doyen des études anglaises ; 6. P. Alfred Pellerin, doyen des cours de latin ; 7. P. Albéric Poitras, doyen des cours de mathématiques et sciences ; 8. P. François Goguen, directeur des philosophes.



1. P. Léo Sauvé, 2. P. Edgar Landry, 3. P. René Beaudry, 4. P. Théophile Blanchard, 5. P. Bernard Hogan, 6. P. Roland Provost, 7. P. René Lauzon, 8. P. Jean-Baptiste Cormier.



1. P. Louis Prévost, 2. P. Louis-Marcel Daigle, 3. P. Zoël Landry, 4. P. Maurice Chamard, 5. P. Léandre Brault, 6. P. Vincent Picher, 7. F. Marius Joyal, doyen des cours de commerce, 8. F. Léopold Taillon, directeur de l'École d'éducation.



1. F. Fabius Joyal, directeur de l'École d'agriculture, 2. F. Dismas Allain, 3. F. Arsène Morin, 4. F. Rupert Farish, 5. F. Adjutor Roy, 6. F. Normand Gauvin, 7. F. Elisée LeBlanc, 8. F. Omer Cormier.



LES COURS D'ÉTUDE À L'UNIVERSITÉ

L'organisation des cours d'études en Acadie française présentait des difficultés particulières. D'une part il fallait calquer les programmes sur ceux de la province de Québec et tenir compte des exigences des universités canadiennes-françaises vers lesquelles se dirigent la plupart des bacheliers de Saint-Joseph. D'autre part, étant dans un pays dont la majorité est composée d'Anglais, à qui les élèves auraient à présenter des certificats, il fallait organiser l'enseignement d'après le curriculum des écoles publiques et tenir compte des programmes d'universités où le système anglais est à l'honneur.

Jusqu'en 1898, tout en donnant un caractère franchement bilingue aux études, on avait conservé l'enseignement des quatre langues comme dans les collèges du Québec. À cette époque, pour donner, aux Anglais comme aux Français, plus de temps à consacrer à l'étude des deux langues officielles du pays, le grec devint facultatif et fut remplacé par une étude plus approfondie de la langue seconde.

De plus, les cours sont organisés d'après le modèle de Sorèze : chaque élève est placé dans une division proportionnée à sa force pour chaque groupe de matières. Ainsi un élève en rhétorique pour le français pourra être en syntaxe anglaise, en belles-lettres latine et suivre les cours de versification pour les mathématiques et les sciences. Toutefois depuis 1942, on exige que les élèves soient dans la même division pour le français et le latin.

L'institution offre les cours suivants :

Cours préparatoire : Il correspond à la huitième année des écoles primaires du Nouveau-

Brunswick. Les élèves qui se destinent aux éléments latins suivent, depuis 1943, une classe spéciale appelée « préclassique ».

Cours académique : Divisé en trois années, correspondant aux trois grades des écoles supérieures (High Schools) de la province, il a une section classique et une section commerciale. Les classes sont communes aux deux sections ; excepté que, lorsque les élèves du cours classique vont en classe latine, six fois la semaine, leurs condisciples du cours commercial ont des classes de comptabilité, de pratique des affaires, de droit commercial, etc. Ces derniers reçoivent un diplôme à la fin des trois années.

Cours universitaire : Il comprend quatre années. Jusqu'en 1942, l'université n'offrait à ses élèves que les cours conduisant au baccalauréat ès arts. Pour répondre aux besoins, deux autres cours furent ajoutés. Une section de commerce en 1942, cours de trois ans, pour les élèves diplômés du cours commercial qui désirent poursuivre des études plus avancées ; elle conduit au baccalauréat ès sciences commerciales. Une section sciences, inaugurée en 1943, donne une préparation plus adéquate aux élèves qui se destinent aux carrières scientifiques ; elle comporte quatre années d'études après l'immatriculation et conduit au baccalauréat ès sciences.

École d'Éducation : Fondée en 1938 sous les auspices de l'Association Acadienne d'Éducation, elle fut d'abord un complément à l'école normale, ayant comme objectif le perfectionnement des instituteurs et institutrices de carrière. Grâce au zèle de



COURS
DE
PÉDAGOGIE

la classe enseignante, elle est devenue une école supérieure de pédagogie et de psychologie appliquée à l'éducation. Ces cours se donnent durant cinq semaines au début des vacances d'été.

École d'Agriculture : Fondée en 1939 en collaboration avec le ministère provincial d'agriculture et le département fédéral du travail, cette école a d'abord donné des cours de six semaines. En 1943, elle modifia sa formule et offrit un cours de six mois à un groupe choisi de ses anciens élèves. Le ministère de l'éducation suggéra en 1944 d'étendre la durée de ces cours à deux ans, à raison de deux périodes de cinq mois par année.



LES ÉLÈVES JOUANT
« LA FARCE DU PENDU DÉPENDU »



LA FERME DE L'UNIVERSITÉ





Au regard de **L'HISTOIRE**

Le petit collège du père Lefebvre, devenu l'importante université Saint-Joseph, est dans sa quatre-vingt-troisième année d'existence. A-t-il répondu aux espérances de ses fondateurs et à celles du peuple acadien ? L'Acadie avait besoin de prêtres et de religieux, il lui fallait une élite chez les laïques : des professionnels, des ingénieurs, des hommes d'affaires. Que l'on établisse une comparaison entre l'état de la population catholique des provinces maritimes avant 1864 et ce que nous voyons aujourd'hui, elle sera tout à l'honneur des institutions religieuses des trois provinces.

La congrégation de Sainte-Croix ne peut pas réclamer pour elle seule ce merveilleux développement de tout un peuple, car d'autres ont travaillé admirablement et très efficacement à ses côtés. Toutefois l'université Saint-Joseph a fait œuvre de pionnier, l'a soutenue seule durant plus d'un quart de siècle et peut sans vaine prétention réclamer sa large part des fruits de l'éducation en terre acadienne. À l'Église elle a donné près de 350 prêtres, dont trois archevêques et trois évêques, des vicaires généraux et de nombreux prélats. À la société civile elle a préparé une foule d'hommes distingués qui ont fait leur marque un peu partout dans le pays : un premier ministre pour le Nouveau-Brunswick, un autre pour l'Île-du-Prince-Édouard, plusieurs ministres des gouvernements provinciaux, des sénateurs, des membres du parlement et des

assemblées législatives, des médecins en grand nombre, des avocats, des journalistes, des hommes d'affaires, des inspecteurs d'écoles, des agronomes et des cultivateurs instruits. On reconnaît l'arbre à ses fruits.

En tout cela l'université Saint-Joseph n'a été qu'un instrument entre les mains de la Providence dont l'action évidente se révèle à chaque étape de l'œuvre. Les débuts ont été humbles et difficiles, comme dans toute œuvre d'éducation. Nos collèges catholiques n'ont jamais été des entreprises financières qui visent aux revenus ou aux dividendes. Toute l'ambition des administrateurs est de boucler le budget à la fin de l'année et d'assurer le développement de l'œuvre. À Saint-Joseph les conditions financières ont toujours été difficiles : l'institution ne reçoit aucune aide de l'État ; jusqu'à ces dernières années, les parents des élèves, presque tous chargés de familles nombreuses, étaient plutôt pauvres : il fallait donc tenir assez bas le niveau des pensions et des frais d'enseignement. Les legs en faveur de l'institution ont toujours été rares. Le collège laissé à ses propres ressources eût à peine fait ses frais et n'eût pu songer à aucuns développements. C'est dire qu'à certaines époques on a connu la gêne, pour ne pas dire la misère. Ce n'est certainement pas le salaire des professeurs qui grevait le budget : comme religieux ils sacrifient à l'œuvre leur travail, leurs intentions de messe et le fruit de leur minis-

tère en échange de leur pain quotidien et de leur vêtement.

Mais la Providence avait ménagé à l'université Saint-Joseph de précieuses ressources dans les revenus des paroisses administrées par ses religieux et les gratifications que recevaient les professeurs allant prêter main-forte aux curés pendant les vacances et même chaque dimanche. Après une rude semaine de travail à l'enseignement, ils auraient bien mérité qu'on leur laissât le dimanche pour se reposer, tout en préparant le programme de la semaine suivante. De plus, à toutes les époques de l'existence du collège, les professeurs n'ont jamais été en nombre suffisant ; il leur a presque toujours fallu remplir double obéissance. Cependant ils se

sont toujours prêtés volontiers à la tâche supplémentaire et parfois pénible de faire de longues courses, le samedi soir, souvent par des chemins impraticables, pour aller desservir telle ou telle mission, remplacer un curé malade, aider un autre surchargé de travail. Les honoraires qu'ils en rapportaient, assez minces parfois, suffirent tout de même à combler les déficits du pensionnat et à assurer le développement normal de l'œuvre.

Espérons que le nombre actuel des élèves se maintiendra durant quelques décades pour permettre à Saint-Joseph de compléter son immeuble et de faire encore plus qu'il n'a fait jusqu'à présent pour la gloire de Dieu, l'honneur de l'Église, le progrès intellectuel et économique de l'Acadie.



LE LAC SAINT-CAMILLE

APOSTOLAT de SAINTE-CROIX

dans les paroisses de toute l'Acadie



Lorsque les religieux de Sainte-Croix arrivèrent en Acadie, les paroisses régulièrement érigées étaient rares, et les prêtres y exerçant le ministère peu nombreux. Dans le diocèse de Saint-Jean, on comptait 22 prêtres, dont trois au Madawaska américain ; dans celui de Chatham, 8, dont un à Saint-Basile ; c'est-à-dire un total de 27 prêtres pour toute la province.

Quoique le père Lefebvre fût venu en Acadie pour s'occuper d'éducation, il assuma volontiers le rôle de missionnaire et prêta main-forte à l'organisation ecclésiastique de la province. En outre d'être le fondateur de l'unique institution d'enseignement secondaire alors en Acadie française, il était devenu, en remplaçant l'abbé Lafrance comme curé de Memramcook, le successeur d'une glorieuse lignée de missionnaires.

C'est ce qui explique que lui-même, déjà accablé de travail comme curé de sa paroisse, supérieur de son collège et provincial de sa communauté, donna le plus généreux exemple de la vie de missionnaire, s'imposant de longues courses à travers le territoire qui lui était confié. Avec l'aide de quelques confrères, il donna des missions dans tous les centres français, à partir du Cap-Breton jusqu'à l'extrémité ouest du Madawaska. Monseigneur de Chatham voulait toujours qu'il l'accompagnât dans ses tournées pastorales. À la demande de Monseigneur Conolly, archevêque d'Halifax, il parcourut en apôtre les paroisses de la Baie Sainte-Marie ; l'archevêque le nomma son vicaire-général pour la circonstance. Il serait intéressant de retracer au moyen des registres paroissiaux les itinéraires de cet apôtre infatigable.

Le père Lefebvre consentit en plus à sacrifier au ministère, en ces temps difficiles de fondation, bon nombre de ses prêtres. Là, comme en éducation, ils ont fait œuvre de pionniers dévoués et entrepre-

nants : créant des missions, érigeant des paroisses, élevant des clochers. On appréciera mieux les sacrifices que devait s'imposer la communauté, si l'on tient compte, comme en témoignent les lettres du père Lefebvre, du besoin pressant de sujets qu'éprouvait le collège.

Après l'archidiocèse actuel de Moncton, où le territoire desservi par les prêtres de Sainte-Croix s'étendait de Bouctouche à Sackville, c'est au Madawaska qu'ils couvrirent le champ d'action le plus étendu. À cette époque, le Madawaska renfermait une population française de 12,000 âmes environ. Il couvrait les deux rives de la rivière Saint-Jean. Sept paroisses avec de nombreuses missions englobaient toute cette population : trois sur la rive droite : Saint-Bruno, Mont-Carmel et Sainte-Luce ; sur la rive gauche : Saint-Basile, Saint-Hilaire, Saint-François et Saint-Léonard. À l'exception de Saint-Léonard, tout le territoire qui forme aujourd'hui douze des quinze paroisses du Madawaska canadien étaient administrées au spirituel par des prêtres de Sainte-Croix ; sur la rive droite, Saint-Bruno (Van Buren) et ses missions.

Vers 1870, un décret du Saint-Siège régla que les paroisses de la rive droite, qui avaient jusqu'alors appartenu au diocèse de Saint-Jean, feraient désormais partie du diocèse de Portland, parce que cette partie du Madawaska est située dans l'état du Maine. Monseigneur Bacon insista pour que Sainte-Croix conservât la paroisse de Saint-Bruno et ses missions, et se chargeât de tout le ministère auprès de la population française de ce district et y ouvrît même un collège. On se heurta à une difficulté administrative. Vu que cette partie se trouvait maintenant dans les États-Unis, elle relevait de la juridiction de la province américaine de Sainte-Croix. À cause de la distance trop grande de Notre-Dame d'Indiana, celle-ci ne voulut



INTÉRIEUR
DE LA
CHAPELLE
DE
L'UNIVERSITÉ
SAINT-JOSEPH

pas se charger de ce champ d'apostolat, et Saint-Bruno fut abandonné en 1870 ; on conserva Caribou encore cinq ans.

Les paroisses et missions de la rive gauche subirent bientôt le même sort. La congrégation manquait de sujets et ne pouvait pas envoyer assez de missionnaires dans cette région pour leur permettre de vivre moins isolés et de s'entraider mutuellement. De plus les communications étaient très difficiles entre ces différents postes ; on ne communiquait avec l'extérieur que par la Rivière-du-Loup ; à l'intérieur, il n'existait que de simples chemins de colonisation l'été ; en hiver, le seul moyen de locomotion était la raquette. On cite le cas entre autres du père Bazoge couvrant la distance de Saint-Basile à Edmunston, soit treize milles, en raquettes pour aller faire un baptême. Toutes ces missions avaient été remises à Monseigneur de Chatham en 1876, moins Edmunston que l'on conserva jusqu'en 1880.



Le tableau suivant, probablement incomplet, permettra de mesurer la contribution de la congrégation de Sainte-Croix dans l'organisation ecclésiastique de la province du Nouveau-Brunswick aux premières décades de la « renaissance acadienne ». Nous suivrons dans ce tableau la division actuelle des diocèses.

Archidiocèse de Moncton

Le père Lefebvre reçut de l'abbé Lafrance, en 1864, la paroisse Saint-Thomas de Memramcook ; elle comprenait en outre Beaumont, Pré d'En-Haut, Lourdes, Saint-Anselme, Moncton, Louisville, Sainte-Thérèse, Irish Town, Scoudouc, Dorchester, Sackville, Port Elgin, Melrose. Il ne reste plus aujourd'hui que Beaumont et Lourdes qui dépendent de la paroisse de Saint-Thomas. Les prêtres de Sainte-Croix desservirent Saint-Anselme de 1867 à 1880, Aboujagane de 1867 à 1895, les missions du comté d'Albert de 1864 à 1868, Bouctouche et ses missions de 1867 à 1868, Cocagne et ses missions de 1876 à 1885, Grande-Digue et Shédiac de 1873 à 1884, Scoudouc de 1868 à 1892, Sackville de 1895 à 1902. À mesure que Monseigneur de Saint-Jean pouvait placer un prêtre séculier dans chacune de ces dessertes, le père Lefebvre les cédait une à une.

Diocèse de Saint-Jean

La communauté desservit Johnville de 1874 à 1876, et Quaco de 1880 à 1887.

Diocèse de Bathurst

Le père Robert desservit Petit Rocher et ses missions de 1868 à 1884 ; ensuite Sainte-Thérèse de 1884 à 1888.

Diocèse d'Edmunston

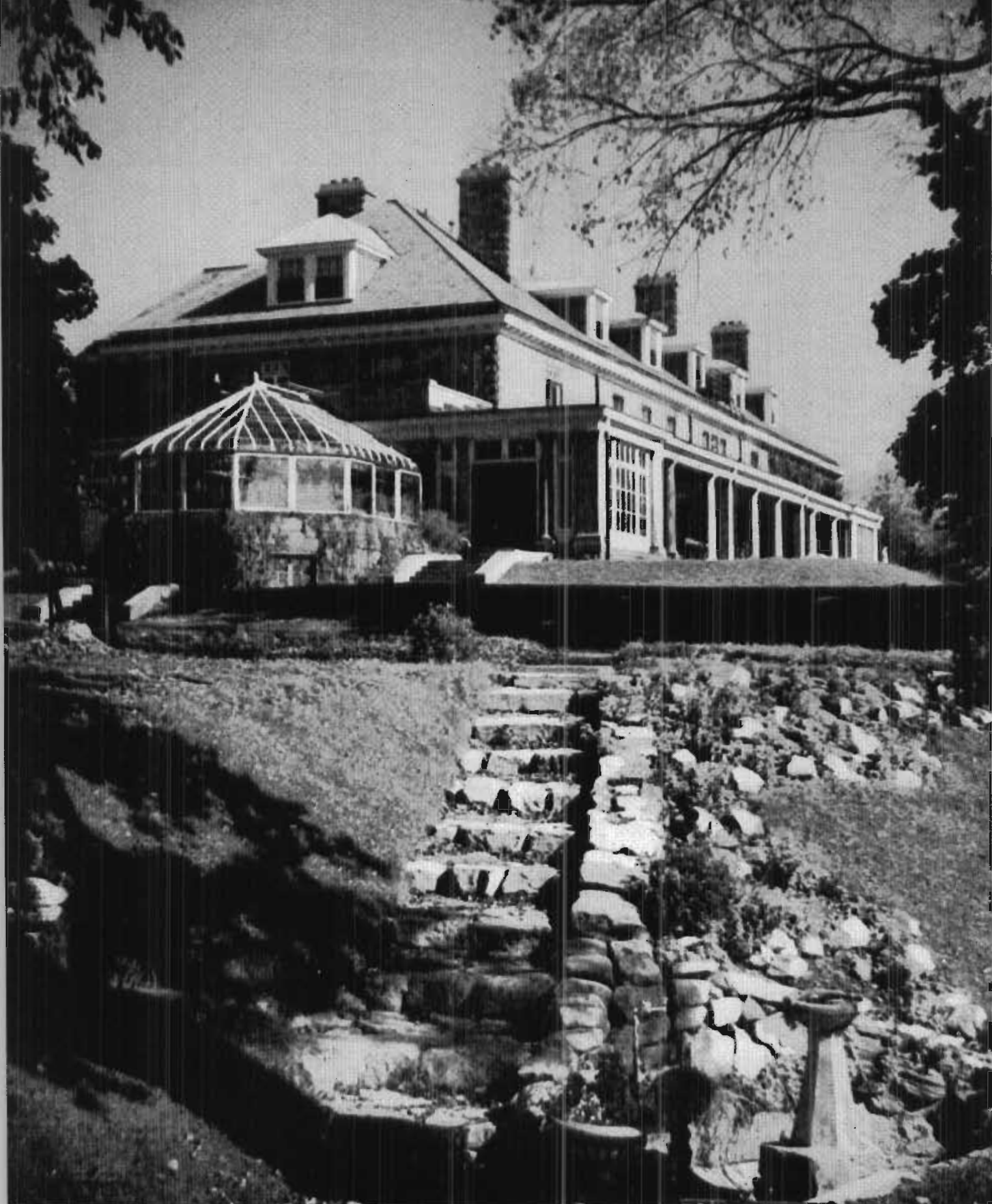
La ville d'Edmunston à cette époque était une mission de Saint-Basile ; elle fut administrée au spirituel par un prêtre de Sainte-Croix, de 1872 à 1880. Une autre mission de Saint-Basile, Sainte-Anne, dont le territoire comprenait l'espace de sept paroisses actuelles, fut desservie par nos prêtres de 1872 à 1875 ; la paroisse même de Saint-Basile leur fut confiée de 1869 à 1875. Le district occupé par les paroisses de Saint-Hilaire et Saint-François renferme aujourd'hui cinq paroisses : Sainte-Croix le desservit de 1873 à 1876.

Diocèse de Portland, Maine

À cette époque le Madawaska américain était sous la juridiction de l'évêque de Saint-Jean. Le père Beudet fut curé de Saint-Bruno (Van Buren) de 1868 à 1870 ; sur ce territoire nous trouvons aujourd'hui six paroisses. Sainte-Croix desservit en plus, de 1870 à 1875, Caribou, mission de Saint-Bruno.

En résumé, nous pouvons dire que la communauté de Sainte-Croix, par le collège Saint-Joseph, a fourni des prêtres pour un territoire immense qui forme aujourd'hui 25 paroisses dans l'archidiocèse de Moncton, 2 dans le diocèse de Bathurst, 12 dans le diocèse d'Edmunston, 2 dans le diocèse de Saint-Jean, et 6 dans le diocèse de Portland, soit un *total de 47 paroisses*.





UNE SOLITUDE PLEINE DE CHARMES

LE NOVICIAT SAINT-JOSEPH



D'UNE lettre de M. l'abbé Saint-Germain au père Fondateur, en décembre 1846, nous extrayons les lignes suivantes : « J'ai l'espoir bien fondé que vos bons frères trouveront facilement à se recruter et pourront bientôt avoir un noviciat nombreux et florissant. Il faudra donc songer à un bon maître des novices. » Cet espoir de l'abbé Saint-Germain ne tarda pas à se réaliser. Nos premiers religieux étaient arrivés à Saint-Laurent le 27 mai 1847 ; dès le 15 août de la même année, MM. Charles Boyer et Onésime St-Cyr étaient admis comme postulants. Ce dernier revêtit l'habit religieux le 29 septembre sous le nom de frère Marie-Joseph ; M. Boyer devenait un peu plus tard frère Dosithée. Comme on avait besoin d'un professeur d'anglais à Terrebonne, le postulat du troisième, frère Joseph, fut abrégé ; il prit l'habit à la Toussaint. Peu après M. Jacques Stampleton devenait frère Patrick.

Au mois de décembre 1848, le père Vérité pouvait écrire au président de la Propagation de la Foi, à Paris : « Pour ne pas être plusieurs années sans rien faire, recevant d'ailleurs des demandes nombreuses, j'ai nécessairement dû songer à recevoir des sujets pour les instruire et les former à la vie religieuse, aussi bien que nous aider dans nos travaux. Nous avons actuellement six novices et deux postulants canadiens, dont je suis fort content. »

La première année, le père Vérité avait dû se faire lui-même maître des novices, en plus de ses fonctions de supérieur de la mission et vicaire à la paroisse. Au mois de juillet 1848, il put se décharger du noviciat et le confier au frère Pascal, récemment arrivé de France.

Pour répondre aux nombreuses demandes des postulants, il aurait fallu disposer d'un local

convenable ; mais la maison de pierre pouvait à peine loger les profès. C'est pourquoi, le 7 août 1848, le conseil décida de transférer le noviciat à Terrebonne : la maison était relativement spacieuse, et les novices y seraient soustraits au contact journalier des profès et moins mêlés aux affaires de la maison qu'à Saint-Laurent. Mais cette situation était trop avantageuse pour durer. Dès le 22 février suivant, les novices furent rappelés de Terrebonne : on avait grand besoin de leurs services à Saint-Laurent. Le frère Pascal dut alors ajouter à son obédience celle de préfet des études au jeune pensionnat.

De 1849 à 1851, les listes d'obédiences ne font plus mention du frère Pascal comme maître des novices. Selon toute probabilité, le supérieur du collège cumulait cette fonction, ou bien le noviciat était fermé, car on parle de sa réouverture le 25 janvier 1851, et le frère Dieudonné prend l'habit. En 1852, admission des deux premiers ecclésiastiques canadiens : M. Camille Lefebvre, futur apôtre de l'Acadie, et M. Rinkes, futur missionnaire au Bengale. Le frère Pascal fut assistant-maître des novices jusqu'en 1854 ; à cette époque, il devenait le père Desprez. En 1853, on ne mentionne qu'un seul novice, un second frère Dieudonné, qui mourut à Sainte-Geneviève en 1897 ; le premier était mort en 1852. On ne trouve de procès-verbal pour aucune prise d'habit en 1855 et 1856. Mais le 18 mars 1857, la Congrégation devait faire deux acquisitions bien précieuses dans la personne du frère Sosthène, Hubert Deguire, et de son frère Maximin, le frère Lazare.

Jusqu'à cette époque, les novices portaient un costume différent de celui des profès. Cet habit à basques rabattues, dont le bas était ouvert en avant et en arrière, ressemblait plutôt à une longue

redingote. Le père Fondateur, lors de sa visite au Canada en 1857, abolit cette différence et donna aux novices une lévite de même forme que celle des profès. Il recommanda aussi avec instance l'enseignement du chant religieux au noviciat.

Les novices étaient toujours mêlés aux profès dans la maison de Saint-Laurent. Le Chapitre provincial de 1859 décréta d'organiser définitivement le noviciat et de lui consacrer un local à part. L'exécution de ce décret dut attendre l'année 1862. On aménagea un local dans la « maison blanche » ; le père Doucet fut nommé maître des novices et le frère Stanislas, assistant. Cette organisation ne fut guère efficace, et pour cause. Le père Doucet était trop occupé au collège pour porter une attention sérieuse et suffisamment soutenue à ses novices. D'ailleurs les quelques novices ecclésiastiques étaient pris jour et nuit à des surveillances et à des classes au collège : ils ne pouvaient suivre les exercices réguliers d'un noviciat. Pour obvier à ces inconvénients, on rappela le père Doucet au collège, où il continua à diriger les novices ecclésiastiques ; le frère Stanislas resta à la maison blanche comme directeur des novices frères. Ce n'était pas encore une solution définitive, mais un pis aller : on dut s'en contenter jusqu'en 1867.

Somme toute, après vingt ans d'essais infructueux, la province canadienne n'avait pas encore réussi à organiser un noviciat régulier. Un local convenable, pour permettre aux novices de suivre

les exercices spéciaux que requérait leur formation à la vie religieuse, leur avait fait défaut jusqu'à cette date. Il avait été difficile jusque-là de trouver parmi les prêtres venus de France quelqu'un qui pût être entièrement et exclusivement appliqué à cette importante fonction. Chaque fois, de nouvelles exigences de l'administration avaient bientôt imposé à ce directeur, et aussi à la plupart des novices, des emplois incompatibles avec ce que requéraient les exercices d'une formation sérieuse, efficace et suffisamment contrôlée.

En 1867, les conditions se montraient plus favorables. Quelques nouvelles recrues canadiennes avaient augmenté le nombre des prêtres, ce qui permettait d'en affecter un exclusivement aux fonctions de maître des novices. L'administration provinciale crut le moment arrivé de faire tous les sacrifices possibles afin d'assurer aux jeunes sujets une formation religieuse en tout conforme aux exigences des Constitutions. Les ateliers de l'école industrielle étaient désaffectés depuis longtemps : on résolut, comme en 1862, d'y loger les novices avec leurs directeurs.

Les travaux de transformation furent terminés à la fin d'août. À l'étage de la maison blanche, on fit des chambres pour le maître des novices et son assistant, une salle commune pour les frères et une pour les ecclésiastiques, une salle pour les exercices, celle-ci servait aussi pour les récréations. Au bout, une petite chapelle s'ouvrait sur la salle



LA
« MAISON BLANCHE »
OÙ LE NOVICIAT
FUT AMÉNAGÉ
EN 1862

LES MAÎTRES DE NOVICES



R. P. J. Gastineau
(1867-1871)



R. P. Amédée Guy
(1871-1880) (1889-1898) (1908-1911)



R. P. Joseph Girard
(1880-1881)

des exercices par des portes à volants : c'est de cette salle que l'on suivait les offices et faisait les visites au Saint Sacrement en commun. Les mansardes étaient occupées par le dortoir divisé en cellules en bois et fermées du côté de l'allée par des rideaux. Dans la partie ouest de ces mansardes, une classe assez spacieuse. Somme toute, c'était un logement propre et assez bien approprié aux exigences d'un noviciat. Il fut béni le 28 octobre par Monseigneur Bourget.

Cette même année le père Gastineau fut nommé maître des novices, et le frère Agathon, assistant. À partir de cette époque, le noviciat fut maintenu selon toutes les exigences des Constitutions. Dieu bénit visiblement les sacrifices qu'on venait de s'imposer : le nombre des novices et des postulants atteignit vite la vingtaine.

En 1870, le père Gastineau dut accepter la direction du collège Notre-Dame ; ses novices l'y suivirent, et le noviciat fut installé temporairement à la Côte-des-Neiges. Le collège devint maison autonome en 1871, et le père Gastineau en fut le premier supérieur régulier. Il dut donc démissionner comme maître des novices. Le père Amédée Guy le remplaça et le noviciat revint à Saint-Laurent, mais il n'y resta que deux ans.

« Les autorités provinciales, écrit le père

Guy, n'avaient pas pris un long temps à se rendre compte que le collège de Saint-Laurent, avec son personnel populeux, bruyant, affairé, constituait un centre peu favorable à un noviciat, où la régularité, le silence et la prière s'imposent à des titres particuliers. On était trop habitué d'ailleurs, au collège, à recourir aux novices pour les obédiences prétendues accidentelles et urgentes, mais qui revenaient presque chaque jour... Le remède était de tirer le noviciat de là. Côte-des-Neiges était devenu le siège de la province, et par le fait même était le vrai centre pour le noviciat. »

En 1873, on fit l'acquisition de la propriété Palacio, au nord-est du terrain du collège Notre-Dame, en vue d'y installer le noviciat. Sur cette propriété était construite une maison de pierre de cinquante pieds par trente, d'un étage, avec rez-de-chaussée et mansardes. Elle était dans un grand état de délabrement. Les travaux de transformation intérieure et de réparation furent poussés si vite que le 27 août le père Lefebvre, provincial, pouvait bénir la maison et les novices s'y installer à demeure.

Le local n'était pas spacieux pour y loger seize novices, mais c'était convenable. Au rez-de-chaussée, réfectoire, vestibule et chambre à légumes. Pas de cuisine : les novices devaient à chaque repas

quérir leur nourriture au collège. À l'étage, petite salle commune servant aussi de salle d'exercices et de chapelle : on gardait le Saint Sacrement dans un petit oratoire contigu et s'ouvrant sur la salle. Du côté est, un petit parloir, et de chaque côté, deux petites cellules pour le maître des novices et son assistant. Dans les mansardes, dortoir commun avec lits entourés de rideaux.

En 1875, on acheta la maison familiale de M. l'abbé Picard, sulpicien, fondateur de l'*Union de prières*. On y installa la chapelle, et l'abbé Picard y dit la première messe entouré de sa famille. Le 28 août de chaque année, anniversaire de la naissance du bon abbé, était jour de réjouissances pour les novices : M. Picard se faisait un devoir de venir, accompagné de sa famille, dire la messe dans cette chapelle, dont l'autel occupait la chambre même où il était né : il passait la journée avec les novices.

Durant l'hiver 1879, le père Guy fut gravement malade de la typhoïde : sa santé en resta délabrée et très affaiblie. On recourut au dévouement du père Gastineau, qui cumula la charge de maître des novices et de supérieur de Notre-Dame. Au mois d'avril suivant, il devait s'embarquer pour la France afin d'assister au Chapitre général. Il y fut nommé provincial pour la France, où il mourut deux ans plus tard. Pour le remplacer au noviciat, au printemps de 1880, on fit venir du Nouveau-Brunswick le père Joseph Girard, qui dirigea la maison jusqu'à la retraite de 1881.

Le père Aimé Fourmond, ancien missionnaire du Bengale, arrivé au Canada en octobre 1880, remplaça le père Girard au noviciat l'été suivant ; il devait y rester jusqu'en 1887. C'est lui qui, en 1885, fit construire l'agrandissement au noviciat. C'était une bâtisse en bois, à deux étages,



LE NOVICIAT DE LA CÔTE-DES-NEIGES (Photo prise le 31 mai 1889)

LES MAÎTRES DE NOVICES (suite)



R. P. Aimé Fourmond
(1881-1887) (1888-1889)



R. P. Auguste Dion
(1887-1888)



R. P. Léonard Bissonnette
(1898-1902)

avec mansarde pour dortoir, se développant au sud des deux constructions Palacio et Picard de façon à former un T avec ces dernières. On possède encore une relique de cette allonge en bois, le « château Renaud », dépendance de la Maison Saint-Joseph.

Le père Auguste Dion succéda au père Fourmond en 1881 par M. l'abbé Perreault, curé de Sainte-Geneviève, qui l'avait bâti de ses propres deniers. Un contrat en avait cédé l'usage à la Congrégation pour fins scolaires : si cette dernière abandonnait l'œuvre, elle devait remettre la maison. Ce collège était à la fois un internat et un externat. M. l'abbé Perreault, pris dans une impasse financière au sujet de l'hospice qu'il avait fait construire dans la paroisse, dut mettre son collège en vente. Après que les paroissiens eurent refusé de l'acheter, il l'offrit à la Congrégation pour \$8,500.00, et le contrat fut signé le 19 janvier 1893. Déjà en 1887, la Congrégation avait acquis la propriété Pilette, voisine du collège. Les deux réunies formaient un terrain amplement suffisant aux besoins du noviciat.

Cette maison avait été très mal construite : tous ceux qui ont passé par le noviciat de 1893 à 1932 peuvent l'affirmer. Elle était alors en fort mauvaises conditions : chauffage tout à fait insuffisant, murs décrépités, parquets usés, fenêtres disjointes, absence de système d'égouts. Il fallut y

d'éloigner le noviciat de toute institution scolaire de la Congrégation. Dès l'automne de la même année, l'on se mit à la recherche d'un site plus propice ; le choix tomba sur le collège de Sainte-Geneviève.

Mais les mêmes inconvénients qui avaient motivé la translation du noviciat de Saint-Laurent à la Côte-des-Neiges se renouvelèrent bientôt ici : on avait trop souvent recours à l'aide bénévole des novices pour remplir des obédiences au collège Notre-Dame. C'est pourquoi le chapitre général de 1892 imposa au conseil provincial du Canada

d'éloigner le noviciat de toute institution scolaire de la Congrégation. Dès l'automne de la même année, l'on se mit à la recherche d'un site plus propice ; le choix tomba sur le collège de Sainte-Geneviève.



LE NOVICIAT
DE
SAINTE-GENEVIÈVE

faire pour \$3,000.00 de travaux avant de la rendre habitable. Les novices purent s'y installer vers la fin d'août. On transforma la maison de pierre, ancien manoir bâti sur la propriété Pilette, en classes, que l'on loua à la commission scolaire pour remplacer celles de l'ancien collège. Deux ou trois religieux, aidés par des novices, devaient y enseigner jusqu'en 1910.

En 1898, le père Léonard Bissonnette remplaça le père Guy comme maître des novices. C'est vers cette époque que le frère Lazare construisit, avec l'aide des novices, le premier mur de pierre qui protégeait le terrain du noviciat contre les vagues de la rivière des Prairies. Le père Pierre Martel succéda au père Léonard Bissonnette en 1902. Cette même année, on installa un nouveau mécanisme pour fournir l'eau à la maison : le fameux moulin à vent, pas toujours très effectif, au dire des novices de cette époque.

Le successeur du père Martel fut un missionnaire du Bengale, le père Jean-Baptiste Pinson, français d'origine, venu en Amérique pour refaire sa santé. C'est sous son règne que fut construite la belle grotte de Notre-Dame de Lourdes, qui dominait la rivière des Prairies, et que furent terminées les terrasses. En 1907, le noviciat fit l'acquisition du kiosque Malette à l'Île Bizard, en face des

rapides, à environ trois milles du noviciat en amont de la rivière. L'exécutrice testamentaire de feu l'abbé Malette, curé de l'Île, offrit à la Congrégation, comme indemnité pour les services rendus au défunt par les prêtres du noviciat, un terrain de cinquante pieds de front sur la rivière et deux cents de profondeur, plus le kiosque y construit. Pendant quelques décades, ce kiosque offrit aux novices un agréable endroit de pique-nique et un pied-à-terre lors des promenades des congés hebdomadaires.

Mais le père Pinson n'avait pas oublié le Bengale. En 1908, croyant sa santé suffisamment rétablie, il se mit à la disposition du supérieur général pour retourner en pays infidèle, et démissionna comme maître des novices. Le père Amédée Guy, pour la troisième fois, accepta la direction du noviciat. L'année suivante, la maison de pierre fut déclarée impropre aux fins d'une école. La Congrégation n'avait pas les moyens d'en construire une nouvelle, ni de faire face aux dépenses nécessitées par une amélioration acceptable. De plus, ce voisinage trop bruyant pour une maison de prière et de silence, présentait de graves inconvénients. Le conseil de la maison avertit la commission scolaire de se pourvoir d'un autre local ; toutefois on gardera la direction de l'école encore un an.

Le père Guy démissionna en 1911 ; il avait

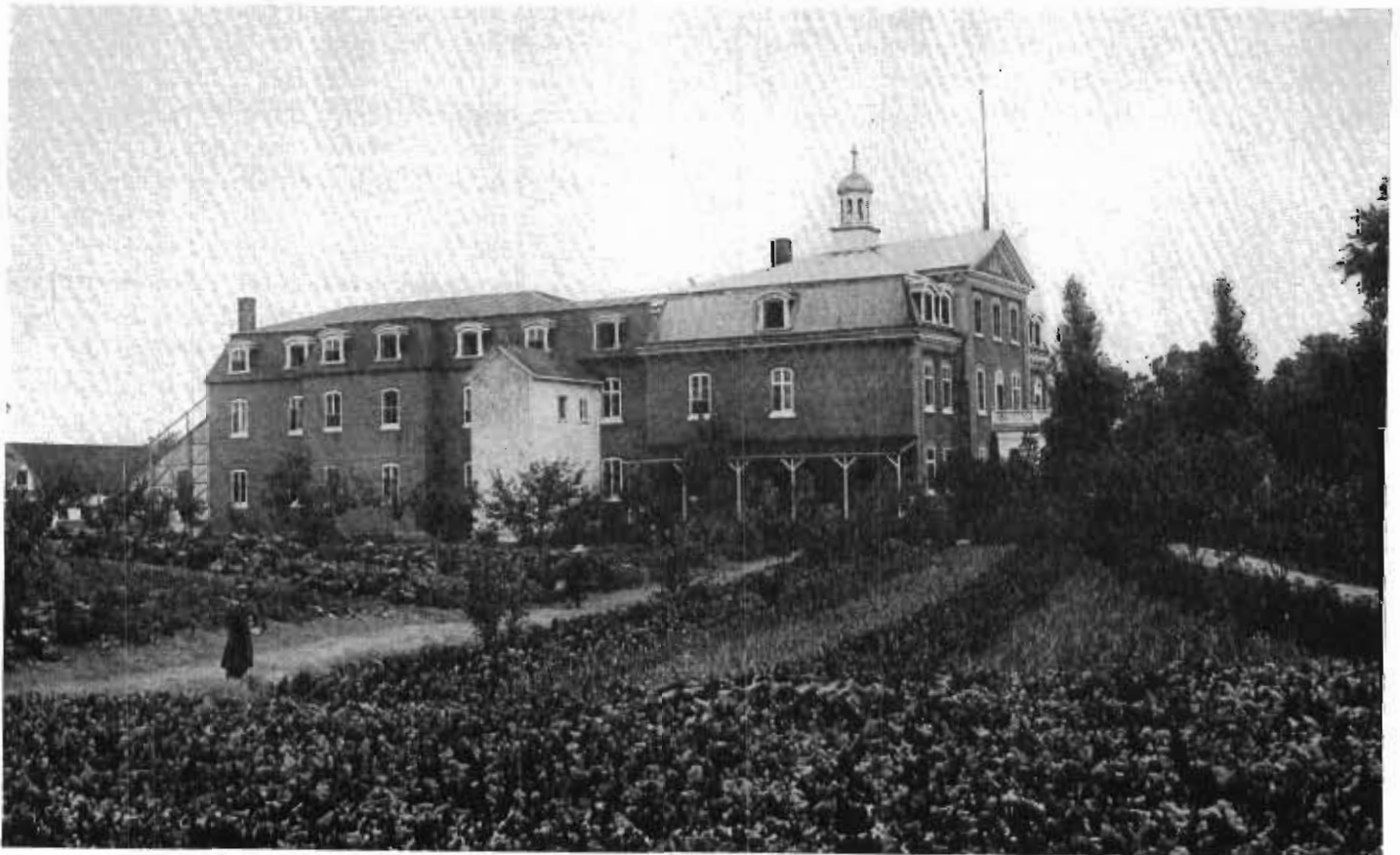
fourni, en trois termes, une carrière de vingt et un ans comme maître des novices. Le père Pierre Martel assumait une seconde fois la direction du noviciat. Cette même année, la Congrégation offrit de rembourser la balance de \$4,500.00 encore due sur la propriété. Mais les commissaires d'écoles refusèrent d'accepter ce versement final, et intentèrent un procès à la Congrégation. Ils revendiquaient

la propriété de l'ancien collège : ce n'était qu'une réédition de la contestation de 1893. Un jugement définitif de la cour reconnut, en 1914, la Congrégation propriétaire incontestable des constructions et du terrain.

Le noviciat était dans des conditions matérielles déplorables : il menaçait ruine. Tout le monde admettait qu'il était grandement temps de le reconstruire. Au chapitre général de 1911, il avait été question de l'établir ailleurs ; mais ce décret resta à l'état de projet. Dès son arrivée à Sainte-Geneviève, le père Martel fit des instances auprès des autorités provinciales et générales pour hâter la construction d'un nouveau noviciat, sur la propriété Pilette, tout à côté de l'ancien. Les architectes Viau et Venne avaient même tracé les plans d'un nouvel édifice couronné d'un dôme élégant. Le procès en cours vint tout arrêter : on ne pouvait prendre le risque de reconstruire à Sainte-Geneviève si l'on perdait la propriété de l'ancien collège. En 1912, on parla de nouveau d'acheter une grande ferme, quelque part, pour y placer le noviciat ; mais on en vint bientôt à la conclusion que le



ET SON JARDIN POTAGER



LES MAÎTRES DE NOVICES (suite)



R. P. Pierre Martel
(1902-1904) (1911-1913)



R. P. Jean-Baptiste Pinson
(1904-1908)



R. P. Léopold Pauzé
(1913-1917)

projet ne serait guère pratique. En attendant l'issue du procès, le conseil provincial décida de faire de grands travaux de réparation à l'ancien noviciat, pour y loger convenablement une quarantaine de personnes. C'était encore du provisoire, mais qui devait durer vingt ans.

Le mauvais état de santé du père Martel



PRISE D'HABIT

l'obligea à résigner ses fonctions après deux ans d'exercice : il fut nommé supérieur au scolasticat de Québec. Son successeur, le père Léopold Pauzé, préfet de discipline à Saint-Laurent depuis 1908, arriva à Sainte-Geneviève vers la mi-juillet 1913. C'est lui qui dut présider aux grands travaux de réfection décidés l'année précédente. Aux deux étages inférieurs, l'enduit des murs fut presque partout renouvelé, la plupart des planchers refaits en bois franc. À l'extérieur, on construisit un jeu de balle, une grande glacière et un poulailler. La majeure partie des travaux fut exécutée par les novices. Les dix-sept qui prirent l'habit le 15 août cette année-là ne commencèrent à réaliser qu'à la fin d'octobre ce qu'est un noviciat, maison de silence et de prière. Jusque-là ils avaient vécu au milieu de débris de plâtre, de nuages de poussière, du bruit des coups de marteau et de continuel lavages de planchers, « à grande eau », comme le recommandait perpétuellement le saint père Guy, l'assistant du maître des novices.

En 1914, la guerre vint mettre fin pour longtemps à tout projet de reconstruction. Le nombre des novices s'était accru considérablement ; on dut, pour les loger, tirer parti de tous les recoins de la maison. Avec les années, celle-ci devenait de plus en plus difficile à réchauffer et menaçait de

LES MAÎTRES DE NOVICES (suite)



R. P. Alfred Charron
(1917-1926)



R. P. Joseph Métivier
(1926-1935)



R. P. Richard Vincelette
(1935-1942)

s'écrouler. Les jeunes n'y regardaient pas de si près ; les jours du noviciat n'en étaient pas moins heureux ni la formation moins efficace ; l'invitation à quitter « les vanités du monde » était doublement indiquée.

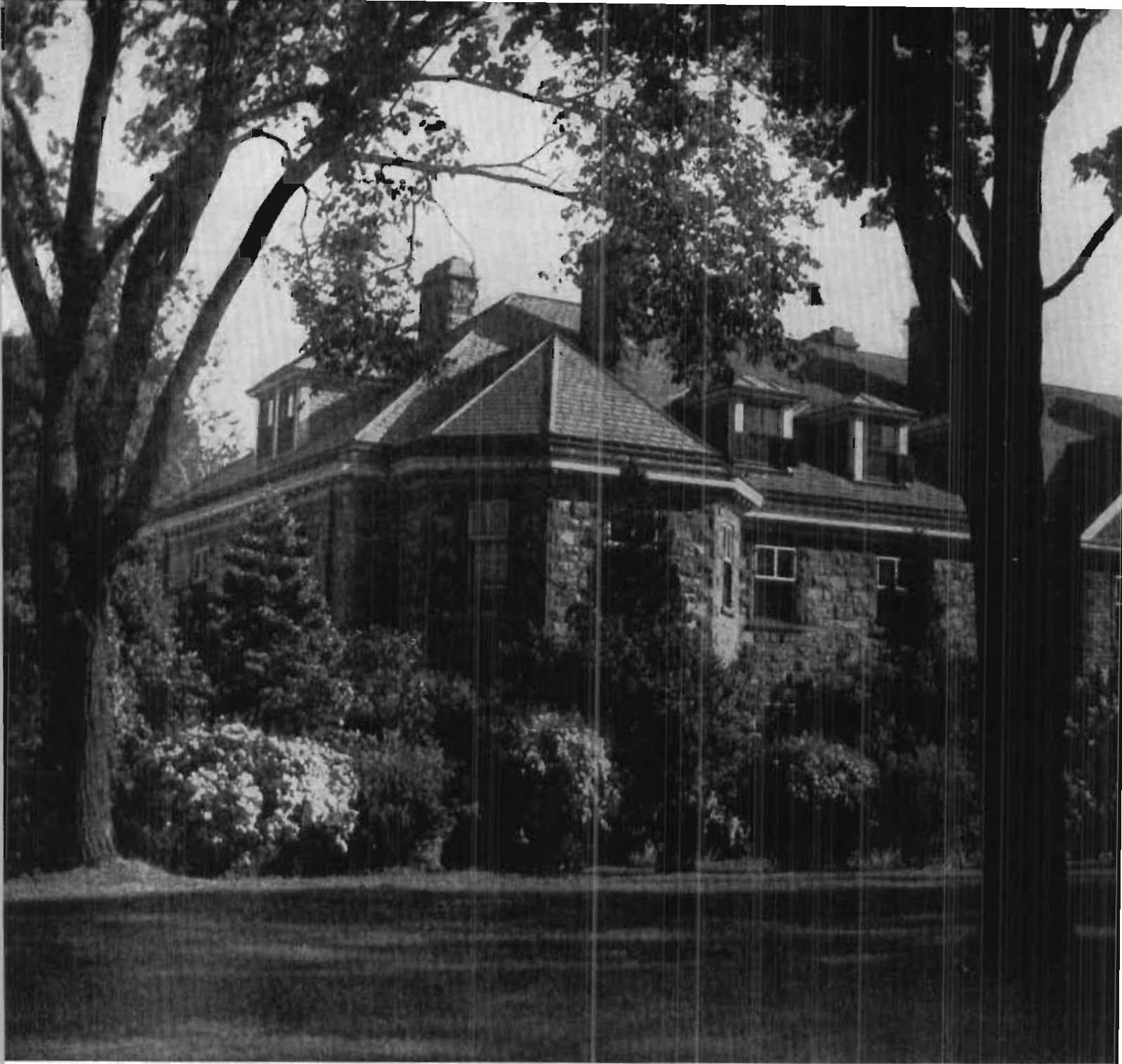
Après quatre ans à Sainte-Geneviève, en 1917, le père Pauzé fut nommé supérieur au scolasticat de Québec. Le père Alfred Charron lui succéda ; il devait être neuf ans maître des novices. Comme ses prédécesseurs, il déplorait l'état de vétusté de la maison, le manque de confort le plus élémentaire, même pour des jeunes gens qui s'exercent à la pauvreté religieuse ; mais toujours les autorités provinciales lui laissaient voir le même obstacle : le manque d'argent. Quand il abandonna ses fonctions, en 1926, pour devenir provincial, l'érection d'un nouveau noviciat semblait devoir passer à l'état de perpétuel projet.

Le nouveau maître des novices, le père Joseph Métivier, fut plus heureux. S'il dut attendre encore six ans la construction du nouveau noviciat, il eut la consolation au moins de voir s'élever, grâce au talent artistique de l'architecte Lucien Parent, un édifice digne d'être comparé aux cloîtres des grands ordres européens. Inutile de préciser qu'il trouva dans le nouveau provincial un homme gagné d'avance au projet, qui n'épargna rien pour

le conduire à heureuse exécution. Tout de même, le père Charron, comme la majorité des religieux de la province, trouvait le site peu propice à une maison de formation. Le terrain de Sainte-Geneviève, situé au cœur du village, était bien étroit pour y asseoir un édifice de pareille envergure : la rivière était devenue trop fréquentée par les tou-



PREMIERS VŒUX



LE NOVICIAT de Pointe-Claire



- IV rangée : 1. F. Raymond Rondeau — 2. F. Léonce Benoît — 3. F. A. Tremblay — 4. F. Elias Lafrance — 5. F. Réginald Monette.
- IIIe rangée : 1. F. Roland Corbeil — 2. F. Denis Bélisle — 3. F. Charles C. bell — 4. F. Nazaire Dufault — 5. F. Simon futras.
- IIe rangée : 1. F. Jacques Diegès — 2. P. Irénée Bouchard — 3. F. E. Faucher — 4. F. Laurentien Maillet — 5. F. Rosaire Simard.
- Ière rangée : 1. F. Michel Buotte — 2. P. Adolphe Hudon — 3. R. P. A. Moreau, maître des novices et supérieur — 4. P. Arthur Consineau, écon. — 5. F. Lucien Leclerc.



ristes, l'approvisionnement d'eau devenait difficile. On chercha un site plus avantageux, de nombreuses propriétés furent visitées. Après trois ans, il fallut se résoudre à bâtir à Sainte-Geneviève : le supérieur général s'opposait catégoriquement à ce qu'on établît le noviciat ailleurs. Les ressources de la province n'avaient guère augmenté : on s'en remit à la Providence. En juillet 1932, la nouvelle construction pouvait recevoir les novices, et on démollissait l'ancien noviciat.

En 1935, le père Richard Vincelette succéda au père Métivier. Afin de subvenir dans la mesure du possible aux besoins matériels des novices, dont le nombre allait toujours croissant, et soulager un peu le budget de la province, le père Métivier avait commencé à fabriquer au noviciat même des lampions pour l'Oratoire et pour nos diverses maisons. Le père Vincelette continua cette industrie.

En 1940, une aubaine imprévue nous rendit possesseurs d'une magnifique propriété à Pointe-Claire : résidence princière, située sur une ferme de 135 arpents, appartenant au colonel MacClean. Pendant les vacances de l'hiver 1940-1941, le père Poitras, provincial, qui, en homme avisé avait fait cette acquisition à des termes incroyablement peu élevés, réunit les membres du dernier chapitre provincial pour connaître leur avis sur le parti à tirer de la nouvelle acquisition : en ferait-on un scolasticat de théologie, un noviciat ou une infirmerie provinciale ? À l'unanimité, moins un, les capitulants y virent le site idéal pour un noviciat. On commença donc immédiatement à aménager la mai-



LE PERSONNEL DU NOVICIAT



*R. P. Arthur
Moreau,
maître
des novices
actuel.*

son pour cette fin. À l'été de 1941, les novices déménageaient à Pointe-Claire, cédant leur magnifique maison de Sainte-Geneviève aux scolastiques de théologie.

Le père Vincelette ne demeura qu'un an à Pointe-Claire. En juillet 1942, il était remplacé par le père Arthur Moreau. C'est ce dernier qui depuis lors, sur les bords enchanteurs du lac Saint-Louis préside avec tact et zèle à la formation des novices de la Congrégation de Sainte-Croix au Canada.



LA CHAPELLE



SUR LES BORDS
ENCHANTEURS
DU LAC
SAINT-LOUIS



Le NOVICIAT SAINTE-CROIX

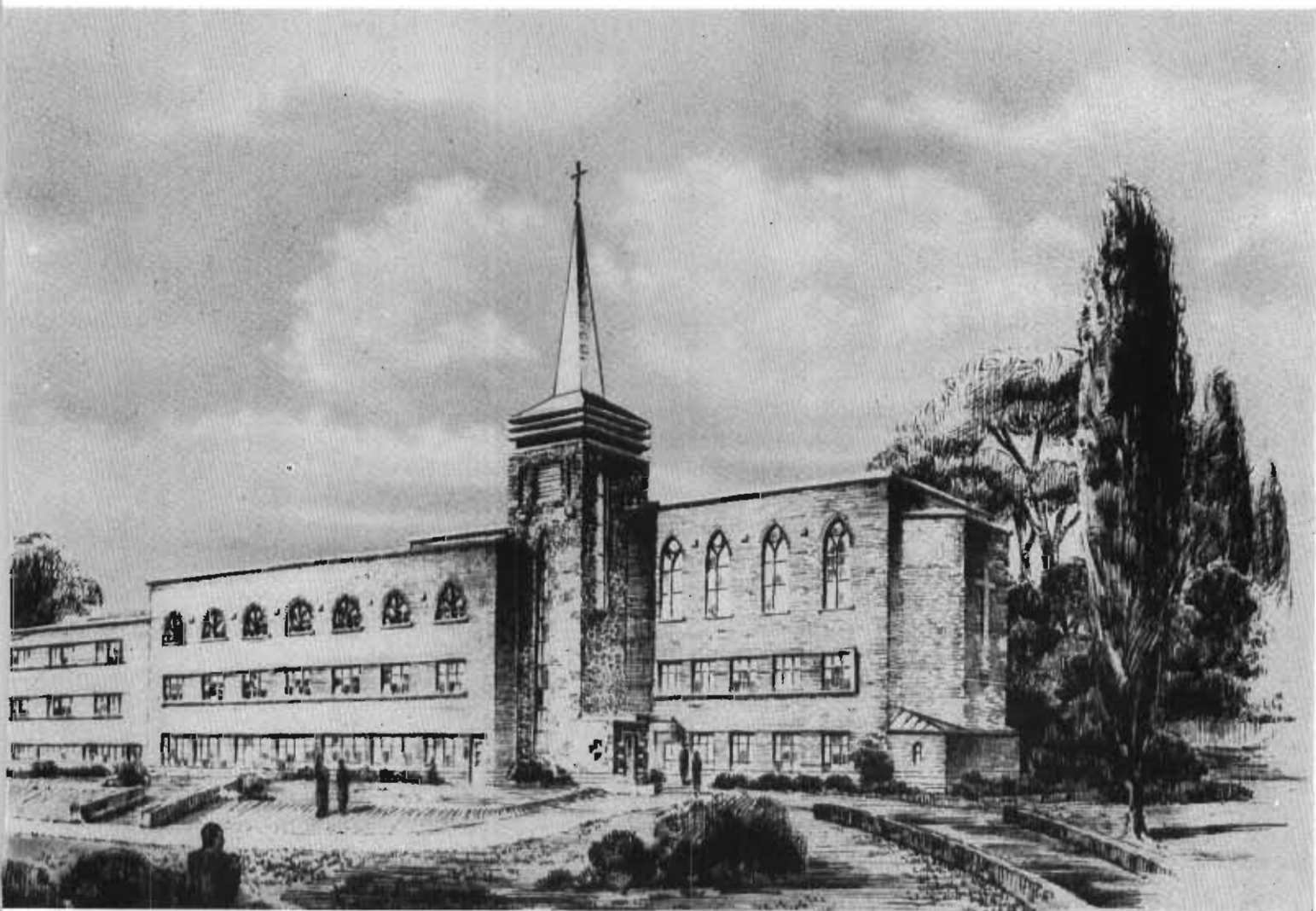
Le chapitre général de 1945 a décrété avec l'approbation du Saint-Siège le retour aux provinces homogènes de pères et de frères qui caractérisèrent les débuts de la congrégation de Sainte-Croix.

Conséquemment, chaque province possédera désormais son propre noviciat. Celui des pères demeure à la Pointe-Claire ; celui des frères s'établira à Oka, où ces derniers ont acquis dans ce but en mai 1946 la ferme modèle Oakmount, connue

maintenant sous le nom de ferme Dujarié.

Les plans du nouveau noviciat ont été élaborés par l'architecte Paul Lapointe ; la construction est en cours, et tout laisse prévoir que cette nouvelle maison de formation ouvrira ses portes à l'été de 1948. D'ici là, l'initiation à la vie religieuse reste commune aux deux groupes au noviciat de la Pointe-Claire.

en



ESQUISSE DU NOVICIAT D'OKA



UN MONUMENT QUI ÉVOQUE LE SOUVENIR DU FRÈRE ANDRÉ

Le COLLÈGE de SAINT-CÉSZAIRE



LE 13 avril 1868, le conseil provincial de la congrégation de Sainte-Croix à Saint-Laurent est saisi d'une demande de fondation venue de l'abbé André Provençal.

Ce saint prêtre s'était vu nommer, en 1850, curé de Saint-Césaire, paroisse détachée de Saint-Hyacinthe en 1817 et érigée canoniquement en 1822. Homme plein de foi et de sens pratique, il s'était donné pour tâche d'organiser sa nouvelle paroisse. Entre autres œuvres, il avait fondé en 1857, un couvent dont il avait confié la direction aux sœurs de la Présentation. L'année suivante, il avait songé à construire aussi un collège, mais l'argent lui manquait ; il attendit donc prudemment l'heure de la Providence.

Dix ans plus tard, il achète de ses propres deniers quelques arpents de terre en face du couvent, il y ajoute l'emplacement de l'école du village et 14 arpents d'une terre contiguë qui lui appar-

tient. Muni de l'autorisation de son évêque, Mgr Larocque, il commence la construction de son collège au printemps de 1869. C'est une bâtisse de briques, en forme d'équerre, à deux étages et à pignon, qui peut avoir 70 pieds de façade, et une largeur de 40 pieds. Elle est parallèle au chemin et se trouve aujourd'hui entre la partie neuve et l'aile de gauche.

Dès le printemps de l'année précédente, notre prévoyant curé avait demandé des frères au père Gastineau, supérieur provincial intérimaire des religieux de Sainte-Croix, dont il connaissait les succès à Saint-Laurent. Vu les conditions avantageuses et les instances de M. Provençal, l'engagement de six religieux fut signé le 20 septembre 1869.

Les six religieux promis arrivèrent à Saint-Césaire le 10 octobre suivant. Ce sont les frères Stanislas, supérieur, Louis-de-Gonzague, Agathon, Léonide, Jérôme et Léonard. Ce dernier deviendra

LE PREMIER COLLÈGE

CONSTRUIT PAR M. PROVENÇAL



MONUMENT ÉLEVÉ
PRÈS DE L'ÉGLISE
À M. LE CURÉ PROVENÇAL

en 1891 le père Léonard.

Une fois les cours mis en marche, on profita du passage à Saint-Césaire du père Rester, S.J., pour procéder à la bénédiction du collège, le 1er novembre 1869. M. le Curé lui-même bénit la chapelle le 19 janvier 1870. Le collège reçut à cette occasion une statue de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, don de M. W. Davignon, professeur de musique.

Au cours de cette première année, le frère Stanislas pria à plusieurs reprises son Provincial de le remplacer à la direction du collège, parce que son âge avancé et ses infirmités le rendaient impropre à cette besogne. M. Provençal en profita pour demander comme prochain supérieur un prêtre, qui pût en même temps l'aider dans son ministère. Le nouveau supérieur fut en conséquence le père A. Bernier. Cette coutume dura jusqu'en 1906, alors que le frère Donatien succéda au père Léonard.



LE COLLÈGE EN 1874



LES SUPÉRIEURS DE S.-CÉSAIRE



H. F. Stanislas
1869-1870



R. P. A. Bernier
1870-1871



R. P. F.-X. Collettere
1871-1877

Accroissements matériels

Le collège abritait 80 élèves l'année de sa fondation. Quatre ans plus tard seulement, en 1873, leur nombre s'élevait à 238, dont 148 de Saint-Césaire et 24 des États-Unis. Il fallut agrandir. Pour engager les autorités de la congrégation de Sainte-Croix à y consentir, M. le Curé fit don à la communauté, par acte notarié, daté du 11 septembre 1873, du collège et de ses dépendances. Les permissions obtenues, M. le Curé se met à l'œuvre, et à l'été de 1874 s'élève, sous sa direction et sa surveillance, l'aile sud ou de gauche.

Le 30 novembre de la même année, après une messe solennelle à l'église paroissiale, le clergé et une nombreuse assistance se rendent en procession devant le collège, au chant des litanies. M. le Curé bénit la nouvelle construction et une statue de saint André, son céleste patron, qui domine encore l'édifice.

L'année 1878 apporte au collège une heureuse innovation. À la demande du père Lemay, alors supérieur, les Petites-Sœurs de la Sainte-Famille, congrégation récemment fondée au Nouveau-Brunswick par le père Camille Lefebvre et la sœur Marie-Léonie, viennent s'installer dans une dépendance du collège. Elles prennent la direction

de la cuisine, du réfectoire, de l'infirmerie, de la lingerie, de la buanderie, et elles assument aussi l'entretien des dortoirs.

En 1883, le père Amédée Guy, supérieur, fit remplacer le pignon par le toit français qui couvre encore aujourd'hui les constructions de 1869 et de 1874.

M. Provençal prouva de nouveau en 1886 son attachement au collège en y faisant installer à ses frais un système de chauffage à vapeur. La même année, constatant l'exigüité de la cour de récréation, le bon curé cède au collège le terrain adjacent, afin de promouvoir les jeux de ballon et de balle au camp.

La renommée du collège Saint-André s'étend de plus en plus, si bien qu'en 1894, le nombre des élèves atteint presque les trois cents, et exige de nouveaux agrandissements. Le père Léonard, supérieur de l'institution depuis 1890, obtient l'autorisation de construire l'aile nord. Elle comporte une vaste salle de récréation au rez-de-chaussée, une salle d'étude au premier, et au deuxième une chapelle remarquable par l'élégance de son style renaissance et la majesté de ses proportions. Le frère Émile, constructeur attitré de la communauté, fut chargé de bâtir les deux premiers locaux ; quant aux plans et à l'édification de la chapelle, on les

confia à M. L.-Z. Gauthier, architecte de Montréal, et à M. Bonin, entrepreneur. C'est la maison L.-P. Morin et fils de Saint-Hyacinthe, qui a exécuté les ameublements et les sculptures. La décoration est l'œuvre de l'artiste peintre Joseph Richer, de la même ville¹. La bénédiction de cette chapelle eut lieu en 1896.

L'augmentation du nombre des élèves n'entraîna pas seulement celle du personnel enseignant et l'agrandissement du collège, elle nécessita aussi un plus grand nombre de religieuses auxiliaires, et par suite l'agrandissement de leur résidence. Cette décision, prise en 1911 sous l'administration du frère Philippe, ne fut réalisée que l'année suivante par le frère Michel, son successeur. Il confia l'entreprise à M. Ducharme, de Saint-Césaire.

Tel quel, le collège convenait désormais au

nombre des élèves, qui oscilla entre 250 et 290 durant une trentaine d'années. Peu à peu cependant, des collèges construits à l'épreuve du feu et pourvus des améliorations modernes lui firent concurrence au point de compromettre sa survivance. Devenu supérieur en 1928, le frère Frédéric, aujourd'hui économiste provincial, comprit la nécessité d'assurer plus de sécurité, d'hygiène et de confort aux élèves. Il obtint du conseil provincial d'alors la permission d'édifier à droite sur le plan de la façade, une nouvelle aile capable de répondre à toutes les exigences modernes. La façade de l'aile du Sacré-Cœur s'en est trouvée complètement modifiée. Ces récentes améliorations font partie d'un plan de reconstruction qui se réalisera à mesure que le permettront les ressources du collège. Il faut dire que la dernière construction a été rendue possible grâce à un octroi substantiel du gouvernement de Québec.

1. Pour une description détaillée de cette chapelle votive au Sacré-Cœur, nous renvoyons le lecteur à l'album-souvenir de juin 1904, page 128.



L'AILE DE LA CHAPELLE (1896)

LES SUPÉRIEURS DE S.-CÉSAIRE (suite)



R. P. A. Lemay
1877-1881



R. P. Amédée Guy
1881-1886
1899-1901



R. P. Paul Larochelle
1886-1890

Les études

Dans la seconde moitié du siècle dernier, le pays s'industrialisait à une vive allure. Les campagnes, peu rémunératrices, se vidaient de leurs habitants, qui allaient s'entasser dans les villes industrielles de la province et des États-Unis, attirés par l'appât de gros salaires et du confort.

Impuissant à enrayer cet exode des campagnes, le clergé d'alors eut en revanche la charitable et patriotique ambition de préparer notre classe moyenne à prendre sa juste place dans l'industrie et le commerce. Voilà pourquoi les collèges commerciaux se sont multipliés à cette époque dans la province. Toutefois, dans la pensée de leurs fondateurs, ces collèges ne devaient pas être uniquement commerciaux, mais aussi industriels et agricoles. Ces cours spéciaux d'agriculture et d'industrie ont vite disparu de nos collèges, faute peut-être de compétence chez les maîtres, mais faute d'abord des capitaux indispensables à l'outillage de telles écoles et à la préparation des professeurs. Ce fut le cas du collège de Saint-Césaire, dont l'acte d'incorporation civile de 1875 l'autorisait à ajouter un enseignement agricole pratique à son cours commercial.

Au début, on enseigna au collège de Saint-

Césaire les matières essentielles du cours primaire : religion, français, arithmétique, anglais, dessin, histoire, géographie, hygiène et bienséances. Mais dès 1871, le collège s'enrichit d'une fanfare et d'une société musicale placée sous le patronage de sainte Cécile.

Le 9 janvier 1873 s'ajoute la société littéraire et patriotique Saint-Jean-Baptiste confiée au frère Donatien l'aîné.

1876 voit apparaître un cours de typographie dont se charge un ami de l'institution, M. P. Pelletier. Avec ses élèves, il imprime un petit journal, *Le Commerçant*. Ce cours était dû à l'initiative du supérieur, le père Collerette.

C'est en 1877 que le cours prend une allure vraiment commerciale, grâce à la générosité de M. P. Lynch, père de M. Lawrence Lynch, ecclésiastique de la communauté et professeur au collège, qui avait meublé la classe des finissants à la façon d'une banque. Ce local, appelé depuis lors la « classe d'affaires », fut inauguré le 22 novembre. « Cette nouvelle classe, écrit le chroniqueur du temps, donne aux élèves toutes les connaissances nécessaires à la pratique des affaires commerciales. On s'y occupe de ventes, d'achats, d'opérations de banque, de transactions de toutes sortes. »

Tout cela sans exclure les externes du village,



R. P. Léonard Bissonnette
1890-1898
1902-1906



H. F. Évariste
1898-1899



R. P. Frédéric Tessier
1901-1902

dont les plus jeunes ont cependant toujours bénéficié au collège d'un local particulier.

Entre 1892 et 1898, le collège prend part à une série de concours annuels organisés par le père Beudet, supérieur provincial, entre tous les collèges commerciaux de la communauté au Canada, soit ceux de Saint-Laurent, de Memramcook, de Farnham, de Sorel, de Saint-Aimé et de Saint-Césaire. Ce dernier se classe quatre fois premier, trois fois second et se voit attribuer les deux premières médailles d'or. Il reçoit de plus en 1888 le diplôme d'honneur des Membres de la Commission royale de l'exposition de Londres.

Vers 1893, le frère Roch complète le programme de la classe d'affaires. Appelé *Actual business*, ce programme donnait à l'élève l'illusion d'être déjà engagé dans la pratique des affaires

avec ses risques, ses succès et ses revers.

Supérieur du collège de 1906 à 1910, le frère Donatien soulagea le cours de certaines opérations commerciales routinières qui occasionnaient des pertes de temps, et il mit l'accent sur les mathématiques, sans donner cependant à l'analyse littéraire toute la place qu'elle mérite pour sa valeur éducative exceptionnelle. Le frère Michel, son second successeur en 1911, soignera particulièrement l'élocution.

L'année 1935 marque l'inauguration du cours agricole avec 18 élèves. Le frère Frédéric avait effectué en 1933 des démarches en ce sens auprès du gouvernement de la province, mais il était réservé au frère Jean, son successeur immédiat à la direction du collège, de réaliser ce projet. On accomplissait de la sorte un des buts de la fonda-



FERME DE
L'ÉCOLE D'AGRICULTURE



H. F. Donatien
1906-1910
1926-1928



H. F. Philippe
1910-1911
1925-1926



H. F. Michel
1911-1913

tion, car l'acte d'incorporation du 24 décembre 1875, passé à la 1^{ère} session du 3^e parlement de Québec, renfermait dans sa dernière partie l'article suivant : « La dite corporation pourra acquérir, posséder, recevoir par legs ou autrement des biens-fonds de contenance suffisante pour établir *une ferme modèle*, son but étant aussi d'enseigner l'agriculture pratique. »

Le personnel enseignant du collège s'était enrichi en 1935 de deux agronomes, les frères Fabius et Vitalien, qui venaient d'obtenir après trois ans d'études à l'Institut d'Oka le baccalauréat en sciences agricoles. L'établissement de ce cours, qui répondait au désir des autorités religieuses et civiles, manifestait également le souci d'adaptation des supérieurs majeurs de la congrégation et la bonne volonté de nos gouvernants, qui comprennent

mieux aujourd'hui la nécessité d'aider financièrement l'agriculture. L'événement a justifié les prévisions, puisque 60 jeunes agriculteurs de la région suivent cette année le cours agricole que dirige le frère Henri Dudemaine, B.S.A., assisté de trois agronomes laïques, MM. Ernest Darsigny, Wilfrid Hébert et Fernand Plante.

Ajoutons que durant l'année scolaire 1938-1939, nos frères agronomes ont donné des cours du soir à 37 jeunes agriculteurs de Saint-Césaire et à 41 de l'Ange-Gardien. Les cours agricoles du jour groupaient cette année-là au collège 30 élèves.

Le Ministère de l'Agriculture manifesta sa satisfaction des résultats obtenus en votant un octroi, il y a deux ans, pour permettre au collège de faire l'achat dans le voisinage d'une vaste terre destinée à la formation pratique de ses élèves.



LES ATELIERS
DE LA MÊME ÉCOLE





H. F. Hilarion
1913-1919



H. F. Émery
1919-1921



H. F. Léonard
1921-1925

Mais l'organisation et les progrès sensibles du cours agricole rendaient jaloux son aîné le cours commercial devenu vieillot avec son programme attardé et ses manuels désuets. Un remaniement de ce cours s'imposait. On fit alors appel au supérieur du scolasticat, qui n'hésita pas à sacrifier son meilleur adjoint, le frère Faustin, au bénéfice du collège de Saint-Césaire. Le rajeunissement projeté du cours commercial s'opéra à l'été de 1940.

Pour compléter ce chapitre des études, mentionnons le triple musée industriel, scientifique

et d'antiquailles canadiennes-françaises patiemment monté par le frère Jean entre les années 1926 et 1940, les cours de menuiserie à l'intention des agriculteurs, et le cercle des jeunes naturalistes qui développe l'observation et ouvre l'esprit des élèves aux beautés de la nature.

L'éducation

Plus que le confort matériel et les succès



LE CHAR DU COLLÈGE
À LA S.-JEAN-BAPTISTE



H. F. Frédéric
1928-1934



H. F. Jean
1934-1940



H. F. Faustin
1940-1943

intellectuels, ce qui contribue vraiment à accréditer auprès de notre peuple une institution d'enseignement, c'est le caractère religieux et social de l'éducation qu'elle donne. Sur ce point, le collège de Saint-Césaire, tout au long de son histoire, ne cède à aucune autre maison similaire.

« On cherche pour instituteurs, a écrit le moraliste Vauvenargues, plutôt des savants que des sages, et pourtant, comme l'enfant est imitateur, l'exemple fait plus que la leçon. »

C'est de ces principes qu'a vécu et que vit

toujours le collège de Saint-Césaire. M. le curé Provençal fut un saint éducateur, et il a été l'âme du collège durant vingt ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort survenue en 1889.

Nommé supérieur du collège l'année suivante, le père Léonard continua la tradition pendant douze ans, et tous ses successeurs se sont efforcés de maintenir l'esprit de foi et de charité des débuts. L'éducation donnée dans cette institution a donc toujours conservé un caractère profondément chrétien.



« CANOSSA »

JOUÉ PAR LES ÉLÈVES





*H. F. Justin
Riendeau,
(1943-1946)*

Plusieurs faits nous font croire que M. Provençal nourrissait une grande dévotion à saint Joseph. Il confie en 1869 la direction de son collège aux frères Joséphites de Sainte-Croix venus de Saint-Laurent. Dès le 3 avril 1870 se fonde au collège l'Association de Saint-Joseph, filiale sans doute de celle de Sainte-Croix du Mans. Or le nom du vénérable curé ouvre la liste des 256 membres de la première réception. La même année, il dirige vers Sainte-Croix Alfred Bessette, le futur fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, dont il a éclairé et fortifié la dévotion au saint Patriarche de Nazareth. L'on comprend dès lors que le jeune Bessette ait pris l'habit sous le nom de frère André, en mémoire du saint prêtre qui avait orienté sa vocation. La congrégation de Sainte-Croix a donc contracté en 1870 envers le curé Provençal une dette insolvable de gratitude. Le collège de Saint-Césaire se trouve ainsi avoir été l'occasion de la vocation du frère André. Le monument de saint Joseph élevé en 1938 dans le parterre du collège par les soins du frère Jean avec le concours financier des anciens élèves, redira aux générations futures le rôle providentiel de première importance joué par Messire André Provençal et son collègue aux origines de l'Œuvre du mont Royal.

Le culte de saint Joseph au collège de Saint-Césaire ne fut pourtant pas exclusif. La congrégation de la Sainte-Vierge y fut fondée le 16 septembre 1877 et affiliée à Rome le 20 octobre suivant. Pour sa part, le père Donat Boyer institua au collège en 1940 la confrérie du Saint-Rosaire.

Le supériorat du père Léonard fut marqué d'une grande dévotion au Sacré-Cœur, auquel sont consacrés les pères de Sainte-Croix. La dévotion du révérend père fut telle qu'elle obtint deux guérisons merveilleuses. Il s'agit du jeune Alphonse Leclerc, gravement blessé au jeu, puis du paralytique Émile Paquette, de Rougemont, guéris le premier en juin 1892, et le second en 1893. On conserve encore la béquille et le corset de plâtre des miraculés : ces ex-voto sont accrochés au piédestal de la statue du Sacré-Cœur qui fut témoin de ces merveilles, et devant laquelle on entretient constamment une lampe en signe de perpétuelle gratitude.

Ces faveurs extraordinaires inspirèrent en 1894 au père Léonard le dessein d'élever une chapelle votive au Sacré-Cœur. Avec la bienveillante autorisation de Mgr Moreau, il organisa l'Œuvre du Sacré-Cœur afin de recueillir les fonds nécessaires. Il chargea le frère Guillaume du fonctionnement et de la diffusion de l'œuvre au Canada et aux États-Unis. Ce dernier y mit tant de zèle qu'il recueillit en peu de temps les fonds désirés. Telle est l'origine de cette magnifique chapelle édifiée en 1896 et qui fait depuis l'admiration du visiteur comme l'ornement de l'institution.

Une telle atmosphère de piété ne pouvait que favoriser la charité envers le prochain chez les élèves. Aussi le collège s'est-il empressé d'accueillir dans ses murs l'Action catholique dès son apparition en 1936. Le premier aumônier en fut le père



LE FRÈRE GUILLAUME

Joseph Barbeau et le premier assistant-religieux, le frère Jacques Gingras, ancien élève de l'institution.

Fiers du retour de leur ancien supérieur si respecté, les élèves offrirent au père Léonard, en 1902, la superbe statue de sainte Marguerite-Marie, et en 1903, celle du Sacré-Cœur, destinées toutes deux à reconstituer les célèbres apparitions de Paray-le-Monial dans la niche pratiquée au fond du sanctuaire au-dessus du maître-autel.

Une autre preuve de l'excellence de cette institution, c'est l'imposante couronne de prêtres, de religieux et de citoyens de marque qui ont reçu

dans ses murs leur formation élémentaire. Mentionnons chez les prêtres, Dom Pacôme Gaboury, l'actuel Abbé mitré de la Trappe d'Oka, et feu le R. P. Marie Beauregard, ancien Prieur au même monastère ; dans la congrégation de Sainte-Croix, les pères Théophile Barré, Azarias Massé Sr et Frédéric Tessier, décédés ; Albert Montplaisir, Alfred Charest, René Beaudry, Oswald Arès ; les frères Marie-Octave, Antoine, Édouard, Adhémar Sr, Osée, Léonard, Césaire, décédés ; Lucius Viens, Achille Decelles, Jean Baillargeon, Denis Duvert, Gaétan Ducharme, Jacques Gingras, Edgar Saint-

LA CHAPELLE DU COLLÈGE DE SAINT-CÉSAIRE





LES ÉLÈVES AU JEU

Pierre, Marius Guertin, Loyola Lapré, Paul Messier, Jacques Berthiaume. À ce nombre s'ajoutent plusieurs prêtres séculiers ou réguliers, et plusieurs frères de diverses autres communautés. Quant au frère André, il n'a jamais fréquenté le collège de Saint-Césaire, qui n'existait pas encore à l'époque de sa scolarité ; mais il a été attiré à la congrégation de Sainte-Croix par la vie simple, édifiante et la dévotion particulière du groupe des frères fondateurs du collège de Saint-Césaire envers le Patron de l'Église universelle.

Les anciens

L'attachement indéfectible des anciens élèves de Saint-Césaire à leur Alma Mater garde quelque chose d'étrange. Sait-on que l'amicale des Anciens de Saint-Césaire est l'aînée des groupements de ce genre en Amérique ? Elle s'est constituée en effet dès l'année 1896, lors d'un « pèlerinage » de quelques anciens de Montréal à leur vieux collège. Le fondateur en a été M. A. Tétrault, et le premier président, M. L. Viens, tous deux de Montréal. Le

cercle Saint-Césaire de Montréal a eu des imitateurs aux États-Unis dès 1903, à la suite d'une tournée du père Léonard outre-frontière, et au village même de Saint-Césaire, qui possède son cercle depuis 1904.

Ces cercles constituent trois comités régionaux de l'amicale des anciens, qui aident l'Alma Mater selon leurs moyens. Le cercle de Saint-Césaire est à l'origine des bazars annuels qui ont rapporté au collège durant plusieurs années une contribution appréciable. Le cercle de Montréal s'est fait pour sa part l'avocat de son collège auprès des autorités majeures aux heures difficiles de sa longue existence, de même qu'il a contribué et applaudi à tous ses succès. Le cercle des États-Unis, plus éloigné, ne manque jamais cependant à l'appel de ses frères du Canada.

Grâce au concours empressé de ses trois cercles, le collège a pu organiser jusqu'ici sept grands conventums, pour célébrer avec plus d'éclat les dates importantes de son histoire : en 1904, son trente-cinquième anniversaire de fondation ; en 1919, le jubilé d'or du collège ; en 1931, ses soixante ans (célébration retardée de deux ans pour la faire coïncider avec la bénédiction du dernier agrandissement) ; en 1944, son soixante-quinzième anniversaire ; en 1946, les cinquante ans du cercle de Montréal.

L'Alma Mater n'est pas restée indifférente



LA FANFARE
DU COLLÈGE

aux manifestations de piété filiale de ses anciens. Le frère Jean Baillargeon, son représentant de 1934 à 1940, eut en 1938 l'heureuse idée de créer l'Ordre du Souvenir, tant pour récompenser les anciens les plus dévoués que pour noter leurs succès dans la vie et les proposer en modèles aux élèves actuels. On leur remet un diplôme portant la signature des autorités du Collège et de la Congrégation Sainte-Croix, avec un minuscule blason d'argent aux armes du collège de Saint-Césaire. Lors du 75ème anniversaire de fondation de l'institution en 1944, on porta les membres de cet ordre au nombre symbolique de soixante-quinze. Depuis, il s'est accru de trois membres.



*H. F. Bernardin
Bergeron,
supérieur
actuel.*

**LE PERSONNEL
DU COLLÈGE DE SAINT-CÉSAIRE**



1. R. P. Donat Boyer, chap., 2. R. P. Georges Bergeron, chap., 3. F. Robert Théroux, 4. F. Urgel Tétreault, 5. F. Hubert Joyal, 6. F. Ambroise Dion, 7. F. Eloi Dudemaine, 8. F. Didace Normandeau.



9. F. Armand Hébert, 10. F. Josaphat Hamel, 11. F. Gabriel Bouvrette, 12. F. Joseph Roberge, 13. F. Marie-Auguste Lavoie, 14. F. Gérard Laferrrière, 15. F. Louis-Paul Hébert, 16. F. Jean-René Gilbert.



17. F. Gaétan Ducharme, 18. F. Maurice Paquin, 19. F. Louis-E. Leduc, 20. F. André-M. Poulin, 21. F. Camille Richard, 22. F. Jean-Claude Labelle, 23. F. Lucien Tourigny, 24. F. Alphonse Saint-Amand.

Publications

Un moyen très efficace dont s'était servi le comité d'organisation du premier conventum pour intéresser, grouper, unifier et enthousiasmer les anciens du temps, ce fut la publication en 1903 de l'Écho de Saint-Césaire, petit journal qui avait le père Elphège Guertin comme directeur et le frère Marie-Auguste comme principal collaborateur. Ce journal cessa de paraître après le conventum de 1904.

En 1939, le frère Faustin Laplante publia conjointement avec le juvénat une revue collégiale miméographiée appelée *Chez Nous*. Le titre dit assez clairement le but de cette intéressante publication. Elle cessa malheureusement de paraître avec le départ de son directeur pour la Côte-des-Neiges en 1943. Le père Georges Bergeron, chapelain, publie actuellement l'*Opinion*, une feuille mensuelle de combat chrétien, qui circule parmi les élèves du collège et au dehors.

Le collège de Saint-Césaire possède en outre le trésor historique de deux albums-souvenirs. L'un date du premier conventum des anciens, en 1904. Il intègre l'histoire des trente-cinq premières années du collège dans celle de la paroisse de Saint-Césaire. L'auteur en fut le regretté frère Marie-Auguste, venu se réfugier au Canada avec le groupe des confrères français chassés de leur patrie l'année précédente par un gouvernement sectaire.

Le second album est dû à la plume avertie du père Albert Montplaisir, ancien élève du collège. Il y fut nommé chapelain en 1918, en vue de préparer le conventum des noces d'or de son Alma Mater, ainsi qu'un album-souvenir de cent pages, grand format. Après un bref résumé de l'histoire des trente-cinq premières années déjà relatée dans le premier album, l'auteur fait l'historique des quinze années suivantes. Chaque période administrative y est précédée d'un précieux tableau statistique du personnel enseignant. Les événements gravitent autour des supérieurs respectifs, dont chaque chapitre forme une attachante biographie.

Épreuves

Le collège de Saint-Césaire a connu l'inéluctable épreuve, qui appose le sceau divin à toutes les œuvres durables.

Il reçut le baptême du feu le 3 février 1877,



vers quatre heures de l'après-midi, alors qu'un incendie d'origine inconnue avaria le toit et un plancher de l'aile construite en 1874. On réussit à sauver le collège du désastre, mais pour quelque temps les pensionnaires durent chercher asile au



LE PLAN D'ENSEMBLE DU COLLÈGE

presbytère, au couvent et chez des particuliers du village.

Le 26 septembre 1925, le feu venait de nouveau surprendre le collège au beau milieu de la nuit. On évita la destruction aggravée peut-être

d'une hécatombe, grâce à une protection visible du Sacré-Cœur. Les flammes, qui avaient pris naissance sur le théâtre, dévoraient déjà la galerie extérieure ainsi que l'extrémité de la salle d'étude, et la fumée avait envahi la salle de récréation, la salle d'étude

et la chapelle, lorsque les religieux, à l'exception d'un maître de dortoir qui cherchait silencieux la source de la fumée avant d'alerter ses gens, furent éveillés par quelques voyageurs rentrant de Montréal et descendus en toute hâte du train de minuit pour voler au secours des sinistrés possibles. Par prudence, on éveilla et fit vêtir et sortir les élèves. Une heure plus tard, tout danger étant conjuré et la fumée disparue, chacun regagna son lit le cœur ému mais plein de reconnaissance à la pensée de la protection dont il venait d'être l'objet. Affreusement noircie par la fumée, la chapelle a gardé ce sombre vestige de l'incendie au delà d'une décade. Elle a recouvré sa première splendeur en 1938, grâce à l'initiative du frère Jean Baillargeon et à la générosité des anciens.

Une autre pénible épreuve fut la perte en 1942 des Petites-Sœurs de la Sainte-Famille à la suite d'un malheureux accident qui, sans une circonstance toute providentielle, eût causé, certaine nuit de décembre 1941, une asphyxie mortelle des dix-huit religieuses présentes, c'est-à-dire de tout le personnel du couvent. Entre le moment de l'accident, qui avait rendu toutes les religieuses impotentes, et le départ des pensionnaires pour les vacances de Noël la semaine suivante, les bonnes Sœurs de la Présentation et leurs élèves se sont chargées de la cuisine, charité héroïque dont les Religieux de Sainte-Croix garderont un impérissable souvenir. Daigne saint Joseph hâter le jour où le collège pourra de nouveau recevoir les services embaumés de prières des religieuses.

STATISTIQUES

Années	ÉLÈVES		PROFESSEURS
	Commerce	Agriculture	
1869	80		7
1870	142		8
1871	222		8
1875	243		16
1883	265		17
1893	285		20
1913	352		22
1935	146	18	23
1947	341	50	34



LES GRANDES FIGURES de l'histoire du collège

Parmi la longue théorie d'éducateurs, tous méritants, qui ont fait la gloire du collège de Saint-Césaire, quelques-uns se sont acquis, par leur qualités exceptionnelles d'esprit et de cœur, l'admiration et l'attachement de leurs élèves, ainsi qu'un droit à l'hommage de la postérité. Omettant le nom du fondateur, Messire André Provençal, dont nous avons eu l'occasion au cours du présent article de souligner les vertus et les mérites, laissons à l'auteur de l'album-souvenir de 1919 le soin de faire revivre sous nos yeux les grandes figures du passé.

Le père Léonard

Le père Léonard a vécu vingt-deux ans au collège de Saint-Césaire. Il y était venu tout jeune Frère, dès sa sortie du noviciat, avec le fondateur et le premier contingent de religieux. Il y avait vécu à toutes les époques, partagé toutes les épreuves, connu, malgré quelques intervalles d'éloignement, presque toutes les générations d'élèves, rempli toutes les charges. Professeur, surveillant, préfet de discipline dès 1872, supérieur à deux reprises (1890-98 ; 1902-06), il avait plus que personne fait cette maison ce qu'elle était.

D'une énergie rigide qu'assouplissait néanmoins la bonté d'un grand cœur, il entendait faire de tous ses élèves des hommes et des chrétiens. Comme on le voyait sans préjugés, bienveillant et serviable, on s'ouvrait avec confiance. Et cela explique comment tous ses élèves lui gardent mieux que du respect ; ils le vénèrent et ils l'aiment, et avec les années, leur affection de jadis se mue en véritable culte.

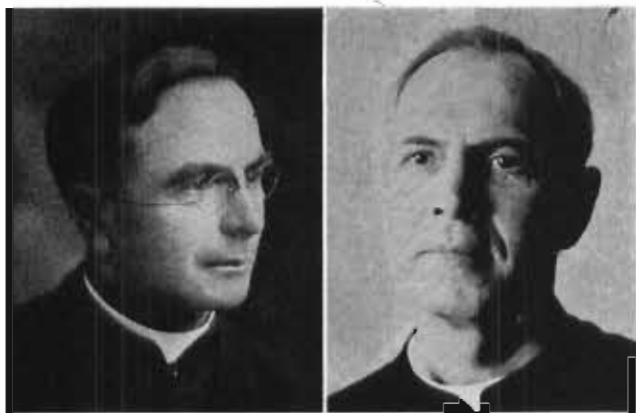
Le père Léonard sut s'entourer d'hommes exceptionnellement compétents et zélés. Même il accepta de très jeunes frères qu'il jugeait pleins d'avenir, et il les forma aux bonnes méthodes.

Cette sollicitude à l'égard de ses jeunes confrères et le secret de son influence sur eux amenèrent l'autorité majeure à le désigner comme maître des novices. Il passa quatre ans à ce poste de première importance, puis revint à son collège en 1904, mais pour en repartir définitivement deux ans plus tard.

Les dernières années du père Léonard furent un long martyre. Douleurs morales, labeur pénible, maladie incessante, rien n'y manqua. Il mourut à l'infirmerie provinciale le 8 mai 1910, âgé de soixante ans, dont quarante-trois de vie religieuse et dix-neuf de sacerdoce.

Le frère Donatien

Le père Léonard eut pour successeur le frère Donatien. Il était l'un des deux ou trois religieux qui, après lui, surent le mieux s'attirer l'estime des écoliers.



Frère Arsène

Frère Avila

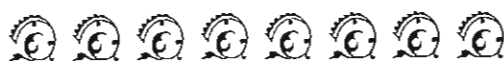
Il n'avait que trente-deux ans lorsqu'il fut élu supérieur ; mais il en avait vécu quatorze dans la maison, dont il connaissait en détail les coutumes, la tradition et l'esprit. Il y fut amené par le père Léonard, sous lequel il avait été diplômé en 1889, au collège de Sainte-Geneviève. Il complétait à peine ses années de probation, quand le prévoyant supérieur de Saint-Césaire, qui l'avait retenu comme sien, était allé le chercher au noviciat, le 4 janvier 1892. Au retour le père Léonard lui confia la IIe anglaise et commerciale. Avec ce groupe, il monta d'année en année jusqu'en classe d'affaires, où il succéda au regretté frère Roch avant de devenir préfet des études.

Supérieur, le frère Donatien fortifia les mathématiques en classe d'affaires, et dressa un programme complet des études pour le cours entier. Ce programme n'a eu besoin depuis que d'une légère adaptation de temps à autre. La représentation par les élèves de son temps de l'opérette « Le Mulâtre de Murillo » révèle l'attention qu'il portait au chant et à la musique.

Aux vacances de 1910, le supérieur affectionné partait de Saint-Césaire pour aller enseigner en classe d'affaires à Saint-Laurent. Au témoignage des anciens élèves, cette stupéfiante nouvelle déconcerta les plus optimistes. Les parents des écoliers et les citoyens de la localité en furent consternés. Quant à lui, il accepta l'épreuve avec un admirable courage.

Le frère Donatien mena de front durant trois ans la direction du cours commercial à Saint-Laurent et l'enseignement des mathématiques au scolasticat de la Côte-des-Neiges. Les autorités le cédèrent ensuite au scolasticat ; il y vécut de 1914 à 1916. Il retourna ensuite au collège de Saint-Laurent jusqu'en 1926, alors qu'il redevint supérieur à Saint-Césaire pour y préparer les fêtes qui devaient marquer les soixante ans du collège, mais la maladie le contraignit de quitter ce poste en 1928. Il retourne au Scolasticat, puis en 1931, à Saint-Laurent, et finalement au collège Notre-Dame où il succomba presque subitement à une attaque d'angine de poitrine le 19 novembre 1938, à l'âge relativement peu avancé de 65 ans.

Le frère Donatien a laissé chez ses confrères le souvenir d'un religieux modèle, et chez ses anciens élèves, celui en outre d'un parfait éducateur.



Le frère Émery

Le frère Émery a passé dix-neuf de ses jeunes années à Saint-Césaire, de 1889 à 1908. Il y revint comme supérieur de 1919 à 1921, mais c'est surtout comme préfet de discipline qu'il s'y est signalé durant quatorze ans.

Sa vigilance suffisait à tout. On redoutait d'être jugé défavorablement par cet homme bienveillant, tenu chez tous en haute estime et dont les bons offices, les attentions délicates pesaient aux délinquants comme un reproche.

Son zèle à développer chez les élèves la ferveur au service de Dieu le désigna en 1906 à la direction du juvénat, qu'il fut chargé de construire à côté du collège.

Autres vétérans

Parmi les frères qui ont fait à Saint-Césaire un long stage, il convient de mentionner :

1° Le frère Sergius Sr : 38 ans (1870-73 ; 1874-84 ; 1897-1917). Économe très estimé durant plusieurs années. Il mourut en 1917.

2° Le frère Avila : 24 ans, de 1896 à 1920. Excellent professeur de musique, décédé à la Côte-des-Neiges, en 1925.

3° Le frère Arsène : 25 ans, de 1905 à 1929. Il fut longtemps professeur de la classe d'affaires. On le trouva mort dans sa chambre, au matin du dimanche 12 mai 1929.

4° Le frère Félix Chartier : 42 ans, de 1883 à 1885 et de 1906 à 1946. Professeur et surveillant, en charge de la bibliothèque des élèves durant de longues années. Doyen de sa province religieuse, ce vénéré confrère est actuellement à sa retraite à la Maison provinciale.

5° Le frère Robert Thérout : 33 ans, depuis 1914. Professeur et surveillant, toujours sur la brèche, il porte allègrement ses 65 ans.

Un bienfaiteur insigne

Le docteur C.-Améric Bernard s'était établi à Saint-Césaire en 1889. Il y eut comme premier patient le vénéré fondateur du collège, M. le curé André Provençal. Ses contacts avec le saint vieillard l'attachèrent à la paroisse et au collège, où il se dépensa sans compter jusqu'à sa mort survenue le 20 juin 1945, quelques jours seulement après la célébration de ses cinquante-six ans de services professionnels.

Il n'a pas moins aimé sa petite patrie que ses malades. Aussi, sans négliger ces derniers, lui avait-il consacré huit de ses meilleures années comme député de Rouville. Durant ce temps, la paroisse et le collège de Saint-Césaire avaient bénéficié largement de son appui.



UNE VUE DU COLLÈGE PRISE DE L'ARBORETUM

Le COLLÈGE NOTRE-DAME



LE 26 octobre 1869, un journal de Montréal publiait dans ses colonnes un article intitulé : « Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur, Côte-des-Neiges, près Montréal. » En voici un résumé :

Sise à la place de l'Hôtel Bellevue, cette institution occupe un des sites les plus agréables et les plus salubres de la montagne de Montréal.

« En conséquence, le nouveau collège offre aux familles une excellente occasion d'élever leurs petits enfants à la campagne sous l'aile de la religion, qui n'omettra rien pour les éduquer selon les meilleurs principes chrétiens.

« Les enfants seront admis au collège Notre-Dame du Sacré-Cœur dès l'âge de cinq ans et pourront y demeurer jusqu'à dix ans.

« Rien ne sera épargné pour le développe-

ment des facultés physiques et morales de ces jeunes élèves ; les meilleures méthodes seront employées à cet effet. On y enseigne le français et l'anglais avec un soin égal. La lecture, l'écriture, les premiers éléments du calcul, de l'histoire et de la géographie, l'instruction religieuse, formeront les bases de leur première éducation, rendue aussi agréable que possible par de fréquentes récréations et des délassements appropriés à leur âge. »

Et l'article se terminait par une espèce de prospectus où étaient détaillés les conditions de pension, vestiaire et renseignements analogues. Le tout était signé : CH. VILLANDRE, supérieur.

En effet, environ vingt ans après sa fondation (1847), le collège de Saint-Laurent regorgeait d'élèves. Depuis longtemps les autorités songeaient



L'HÔTEL BELLEVUE



LES SUPÉRIEURS DE N.-DAME



R. P. P. Demers
(1869-1870)



R. P. J. Gastineau
(1870-1880)



R. P. Auguste Louage
(1880-1887)

à une seconde fondation destinée, celle-là, à l'éducation des tout jeunes. Hélas ! la question finances les bloquait dans leur projet.

Cependant en 1869, le R. père Charles Villandre, supérieur du collège de Saint-Laurent se mit à faire des recherches. Après maints pourparlers et démarches avec les propriétaires, il en vint, pour la somme de \$9000., à une entente au sujet de l'achat d'un terrain où se trouvait situé l'hôtel Bellevue, à la Côte-des-Neiges.

Le 6 octobre 1869, l'acte était signé. Le 26 du même mois les acheteurs recevaient les clefs de leur nouveau domaine, et le 4 novembre, la maison, aménagée, transformée, recevait une bénédiction solennelle ainsi qu'un nouveau nom : Collège Notre-Dame du Sacré-Cœur. Dès le 25 novembre les classes s'ouvraient avec 24 élèves, dont 14 venus du collège de Saint-Laurent.

Ce début, qui prenait forme du grain de sénévé, n'augurait peut-être pas grands espoirs, mais il n'en resta pas là. Dès bientôt il poussa des rameaux.

Deux ans plus tard, en 1871, un étage fut ajouté. En 1873, le nombre d'élèves augmentant sans cesse, il fallut construire une nouvelle salle de récréation. C'est vers le même temps que le collège acquit les propriétés Picard et Palascio qui furent

utilisées à la construction du noviciat, jusqu'alors à Saint-Laurent.

Cependant la bonne réputation de Notre-Dame se répandait : les élèves s'accumulaient. Le personnel augmentait en proportion, si bien, qu'en 1881, les autorités n'y tinrent plus. L'hôtel primitif, à tous points de vue, ne répondait plus aux besoins ; l'on songea à construire. Les bases du collège actuel furent donc posées, et l'on vit bientôt surgir de terre une magnifique construction en pierres de taille, celles-ci arrachées à la montagne sur la propriété même.

Sous l'œil vigilant du R. P. Louis Geoffrion et du frère Sosthène les travaux avancèrent avec une telle rapidité que le 19 mars 1881, la première pierre en fut bénite et posée. Cette construction comprenait toute la partie extrême nord de l'édifice actuel jusqu'à la porte de la chapelle. Elle devait abriter plus de 200 élèves. Messieurs Dufresne de Saint-Laurent, et Lapointe en furent les architectes conjoints. Voici, en l'occurrence ce qu'écrivait la « Minerve » le 12 mai 1881 au sujet de la nouvelle construction, chef-d'œuvre de modernisme pour le temps, nous n'en doutons point.

« Le collège nouveau que M. le major F. Lapointe est à bâtir en ce moment en impose déjà par ses vastes proportions. Cette bâtisse en pierre

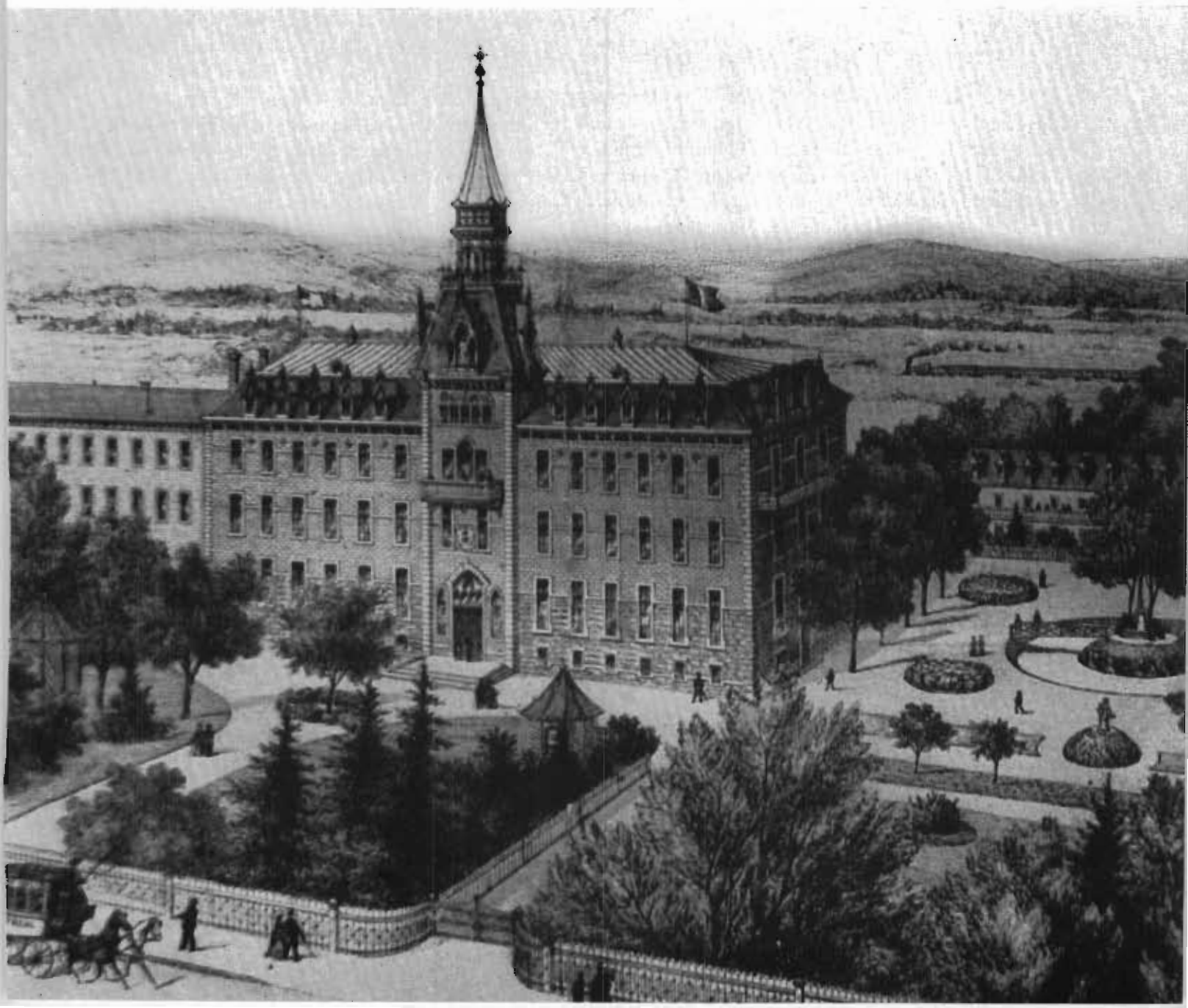
taillée doit être finie durant l'année et offrira le confort du genre le plus moderne. Le système de ventilation et le *colorifero* est ce qu'il y a de plus proportionné jusqu'à présent. L'eau et le gaz y arriveront au moyen de conduits en fer et d'appareils encore inusités dans les grandes institutions. »

Ces douze années de fondation, les plus dures, les plus crucifiantes, peut-être aussi les plus heureuses, n'ont donc pas été sans profit. Déjà paraissent au tableau de l'histoire de Notre-Dame, les grandes figures qui l'ont fait ce qu'il est.

D'abord le R. P. Charles Villandre, puis les Gastineau, les Rézé, les Louage qui tour à tour s'illustrèrent comme supérieurs de la jeune institution. C'est durant ces années aussi que nous voyons

se profiler les vies fructueuses des frères André, Antoine, Aldéric, et combien d'autres ! C'est à eux tous, ces généreux pionniers, que s'appliquaient ces paroles publiées encore dans la « Minerve » de 1881 : « Cette institution naissante est un bienfait généralement reconnu pour la jeunesse de Montréal qui s'y donne maintenant rendez-vous. Beaucoup de jeunes Américains viennent aussi y puiser les premières notions d'instruction religieuse qui font la base de leurs principes dans l'avenir. » Et, un peu plus loin : « Puissent les révérends Frères de Sainte-Croix être récompensés au centuple des sacrifices et des bontés qu'ils ne cessent de prodiguer aux enfants confiés à leurs soins, car ils le méritent au delà de toute expression. »

LE COLLÈGE NOTRE-DAME EN 1883



LES SUPÉRIEURS DE N.-DAME (suite)

R. P. Louis Geoffrion (1888-1898)

R. P. B. Lecavalier (1898-1906)

R. P. Georges-A. Dion (1906-1911)

R. P. Adolphe Clément (1911)

R. P. Élias Vanier (1911-1912)
(1919-1921)



Les religieuses de la Ste-Famille

Il existe d'autres figures de ces durs moments du début que nous aurions tort d'ignorer : ce sont nos bonnes Religieuses de la Sainte-Famille. Si nous fouillons les chroniques du « Moniteur Acadien », en date du 3 juillet 1875 nous y lisons cette note :

« Le rév. père Lefebvre, supérieur au collège Saint-Joseph et provincial de la Congrégation de Sainte-Croix, est parti, mardi (29 juin 1875), pour Montréal, à bord du Miramichi, en compagnie de M. E. Ringuette, professeur de musique, de deux élèves et de cinq demoiselles de Memramcook, qui vont à la Côte-des-Neiges au service du collège. »

En réalité elles n'étaient que quatre demoiselles et non cinq. Ces jeunes filles quittaient Memramcook dans le dessein de demander leur admission au noviciat des sœurs de Sainte-Croix de Notre-Dame, Indiana, lorsqu'elles auraient réalisé le montant d'argent requis pour leur voyage et leurs menus besoins. Et, de fait elles furent admises. Cependant, si le bon Supérieur réclamait les services de personnes étrangères, il ne possédait pourtant pas de local particulier à leur offrir. Ainsi, le R. père Gastineau leur avait fait préparer des lits, faute de mieux, dans un caveau à légumes, situé à quelque distance du collège. Les nouvelles arrivées ne purent se résoudre à accepter ce logement, tant par la frayeur qu'elles éprouvaient de se sentir

LES SOEURS DE LA STE-FAMILLE





seules, la nuit, dans un endroit aussi écarté, que de se voir obligées de passer dans un champ, matin et soir, pour se rendre à leur travail. Elles firent part de leurs appréhensions au rév. père Lefebvre qui les avaient amenées. Ce dernier en référa au rév. père Gastineau qui, après délibérations, leur céda la salle de communauté des religieux.

Le dortoir installé, on leur attribua, pour cuisine et réfectoire une petite bâtisse qui servait naguère de remise, alors que le collège n'était encore que l'hôtel Bellevue. La couverture, comme le reste de la construction n'était faite que de planches mal jointes ; alors il arrivait qu'aux jours d'orage les occupantes de ce logement ne savaient pas trop où se réfugier pour n'être pas inondées...

Au cours du mois de septembre, de la même année, sœur Marie-Léonie passa à la Côte-des-Neiges, en route pour Notre-Dame, Indiana, où elle allait conduire une huitaine de jeunes filles au noviciat. Sur l'instance du père Lefebvre elle en laissa quelques-unes au service du collège. C'est au cours de ce voyage que mère Léonie visita l'évêque de Montréal, Son Excellence Mgr Fabre qui lui suggéra la fondation d'une communauté de religieuses. En effet c'est de ce petit noyau de filles acadiennes que naquit la Congrégation des Petites Sœurs de la Sainte-Famille, et le collège Notre-Dame semble intimement lié à l'histoire de cette jeune communauté.

Les misères et les incommodités du début furent amplement compensées, car dès 1883, les

Religieuses eurent leur maison à elles, une spacieuse construction en bois avec buanderie, chapelle, salle de communauté et le confort digne de personnes si dévouées. Et si nous avançons ces chroniques de cinquante ans, nous voyons ces mêmes Sœurs aujourd'hui magnifiquement logées dans leur couvent de pierre avec tous les accessoires les plus modernes en rapport avec leurs exténuants travaux. La parole du rév. père Gastineau semble se réaliser. En effet un jour que ces chères filles du début se plaignaient du manque de tout, le Supérieur leur répondit en souriant : « Prenez courage, mes bonnes sœurs, un jour ce sera la plus belle de vos missions. » Cette prophétie se serait-elle réalisée ? Aux bonnes religieuses d'en juger par elles-mêmes...

La chapelle et la partie centrale

Cependant, grâce à l'excellente réputation de Notre-Dame, le personnel et les élèves du collège augmentaient toujours, et la superbe construction de 1881 fut bientôt de beaucoup trop exigüe. Dès 1888 il fallut songer à une chapelle qui répondrait aux besoins. Cette construction devait mesurer 110 pieds de longueur par 40 de largeur.

Les travaux commencèrent le 19 mars 1888. Une fois en frais de construire, les autorités décidèrent de démolir la partie en bois et de bâtir une nouvelle aile en pierre de grandeur égale à celle de 1881. Les travaux, sous la direction experte des FF. Sosthène et Émile, furent conduits avec une



R. P. Édouard Laurin
(1912-1919)



R. P. Léopold Pauzé
(1921-1925)



H. F. Léonard
(1925-1928)

telle célérité que le 13 mars 1889, on pouvait lire dans l'Étendard : « Une cérémonie bien touchante a eu lieu lundi, 11 mars, chez les Religieux de la Congrégation de Sainte-Croix au collège Notre-Dame, à la Côte-des-Neiges, en notre ville. Il s'agissait de bénir et de consacrer au culte divin la nouvelle chapelle dont la première pierre fut posée il y a environ une année avec des cérémonies également très imposantes. Le nouvel édifice est construit de manière que, l'aile droite du collège qui s'élève en ce moment étant achevée, il occupe le centre de toute la construction. Il est l'œuvre de M. Provost, l'architecte bien connu par les nombreuses institutions religieuses qu'il a élevées dans l'archidiocèse de Montréal... »

Quant à la nouvelle partie elle s'acheva dès le 28 septembre de la même année. Elle contenait salles de récréation, salles d'étude, dortoirs spacieux, le tout répondant pour longtemps aux exigences de l'heure.

Jusqu'en 1925 cette construction suffira ou semblera suffire. Ce furent les beaux jours, les années des sept vaches grasses où tout demeura stable tant au point de vue matériel qu'au point de vue des cours.

Un jardin d'enfance où les enfants entraient à l'âge de 5 ou 6 ans pour quitter après la sixième année vers 12 ans ou 13 ans.

Mais ce fut la période aussi des belles figures de Notre-Dame.

En repassant la liste des supérieurs, qui ne se rappelle la digne et charitable personnalité du R. P. Georges-A. Dion qui, à deux reprises, prit les rênes du supérieurat, d'abord en 1888, puis de 1906 à 1911. Évoquons aussi le souvenir du R. P. Louis Geoffrion qui dirigea le collège de 1888 à 1898 ; le R. P. Benjamin Lecavalier qui lui succéda jusqu'en 1906 ; les rév. pères Adolphe Clément, Elias-H. Vanier, Édouard Laurin, Léopold Pauzé, qui ont laissé chacun plus qu'un souvenir.

Le frère André et l'Oratoire

Nous avons dit plus haut que cette époque comprise entre 1889 et 1925 fut une période de stabilité. Ce n'est pas tout à fait juste. Car c'est durant ces quarante années que naquit selon le désir d'un des membres les plus humbles de Notre-Dame, l'œuvre la plus magnifique de Sainte-Croix : l'Oratoire Saint-Joseph. Il serait superflu de rédiger ici l'histoire du Sanctuaire, celui-ci ayant sa documentation dans le présent album. Nous nous attacherons cependant au rôle joué par le collège Notre-Dame à la naissance et au développement de cette œuvre si grandiose. Ne peut-on pas même affirmer que le collège Notre-Dame est si intimement lié à l'Oratoire Saint-Joseph que l'idée de cette dernière œuvre évoque presque toujours celle de l'autre.

En effet, dès 1870, nous voyons le frère



H. F. Narcisse
(1928-1934)



H. F. Austin
(1934-1935)



H. F. Émery
(1935-1937)

André au nombre du personnel du collège comme novice et chambrier, d'après la liste des obédiences du temps. L'année suivante il s'occupe à frotter les corridors. En 1879, il reçoit son obédience comme portier au collège. C'est à ce poste que débute réellement son travail d'apôtre de saint Joseph.

Car n'est-ce pas de sa petite loge, puis dans les parterres qu'il commença à répandre la dévotion au grand patriarche ? Les malades affluèrent au parloir pour voir le thaumaturge de saint Joseph. Des religieux du collège ne virent pas toujours du meilleur œil cette avalanche de « pestiférés » envahir



BAS-RELIEF
DU PORTIQUE
MONTRANT
LE FRÈRE ANDRÉ
AU MILIEU
DES MALADES



H. F. Gustave
(1937-1940)



H. F. Hilarion
(1940)



H. F. Hilaire Nadeau
(1940-1946)

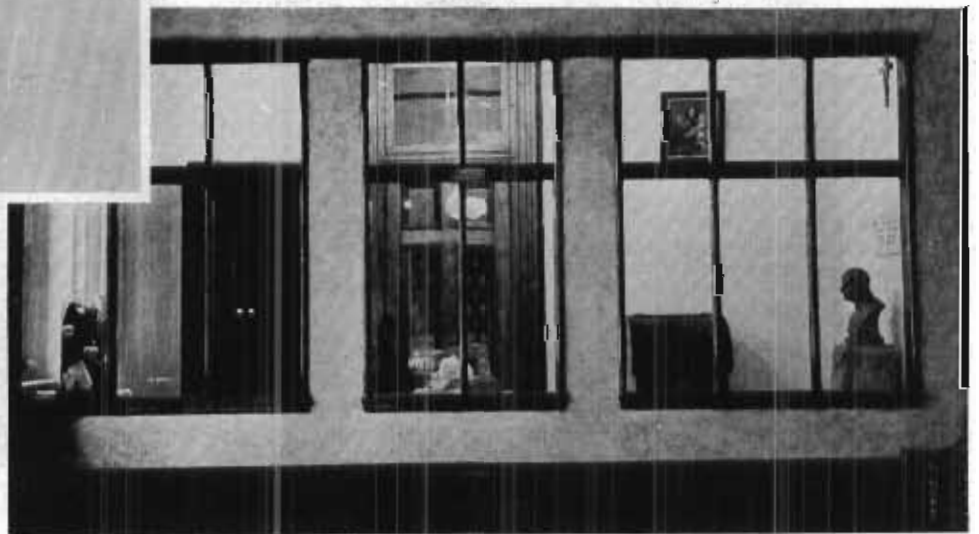


LA CHAMBRE
DU FRÈRE ANDRÉ

le portique de l'institution. Des parents se plaignirent, certains médecins firent des oppositions cruelles; le frère André en recevait des coups capables de décourager tout autre que lui, et d'anéantir une entreprise qui n'eût pas été d'en haut.

Malgré toutes ces persécutions, c'est le collège Notre-Dame dont la caisse n'était pas encore distincte de celle de la Province de Sainte-Croix du Canada, qui paya de ses deniers le terrain actuel de l'Oratoire, en 1896. Ce terrain servit longtemps

de



comme champ de culture pour les vignes du frère Rémi et les légumes du frère Ignace. Cependant le frère André se sentait attiré vers la montagne. Il y érigea une modeste statue de saint Joseph, et s'y retirait souvent pour prier dans le grand silence de la forêt. Il y conduisait les parents et leurs enfants les jours de parloir. Les malades l'y suivirent bientôt. Avec les revenus des coupes de cheveux des élèves, il put accumuler une petite somme avec laquelle il obtint la permission d'acheter une statue du Père nourricier de Nazareth. Le 19 novembre 1904, Mgr Z. Racicot bénissait cette statue dans la chapelle même de Notre-Dame, et, accompagné des élèves en procession, la portait au petit oratoire que le frère André avait réussi à faire construire après bien des pourparlers et des refus.

Jusqu'en 1909, le lieu de pèlerinage dépendra directement du collège Notre-Dame. Encore aujourd'hui, le souvenir du frère André n'a pas quitté le collège. Sa chambrette y fut reconstituée en 1941. Son buste, son masque et sa statue s'y tiennent au milieu des objets qui ont servi à son usage. Tous les jours des gens viennent visiter ce réduit propre, où saint Joseph commença d'attirer les foules, en attendant la construction du temple qui s'élève face à la porte centrale de Notre-Dame. Les élèves ont conservé, eux aussi, l'habitude d'escalader la montagne. En plus de leur pèlerinage annuel ils s'y rendent très souvent le matin, par

groupes, sans compter toutes les fêtes où le chœur de chant y prend part aux cérémonies religieuses.

Lors de sa mort, le frère André est revenu à son cher collègue, pendant quelques instants. Ses vieux compagnons de combat lui ont parlé du fond de leur cœur. Les élèves, ses enfants de Notre-Dame qu'il a toujours tant aimés et pour qui il fut toujours si bon, ont pu, après l'avoir touché, emporter dans leurs yeux et dans leur esprit le dernier et le plus émouvant souvenir de leur grand ami : le triomphe glorieux de sa mort.

Autres figures

Faut-il encore nommer durant cette période de plus de 40 ans le frère Abundius, ce compagnon du frère André, qui construisit de ses mains la première chapelle sur la montagne ? Quelle noble et sereine figure, dont un sculpteur pourrait tirer la plus belle effigie de saint Joseph ! Le frère Évariste, cet économe fidèle selon l'Évangile, et dont le nom reste associé aux années prospères de Notre-Dame. Le frère Gédéon, physionomie souriante de saint, toujours jeune, ami du beau, des arts, de la musique, de la littérature et des fleurs, collectionneur de souvenirs des anciens temps. Personne ne l'a oublié et la loge du portier à Notre-Dame évoque encore son souvenir toujours bien vivant.



STUDIO
DE DESSIN
D'OBSERVATION

Et ce bon frère Ignace, ce jardinier légendaire, dont les produits maraîchers éclipsaient tous ceux de ses concurrents et au sujet duquel coururent les histoires les plus fantastiques. Les journaux du temps le mentionnaient souvent dans leurs colonnes. Voici ce que publie l'un d'eux, en date du 29 septembre 1891 : « Le frère Ignace Morand, jardinier du collège de Notre-Dame, a remporté 32 prix aux brillantes expositions agricoles et horticoles qui viennent d'avoir lieu à Montréal : 16 premiers prix, 12 seconds prix et 4 troisièmes.

« Comme on le voit, les Religieux de Sainte-Croix ne cultivent pas seulement avec succès les

lantes ont amusé et amusent encore ses contemporains et leurs successeurs.

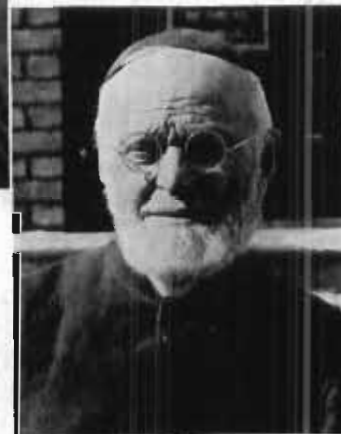
Je m'en voudrais d'omettre le nom du frère Marie-Antoine, ce bon vieux Français qui savait de si belles histoires et les racontait si bien ; que de traits magnifiques ne nous a-t-il pas fournis sur les tout premiers débuts de notre communauté.

Et le frère Henri, le préfet de discipline vigilant, sur les épaules de qui reposa pendant de longues années toute la bonne marche du collège.

Voilà une liste de pionniers dont nous avons droit d'être fiers, et j'en oublie certainement, j'en ignore encore davantage : ceux qui n'ont pas brillé, qui ont fait dans l'ombre leur petit train-train d'obéissance sans gloire ; leur mérite n'en est pas moins grand, et leur droit à notre reconnaissance et à nos hommages s'impose peut-être davantage.



F. Antoine



F. M.-Antoine

Le collège actuel

En septembre 1925, la direction du collège, confiée jusqu'ici à un prêtre, passe aux mains des frères. Le T. H. frère Léonard assumait donc la charge de Supérieur. Le conseil en entier se composait de frères. Trois prêtres y demeurèrent à titre d'aumôniers.

C'est sous l'égide de cette nouvelle administration qu'en 1928 germa un nouveau projet de

jeunes intelligences qui leur sont confiées, mais encore les plus beaux produits de la nature que nous avons admirés, et qui sont cultivés sur la magnifique propriété du collège dans la montagne de Montréal où vivent si heureux les nombreux petits enfants que l'on envoie dans ce délicieux Eden. »

Il faut aussi nommer le frère Osée, ce professeur incomparable des tout-petits qui ne quitta son poste qu'à l'extrême épuisement de ses forces ; le frère Edmond, le frère Damase, le frère Léonce, le frère Augustin, le frère Anthime, le frère Antoine, le directeur artistique dont les aventures désopi-



F. Datien



F. Gédéon



LA CHAPELLE
DU
COLLÈGE NOTRE-DAME

construction. Voici ce que nous lisons dans le palmarès du temps :

« Cette année, le collège Notre-Dame, déjà imposant d'aspect, va subir des modifications qui en feront un des collèges les plus modernes.

« Les travaux d'excavation d'une nouvelle aile, qui mesurera 146 pieds de longueur par 75 de largeur, et sera ajoutée à la partie ouest du collège, sont déjà commencés. Cette nouvelle construction comprendra une salle de récréation, les réfectoires, une classe pour l'enseignement du chant, une salle de musique, une infirmerie, deux salles d'étude et deux dortoirs.

« Tout le collège actuel, dont la nouvelle aile n'est qu'une partie du plan d'ensemble sera entièrement à l'épreuve du feu. Une autre construction de 160 pieds s'ajoutera perpendiculairement à la première et comprendra la maison des religieuses. Le tout permettra de loger quatre cents

pensionnaires.

« Les plans sont l'œuvre des architectes Larose et Simard, deux anciens élèves de la Congrégation de Sainte-Croix. Les travaux de construction ont été confiés à la firme Dansereau limitée.

« Le T. H. Frère Léonard, décédé le 25 mai dernier, après une maladie longue et cruelle, ne verra pas le parachèvement de son œuvre. C'est une preuve de plus de progrès pour son institution, car, si chaque sourire se paye d'une larme, que de bénédictions n'achètera pas un demi-siècle de sacrifices et de dévouement couronné par le don même de sa vie ! »

En réalité, ce sacrifice n'était que le premier d'une longue suite d'autres, car les dix années qui suivirent, années de dépression universelle, furent cruelles et déconcertantes.

Cependant, malgré le manque d'argent et la pénurie d'élèves, grâce aux supérieurs décidés tout

de même à faire progresser l'œuvre, grâce aussi à saint Joseph et à la Patronne du collège, Notre-Dame triompha de l'épreuve. Ses murs connurent une effervescence de vie sans précédent.

Les élèves grandirent : on les reçut d'abord jusqu'en huitième année, (ancienne appellation) ; puis jusqu'en douzième année (1933), alors que le cours supérieur, section scientifique et commerciale, fut inauguré ; enfin le cours actuel de Sciences et de Commerce fut organisé en 1942 ; il prépare nos grands garçons à l'Université, aux Grandes Écoles et à toutes les carrières commerciales ou scientifiques.

En quinze ans, un changement radical s'est effectué sous la poussée de volontés enthousiastes. Et il faut nommer ici le T. H. Frère Narcisse, Supérieur provincial actuel de la Province canadienne des Frères de Sainte-Croix, qui, le premier, a donné l'élan au mouvement. Les frères Austin et Émery, malgré leur grand âge ont soutenu l'effort commencé. Le règne du T. H. Frère Gustave fut, lui aussi, à cause de la dépression, difficile et précaire du point de vue pécuniaire. Cependant la marche en avant ne s'arrêta pas. Enfin, le T. H. frère Hilaire a vu se rétablir le balancier au normal et le soleil d'un appréciable bien-être poindre au-dessus d'un horizon éclairci. Aujourd'hui un nouvel

élu est à la barre de Notre-Dame ; le T. H. frère Justin Riendeau n'attend que le moment propice pour pointer le cap vers de nouveaux et fort intéressants projets sur la route ascendante du progrès.

Cette période de 1928 à 1947 porte à la page de notables figures. La plus brillante, celle qui demeura attachée à Notre-Dame comme l'âme à son corps, c'est sans contredit celle du frère Cécilien. Pendant près de 25 années, on ne pouvait songer à Notre-Dame sans évoquer ce maître de discipline émérite. La construction de 1928, est pour ainsi dire l'œuvre de ses mains. Ceux qui connaissent la ligue apostolique des missions du Bengale savent quelle part il a prise à son prolongement par l'organisation des fameuses souscriptions annuelles. Le nom du frère Cécilien est loin d'être effacé : il demeurera toujours en tête de la liste des figures marquantes du collège.

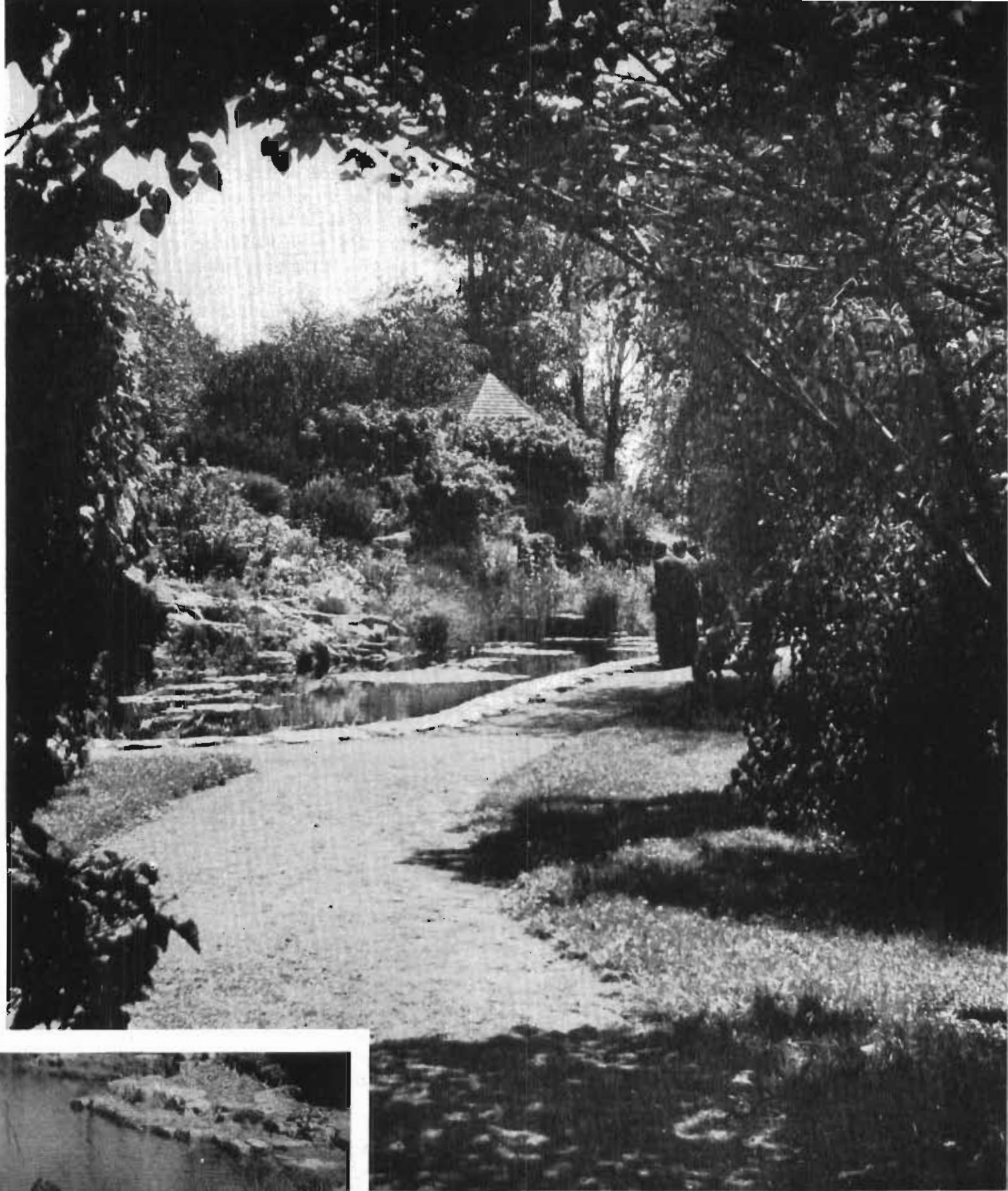
Faut-il nommer aussi le cher frère Euclide, ce missionnaire dans l'âme, fondateur de la Ligue Apostolique des Missions du Bengale, arraché par le Grand Maître, en plein travail, à l'œuvre qui lui était si chère. Tous se souviennent de ses chevaliers et de ses superbes expositions missionnaires.

Qui n'a connu le frère Flavien, l'âme de la salle des grands, apôtre infatigable, dont la réputation et le dévouement au Bengale attire aujourd'hui



LA LIGUE
APOSTOLIQUE
DES MISSIONS





L'ARBORETUM

2/2

l'admiration des plus hautes autorités civiles. Ici la liste devient difficile de ceux qui ont fait Notre-Dame ce qu'il est aujourd'hui. Il faudrait nommer tout un personnel qui rivalisa de zèle pour faire de notre collège le pionnier d'une foule d'initiatives.

L'arboretum

Citons seulement dans ce domaine des initiatives le superbe arborétum, unique en son genre au Canada, et qui fut inauguré solennellement devant les plus hautes sommités de Montréal au printemps de 1935. Lisons pour plus de précision une page du palmarès de cette même année :

« Depuis le printemps dernier, le collège Notre-Dame possède son jardin botanique. Le terrain qui, il y a quelques années était planté de pommiers si productifs, le potager que les frères Ignace et Louis (Morand) cultivaient avec tant d'acharnement, le vieux parterre, si minutieusement entretenu par le frère Anthime (Beudet) et qui attirait l'attention des gens de goût, le site occupé par l'ancien caveau et la rustique chapelle des Saints-Anges, le petit rocher patiemment transformé par le pic du frère Rémi (Eich) et péniblement planté de vignes, tout cela n'est plus ; ou plutôt tout cela existe encore, mais modifié et embelli, c'est l'arboretum, c'est le bassin, c'est la rocaille.

« L'entreprise est loin d'être terminée, mais les premiers pas sont franchis ; et l'on peut dire, sans crainte de se tromper, que le soleil estival et la douce saison opéreront dans ce coin déjà si ra-

vissant, des merveilles qui satisferont les exigences les plus raffinées.

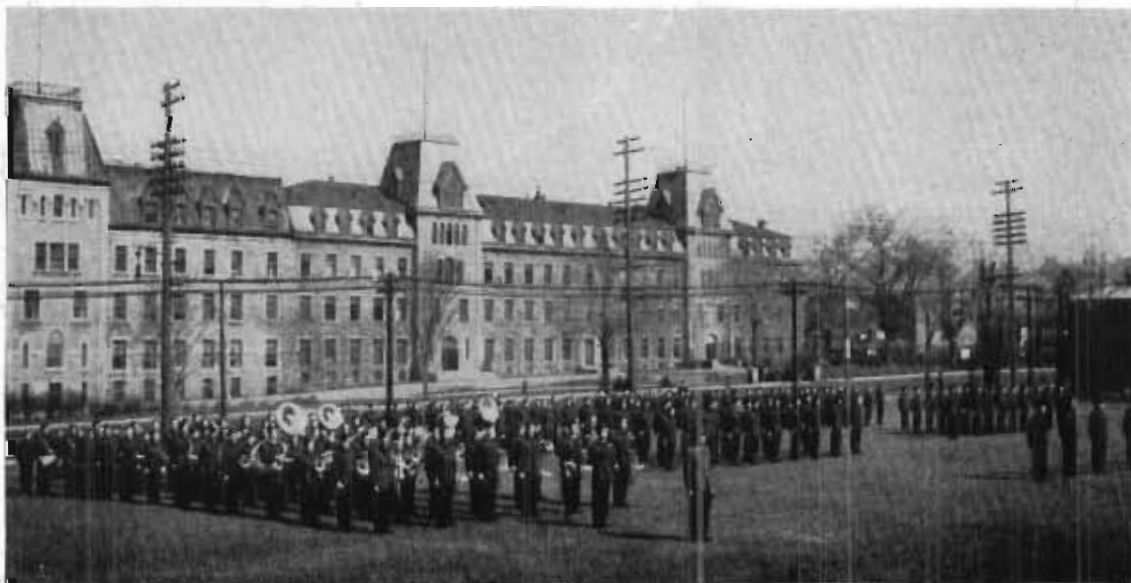
« Les vœux du frère Adrien, c.s.c. s'accomplissent enfin. En effet, c'est lui, le fondateur et directeur général des Cercles des Jeunes Naturalistes qui, le premier, a eu l'heureuse idée de convertir cette partie de terrain en jardin botanique. Il est vrai que M. Henri Nottet, architecte paysagiste du service provincial de l'horticulture, l'a admirablement secondé dans cette entreprise. C'est d'ailleurs ce dernier qui en a conçu et dessiné les plans. En examinant de près le plan d'ensemble d'embellissement, on voit qu'une main de maître a présidé à sa confection. »

Aujourd'hui ce coin de terrain de Notre-Dame est un véritable petit éden. Les gens, à cœur d'été, s'y prélassent en s'y instruisant en compagnie des fleurs et des oiseaux, tout en goûtant le frais ombrage des arbres aux multiples essences.

Dans ce domaine, faut-il citer encore l'exposition régionale des C.J.N. de 1935 ? L'événement fit époque, et pas seulement au collège.

Arts et organisations diverses

Dans le domaine des arts, Notre-Dame se place encore au premier plan. La musique, entre autres a cessé depuis longtemps d'être ce qu'on appelait candidement autrefois un « art d'agrément ». Le solfège ainsi que la musique vocale et instrumentale font partie intime du régime de vie. En 1924, sous l'impulsion d'un directeur infatigable, le



LE CORPS
DE CADETS

frère Alcide Comtois, un orchestre prenait naissance. Quatre ans plus tard une Harmonie de quatre-vingts musiciens voyait le jour. Depuis lors la réputation de cette dernière augmente sans cesse, à juger d'après les nombreuses invitations auxquelles elle répond chaque année.

Le chœur de chant existe de tout temps. Cependant à partir de 1925, il prend un envol qu'il n'a pas connu jusqu'alors. Qui ne se souvient des magnifiques messes à l'Oratoire, des concerts à la Salle Saint-Sulpice devant des foules compactes et émerveillées ? À qui faut-il rendre hommages ? Au frère Séverin, au frère Viateur, au frère Valier, au frère Germain, au frère Julien, ou encore à M. Guillaume Dupuis ? Un peu, beaucoup à chacun d'eux qui y ont donné le meilleur de leur âme.

Les arts plastiques ont aussi une place de choix au programme de Notre-Dame. À preuve le studio de dessin, de peinture, de modelage fondé par le frère Jérôme et dont les succès, en art moderne surtout, occupent chaque année les colonnes des journaux montréalais.

Le collège possède sa meute de Louveteaux, depuis 1940 ; en 1941 celle-ci se complétait par une troupe scout qui, grâce au frère Robert Montcalm, ne manque certes pas de vitalité.

Notre-Dame fait du théâtre depuis toujours. Mais ces dernières années, les artistes de la scène se sont lancés dans des pièces d'envergure : « La fille du Sultan », « Gilles, ou le Saint Malgré lui », « Canossa », « Esther ». Et croyez bien que les succès ne furent pas médiocres.

Notre-Dame a son journal : « Le Collégien ». Titre tout simple qui rend bien l'esprit jeune de sa population gaie et espiègle. Fondé par le frère Placide Vermandere en 1938, il jouit d'une santé et d'une tenue fort enviables.

En 1944, le 28 mai, le collège célébrait son 75^e anniversaire de fondation. À cette occasion l'Association des anciens élèves fut organisée lors d'un conventum sans précédent. Le directeur, le frère Antonin Lebrun, aidé du président M. Paul-Émile Châles et de son conseil, maintient cette organisation bien vivace par des rencontres et des contacts répétés plusieurs fois l'an.



Et voilà en peu de mots l'histoire de l'ascension magnifique opérée par le modeste collège sis à l'hôtel Bellevue de 1869.



UN « NOËL » ÉTUDIANT

Jadis une trop modeste maison de bois, aujourd'hui une immense construction de pierre. Alors 24 élèves entre 5 et 12 ans : maintenant un groupe de 600 étudiants compris entre 9 et 18 ans. Autrefois, un cours d'étude très élémentaire se terminant à la 6^{ième} ; depuis 1943, un superbe cours scientifique donnant entrée à l'université et aux études supérieures ; un cours de Commerce préparant la voie à toute carrière industrielle et commerciale.

Des 10,000 élèves que Notre-Dame a abrités dans ses murs sont sortis des hommes qui, dans l'Église et la société, occupent des postes honorables, assument des responsabilités importantes. Pour n'en citer que quelques-uns, nommons l'Honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec, l'Honorable Wilfrid Gagnon, Commandeur (civil) de l'Ordre très Excellent de l'Empire britannique ; M. L.-Émile Grothé, Chevalier Commandeur de l'Ordre Équestre du Saint-Sépulcre et Commandeur de la Croix de Galilée ; M. l'abbé T.-H. Delage, curé de Saint-Malachie d'Ormstown ; le rév. père Fernand Shetagne, prêtre missionnaire en Chine ; le rév. père H. Ducharme, o.m.i., missionnaire au Nord-Ouest ; M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'École du Meuble à Montréal ; M. Léo McKenna, échevin ; M. Fernand Rinfret, ex-maire de Montréal ; M. Walter Martin, directeur du New Carlton Hotel à Montréal ; l'Honorable Thibodeau Rinfret, juge en chef de la Cour Suprême du Canada ; et, combien de prêtres, de religieux, d'avocats, de médecins, d'industriels, d'hommes influents dans tous les domaines de la société sont encore sortis de ses rangs !



*Vierge
au profil
très pur...*

COLLÈGE
NOTRE-DAME
du
SACRÉ-CŒUR
Côte-des-Neiges



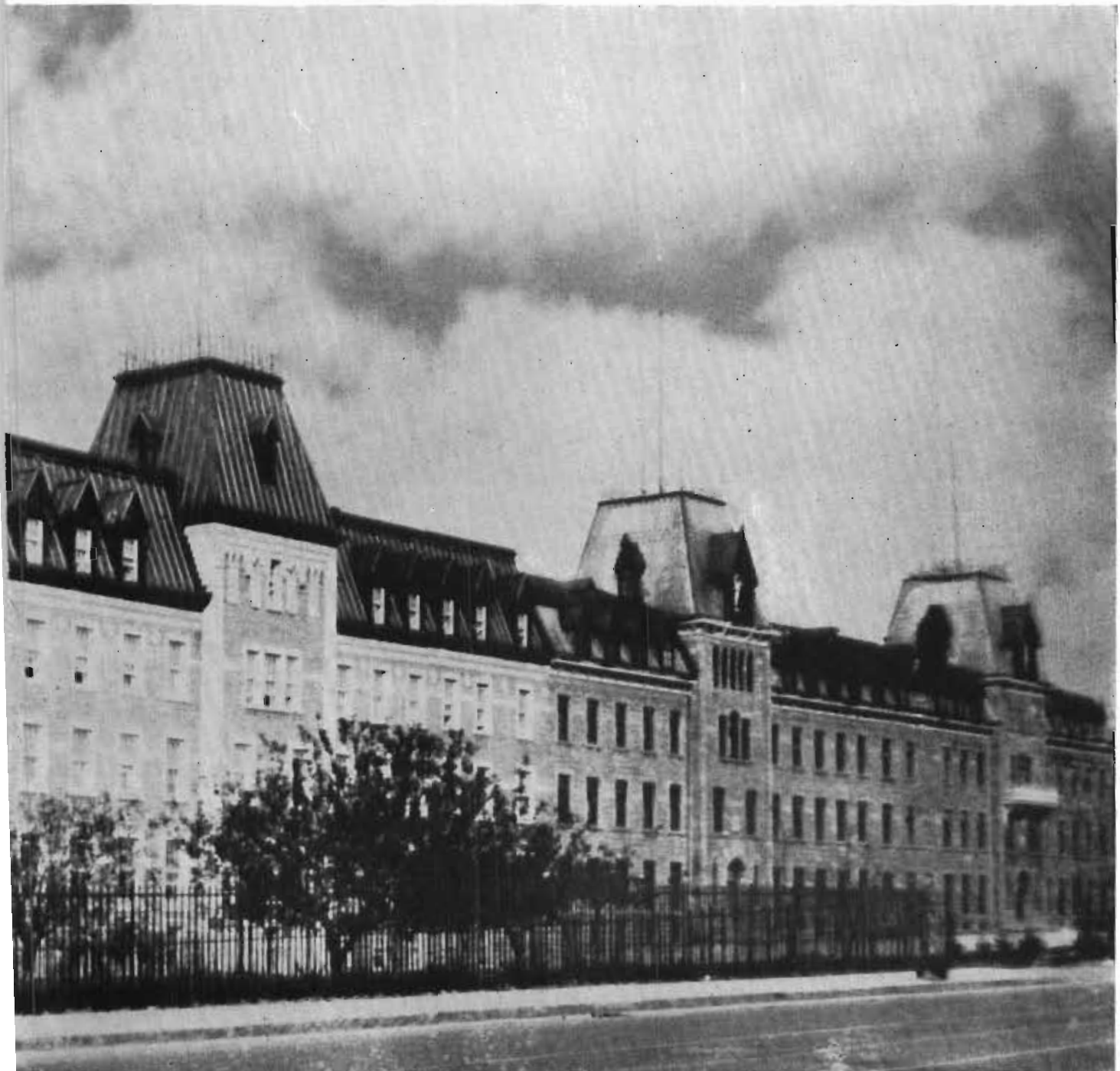
*Vierge au profil très pur, ô Mère incomparable,
Gardienne de notre âme et de notre maison,
Tout au fond de nos cœurs et sur notre blason
Se grave en lettres d'or ton auguste vocable.*

*Qui dira les bienfaits que ta main secourable
À nos pieds, chaque jour et en toute saison,
Déverse à flots pressés — céleste floraison,
Dette immense d'amour dont le poids nous accable.*

*Mais tu fais bon accueil à nos faibles accents,
Tu souris de nous voir, en des mots impuissants,
Étaler devant toi les ardeurs de notre âme.*

*Prête-nous l'art divin de ton Fils bien-aimé,
Lui, l'Amour éternel et le Verbe enflammé,
Pour chanter tes grandeurs, ô Vierge, ô Notre-Dame !*

Frère PLACIDE VERMANDERE, C.S.C.



En définitive, on peut admettre que Notre-Dame a fait œuvre d'apostolat et d'éducation ; que son influence a été effective et qu'il a réellement répondu à la vocation que la Providence, par la voix de ses supérieurs, lui avait assignée.

Notre-Dame ne s'arrêtera pas au milieu de

LE PERSONNEL du collège



1. P. Albert Montplaisir, chap. ; 2. P. Jean Corbeil, chap. ;
3. P. André Jarry, chap. ; 4. F. Gabriel Rondel.

H. F. Justin
Riendeau,
supérieur
actuel.



1. F. Joseph Brouillard, ass.-supérieur ; 2. F. Léon Major, économiste ; 3. F. Albert Lefebvre, préfet de discipline ; 4. F. Coleman L'Archevêque, préfet des études ; 5. F. Armand Robert, procureur ; 6. F. J.-H. Alcide Comtois, conseiller ; 7. F. Antonin-A. Lebrun, dir. des Anciens ; 8. F. Adrien Rivard, dir. des C.J.N.



1. F. Sébastien Provencal, 2. F. Gérard Croteau, 3. F. Isidore Beauchamp, 4. F. Philéas Roy, 5. F. Emilien-E. Laplante, 6. F. Raymond-A. Desruisseaux, 7. F. Donald Hébert, 8. F. Auguste-A. Dolbec.



1. F. Jérôme Paradis, 2. F. Lucien-A. Lévesque, 3. F. P.-Léonide St-Jacques, 4. F. Viateur Morin, 5. F. Théophile Girouard, 6. F. Cyrille Coupal, 7. F. Richard Giard, 8. F. Maurice Rainville.

son ascension. Une foule de projets germent encore dans le cerveau de ses dirigeants, qui n'attendent que la rosée propice à l'éclosion.

Puisse cette nouvelle ère de prospérité poindre au plus tôt afin que l'œuvre atteigne les sommets qu'elle se propose. Daigne Notre-Dame-du-

Sacré-Cœur, la Reine et la Patronne de cette maison, appuyée par la protection de saint Joseph et du cher frère André, bénir ce second siècle qui commence pour Sainte-Croix au Canada, en particulier dans le collège qui lui est consacré et qui porte son nom !

STATISTIQUES

Années	ÉLÈVES	PROFESSEURS		COURS				
		religieux	laïques	Français supérieur	Anglais supérieur	Sciences	Commerce	Latin supér.
1869	24							
1881	108							
1888	240	20	3	1—7	1—7			
1930	483	32		2—9				
1933	300	30		2—9		10e	10e	
1936	347	35		2—9		10—12	10—12	
1940	375	40		2—7	2—7	8—12	8—11	
1942	549	35	5	2—7	2—7	8—12	8—11	
1946	649	30	10	2—7	2—7	8—12	8—11	



1. F. Emilien Boileau, 2. F. Lucien Lauzon, 3. F. Roland Goyette, 4. F. Alexandre Thibault, 5. F. Bernard Giard, 6. F. Albert St-Yves, 7. F. Roméo Rivard, 8. F. Irénée Leblanc.



1. F. Joseph Beauvegard, 2. F. Rémi Comeau, 3. F. Paul-H. Bonchard, 4. F. Joseph St-Pierre, 5. F. Roland Jarmain, 6. F. Raymond Crête, 7. F. Robert Montcalm, 8. F. Réal Vincent.

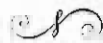


1. F. Fernand Martel, 2. F. Roland Thibault, 3. F. Bernard Martin, 4. F. Horace Lavoie, 5. F. Guillaume Descormiers, 6. F. Damas-L. Barsalou, 7. F. Camille Diamond, 8. F. Benoît Désilets.



1 8 8 3

École ADÉLARD-LANGEVIN



POUR la première fois depuis la conquête, une loi fut votée en 1846 au Parlement du Bas-Canada qui donnait aux catholiques toute liberté en matière d'éducation. Cette loi les autorisait à former des commissions scolaires paroissiales sous le contrôle d'un Conseil provincial de l'Instruction publique.

Hochelaga se mit immédiatement à l'œuvre et se donna, le 6 juillet de la même année, une commission de cinq membres avec M. William Thompson comme président.

Cette localité possédait déjà deux écoles : une pour les Canadiens français rue Dézéry près de l'église catholique, et l'autre, rue Marlborough pour les Anglo-protestants. Les commissaires catholiques se désistèrent de leurs droits sur cette der-

nière, qui releva dans la suite du Comité protestant de l'Instruction publique.

La commission engagea d'abord des professeurs laïques. Cependant, pour « raison d'économie et de plus grande efficacité »¹, elle songea à leur substituer des congréganistes. Elle obtint de bonne heure les services des RR. SS. des SS. NN. de Jésus et de Marie, qui ont eu la charité d'y enseigner gratuitement jusqu'en 1876 ; mais elle fut moins heureuse dans ses démarches en 1874 auprès des Frères des Écoles chrétiennes de Montréal, des Frères du Sacré-Cœur d'Arthabaska et des Clercs

1. Motifs allégués par la Commission dans la note par laquelle elle prévenait ses instituteurs, le 28 février 1883, que des religieux les remplaceraient en septembre à la direction des écoles de la paroisse.

de Saint-Viateur de Joliette, qui s'excusèrent tous de ne pouvoir fournir les professeurs demandés. Même réponse des Frères de l'Instruction chrétienne en 1877 et des Clercs de Saint-Viateur en 1879. La Commission continua de chercher, et elle put enfin obtenir, en 1883, les services de cinq Frères de Sainte-Croix, sous la conduite du R. P. Zoël Blais.

Les débuts furent satisfaisants, à en juger par la résolution suivante de la Commission scolaire à sa réunion du 17 juin 1884 : « Que M. le Curé, nous disent les minutes, soit autorisé à faire les démarches nécessaires auprès de la communauté religieuse de Sainte-Croix, pour obtenir un sixième frère ; et que M. le Curé soit chargé en même temps pour et au nom de cette commission scolaire de témoigner sa satisfaction des services rendus par le R. P. Blais et sollicite son renvoi à Hochelaga pour y continuer la direction des écoles de garçons. »

Lorsque les Religieux de Sainte-Croix acceptèrent en 1883 de diriger, en plus de la vieille école, la section masculine de l'école de la rue Saint-Jean-Baptiste (aujourd'hui Hudon), cette dernière institution portait déjà le nom de leur glorieux patron, saint Joseph. Le bâtiment, construit en 1875 à l'angle des rues Dézéry et Saint-Jean-Baptiste, ne pouvait déjà plus, en 1885, contenir ses 500 élèves des deux sexes. Il y eut donc essaimage des garçons, cette même année, dans un nouvel immeuble construit rue Dezery, coin Lafontaine, sur l'emplacement même de l'école primitive². Ce fut désormais l'académie Saint-Joseph des garçons. Ce nom devait être remplacé en 1931, à la demande de la Commission des Écoles catholiques de Montréal, par celui d'Adélarde Langevin, en l'honneur du « grand blessé » de l'Ouest canadien, Mgr Adélarde Langevin, frère d'un ancien curé de la paroisse de la Nativité.

En 1896, la Commission scolaire dota les religieux d'une spacieuse résidence de trois étages avec soubassement, qu'elle fit construire à gauche de l'école de 1885.

La croissance phénoménale du quartier ouvrier d'Hochelaga obligea en 1899 les commissaires à convertir en classes le rez-de-chaussée de l'ancienne résidence des Frères (maison actuelle du

². On avait transporté cette école primitive un peu plus haut, rue Saint-Germain. C'est l'ancien presbytère, qu'on avait converti en école avec résidence pour les frères, et qui sert depuis 1909 à loger le gardien de l'école.

gardien), puis, en 1909, à agrandir l'école. Mais il fallut auparavant transporter ailleurs la résidence des frères, qui occupait justement le site choisi par les contribuables pour l'allonge projetée. Cette résidence traversa donc en diagonale la rue Dezery à l'automne de 1907 pour s'agrandir du second presbytère auquel elle fut soudée du côté nord ainsi que d'un corps de bâtisse du côté sud, de même dimension que le presbytère. Cette construction n'a connu depuis aucune modification importante.

L'agrandissement de 1909 permit de porter le nombre des classes de cinq à dix-huit puis à vingt-cinq, avec une inscription de neuf cents.

L'école Baril, construite en 1911, recueillit l'excédent des élèves de chacune des classes du cours primaire élémentaire.

En 1917, annexion de la municipalité scolaire d'Hochelaga à la Commission des Écoles catholiques de Montréal. La construction dans la paroisse, en 1932, de l'école Louis-Jolliet, décongestionna de nouveau l'école-mère. Malgré tout, on dut ouvrir en 1937 quatre classes dans la salle paroissiale de la Nativité.

En 1942, l'école célébra son jubilé de diamant. À cette occasion, les contribuables demandèrent à la Commission une restauration devenue urgente. On rajeunit l'extérieur de la partie construite en 1885, et l'on fit dans tout l'intérieur un « grand ménage ». Treize ans auparavant, en 1929, sur l'initiative du R. F. Bernardin Bergeron, directeur, un mémorable conventum des Anciens avait marqué le cinquantenaire de fondation de l'école.

Cette institution a peu à peu enrichi son programme d'études de multiples organisations extra-scolaires : Garde d'honneur du Sacré-Cœur, Œuvre des enfants du sanctuaire, de la Sainte-Enfance, groupe de gymnastes, équipes sportives, brigade de sécurité, corps de clairons, Conférence juvénile de Saint-Vincent-de-Paul, Croisade eucharistique, Action catholique. Pendant dix ans, de 1933 à 1943, l'école s'honora de posséder une filiale de la Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois de Paris.

Ce groupement choral remarquable a su atteindre à l'art authentique sous la direction de son fondateur, le R. F. Séverin Vermandere. En ses dix ans d'existence, la Manécanterie s'est imposé en dehors des heures de classe, 1000 heures d'exercices et constitué un répertoire de 200 pièces religieuses et profanes des plus grands maîtres de la musique.

LES SUPÉRIEURS DE L'ÉCOLE



R. P. Zoël Blais
(1883-1889)



H. F. Évariste
(1889-1894)



H. F. Roch
(1894-1895)



H. F. Antonin
(1895-1905)



H. F. Cyprien
(1905-1912)



H. F. Bernardin
(1928-1930)
(1937-1940)



H. F. Antonio
(1930-1931)



H. F. Hilaire
(1931-1937)



*H. F. Cécilien
Fullum,
supérieur
actuel.*

Elle a donné 300 auditions en plus du chant de la grand'messe et des vêpres du dimanche et de quelques grands concerts publics. On eut recours à ses services pour plusieurs célébrations à caractère national comme le Congrès eucharistique de Québec et le Tricentenaire de Montréal. Elle s'apprêtait à traverser l'Atlantique à l'été de 1939, lorsque l'imminence de la guerre la retint au pays.

Cette expérience artistique concluante inspira aux supérieurs majeurs de la congrégation de reprendre l'œuvre au bénéfice de l'Oratoire Saint-Joseph, où le frère Séverin Vermandere fut en effet nommé aux obédiences de 1943 ; mais la même guerre et ses restrictions n'ont pas encore permis la

réalisation de ce projet qui eût demandé la construction d'une maison appropriée.

L'école Adélarde-Langevin n'a pas à rougir de ses états de service. Elle compte parmi ses anciens élèves un évêque, S. Exc. Mgr Béliveau, une soixantaine de prêtres séculiers ou réguliers, une centaine de religieux frères, et plusieurs citoyens de marque dans les carrières libérales, politiques et économiques.

DÉLARD - LANGEVIN



H. F. Léonard
(1912-1919)

H. F. Ernest
(1919-1922)

H. F. Emery
(1922-1924)

H. F. Laurentin
(1924-1925)

H. F. Narcisse
(1925-1928)
(1940-1946)

La figure dominante de l'histoire de l'école Adélarde-Langevin est sans conteste le regretté frère Cyprien, tant pour le long stage qu'il y fit que pour sa forte personnalité et ses qualités exceptionnelles d'éducateur.

Né Cyprien Landry le 8 juin 1863 à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, il entra au noviciat de la congrégation de Sainte-Croix à la Côte-des-Neiges en 1883. Son année de probation n'était pas encore terminée que ses supérieurs, favorablement impressionnés par le sérieux de son caractère et la délicatesse de ses manières, l'envoyèrent prêter main-forte à ses confrères de l'école Saint-François-d'Assise que dirigeait alors la congrégation à la Longue-Pointe. L'été suivant, il est assigné au collège de Saint-Césaire, qu'il quitte en 1886 pour enseigner à l'école paroissiale de la Nativité-de-Marie, Hochelaga, où il passera trente-sept ans dont sept comme supérieur, de 1905 à 1912, et quatorze comme visiteur des classes.

En toute circonstance, le frère Cyprien manifesta un jugement très sûr, un esprit cultivé, un grand cœur, bref, un ensemble d'heureuses qualités qui lui donnèrent un ascendant extraordinaire sur ses élèves et même sur ses confrères.

Les anciens d'Hochelaga ne tarissent pas d'éloges à son sujet. Ils lui ont même témoigné leur attachement et leur gratitude d'une façon fort touchante en 1911, à l'occasion de ses vingt-cinq ans d'apostolat parmi eux. Ils lui offrirent, de concert avec la Commission scolaire locale, une bourse

d'études pédagogiques en Europe.

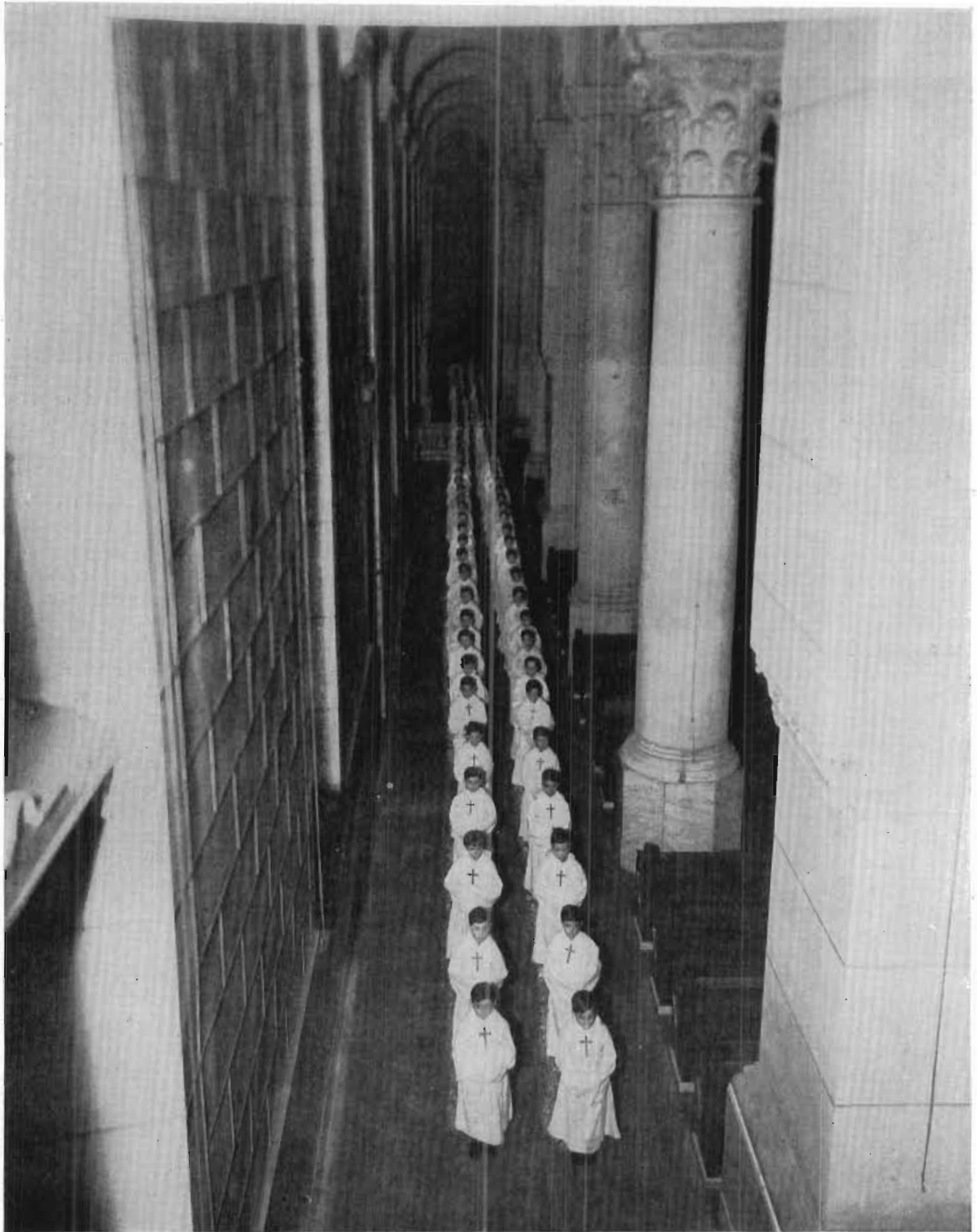
Le frère Cyprien consacrait tous ses loisirs à l'étude de l'histoire, de la géographie et de la pédagogie. Il était de plus numismate, philatéliste et bibliophile. Au dire des connaisseurs, il possédait de précieuses collections. Le musée du collège de Saint-Laurent bénéficia plus d'une fois de ses largesses.

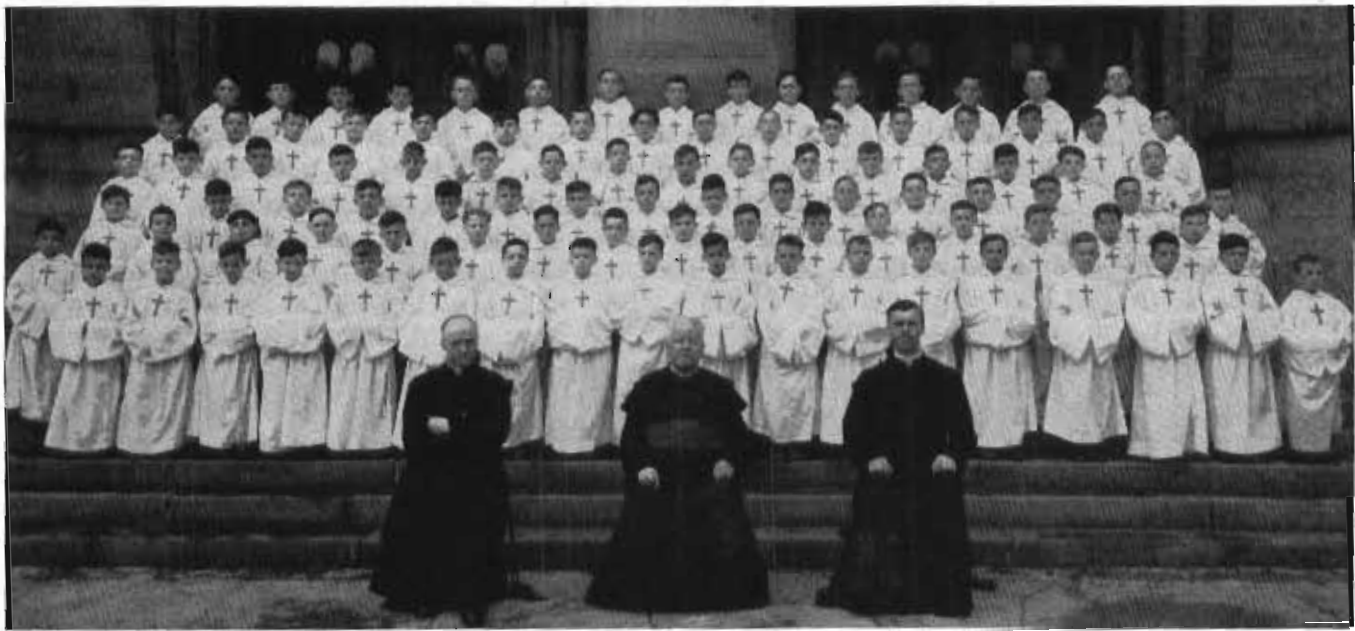
Le chapitre général de la Communauté le choisit en 1926 comme assistant. Il fut le premier frère canadien de Sainte-Croix à occuper ce haut poste, qu'il garda jusqu'à sa mort survenue le 9 juillet 1939, à la suite d'une grave opération.

Saluons ici le frère Raymond, qui a préparé, de 1911 à 1941, toute une légion d'enfants de l'école Langevin à la première communion. Mentionnons de plus qu'on fêtera sous peu les vingt-cinq années consécutives d'enseignement du frère Liguori à cette même école.

STATISTIQUES

Année	Classes	Elèves	Finissants PROFESSEURS		
			Religieux	Laïcs	
1883	5	200	5		
1885	5	250	6		
1897	7	587	9		
1907	18	750	19		
1911	25	1050	4	26	1
1924	29	1050	18	24	5
1939	32	1077	45	21	11
1947	28	742	39	19	11





LA MANÉCANTERIE

LE PERSONNEL ACTUEL
de l'École Adélarde - Langevin



1. F. Louis-Emile Guay, 2. F. J.-Hector Poulin.



1. F. Liguori Lamothe, 2. F. Eugène Beauregard, 3. F. Onil Chagnon, 4. F. Gérard Poirier, 5. F. Isidore Bergeron, 6. F. Roland Brunelle, 7. F. Paul-Henri Héroux, 8. F. Normand Houle.



1. F. Jean-Paul Lachapelle, 2. F. François Desrochers, 3. F. Marcel Lafortune, 4. F. Normand Bérard, 5. F. Emery Dutour, 6. F. Jean-Claude Forand, 7. F. Ls-Philippe Morin, 8. F. Raymond Gagnon.



ÉCOLE NORMALE AVANT L'HEURE

Le SCOLASTICAT SAINT-JOSEPH



LORSQUE le très révérend père Gilbert Français fut élu, en 1893, quatrième supérieur général de la congrégation de Sainte-Croix, celle-ci sortait à peine de la période laborieuse de sa fondation. Il fallait maintenant fortifier les bases de l'institut pour qu'il pût s'édifier en hauteur et résister aux tempêtes que l'esprit du mal ne manquerait pas de déclencher contre lui. Sainte-Croix était une congrégation religieuse enseignante : ses membres devaient en conséquence recevoir une longue formation religieuse fortement trempée, ainsi qu'une culture intellectuelle appropriée aux exigences toujours grandissantes de la société contemporaine. On ne sera donc pas surpris de voir dès 1895 le clairvoyant supérieur général tout entier à la tâche trop peu comprise à cette époque de doter sa famille religieuse de jувénats et de scolasticats appropriés.

Nous trouvons en effet au procès-verbal de la réunion du conseil provincial du 22 avril 1895 l'acte de fondation du scolasticat des frères avec toutes ses circonstances. Lisons plutôt : « En l'an de grâce, mil huit cent quatre-vingt-quinze, le vingt-deuxième jour d'avril, le Conseil provincial se réunit au presbytère de Saint-Laurent, sous la présidence du R. P. Provincial, Philippe Beaudet... Le R. P. Provincial expose que le T. R. P. Général, Gilbert Français, étant arrivé au Canada, samedi le 20 avril, en visite régulière de la Province, désire voir les membres du Conseil provincial réunis, pour avoir leur opinion, leur sentiment sur une mesure de la plus haute importance pour l'avenir de la congrégation de Sainte-Croix : il s'agit de mettre sérieusement en pratique un point capital de nos règles, en établissant un scolasticat ou maison d'études dans chacune des provinces religieuses de la Congrégation, où les jeunes novices entrèrent en sortant du noviciat pour se livrer exclusivement à

l'étude, selon les règles, sous la direction d'un supérieur spécial. La proposition étant ainsi posée et connue, le T. R. P. Général entre au Conseil et demande ce que les membres pensent de cette question d'une maison d'études, reconnue d'urgence au Canada, comme dans les autres provinces de la Congrégation, et quels sont les moyens que nous avons pour la mettre en pratique le plus tôt possible, dès la rentrée des classes, le 1er septembre prochain ? Réflexion faite, tous les membres du Conseil admettent en principe, à l'unanimité, la nécessité, l'urgence d'avoir une maison d'études, un scolasticat où les jeunes viendront jouir de la vie intellectuelle pendant quelque temps, après avoir reçu le bienfait de la vie spirituelle pendant un an au noviciat. Les moyens employés pour garantir le succès avec la grâce de Dieu et la bonne volonté de tous les religieux sont que, selon la volonté et l'ordre du T. R. P. Général, les novices frères capables et destinés à l'enseignement, ayant fini leur noviciat viennent à N.-D.-des-Neiges se retirer dans les bâtisses de l'ancien noviciat, préparées à cette fin, et là se livrer exclusivement au travail de l'étude, ayant des classes régulières, tous les jours, pourvus de tout ce qui est nécessaire, pour arriver au succès si ardemment désiré. Cette maison sera sous la direction d'un frère, digne et compétent, qui sera le supérieur responsable de cette maison d'études, tenue selon les règles et les règlements approuvés par le conseil provincial.

« Le frère Évariste est désigné et nommé comme supérieur de cette nouvelle maison, le scolasticat... Notre scolasticat sera donc une vraie école normale religieuse, instituée pour mieux atteindre le but de notre sublime vocation qui est de former, et d'être de pieux et savants instituteurs religieux. »

Le T. Rév. Père avait vu juste.



LE T.R.P. GILBERT FRANÇAIS



Les débuts

Le chapitre provincial annuel s'ouvre le 13 juillet et désigne comme premiers scolastiques, les frères Anastase, Théodule, Edmond, Didace, Stanislas, Philippe, Athanase et Mathias. Les cours débutent le 1er août dans un local du collège Notre-Dame, et le 24 du même mois, les scolastiques commencent à habiter leur maison, qui contient douze chambres. C'est le révérend père Philippe Beaudet, supérieur provincial, assisté du révérend père Louis Geoffrion, qui bénit la chapelle et le chemin de croix le lundi, 28 octobre suivant ; le 30, on y dit la première messe.

Nommé le 8 juin 1895 assistant-supérieur et professeur au scolasticat, le frère Roch y prêche d'exemple à ses élèves, puisqu'il obtient le 22 mars 1898 son diplôme académique français et anglais de l'école normale Jacques-Cartier. C'était beaucoup pour l'époque. Il fut même le premier frère de Sainte-Croix canadien à décrocher le diplôme offi-

ciel d'instituteur.

Le Rév. Père Général avait fixé à trois ans la durée maxima des études. Mais vu le manque de sujets et pour diverses autres raisons, très peu bénéficièrent de la pleine période prévue. Le très révérend père crut bon alors d'intervenir. Dans une visite officielle qu'il fit au scolasticat le 23 février 1906, il insista pour que tous les jeunes jugés aptes fissent leurs trois années d'étude. On avait dû lui objecter le défaut d'espace, étant donné la présence des juvénistes dans la maison depuis 1898. Qu'à cela ne tienne ! Pour faire de la place aux scolastiques, le supérieur général avait déjà réglé que les juvénistes se transporteraient à Saint-Césaire, dans une maison spéciale dont on venait de décider la construction¹. De plus, il imposa ce même jour la clôture aux scolastiques pour qu'ils fussent tout entiers à leurs études.

Durant cette période difficile de fondation, trois supérieurs se sont succédé à la tête de la maison. Ce sont les révérends frères Évariste (1895-1898 ; 1900-1906) ; Roch (1898-1900) ; Alexis (1906-1911).

Élan nouveau

Le chapitre provincial de 1911 porta à quatre années la scolarité des jeunes religieux et leur donna comme supérieur le révérend frère Émery, homme dans la force de l'âge, actif, entreprenant, profondément religieux, épris d'un grand amour pour sa communauté et déjà riche d'une assez longue expérience dans l'éducation. Le scolasticat devait prendre sous sa direction un essor considérable, à ce point que la postérité reconnaissante l'appelle communément le second fondateur du scolasticat. Ajoutons que le frère Émery travailla en collaboration intime, constante et puissante avec le père Français.

L'honorable Boucher de la Bruère, Surintendant de l'Instruction publique, fera à sa demande une visite au scolasticat le 19 novembre 1911. Depuis l'établissement de leur maison d'étude, les scolastiques tâchaient à se munir du diplôme d'instituteur décerné par le Bureau central des Examineurs de la province de Québec. Mais ils devaient aller, en habit laïque, subir l'examen requis à une institution désignée d'avance et parfois assez éloi-

1. Les juvénistes quittèrent le scolasticat le 4 janvier 1907, au nombre de 15.

gnée. Or le frère Émery obtint du Bureau central, le 6 mai 1912, l'autorisation pour ses religieux de subir leurs examens au scolasticat même. C'est ainsi que les scolastiques eurent pour la première fois leur séance spéciale d'examens du Bureau central, du 25 au 28 juin 1912, dans une salle du collège Notre-Dame, sous la présidence de M. Joseph Hébert, examinateur délégué.

L'affiliation à l'Université Laval

Grâce à la création du juvénat et du cours académique dans les écoles, les jeunes religieux apportaient au scolasticat une meilleure préparation intellectuelle, et les mieux doués possédaient déjà leur diplôme d'enseignement après deux ans d'étude seulement. Il leur restait donc deux autres années d'études à entreprendre sans but immédiat. Le frère Émery comprit tout de suite l'anomalie de la situation et s'employa sans tarder à présenter à ses jeunes la stimulante perspective d'un nouveau sommet à atteindre : le diplôme universitaire d'Enseignement secondaire moderne, connu plus tard sous l'appellation d'Enseignement moderne et de Pédagogie. Dans ce but, il fit le 8 avril les premières démarches auprès des autorités de l'université Laval de Montréal.

Il recevait, le 14 novembre, une lettre d'ap-

probation de S. Exc. Mgr Paul Bruchési auquel il était allé exposer son projet, et le 11 janvier 1913 lui parvenait de Québec le parchemin attestant l'affiliation du scolasticat à l'université Laval. Le frère Émery reçut à cette occasion des messages de félicitations et d'encouragement de Monseigneur Bruchési, archevêque de Montréal, du père Gilbert Français, supérieur général, du révérend père Jean-Baptiste Pinson, supérieur provincial, des révérends frères Aidan et Joseph, de la province américaine.

Le premier frère de Sainte-Croix à obtenir un diplôme de l'université Laval fut le frère Philippe, qui y avait étudié la littérature française.

Le bulletin des études

Encouragé par les succès intellectuels des scolastiques, le frère Émery conçut l'idée d'étendre le bienfait de l'étude aux religieux déjà engagés dans l'enseignement, au moyen de cours par correspondance. Il obtint donc du chapitre provincial de 1918 la création du poste de directeur des études et celle d'un bulletin de contrôle. Le frère Léopold prenait aux obédiences qui suivirent la direction des études des frères et celle du bulletin. Certaines préventions d'une part, jointes d'autre part aux tâtonnements de tout début, firent périlcliter ces études qui cessèrent bientôt. Le bulletin se mua



LE
SCOLASTICAT
JUSQU'EN 1942

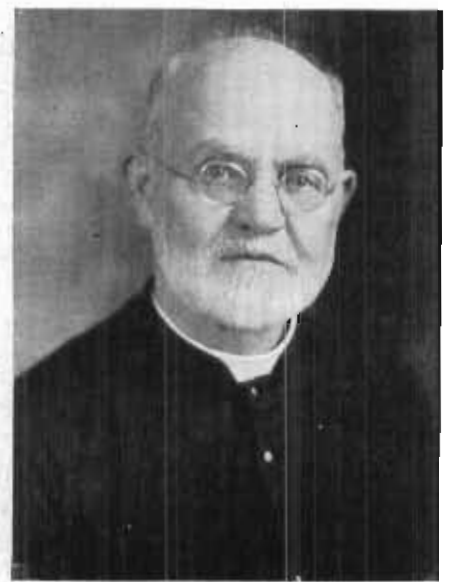
LES SUPÉRIEURS DU SCOLAS



H. F. Évariste
(1895-1898)
(1900-1906)



H. F. Roch
(1898-1900)



H. F. Alexis
(1906-1911)

alors en une revue pédagogique mensuelle qui parut jusqu'après le chapitre général de 1945. Quant aux études post-scolaires, elles ont repris de plus belle en 1934, sous l'impulsion du frère Anatole, et elles n'ont cessé de progresser depuis.

Au frère Émery succéda le frère Philippe en 1919. Ce dernier intensifia encore le mouvement des études. En 1922, il tenta un essai non renouvelé en faveur de l'anglais, en envoyant deux scolastiques, les frères Aldéric et Lucien, passer leur quatrième année au scolasticat de la province américaine. Il encouragea particulièrement la musique vocale et instrumentale, initiative heureuse qui a abondamment pourvu les maisons de la communauté d'organistes, de maîtres de chapelle et de maîtres de musique. La chorale eut maintes occasions de se faire entendre, car elle ne ménagea pas ses visites aux diverses institutions environnantes. Les jeunes d'alors firent aussi belle figure sur la scène, grâce au talent du frère Anatole, leur directeur dramatique. Ils réussirent particulièrement les drames de *Canossa* et de *Vercingétorix*.

Élu supérieur en 1925, ce dernier continua le bon travail qu'il avait accompli comme assistant-supérieur. Il sut inspirer aux jeunes le goût de la littérature française par ses écrits, par ses cours soigneusement préparés, et ses explications d'au-

teurs qui restent des modèles du genre.

L'École normale

Le frère Léopold fut nommé supérieur du scolasticat en 1928. Tous les scolasticats de la province de Québec doivent à ce religieux leur titre actuel d'écoles normales avec les privilèges qu'il comporte. Il avait été prompt à constater que le diplôme du Bureau central tombait dans le discrédit à mesure que se multipliaient les diplômés des deux Écoles normales de garçons, Laval à Québec et Jacques-Cartier à Montréal. Pour sauvegarder le prestige des communautés enseignantes, il employa les trois années de son supérieurat à s'imposer démarches sur démarches auprès des supérieurs provinciaux des communautés de frères, des évêques et du département de l'instruction publique. Le surintendant chargea alors M. C.-J. Magnan de faire enquête dans les divers scolasticats de la province. Ce dernier conclut que les scolasticats religieux étaient autant d'écoles normales mises gratuitement par les communautés au service du peuple, qu'ils représentaient un capital de \$5,000,000. sans compter la garantie morale et chrétienne que comporte l'enseignement congréganiste. Sur ce rapport favorable de M. Magnan, le conseil de l'instruction

T SAINT-JOSEPH



H. F. Émery
(1911-1919)



H. F. Philippe
(1919-1925)



H. F. Anatole
(1925-1928)

publique reconnu en 1931 aux scolasticats le droit de devenir, sur demande, des écoles normales régulières.

Le conseil provincial, à sa séance du 19 février 1931 que présidait le très révérend père James

Donahue, supérieur général, adressa au surintendant de l'instruction publique une demande à l'effet que le scolasticat des Frères de Sainte-Croix soit reconnu comme École normale, faveur qui lui fut accordée le 4 juin suivant.

L'ANCIENNE CHAPELLE





H. F. Léopold
(1928-1931)



H. F. Bernardin
(1931-1937)



H. F. Germain
(1937-1943)

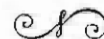
C'est le frère Bernardin, nommé supérieur du scolasticat à la retraite annuelle, qui inaugura le nouveau régime. Tâche difficile, car depuis deux ans, la maison avait rompu avec le Bureau central, et les scolastiques avaient perdu l'habitude des études contrôlées par des examens officiels. La première séance d'examens d'école normale eut lieu au scolasticat même les 15, 16 et 17 juin 1932, sous la présidence de M. Charles-Auguste Shaffer, i.e., examinateur délégué.

En octobre 1935, le scolasticat fait excellente figure à la grande exposition des cercles de jeunes naturalistes tenue au collège Notre-Dame. Le 11 février 1936, les scolastiques se joignent aux confrères ecclésiastiques pour la première « journée du fondateur », qui a lieu au scolasticat Sainte-Croix, rue Atwater, Westmount. Cette pratique est devenue une tradition dans la communauté.

L'administration du frère Bernardin a été marquée d'une grande activité intellectuelle soutenue par une forte discipline. C'est à juste titre qu'on a dénommé cette période l'ère des cercles, car le supérieur encourageait toutes les bonnes initiatives. Apparurent à tour de rôle le cercle du bon parler français avec sa semaine annuelle du bon parler ; le Newman Literary Club, fondation du regretté frère Adhémar ; le comité Saint-Jean-Bosco pour promouvoir les jeux ; le cercle liturgique Pie X. Chacun de ces organismes figurait le

dimanche à la soirée pédagogique hebdomadaire. Le cercle des naturalistes affichait sa feuille hebdomadaire *Vois*, tandis que le comité des jeux (C.S.B.) publiait parallèlement la sienne appelée *CéSiBon*.

Ses deux termes canoniques écoulés, le frère Bernardin a pour successeur le frère Germain, en 1937. L'arrivée de ce dernier à la tête de la maison coïncidait avec l'apparition au pays de la J.E.C. ; il s'inspira donc de la méthode de l'Action catholique spécialisée pour la formation apostolique de nos jeunes religieux. Il élargit les cadres du cercle liturgique pour permettre à tous de s'initier à la vie liturgique, « cette source première et indispensable du véritable esprit chrétien », selon l'expression de Pie X. Toujours pour le bien spirituel des jeunes, il obtint le 20 août 1941 du révérend père Poitras, provincial, un assistant-chapelain avec résidence au scolasticat. C'était alors le supérieur de l'infirmerie provinciale qui assumait en même temps la fonction de premier chapelain des scolastiques. Durant cette période, les jeunes eurent maintes fois l'occasion de recevoir dans l'intimité l'enseignement évangélique du révérend père V. Lelièvre, o.m.i., c'est-à-dire chaque fois que le grand apôtre du Sacré-Cœur passait à l'Oratoire Saint-Joseph.



Vers le baccalauréat classique

Certes, le diplôme universitaire d'Enseignement moderne et de Pédagogie avait fait faire aux études des frères un pas de géant, mais il gardait l'inconvénient de n'introduire qu'à la faculté des sciences ; celles de théologie, de philosophie, de pédagogie et des lettres exigeaient comme condition d'admission le baccalauréat ès arts. C'est pour combler cette lacune que le frère Germain introduisit dès 1937 au programme des études le latin et le grec, ainsi que le programme du baccalauréat classique en mathématiques et en sciences. Il redonna sa place à la philosophie, dont l'inauguration du programme d'École normale avait amené la suppression vers 1930. Il obtint de la commission des écoles catholiques de Montréal l'autorisation d'utiliser l'école Notre-Dame-des-Neiges comme école

régulière d'application. Depuis la création de l'École normale, en effet, les scolastiques faisaient une semaine entière d'enseignement dans nos diverses écoles de Montréal, puis le reste de l'année, ils le pratiquaient entre eux. Pour atteindre le nombre d'heures exigé, le supérieur a, cette année, additionné les deux systèmes.

En 1940 s'inaugure un cours hebdomadaire d'initiation à la musique comme complément de culture devenu nécessaire surtout depuis l'invention de la radio. C'est en vue de ce cours qu'a été formée la discothèque de la direction des études. Le supérieur insiste de plus sur l'art dramatique dans le goût des grands classiques et du théâtre chrétien de Ghéon et de Brochet. Sous ce rapport, les scolastiques ont beaucoup profité des spectacles des Compagnons de Saint-Laurent. On pratique aussi l'art oratoire : un discours est débité chaque se-



LA NOUVELLE CHAPELLE



*H. F. Faustin
Laplante,
supérieur
actuel.*

maine par un scolastique, et est suivi d'une critique d'après les principes de Verniolles, entraînement des plus profitables à la formation de futurs professeurs. De même pour souligner l'importance primordiale de la lecture personnelle au cours des années d'étude, le supérieur préleva, à partir de 1941, sur le temps alloué aux classes, une demi-heure que les scolastiques devaient consacrer à la lecture individuelle dirigée et annotée. La diction reçut aussi l'attention méritée. De concert avec le directeur des études, le supérieur retint à cette fin, de 1941 à 1943, les services de M. Delphis Caplette, professeur de diction diplômé de Sorbonne. L'achat d'un appareil cinématographique pour la représentation régulière de films éducatifs fournis par le département de l'instruction publique remonte aussi à 1941. Comme au temps du frère Bernardin, le major Labelle enseigne la culture physique durant quelques mois.

Le 31 octobre 1939, le scolasticat reçut de madame Chaussé, veuve du notaire Chaussé de Sainte-Agathe dont le fils était scolastique, le magnifique cadeau de la collection complète du journal *Le Devoir*. Celle-ci occupe toute une armoire construite à cette fin, et l'on travaille depuis à en classer les principaux articles.

Le 15 avril 1942 marque un sommet dans l'histoire des études des frères de la province ca-

nadienne. Ce jour-là, le frère Sylvestre soutint si brillamment sa thèse sur le dosage du cuivre dans les conifères du Québec, qu'il se vit attribuer par le jury universitaire le titre de docteur ès sciences avec la note « grande distinction ». Ce fut le premier doctorat à être obtenu par un frère de Sainte-Croix canadien. Cette même année le frère Viateur obtenait la licence en pédagogie ; il avait été le premier bachelier ès arts en 1938. Le frère Paul-André obtenait en 1945 la première maîtrise en français.

À l'avènement en 1943 du frère Faustin Laplante, le supérieur actuel, le scolasticat semble mûr pour l'inauguration du cours classique régulier. Quelques jeunes professeurs viennent d'obtenir de l'université de Montréal leur baccalauréat ès arts et sont prêts à donner cet enseignement, tout en suivant des cours de perfectionnement à la même université. L'addition des matières pédagogiques donnera droit au diplôme supérieur d'école normale. Pour ne rien brusquer, le supérieur décide que les quinze nouveaux scolastiques entreront en éléments latins, classe qui servira en même temps de pré-normale, tandis que leurs aînés s'en tiendront au programme de l'école normale déjà entamé. La sélection entre ceux qui poursuivront le cours classique et ceux qui aiguilleront vers le diplôme complémentaire d'école normale se fera au début de la deuxième année.

Ce nouveau système aura duré trois ans pour se heurter l'an dernier à de sérieux obstacles. En effet, le chapitre de 1946, province des frères, tout en appréciant à leur valeur les études classiques, décréta néanmoins et avec raison qu'aucun scolastique ne devra entrer dans l'enseignement sans être porteur d'un diplôme d'école normale régulièrement obtenu. De son côté, l'université augmenta au delà des possibilités présentes du scolasticat ses exigences envers les candidats au baccalauréat classique. Cette situation inattendue a contraint, cette année, les autorités du scolasticat d'apporter au programme certaines modifications propres à tout concilier, et qui tourneront en définitive à l'avantage des futurs étudiants comme à celui de la communauté.

En 1943, M. le chanoine Lionel Groulx accepte de donner quinze cours d'histoire du Canada, tandis que M. Maurice Gagnon entreprend de donner un cours d'histoire de l'art réparti sur quatre ans. En 1946, inauguration d'un cours de diction par mademoiselle Berthe Gagnon, D.Péd.

Le cours spécial de religion

De 1912 à 1928, en plus des classes de catéchisme préparatoires aux examens, les scolastiques ont suivi les cours de religion que donnèrent tour à tour les révérends pères P. Bourgeois, Saint-Arnauld, J. Pinet, F. Tessier, T. Barré, J. Fiset, P.-P. Dufour et J.-B. Plouffe. Après 1928, c'est surtout le frère Adhémar qui a dispensé cet enseignement. Mais depuis 1941, le scolasticat des pères, transféré à Sainte-Geneviève, possédait ses propres professeurs, qui pouvaient facilement renouer la tradition et redonner des cours spéciaux de religion aux frères. Le chapitre provincial de 1943 décida d'ailleurs que les dits professeurs du scolasticat de théologie donneraient à leurs confrères normaliens un cours de spiritualité de quatre ans, à raison de trente cours par année. C'est le révérend père

Roland Gauthier qui inaugura ces nouveaux cours le 25 septembre 1943. Les révérends pères Hector Léger, André Legault, Guy Bertrand, Jean Durand et Léon Baron ont aussi donné des cours très appréciés des scolastiques. Le départ des pères Legault et Gauthier pour l'Europe en 1946 a de nouveau privé les scolastiques des lumineux enseignements de nos jeunes pères.

Récents événements mémorables

Le scolasticat célébrait son jubilé d'or le 18 mai 1945. Le programme comporta, le matin, la bénédiction de la chapelle restaurée en 1943, et la grand'messe célébrée par le très révérend père Albert Cousineau, supérieur général, avec sermon par le révérend père Émile Deguire, supérieur provincial. À 4 h. 30 de l'après-midi, procession par

LE PERSONNEL ACTUEL du Scolasticat Saint-Joseph



1. P. Arthur Théorêt, 2. P. Léonard Gaudet, 3. F. Sylvestre Crête, 4. F. Claude-Marie Phaneuf.



1. F. Conrad Ferron, 2. F. Louis-Eugène Gaucher, 3. F. Jean-Yves Roy, 4. F. Wilfrid Bibeau, 5. F. Raynald Gougeon, 6. F. René Laplante, 7. F. Armand Dionne, 8. F. Rosaire Autotte.



1. F. Elie Labine, 2. F. Jean-Pierre Lefebvre, 3. F. Maurice Poirier, 4. F. Léandre Brouillard, 5. F. Austin Jutras, 6. F. Albéric Houle, 7. F. Georges Sarrazin, 8. F. Lucien De Chantal.

STATISTIQUES

Années	Scolastiques	Professeurs	Cours	Scolarité ¹
1895	8	2	Bur. cen. Qué.	2 ans
1906	8	2	"	3 ans
1912	18	5	" Enseig. mod.	4 ans
1913	25	5	" "	"
1915	35	5	" "	"
1929	25	4	"	"
1932	40	5	" École norm.	"
1938	45	6	" " Classique	"
1944	40	6	" " "	5 ans

1. L'inscription totale des scolastiques depuis 1895 a été de 634.

De ce nombre, 257 (y compris les coadjuteurs) ont étudié moins de 2 ans ; 140, 2 ans ; 105, 3 ans ; 132, 4 ans.

toute la maison en partie restaurée. C'est le père Provincial qui porte la statue de saint Joseph, patron de l'institution. Suit la bénédiction du Très Saint Sacrement. À 5 heures 30, photographie du groupe des invités et à 8 heures, soirée récréative, sous la présidence du père Général, avec interprétation du *Jeu d'Adam et Ève* de Gustave Cohen, et *Les Matines de saint Joseph* de Ghéon.

Déjà le 3 mars précédent, le scolasticat avait inauguré la célébration du cinquantenaire en lançant *La Flambée*, nouvelle revue des scolastiques, dont le premier numéro était dédié en hommage aux pionniers du scolasticat et à tous les autres devanciers.

Le 23 avril, Son Éminence le cardinal Villeneuve, venu pontifier à l'Oratoire Saint-Joseph, faisait au scolasticat l'honneur insigne d'une visite. Il pria dans la nouvelle chapelle, et donna aux scolastiques les conseils que ses dix années de supériorat au scolasticat Saint-Joseph des pères Oblats de Marie-Immaculée avaient pu lui suggérer.

Les scolastiques étaient appelés le 25 juin à participer aux manifestations grandioses qui ont marqué, au Stade de Montréal les dix ans de la Jeunesse étudiante catholique. Ils y servirent à la messe pontificale chantée par Monseigneur Charbonneau. Le 12 août suivant, la chorale du scolasticat chanta la messe aux fêtes de Saint-Grégoire d'Iberville commémorant le centième anniversaire de naissance du frère André.

Le 29 avril 1946 eut lieu au scolasticat une soirée de respectueux hommages aux membres du premier conseil provincial canadien de la société

des frères de Sainte-Croix, et le 7 décembre, la première journée « Dujarié » qui groupa sous ce toit toute la jeunesse de Sainte-Croix.

Le chant à l'Oratoire

Construit en 1904, le premier oratoire de saint Joseph sur le mont Royal avait dû s'agrandir en 1908 et l'on y projetait un second agrandissement quand le frère Émery prit la direction du scolasticat en 1911. C'est dire que l'œuvre se développait rapidement et acquérait de l'importance. Voulant donner aux offices plus de dignité et de solennité, les gardiens du sanctuaire firent appel aux scolastiques. Honoré de pouvoir servir aussi directement la cause de saint Joseph, le frère Émery retint dans ce but, le 17 septembre, les services de M. Houde, déjà professeur de chant et de piano à Saint-Laurent. Le 16 novembre, le révérend père H. Lefebvre, s.j., maître de chapelle au Gesù, donnait pour sa part son premier cours hebdomadaire de chant grégorien aux scolastiques. Cette initiative ne fut pas lente à produire des fruits, car, le 19 novembre, les scolastiques purent exécuter à l'Oratoire Saint-Joseph du chant grégorien sous la direction du frère Datien. Le dimanche 17 décembre, ils y chantèrent et servirent pour la première fois à l'office de trois heures. Ils furent de plus en mesure d'y chanter la messe de minuit de Noël sous la direction du frère Donatien.

L'Oratoire continue de se développer : il faut donner plus de solennité aux offices. Le frère Philippe louera donc en 1920 les services de M.

Guillaume Dupuis, le brillant maître de chapelle de l'église Notre-Dame de Montréal. Sous sa direction, les scolastiques constitueront bientôt, réunis aux élèves du collège Notre-Dame, une des meilleures chorales mixtes de la métropole, qui sera de toutes les fêtes du sanctuaire de saint Joseph.

C'est la chorale du scolasticat unie à celle du séminaire Moreau qui chanta, sous la direction du frère Germain, la messe grégorienne de requiem aux funérailles du frère André, le 12 janvier 1937.

Le frère Germain, qui remplaça M. Dupuis en 1935 et qui avait eu l'avantage d'étudier le rythme grégorien sous Dom Georges Mercure, o.s.b., s'appliqua à donner à l'exécution de ce chant sacré la perfection que ses successeurs, les frères Raynald, Paul-André et Claude-Marie Phaneuf ont su lui conserver. Il faut en dire autant de la polyphonie.

Durant tout ce temps, les maîtres de chapelle du scolasticat et de l'Oratoire ont reçu un singulier appui de la part du frère Placide, docteur

LE GROUPE DES SCOLASTIQUES NORMALIENS



1. F. Jean-Yves Lajeunesse, 2. F. René Lataille, 3. F. Gaston Leclerc, 4. F. Fleurent Emery, 5. F. Paul-Emile Thibault, 6. F. Jean-Paul Gauthier, 7. F. Jean-Guy Ménard, 8. F. Philippe Carbonneau, 9. F. Euclide Cormier, 10. F. Gérard Faucher, 11. F. Jean-Paul Gauthier, 12. F. Jean-Marie Bêlisle, 13. F. Jean-Louis Robert, 14. F. Julien Hétu, 15. F. Ulysse Hamel, 16. F. Hubert Messier, 17. F. Michel Prévost, 18. F. Vianney Saint-Michel, 19. F. Gilles Bastien, 20. F. Jacques Berthiaume, 21. F. Marcel Dupré, 22. F. André Charbonneau, 23. F. Louis-René Bureau, 24. F. Roger Brunelle, 25. F. Raymond Paquette, 26. F. Delphis Gravel, 27. F. Bertrand-Albert Chartier, 28. F. Laurent-J. De Grandpré, 29. F. Bertrand Charland, 30. F. Lucien Poitras, 31. F. Donat Gionet, 32. F. Jean-Paul Courchesne, 33. F. Raymond Poirier, 34. F. Advien Messier.



LE CHANT À L'ORATOIRE

en musique, organiste brillant et consciencieux, accompagnateur secourable, compositeur intarissable et patient professeur d'harmonie, qui a formé presque tous les musiciens actuels de la communauté.

L'affluence croissante des pèlerins, le dimanche avant-midi, obligea en 1938 les autorités de l'Oratoire à enrichir l'horaire d'une grand-messe à 11 heures. Le scolasticat commença d'y chanter et d'y servir, le 10 avril. Le personnel religieux du sanctuaire augmenta aussi rapidement, de sorte qu'après 1935, le chant et le service des messes célébrées chaque matin employa jusqu'à une trentaine de scolastiques. Les autorités intéressées durent faire en 1942 ainsi que cette année un rajustement qui permit aux scolastiques de prêter leur concours à l'Oratoire sans nuire à leurs études.

On le voit, le scolasticat s'est identifié à l'Oratoire Saint-Joseph dès les débuts de cette œuvre. Il y a contribué graduellement et largement à la dignité et à la pompe des cérémonies; il demeure toujours prêt à collaborer avec les autorités du sanctuaire dans toute la mesure du possible.

La maison du scolasticat

Nous avons vu que les premiers scolastiques s'étaient installés le 24 août 1895 dans les bâtiments de l'ancien noviciat désaffecté depuis le transfert de cette maison de formation à Sainte-Geneviève en 1893. Le 23 août 1898, ils étrennaient leur

nouveau réfectoire. L'allonge en bois de 50 pieds par 20 était presque terminée.

Le 23 janvier 1907, un incendie qui a pris naissance dans la chapelle détruit le scolasticat, à l'exception d'une aile que l'on peut voir encore, bien conservée et restaurée, à droite de la Maison Saint-Joseph, où on l'a transportée le 18 avril 1914. Les jeunes l'appellent ironiquement le « château Renaud » en souvenir de l'économiste du temps.

Après l'incendie, les scolastiques se réfugient d'abord au collège Notre-Dame puis, le 25, au juvénat récemment construit à Saint-Césaire par les soins du frère Émery. Un an plus tard, jour pour jour, ils réintègrent le scolasticat reconstruit par nos frères coadjuteurs. Cette nouvelle maison de briques parallèle au collège Notre-Dame compte trois étages et mesure 130 pieds de longueur. La moitié de droite servira d'infirmerie provinciale.

Le 14 août 1913 commence le creusage de la tranchée où seront installés les tuyaux destinés à apporter la vapeur de chauffage des chaudières du collège.

L'augmentation graduelle du nombre des recrues jointe à la prolongation du temps de scolarité en 1911 oblige les autorités à agrandir. Le frère Émery fait donc construire à droite, en 1914, une aile de cent pieds de longueur, en brique et à toit plat, qui avance à angle droit. Cette construction, qui deviendra l'infirmerie provinciale, double l'espace réservé aux scolastiques, lesquels occuperont à l'avenir tout l'immeuble de 1906. Commencés le 21 avril, les travaux de construction sont pratiquement terminés le 21 août, jour où les scolastiques inaugurent leur nouveau réfectoire au rez-de-chaussée de la nouvelle infirmerie (reliure et couture actuelle avec l'étroit corridor qui les sépare). Le 2 septembre, le révérend père Georges Dion, supérieur provincial, procède à la bénédiction de la nouvelle chapelle et il y célèbre la première messe le lendemain. Cette chapelle occupait le même espace qu'aujourd'hui, mais elle était placée dans l'axe du scolasticat au lieu d'avoir l'orientation actuelle.

Le 1er octobre, l'administration des Annales de Saint-Joseph établit ses quartiers dans la salle de récréation actuelle. Les scolastiques vaqueront chaque mois à l'expédition des annales durant vingt ans environ.

Entre les années 1925 et 1932, l'intérieur de la maison subit des modifications destinées à la

rendre plus propre. En 1934, le révérend père Alfred Charron, supérieur provincial, condamne comme antihygiénique le petit dortoir aménagé au-dessus de la chapelle, et où les scolastiques devenus trop nombreux prenaient leurs heures régulières de sommeil depuis plusieurs années déjà. Ils envahirent alors le troisième étage de l'infirmerie provinciale.

À l'été de 1939, le supérieur d'alors profite de la présence du frère Côme, scolastique électricien, pour refaire, dans les murs cette fois, l'installation de l'éclairage électrique devenue dangereuse. Cette entreprise qui enfarina tout de poussière de plâtre dura de juin à octobre, mais elle améliora sensiblement l'apparence intérieure de la maison.

Elle était de nouveau devenue trop exigüe en 1940 alors que le nombre des scolastiques, y compris les coadjuteurs, s'éleva à 50. Leur santé réclamait aussi de plus en plus que la nourriture jusque-là apportée du collège, leur fût apprêtée sur place. Par contre, toute amélioration sur ce point demeurait impossible sans le transfert ailleurs de l'infirmerie, car les lois de la guerre interdisaient de construire. Mis au courant du problème à sa visite canonique de 1942, le très révérend père Albert Cousineau, supérieur général, décida d'établir les anciens au manoir de Coteau-du-Lac, geste

pénible pour tous, mais indispensable à la cause sacrée des études. Le triste départ s'effectua le 10 juillet.

Les scolastiques s'étaient attelés dès le lendemain de leurs examens, le 15 juin, à la dure tâche de creuser de cinq pieds, malgré la boue et les cailloux, la cave de l'infirmerie, pour lui donner la profondeur nécessaire à l'installation d'un réfectoire et d'une cuisine.

Le premier repas se prit dans le nouveau réfectoire au souper du 7 novembre. Les scolastiques dirent adieu ce soir-là à la boîte à manger légendaire. Ils se virent également dispensés du lavage de la vaisselle et de l'entretien du réfectoire, double corvée qui leur avait accaparé depuis la fondation une bonne moitié du temps de leurs courtes récréations.

Les locaux de l'infirmerie désaffectée abriteront surtout les chapelains, les professeurs et les religieux préposés aux études spéciales. Le directeur des études prend possession de son nouveau bureau, le 3 décembre. Ainsi agrandi, le scolasticat sera suffisamment spacieux aussi longtemps que les sources de recrutement demeureront les mêmes.

Vers le même temps, le scolasticat acquiert une première tranche du terrain situé à l'arrière de

LE SCOLASTICAT ACTUEL



la propriété.

La chapelle défraîchie et à double compartiment demandait à son tour une bonne réfection. L'autorisation des supérieurs majeurs et leur approbation des plans du révérend père Elphège Brassard obtenues en janvier 1943, les travaux purent commencer le 25 février suivant pour se terminer en fin de mai. Durant ce temps, la salle de communauté, qui faisait suite dans le temps aux appartements du supérieur, servit de chapelle, et les exercices de règle eurent lieu à la bibliothèque, qui date, comme telle, de 1927.

Entre les 10 et 15 juin, on tint les séances d'examens d'École normale dans la chapelle restaurée, qui attendait la dernière touche. Le révérend père J.-Aimé Pouliot, chapelain, y célébra la première grand-messe le dimanche 27 juin, mais elle ne fut bénite que le 18 mai 1945, à l'occasion du cinquantenaire de la maison, lorsque le baldaquin, les vitraux et les vêtements amples, faits à la suggestion du frère Jude, eurent été terminés.

Pendant la restauration de la chapelle eut lieu le transfert de l'atelier de menuiserie au sous-sol du scolasticat, qu'il fallut creuser auparavant.

Le 10 juillet 1943, changement complet des officiers avec le frère Faustin comme supérieur et le frère Conrad comme économiste; mais le programme de restauration de la maison se poursuit tel que prévu. Durant l'été, creusage, par les scolastiques, du côté nord de la cave, suivi de l'aménagement, à cet endroit, d'un caveau à légumes et



LE F. SYLVESTRE CRÊTE, D.Sc.,
*assistant-provincial,
directeur des études.*



BIBLIOTHÈQUE
ET SALLE
DE LECTURE

d'une dépense pour les réserves alimentaires.

Au cours de l'année, les jeunes complètent l'excavation, et peuvent ainsi installer sur la façade, plusieurs départements — salle de coiffure, jeux, vestiaire — qui dégagent d'autant les locaux de la maison. On fait ensuite une redistribution plus commode et plus hygiénique des salles de communauté et de récréation, on restaure les laboratoires, les salles de classe, le bureau du supérieur, et l'on en est actuellement à la réfection des corridors. De plus, le scolasticat se porte acquéreur de tout le terrain situé à l'arrière de la propriété. On agrandira ainsi notablement la cour de récréation tout en protégeant les jeunes religieux contre la présence de voisins trop rapprochés.

Une fois terminé ce programme considérable de rénovation, la maison sera d'une exquise propreté et accueillante au possible. Infiniment reconnaissants de l'héritage reçu des anciens, les responsables d'aujourd'hui ont voulu le faire fructifier en adaptant cette maison de formation aux besoins religieux, intellectuels, pédagogiques et matériels des temps présents. Ils offrent leur modeste effort en hommage à la prévoyance et au courage de leurs devanciers.

La maison de vacances

La question d'une maison de vacances propre aux scolastiques a longtemps préoccupé les autorités provinciales de la communauté.

En 1912, par exemple, on projette d'installer les scolastiques au lac Nominique, comme l'indique le rapport du conseil provincial du 15 octobre. Le 30 août 1913, les membres du même conseil songent cette fois à la région de Highgate. Cependant, au 16 juillet précédent, les chroniques du scolasticat mentionnent le départ des jeunes pour un séjour à Saint-Césaire, mais sans préciser si c'est la première fois. Pendant toute la période de la première grande guerre, on évita par prudence de voyager. En 1919, le changement de supérieur explique que les jeunes soient restés à la Côte-des-Neiges. On reprend en 1920 la tradition des vacances à Saint-Césaire. À l'été des années 1927, 1928, 1929, les scolastiques prennent leurs ébats à Saint-Adolphe, dans les Laurentides. En 1930 et 1931, le conseil provincial les autorise à séjourner à la maison de vacances de Bellerive, au lac Nominique, trois semaines avant l'arrivée et trois semaines après le départ des religieux de vie active. L'année 1932 ramène les scolastiques à Saint-Césaire ; ils y retourneront dix années de suite. Les

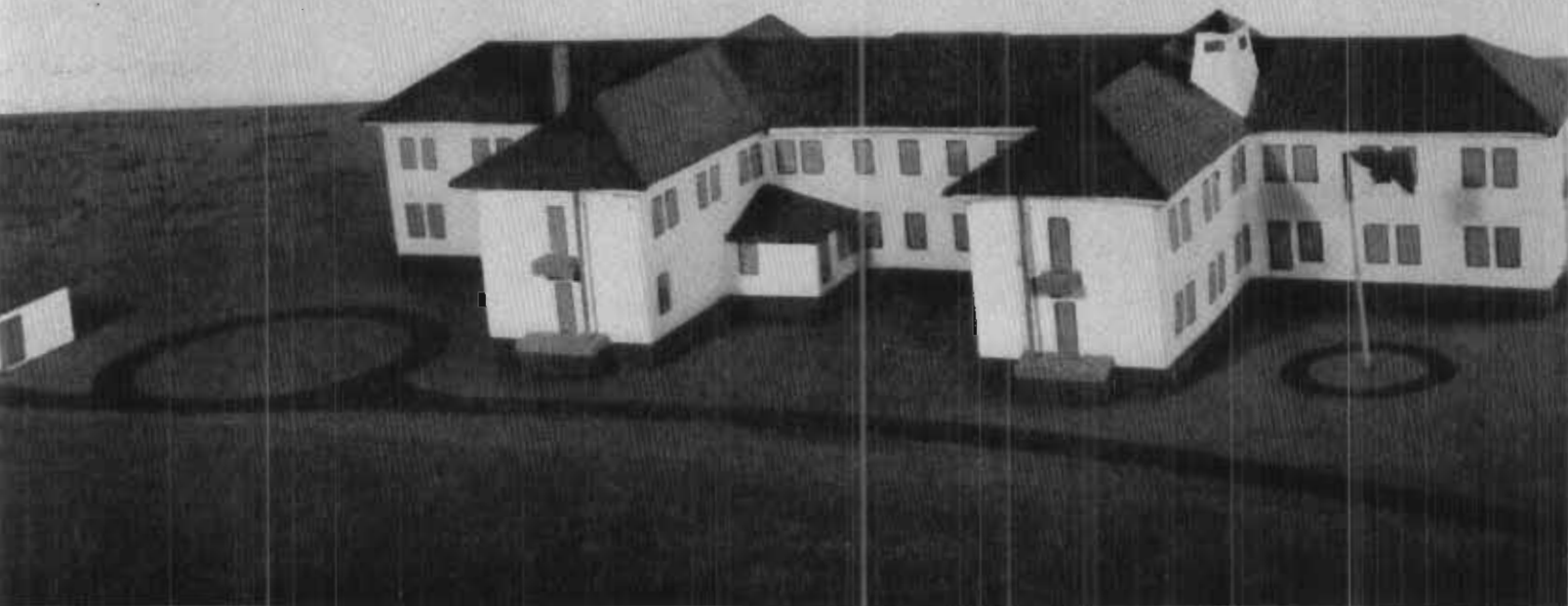


CABINET DE CHIMIE



CABINET
DE PHYSIQUE





MAQUETTE DE LA « SOLITUDE SAINT-JOSEPH » À CARILLON

étés de 1942, 1943 et 1944 voient les étudiants au travail à la Côte-des-Neiges, jusqu'au 25 août, puis à Bellerive jusqu'au 15 septembre, mesure évidemment temporaire, puisque du mois d'août au mois de novembre 1943, les autorités du scolasticat cherchent activement un endroit de vacances définitif. Le 28 novembre, le supérieur du scolasticat fait part au supérieur provincial de ses préférences pour un terrain sis au bord du lac Archambault, mais sans succès. Le 1er octobre 1944, le conseil du scolasticat, qui a visité déjà plus de vingt endroits, propose au conseil provincial d'installer les scolastiques sur la propriété que la communauté possède déjà à Bellerive. Le projet n'est pas accepté. Enfin, le 17 mai 1945, le supérieur au nom de son conseil demande respectueusement par écrit au conseil provincial de vouloir bien lui concéder la « petite ferme » de Carillon pour y bâtir la maison de vacances des scolastiques. Dans une lettre datée du 31 mai, le supérieur provincial annonce aux intéressés que leur dernière demande a reçu l'approbation

unanime de son conseil. L'approbation unanime du conseil général suit le 6 juillet.

En conséquence, les scolastiques ont déjà séjourné à Carillon du 11 juillet au 15 septembre 1945 et du 5 juillet au 6 septembre 1946. La petite plaine artificielle basse et calme avec la maison silencieuse qu'on y élève sous la conduite du frère Austin Jutras, portera le joli nom de *Solitude Saint-Joseph*, comme le noviciat des frères, au temps du père Moreau.

Les grands disparus

Le scolasticat Saint-Joseph a compté à son personnel enseignant de vrais éducateurs et de saints religieux. Parmi les disparus, on garde le souvenir surtout des frères Roch, Évariste, Damien, Donatien, Adhémar et Romain.

Le frère Roch (Adélarde Couvrette), mourut le 6 octobre 1916. Sa mémoire est restée en particulière vénération chez tous ceux qui l'ont connu.

De fait, il a vécu sa courte vie de quarante-huit ans à la façon des grands saints. À un labeur continu, il joignait l'invocation constante du bon saint Joseph, de la Vierge et de l'Ange gardien. Il suffit de lire ses écrits pour constater qu'une vie spirituelle intense inspirait tous ses actes. La moindre faveur obtenue, la plus petite joie ressentie faisait éclater sa reconnaissance envers la bonne Providence. Nos archives conservent plusieurs de ses touchants poèmes tout imprégnés d'esprit surnaturel.

Le frère Évariste (Évariste Gouih) est décédé au contraire à l'âge vénérable de quatre-vingt-un ans, le 19 juin 1928. On a écrit de lui qu'il fut homme de devoir, ami de la solitude, plein de circonspection dans toutes ses démarches, et d'une distinction parfaite dans ses manières. Il a laissé la réputation d'un saint religieux.

Le frère Damien (Omer Barsalou) mourut subitement à l'infirmerie le 18 novembre 1938. Professeur au scolasticat de 1913 à 1922, il donna l'élan à l'étude des sciences chez nous, au grand scandale de quelques confrères qui le taxèrent de matérialisme. Mais le frère Damien ne désarma pas : il engagea avec force et douceur une longue lutte qui le conduisit à la victoire, grâce à sa belle intelligence, à sa foi solide, à sa piété virile, à sa constante énergie, à sa droiture parfaite, à sa belle humeur, à son profond amour des jeunes. Il savait les encourager, les stimuler au besoin ; et sa bourse était toujours ouverte pour fournir l'outil ou le bouquin nécessaire. Il légua par testament au scolasticat une somme appréciable pour l'avancement des sciences.

Le frère Donatien (Joseph Sauvé) mourut subitement le 19 novembre au collège Notre-Dame,

après une visite à la tombe de son grand ami le frère Damien, décédé la veille. Il souffrait d'angine et il ne put supporter le choc. Il avait enseigné les mathématiques aux scolastiques de 1911 à 1915 et de 1928 à 1930. Il fut un religieux accompli et un savant professeur doublé d'un grand pédagogue.

Né en 1895 à Oxford, Mass., le frère Adhémar (Arthur de Villers) n'a vécu que 49 ans, dont vingt-six au scolasticat, de 1913 à 1939. Professeur à l'esprit ouvert, il y a enseigné presque toutes les matières, mais surtout l'anglais, la religion, les mathématiques et la philosophie. Cœur apostolique, il créa en 1920 l'Œuvre du Bengale, par laquelle il fournit aux missionnaires durant quinze ans la substantielle aumône annuelle de \$1000. On célébra le 31 octobre 1938 ses vingt-cinq ans de séjour ininterrompu au scolasticat. Il fut nommé recruteur l'été suivant, puis quelques semaines seulement plus tard, assistant-général, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, survenue le 25 janvier 1945, à l'hôpital de Saint-Laurent.

Le frère Adhémar fut un religieux d'une régularité parfaite, un éducateur rempli envers ses élèves d'une sollicitude souvent incomprise, un professeur studieux et méticuleusement consciencieux, un infatigable apôtre des missions. Son édifiant souvenir est resté gravé dans la mémoire de vingt-cinq générations de scolastiques.

Quant au bon frère Romain (Lucien Laferrière), il enseigna les mathématiques et les sciences pendant dix ans au scolasticat avant de partir pour le Bengale en 1926. De retour au pays en 1939 pour un repos nécessaire, il repartit pour ses missions en 1941 ; mais arrêté en cours de route, le 8 décembre, il fut interné à Manille comme prisonnier de guerre avec quinze autres missionnaires de Sainte-Croix, et massacré par les Japonais dans un hôpital des Philippines le 8 février 1945, après quatre ans d'une dure captivité.

Professeur à la diction laborieuse, il se rattachait amplement par sa profonde humilité, sa simplicité charmante, sa longanimité et son ingéniosité à fabriquer toutes sortes d'instruments et d'appareils de démonstration, dans un temps où les laboratoires étaient choses encore à peu près inconnues dans nos collèges. Il concrétisa son attachement au scolasticat en lui léguant un substantiel héritage. Dans la mémoire de tous, il demeure le saint religieux missionnaire qui a couronné par le martyre une vie toute de prière et de dévouement.



Damien

F. Adhémar

F. Romain



L E V R A I N I D D U B O N H E U

Le SÉMINAIRE SAINTE-CROIX



LE séminaire Sainte-Croix, comme nos autres maisons de formation dans la province canadienne, sauf le noviciat, doit son existence à la noble impulsion du T. R. P. Gilbert Français, quatrième supérieur général. Lors de sa première visite au Canada en 1897, il avait fait admettre aux autorités provinciales le principe de la fondation d'un juvénat, ou maison d'études spéciales, pour les candidats au sacerdoce dans la Congrégation. Sur sa demande expresse, le conseil du collège de Saint-Laurent avait résolu, le 1er avril 1898, de mettre le haut du caveau à la disposition du juvénat projeté. Il ne semble pas toutefois que ce projet ait été mis à exécution ; parmi les religieux survivants de cette époque, aucun ne se rappelle avoir vu de juvénistes au caveau.

Le 4 mars 1899, le conseil provincial demande l'autorisation de bâtir un juvénat sur le terrain du collège. Au cours de l'été suivant, M. Horace Dufresne construisit une bâtisse en pierre à trois étages, le pavillon actuel de philosophie, qui devait abriter le juvénat jusqu'en 1914. Le 19 mars 1900, les travaux étaient terminés. Le père Pierre Martel, supérieur fondateur, prit possession de l'immeuble avec sept élèves, qui logeaient au collège depuis septembre : MM. F.-X. Beaulieu, Mathiew Kearns, Albert Montplaisir, Charles Rohr, Honoré Guay, Patrice Gauthier, Hector Grothé. De ce nombre les trois premiers devinrent prêtres de Sainte-Croix, et trois autres, prêtres séculiers.

Le rez-de-chaussée de la maison, sauf un réfectoire et un petit parloir, servit aux classes de l'externat paroissial ; le dernier étage comprenait un dortoir, toute la partie nord-ouest, et huit chambres pour les religieux du collège. Seul le premier étage fut à l'usage exclusif des juvénistes. Une salle d'étude de dix-huit bureaux occupait l'espace

des trois premières fenêtres sur la façade ouest et le corridor ; à l'arrière une petite chapelle s'ouvrant sur la salle d'étude aux heures des cérémonies religieuses, une salle de récréation occupant le reste de l'arrière et flanquée d'un balcon, quatre chambres pour le supérieur, son assistant et les visiteurs, c'était là tout leur domaine. Pas de classes, car les juvénistes suivaient les cours au collège.

L'exiguïté du local limitait à vingt le nombre des aspirants. De 1900 à 1914, le juvénat donna à la Congrégation des vocations de choix. Qu'il nous suffise de citer les PP. F.-X. Beaulieu, Albert Montplaisir, Joseph Fiset, Patrick McBride et son frère Francis, Mathiew Kearns, Guillaume Bruneau, Joseph Harel, Albert Blais, Alfred Charron, Charles Charron, Joseph Métivier, Armand Grou, pour ne mentionner que ceux qui avaient terminé leurs études durant cette période. De si beaux résultats étaient le fruit d'un travail tout apostolique. La discipline, le goût de la prière et de la réflexion régnaient éminemment dans ces âmes de jeunes.

En septembre 1900, le père Théophile Barré succédait au père Martel, devenu préfet de discipline au collège. Trois mots le caractérisent : vertu, science et... originalité. Âme apostolique, tout imprégnée des directives pontificales, il se fit même le précurseur des réformes spirituelles que Pie X devait introduire quelques années plus tard. Sous sa direction, la communion fréquente fleurit, la direction spirituelle est en honneur, la prononciation du latin à la romaine s'introduit dans la récitation de l'office de la Sainte-Vierge chez les congréganistes. Ses connaissances encyclopédiques et son dévouement inlassable étaient constamment à la disposition des jeunes. Philosophie, sciences, mathématiques, grec, latin, anglais, il excellait à rendre tout cela clair et facilement assimilable par des

LES SUPÉRIEURS

DU SÉMINAIRE :

R. P. Pierre Martel (1900-1902)

R. P. Théophile Barré (1902-1907)

R. P. Henri Rhault (1907-1908)

R. P. Jean Hamon (1908-1919)

R. P. Joseph Métivier (1919-1925)



méthodes propres à lui seul.

Le T. R. P. Gilbert Français, supérieur général, vint de nouveau visiter la province canadienne en 1905. Ce fut fête au juvénat : adresses, dissertations philosophiques, les juvénistes mirent tout en œuvre pour honorer dignement l'inspirateur de nos maisons de formation. Le T. R. Père en fut des plus touché ; il daigna indiquer l'orientation et choisir la devise du juvénat : « *Scientiam, bonitatem et disciplinam doce me.* » (Ps. 118, v. 6) La formation morale et intellectuelle de Sainte-Croix par la qualification personnelle.

Le père Henri Rhault, qui a laissé un souvenir particulièrement profond dans tous les cœurs canadiens, assumait la direction du juvénat de septembre 1906 à mars 1908. Appelé à la paroisse, il fut remplacé par son assistant, le père Jean Hamon. Quand ce dernier arriva du Bengale en 1904, malade et encore séminariste, on lui assigna le juvénat comme résidence. Ordonné prêtre à la Noël 1907, il assumait la direction de la maison au mois de mars suivant et devait la gouverner pendant onze ans. Il sut inculquer aux jeunes, avec l'« humilité », un profond souci de l'ordre et de la discipline.



LA CHAPELLE
DU JUVÉNAT





Depuis quelques années, le local était devenu trop étroit pour recevoir tous les aspirants au juvénat. Il fallait, faute d'espace, refuser bien souvent l'entrée à des vocations prometteuses. En 1912, les autorités provinciales résolurent de construire un nouvel édifice, beaucoup plus spacieux, assez éloigné du collège pour assurer aux juvénistes, outre une plus grande tranquillité, l'espace voulu pour une cour de récréation. Comme site, on choisit l'extrémité de l'avenue qui longe le collège à l'ouest, près de la « levée ». Un échange de terrains entre le collège et les religieuses de Sainte-Croix, permit de mettre à la disposition des juvénistes une vaste cour.

Les travaux commencèrent au printemps de 1913. Pour faire place à l'édifice actuel de la « Sun Life », à Montréal, on avait démoli les anciens locaux d'un Y.M.C.A. La Congrégation acheta la pierre du rez-de-chaussée et des deux premiers étages (le reste était en brique rouge), et on put ainsi reconstituer pour la façade du juvénat le portique et les tourelles de l'ancien édifice. À la fin de janvier, la maison était prête à recevoir ses occupants. Le 2 février, fête de la Purification de Marie, qui est devenue la fête patronale de l'institution, l'essaim des juvénistes s'envola vers sa nouvelle ruche et en prit possession.

Le père Hamon retourna en France à l'été de 1919 ; le père Joseph Métivier le remplaça. Âme d'apôtre, doué d'une tendresse paternelle sous une rigidité apparente, le père Métivier organisa admi-

nablement le régime intérieur de la maison. Tout en favorisant les fortes études, il s'appliqua constamment à développer l'esprit d'initiative chez ses jeunes et à mettre en valeur les aptitudes naturelles de chacun. Citons quelques exemples. Le père Joseph Barbeau consacrait ses loisirs à l'embellissement de la modeste chapelle d'alors et à la culture des fleurs, dans laquelle il a toujours excellé. Le père Raymond Larose développa son ingénieux talent de compositeur de chansons pratiques et moralisatrices. Il était aussi passé maître en moulage ; plusieurs chambres sont encore ornées de ses crucifix. Comme organisateur des jeux, il sut trouver du nouveau ; mais dans ce domaine, sa carrière finit avec la fameuse « tournette », qui faillit coûter la vie au père Barbeau. Laissons à d'autres de décrire l'ingénieux appareil et le tragique événement. Le père Émile Legault, entre deux répétitions de séances dramatiques, se faisait maître-relieur et trouvait beaucoup d'adeptes parmi les jeunes : sa boutique ne suffisait pas à accommoder tous les apprentis relieurs. Le père Léo Morin, surveillant au juvénat en 1922-23, se fit le promoteur d'une industrie de lettrage sous verre.

L'imprimerie se développa assez pour permettre la publication de l'intéressante revue, la « Gerbe », qui, toute craintive et hésitante, faisait son apparition en octobre 1925. C'est à travers ses vieilles chroniques que nous pouvons saisir la vie du juvénat sur le vif. De nombreuses séances de famille, où l'on représente, entre autres, « Les



Revenants de Font-Aulade », la « Cabane à sucre », première œuvre théâtrale du père Émile Legault, égayaient la vie étudiante d'alors.

Le père Joseph Métivier fut nommé maître des novices en 1926 ; il succédait au père Alfred Charron, élu provincial au récent chapitre général. Son successeur, le père Léonidas Moreau, ne devait diriger la maison qu'un an. À la retraite de 1927, il s'offrit, comme volontaire, pour aller prêter main-forte aux confrères des missions du Bengale. Comme ses prédécesseurs, il s'appliqua à développer chez les jeunes un grand esprit d'ordre et de discipline, inspiré par une piété profonde et un grand amour du travail.

Avec le père Jules Poitras, en 1927, s'ouvre une ère nouvelle pour le juvénat. La ruche était pleine : il fallait agrandir ou déguerpir. Le père Poitras songea plutôt à agrandir, afin de répondre aux demandes de plus en plus nombreuses des aspirants. De plus, une grande amélioration s'imposait dans le régime du juvénat. Trois fois par jour, quelle que fût la température, les juvénistes devaient aller prendre leurs repas au collège, et l'on sait que la distance à parcourir est assez considérable. C'est pourquoi les plans d'agrandissement prévoyaient la construction d'une cuisine et d'une résidence pour les religieuses en service à la maison. Le tout fut mûri et préparé pendant l'hiver, avec le concours des architectes Parent et Gascon, et au printemps une nouvelle construction sortit rapidement de terre, exécutée par Dansereau Ltée.

Pour joindre la nouvelle partie à l'ancienne, il fallait enjamber le ruisseau : on construisit un tunnel en béton afin de permettre aux eaux de s'écouler sans obstacle. Le rez-de-chaussée pouvait loger trois classes et un grand réfectoire. Au premier étage, quelques chambres, une infirmerie et une coquette chapelle. Des colonnes auraient déguisé la chapelle et enlevé de l'espace : on les supprima. Les ingénieurs suspendirent la voûte de la chapelle au toit du dortoir, situé à l'étage supérieur. Bien peu des séminaristes actuels, croyons-nous, savent que les colonnes du dortoir, au lieu de soutenir sur leurs bases le poids du plafond, sont attachées à d'énormes poutres en béton situées dans l'entretoit, et empêchent le plancher du dortoir de s'écrouler sous leurs pieds. Cet agrandissement, va sans dire, entraîna de nombreuses transformations dans l'ancien immeuble. La nouvelle construction put recevoir 125 élèves en septembre 1928.

À l'avenir il ne sera plus question de « juvénat », mais de « séminaire Sainte-Croix », vocable qui le désignera désormais officiellement, d'ailleurs beaucoup plus significatif d'une œuvre de formation pour de futurs prêtres. On continua jusqu'au mois de décembre à prendre les repas au collège, en attendant l'installation complète de la future cuisine. Elle était alors, comme le reste de la maison, chauffée par la vapeur qu'y transportait de l'usine du collège un système de tuyaux souterrains. Ce chauffage, beaucoup trop dispendieux, fut remplacé quelques années plus tard par une bouilloire instal-



LES SUPÉRIEURS
DU SÉMINAIRE (*suite*) :

R. P. Léonidas Moreau (1925-1926)

R. P. Jules Poitras (1926-1932)

R. P. Paul-Émile Beaudoin (1932-1935)

R. P. Georges Gagnon (1935-1941)

R. P. Théophile Blanchard (1941-1944)

lée au nord-ouest du séminaire.

Avec l'année scolaire 1928-1929, le séminaire
était entré dans une nouvelle ère pour les études.



LA CHAPELLE ACTUELLE





R. P. Léon
Brisebois,
supérieur
actuel.

Désormais les élèves d'Éléments, de Méthode et de Versification eurent leurs propres classes au séminaire, sous des professeurs attachés à la maison. Huit ans plus tard, ce sera au tour des élèves de Syntaxe à avoir leurs classes au séminaire, tandis que leurs condisciples de Versification suivront désormais les cours au collège.

Le père Poitras abandonna la direction du séminaire en 1932 pour la préfecture de religion et l'enseignement de la philosophie au collège. Le père Paul-Émile Beaudoin, préfet de discipline à l'Externat Sainte-Croix, le remplaça. Il maintint le séminaire dans les bonnes traditions de ses devanciers. D'aucuns l'ont peut-être trouvé un peu sévère, mais personne n'a pu s'empêcher de rendre justice à son impartialité, et surtout à son zèle pour faire passer dans la pratique la noble devise de la maison,

donnée vingt-sept ans auparavant par le T. R. P. Français : « Scientiam, bonitatem et disciplinam doce me ».

Au père Beaudoin succéda un autre préfet de discipline, le père Georges Gagnon, qui avait dirigé la préfecture du collège de 1929 à 1935. Homme de principe et d'autorité, il savait être familier aux heures de détente et s'ingéniait à encourager tous les jeux. C'est sous son règne que les religieuses de la Sainte-Famille prirent la direction de la cuisine du séminaire et que l'on entreprit de grands travaux de nivellement dans la cour de récréation.

Et ainsi, sous l'œil vigilant de ses supérieurs et la direction suivie des professeurs de la maison, le groupe d'élite des séminaristes a pu s'épanouir à souhait. Mais toujours sans contrainte, dans la joie du devoir bien fait et accompli en esprit de foi. De tout temps, au collège, les séminaristes se sont distingués par leurs succès, au risque peut-être d'exciter la jalousie des collégiens, car ils remportent la grosse part des prix dans leurs classes respectives. Le premier titulaire du prix Collin en Rhétorique, au collège de Saint-Laurent, ne fut-il pas, en 1930, le père Elphège Brassard ? Dans les classes de philosophie, on ne peut plus parler de leurs succès, car depuis 1929 les séminaristes entrent au noviciat après la Rhétorique. Quand ils reviennent faire leur philosophie au collège, ils appartiennent au séminaire Moreau, qui récolte les heureux fruits de leur formation première au séminaire Sainte-Croix.

Le père Théophile Blanchard ajoutait, en 1941, une nouvelle maille à la chaîne ininterrompue des supérieurs. Entraîneur par nature, volontaire, audacieux même, le Père donna un grand élan au séminaire. Il développa chez les jeunes le souci liturgique : nouveaux ornements sacerdotaux, autel

Le
personnel
du
séminaire



1—P. Elphège Gouin ; 2—P. Ubald Clément ; 3—P. Marcel L'Heureux ; 4—P. Jean Milette ; 5—P. Roger Guérault ; 6—P. Jean Dion ; 7—F. Georges-Aimé Poisson.

exécuté d'après les plans de Dom Bellot ; il mit tout en œuvre pour inspirer à de futurs prêtres une haute idée de la beauté des cérémonies de l'Église. Les séminaristes lui doivent aussi la fondation d'une discothèque, que le père Marcel L'Heureux est à compléter.

Depuis 1944, c'est le père Léon Brisebois qui dirige la barque du séminaire. Les jeunes se sont vite rendu compte combien le Père sait les comprendre et leur rendre la vie agréable. Il veut la santé pour leur corps, la lumière pour leur intelligence et la bonté pour leur cœur.

Après quarante-sept ans d'existence, on peut se demander dans quelle mesure le séminaire a été fidèle à son rôle et a répondu à l'attente des autorités de la province canadienne. À date, quatre-vingt-onze des prêtres de Sainte-Croix au Canada, au Bengale, en Haïti, au Brésil et même aux États-Unis ont passé par le juvénat ou séminaire. Actuellement vingt-deux scolastiques, philosophes et théologiens, anciens du séminaire, se préparent au sacerdoce. Ce qui veut dire qu'à la célébration

de son cinquantenaire, le séminaire pourra offrir à la Congrégation une couronne de plus de cent prêtres. Il serait intéressant aussi de relever les noms des anciens qui sont devenus prêtres dans d'autres communautés et dans le clergé séculier, ou religieux frères. D'après des calculs récents, 26% des élèves qui ont passé au moins un an au séminaire sont parvenus au sacerdoce, parmi lesquels 21.2% sont prêtres religieux de Sainte-Croix. De la fondation à 1930, la proportion avait été de 18%, ce qui indique une courbe ascendante vers le progrès et l'efficacité du séminaire dans la protection et le développement des vocations.

La Congrégation de Sainte-Croix, dont le champ d'apostolat s'élargit d'année en année, aurait besoin d'un nombre beaucoup plus grand de prêtres. Le Séminaire avec ses cent trente sujets ne saurait répondre aux besoins des œuvres de la province canadienne, mais la maison ne peut pas en loger davantage. La solution la plus simple semble être d'agrandir encore ; puissent les autorités en trouver les moyens, à brève échéance !





Le SCOLASTICAT

NOTRE-DAME de Ste-CROIX



Au Canada, le recrutement sacerdotal s'effectua d'abord avec lenteur. Le premier aspirant inscrit n'est autre que le futur apôtre de l'Acadie, le vénéré père Camille Lefebvre. Entré au mois d'août 1852, il fut ordonné en 1855, ayant fait, en ce peu de temps, deux ans de noviciat et trois ans de théologie — nonobstant les heures qu'il avait dû consacrer à l'enseignement au collège de Saint-Laurent.

La pénurie de collaborateurs condamna longtemps à ce régime héroïque et peu formateur les étudiants en théologie qui lui succédèrent. Jusqu'en 1897, la province canadienne de Sainte-Croix a eu des scolastiques sans avoir de scolasticat. À défaut d'une maison d'études régulière, les futurs prêtres s'initiaient aux sciences sacrées dès leur noviciat, et ils complétaient leur culture rudimentaire dans un collège tout en enseignant.

Cette application de la Règle, qui prescrivait, au moins trois ans de théologie, agréait mal au supérieur général, le T. R. P. Français. Le 24 avril 1895, en sa septième lettre circulairé, le T. R. P. général trace énergiquement un plan de scolasticat. C'est la détermination à laquelle l'a amené la claire vue d'un authentique « devoir de conscience ». Voici en quels termes il s'exprime : « Ces études sont, à elles seules, une occupation considérable ; il est nécessaire d'y apporter une complète attention et de s'y consacrer tout entier sans la moindre préoccupation d'une autre obéissance, quelle qu'elle soit. Elles doivent commencer immédiatement après le noviciat, car c'est le moment le plus favorable.

Elles ne doivent point être faites ici et là, au hasard des circonstances, tantôt confiées à un professeur, tantôt à un autre ; tantôt interrompues, tantôt reprises et précipitées ; elles doivent être garanties par une organisation sérieuse, régulière et stable. Elles doivent être faites pour tous ensemble, dans un lieu déterminé et fixe, en dehors de toutes distractions, et même de toute possibilité de distractions. »

De là suit la fondation, à Washington, d'une maison d'études, tout près de l'Université Catholique. « Tous les jeunes ecclésiastiques de la province du Canada... y seront envoyés au moment voulu et sans exception », avait prescrit le T. R. P. Français. Nos pères Tessier, Hébert et A. Clément furent les premiers à profiter de cette mesure. Plus tard s'y adjoignirent les PP. Martel, Albert Vanier et J. Labelle. C'était un grand progrès et un achèvement vers d'autres améliorations. Dans ses observations au sujet des décisions du chapitre général de 1898, la Sacrée Congrégation de la Propagande décide : « Pour les ecclésiastiques, le cours de philosophie durera deux années, et, pendant ce temps, ils étudieront la philosophie rationnelle, le droit naturel et le droit canon. Pour le cours de théologie, il durera quatre années, et, pendant ce temps, ils se livreront à l'étude de la théologie dogmatique et morale, de l'Écriture sainte et de l'histoire ecclésiastique. « C'était, vingt ans avant la parution du « Codex », la prescription quasi littérale du canon 589, § 1.





« QUAM VENERABILIS ! »

Québec

Mais Washington ne suffisait pas. Il fallait un scolasticat chez nous. Le 19 mai 1897, les autorités provinciales décidèrent de l'établir à Québec, loin de nos maisons d'éducation, afin de parer aux distractions nuisibles et aux appels indus à la collaboration des scolastiques dans les collèges. Au mois de juin 1900, le R. P. Dion, alors provincial, s'aboucha avec l'archevêque de Québec, Mgr Bégin, et avec le recteur de l'université Laval, Mgr Mathieu. Il fut décidé que les scolastiques suivraient les cours du grand Séminaire et résideraient, sous un supérieur c.s.c., dans une maison avoisinante. En attendant que le local soit prêt au grand Séminaire, les scolastiques pensionnent chez une Dame Noël, rue Haldimand au no 6. Le père Jos. Girard en prit la direction et demeura en office jusqu'en 1908. Dès septembre 1900, le nombre des scolastiques atteignit la demi-douzaine. Les noms de ces pionniers sont, par ordre de préséance, les pères Joseph Labelle, Albert Vanier, Edmond Mondou, Édouard Laurin, Richard Fitz-Henry et Philéas Vanier. Le 30 avril 1901, on se transporta dans l'ancienne maison des étudiants, propriété du séminaire, à 23, rue Sainte-Famille. Les sœurs Dominicaines, qui occupaient une partie de l'édifice, assuraient le service de la maison et préparaient les repas.

Le premier souci du père Girard fut d'ornez le mieux possible la petite chapelle de la communauté, où on vaquait régulièrement aux exercices religieux. Mais, les dimanches et fêtes, les jeunes

LES SUPÉRIEURS DU SCOLASTICAT :

- R. P. Joseph Girard (1900-1908)
- R. P. Elias Vanier (1908-1911)
- R. P. Amédée Guy (1911-1912)
- R. P. Henri Rhault (1912-1913)
- R. P. Pierre Martel (1913-1917)



1903
L.E.

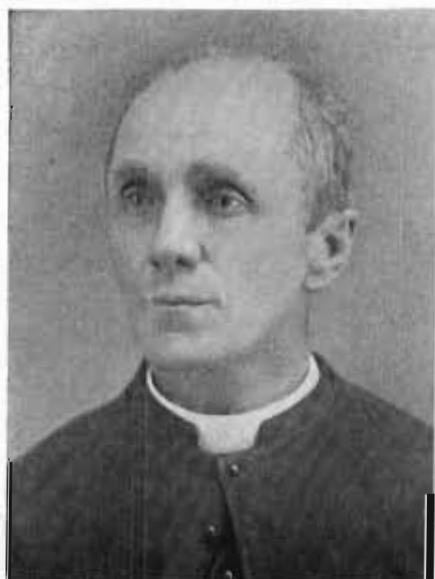
LA PETITE
CHAPELLE



clercs de Sainte-Croix avaient le privilège d'assister, dans le chœur, aux grandioses cérémonies de la Basilique, qui imprégnèrent les âmes de nos lévites d'une riche substance spirituelle et leur inculquèrent le goût des choses de la liturgie.

La prise de contact avec Dieu avive dans les cœurs le désir de se sanctifier et de se faire apôtre. Le zèle des âmes valut au chapelain du « Foyer chinois » l'aide opportune de plusieurs des nôtres et, aux communautés de Québec, de fréquents con-

certs de chant religieux ; il fit aussi fonder la *Vie chez nous*, « message trimestriel des scolastiques de Sainte-Croix aux missionnaires du Bengale ». La piété, jointe au besoin de diversion, fit tôt prendre l'habitude de s'assigner, comme terme des promenades quotidiennes ou hebdomadaires, l'une ou plusieurs des nombreuses églises et chapelles de la vieille cité de Champlain, et d'être fidèle, chaque année, au traditionnel pèlerinage à la bonne sainte Anne de Beaupré.





R. P. Léopold Pauzé
(1917-1921)



R. P. Philéas Vanier
(1921-1925)
(1938)



R. P. Léonidas Moreau
(1926-1928)

Les études n'étaient pas pour autant négligées. Professeurs et supérieurs n'ont cessé de louer le sérieux et le bon esprit des « petits pères » de la rue Sainte-Famille. Assidus aux quatre cours quotidiens du séminaire, nos jeunes théologiens ne tardèrent pas à prendre un rang convenable parmi leurs condisciples séculiers. Les examinateurs de la faculté durent leur attribuer, en 1909, le prix de morale et les deux prix de dogme du « grand cours », ce que le P. Louis Guertin appelait fièrement « un balayage ». En 1911, l'université n'aurait eu à proclamer aucun docteur en théologie sans les succès d'un jeune diacre de Sainte-Croix. Et les trois premiers lauréats du grand « prix Pâquet » furent aussi des nôtres, sans compter le « prix Thomas-d'Aquin » remporté en 1926.

Quelle ambiance enrichissante que l'atmosphère intellectuelle de Laval et de Québec ? Conférences, concerts, soirées artistiques, les scolastiques ne manquaient nulle part et étaient bienvenus partout. Ils fréquentaient librement les bibliothèques du séminaire, de l'université, du Parlement, et suppléaient ainsi aux lacunes de la leur.

Chez eux, c'était la vie de famille, d'autant plus intime qu'on était moins nombreux. Fervent à la prière et à l'étude, on ne l'était pas moins au jeu. Tout se passait en commun. En plus des promenades à travers la ville, on profitait de certains congés pour excursionner un peu plus loin.

On visitait le pont de Québec, le jardin zoologique, le Petit-Cap, les chutes Montmorency. Au printemps, c'était la traditionnelle partie de sucre à Château-Richer. Et au mois de juin, on descendait à Montréal par train, ou, mieux encore, par bateau. Ce voyage, que tous prisent par-dessus tout, permit même à un groupe, par une erreur tout à fait providentielle, de pousser une pointe vers l'embouchure du Saguenay !

Les vacances d'été, jusqu'en 1920, se prenaient à Montréal, ou plus précisément à Saint-Laurent. Les scolastiques y suivaient le programme régulier et, comme leurs confrères aînés, faisaient la navette entre le collège et sa maison de campagne, l'Ermitage, tout près de Cartierville. Mais, à partir de 1920, ils purent jouir d'une villa d'été bien à eux, sur les bords de l'Outaouais, non loin du village de Carillon. Durant vingt années, les scolastiques y sont allés refaire leurs forces physiques, pour le plus grand bien de leur culture intellectuelle et de leur enthousiasme de jeunes religieux.

Le scolasticat de la rue Sainte-Famille alla de progrès en progrès jusqu'en juin 1931, date du grand déménagement à Montréal. Le local chez les Sœurs Dominicaines était devenu beaucoup trop étroit. En de nombreuses démarches, qui durèrent deux ou trois ans, il fut impossible de trouver, dans le voisinage de l'université, un autre local



R. P. Roméo Boileau
(1928-1929)



R. P. Armand Grou
(1929-1931)
(1937-1938)



R. P. Eugène Ruel
(1931-1932)

assigné aux besoins d'un scolasticat. À regret on quittait le grand séminaire de Québec, dont l'influence fut immense chez nous. On y a formé des prêtres zélés et instruits, comme on peut le constater chez ceux qui y sont passés.

Montréal

L'idéal eût été un scolasticat autonome, dans le voisinage de l'Oratoire Saint-Joseph. Mais on n'y était pas encore assez préparé. Aussi s'installa-t-on dans un édifice voisin du grand séminaire de Montréal, à 3530, rue Atwater. Comme à Québec, on suivait les cours du grand séminaire. Cinq bonnes minutes de marche, et on était rendu : exercice bienfaisant pour la santé. Là aussi, on profitait des conférences du séminaire, ou on utilisait la bibliothèque, de même que la « municipale ».

La proximité relative du collège de Saint-Laurent permit aux scolastiques d'applaudir au succès d'*Athalie* et de *Polyeucte*. En 1932, ils assistèrent aux Semaines sociales, à la Palestre nationale. En 1934, ils eurent la joie de voir et d'écouter Jacques Maritain, en personne, de même que Gilson, un peu plus tard.

Cet apport intellectuel venant de l'extérieur ajoutait à l'appoint qu'on trouvait à la maison. La bibliothèque apportée de Québec continua à s'enrichir à Montréal, notamment durant l'administration

du père Émile Deguire, supérieur de 1932 à 1937. Plusieurs fois la semaine, c'étaient des piles de livres, bouquins, revues, qui s'ajoutaient au commun trésor. Vers 1940, on y comptait déjà plus de 5000 volumes. Cette documentation incitait à se cultiver. Bon nombre de nos lévites suivirent avec succès les cours spéciaux de licence en philosophie et théologie, sans nuire à l'activité pleine d'entrain du cercle d'études.

Non plus qu'à Québec, le côté purement

L'ANCIENNE ÉCOLE
S.-JEAN-
L'ÉVANGÉ-
LISTE

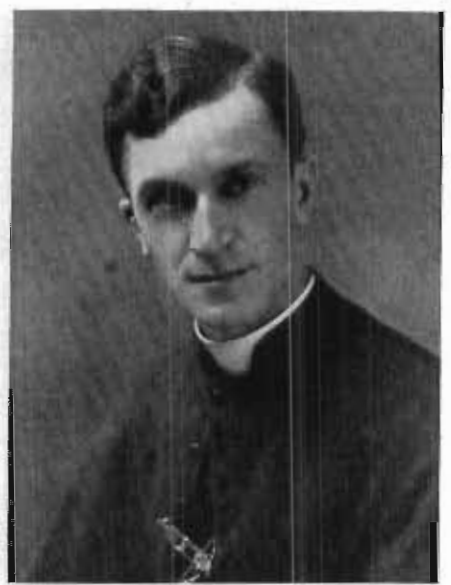




R. P. Émile Deguire
(1932-1937)



R. P. Adrien Leduc
(1941-1942)



R. P. Hector Léger
(1942-1944)

spirituel et religieux n'était négligé. Les supérieurs y apportèrent une attention toute spéciale. On ne pouvait plus jouir, comme à la basilique, du faste des grandes cérémonies liturgiques. Mais on fit de la liturgie à la maison, avec tout le soin possible. Les dimensions de la chapelle et le nombre des scolastiques permirent d'observer fidèlement les rubriques et d'exécuter des mouvements d'ensemble bien réussis. On attendait avec hâte la grand'messe et les vêpres du dimanche. Le beau travail des sacristains et des maîtres de cérémonies ne s'est pas encore effacé de la mémoire de leurs confrères. On se souvient en particulier d'un baldaquin très spec-

taculaire, qui prenait la couleur du jour et qui donnait beaucoup de mal à ceux qui devaient s'en occuper !

L'esprit apostolique avait déménagé avec la maison. Plusieurs scolastiques passaient leurs congés à enseigner le catéchisme aux petits orphelins de Sainte-Cunégonde, d'autres allaient visiter les familles pauvres du bas de la ville, d'autres enfin apportaient leur concours à la centrale de la J.E.C., qui avait établi son secrétariat général dans les murs du scolasticat. Puis, ce fut la revue *Mes Fiches*, œuvre radicalement scolastique, qui vit le jour et grandit chez nous et qui réclamait, de la

AU FLANC DE LA MONTAGNE

LA VIGNE DU PARTERRE



part de tous, une collaboration généreuse et un dévouement inlassable. Sous le père Joseph Métivier, c'est l'« Œuvre de Mon Petit Prêtre » qui mit à contribution le zèle des scolastiques et prit un nouvel essor.

L'apostolat liturgique, non plus, n'avait pas cessé, surtout par le chant. Chaque année, à l'Oratoire Saint-Joseph, les scolastiques chantent à la grand'messe et au salut du T. S. Sacrement. Ils procurent, de temps à autre, aux collégiens de Saint-Laurent un régal grégorien. Ils participent au programme de l'Heure Catholique, à la radio.

À Montréal, le domaine sportif s'élargit. Même si les fervents de la promenade restent nombreux et visitent églises et institutions de la métropole, le hockey et la balle-molle rencontrent d'enthousiastes adeptes, qui vont essayer leurs forces contre les grands séminaristes ou les scolastiques frères de la Côte-des-Neiges. Une bonne partie de l'année, le scolasticat met à l'usage des confrères une magnifique piscine, aménagée dans sa cave et les mois de juillet et d'août continuent à se passer à Carillon.

Le scolasticat n'a été que dix ans à Montréal. Mais ce furent des années pleines, qui le préparèrent à son émancipation. Dès 1941 les autorités majeures jugèrent bon de lui accorder son autonomie en le pourvoyant de professeurs bien à lui. Maîtres et étudiants s'installèrent à Sainte-Genève-de-Pierrefonds.



LA SALLE DE RÉCRÉATION



LA CHAPELLE MONACALE





Ste-Geneviève-de-Pierrefonds

Le local était tout désigné. Le Noviciat quittant Sainte-Geneviève pour occuper, à Pointe-Claire, le château McClean, le scolasticat n'avait qu'à transporter ses pénates dans le magnifique monastère de la rivière des Prairies. Le déménagement s'effectua en juin de l'année 1941. Peu auparavant, on avait vendu la ferme et les dépendances de Carillon. On passa donc l'été à Sainte-Geneviève.

Au mois de septembre, commencèrent les cours. Le père Adrien Leduc, supérieur, avait décidé d'établir un cours circulaire. Un nombre restreint de professeurs pouvait ainsi donner un enseignement complet. Le labeur soutenu de ces jeunes maîtres, si dévoués à leur tâche, suppléa aux années d'expérience et à la préparation spécialisée. Dans leurs classes, ils ont essayé de jeter une note particulière, la note de Sainte-Croix. Aussi, entre professeurs et élèves, n'a-t-il jamais cessé d'exister un grand esprit de compréhension et de collaboration sincère.

L'année suivante, le scolasticat s'enrichit d'une classe supplémentaire : désormais, le cours de philosophie-sciences se donnera à Sainte-Geneviève. La première année de philosophie inaugure ce régime, laissant à la seconde le privilège de fermer le séminaire Moreau. Le total des scolastiques se maintient autour du nombre quatre-vingts. On est en plus grand nombre, mais on n'en fraternise que mieux.

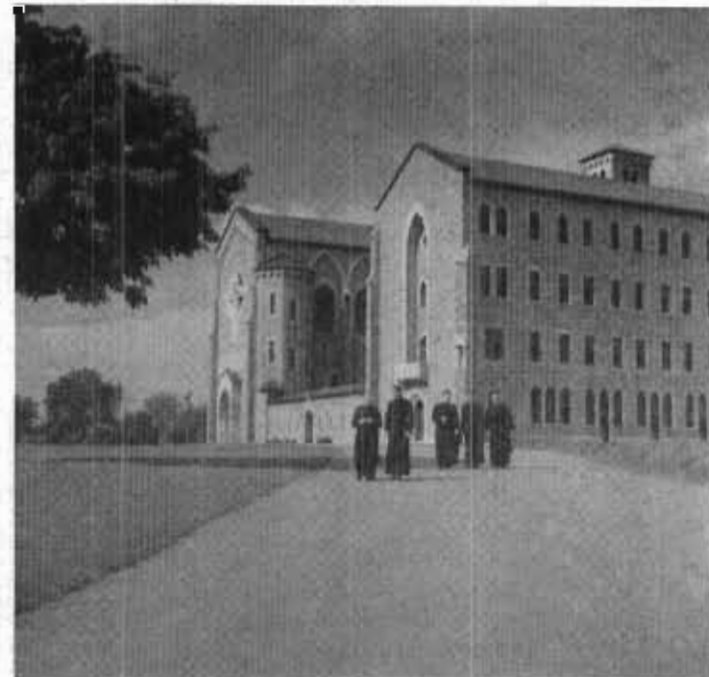
La direction des études, confiée durant quatre ans au père Roland Gauthier, établit un programme rationnel et bien adapté à tous les besoins. Les

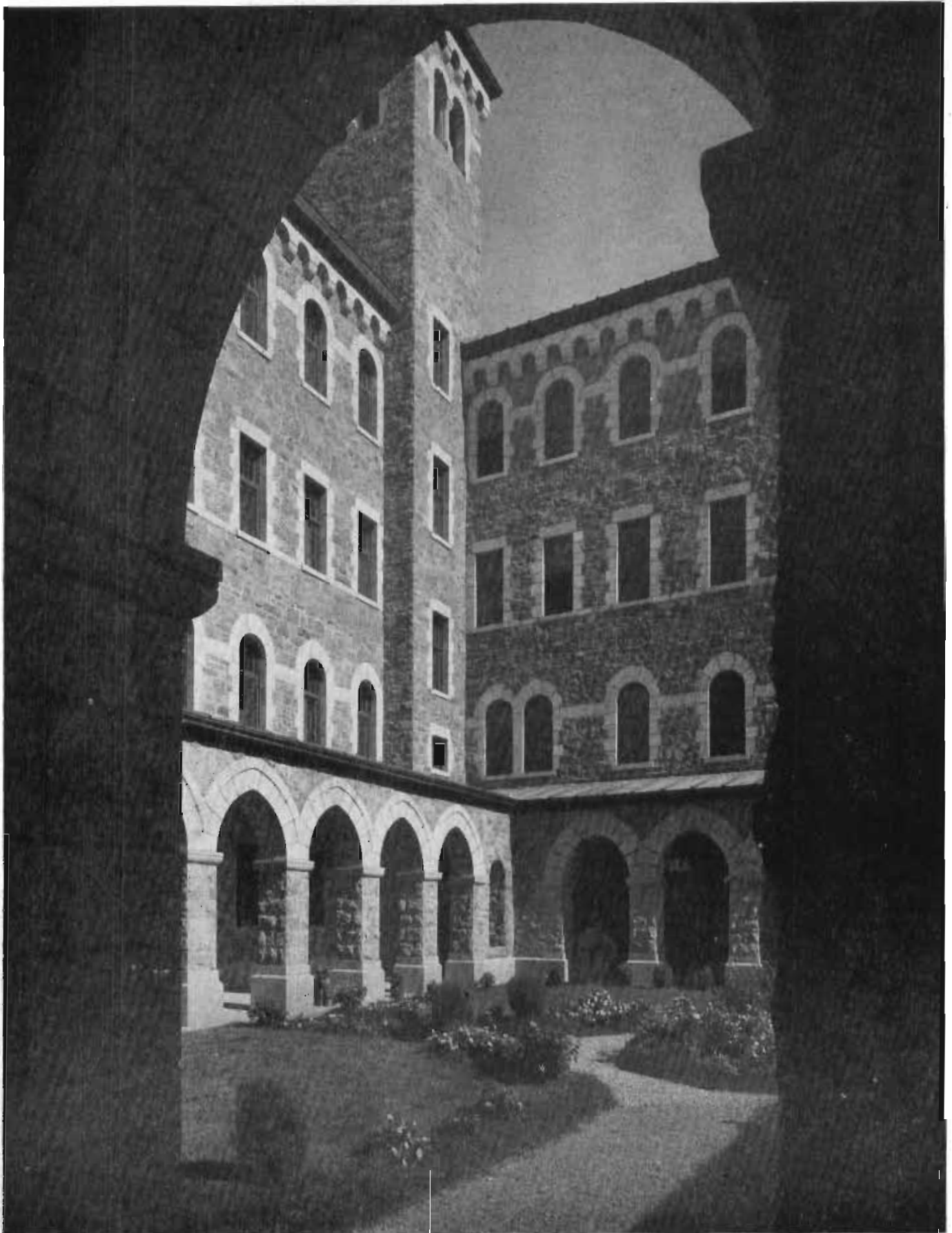
théologiens, au dire de leurs professeurs, sont fidèles à leurs études et, aux épreuves du baccalauréat, les philosophes font honneur à la communauté.

Une quinzaine de milles séparant Sainte-Geneviève de Montréal, on a perdu les avantages indubitables de la rue Atwater. Par contre, on apprend à aimer la solitude et à se prêter main-forte. Une vie de communauté plus intense dédommage de beaucoup de légers inconvénients. Au reste, les supérieurs réservent parfois d'agréables surprises à leurs enfants : de temps à autre, ils leur permettent un voyage en ville ayant pour objet l'audition d'un concert, et ils leur accordent chez eux l'annuel concert Doyon, si goûté de tous.

Dans ce nouveau local, la vie liturgique gagne en splendeur. La chapelle du scolasticat, avec son chœur magnifique, se prête bien aux cérémonies monacales, venues jusqu'à nous du fond des âges. En camaïl et en barrette, les scolastiques exécutent le plus pur grégorien. On apporte aux offices un tel soin que le souvenir de ces solennités compte parmi les plus chers au cœur des anciens séminaristes. Aussi, chaque fois qu'ils en ont la chance, aiment-ils venir retremper leur ferveur en assistant aux vêpres à trois chapiers du scolasticat.

Quant à l'apostolat extérieur, un paisible village en a moins besoin qu'une grande ville. Quelques scolastiques enseignent le catéchisme au couvent ou dans les écoles de la paroisse. Mais, en





somme, les pouvoirs constitués peuvent se passer de nous. On se reprend à la maison, on s'entr'aide le mieux possible, on tâche de collaborer à la sanctification de son entourage immédiat faisant ainsi l'apprentissage du métier de « pêcheur d'hommes ».

Ajoutez à cela une autre mission, bien propre à nous, que le T. R. P. général semble nous avoir confiée plus spécialement, celle de propager la dévotion à notre père fondateur. Tous les ans, l'événement capital au scolasticat a lieu le 11 février, fête du T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau. Cette journée réunit tous les jeunes religieux des maisons de formation de la province pour rendre



*R. P. Joseph
Métivier,
supérieur
(1925-1926)
(1938-1941)
(1944-....)*



FACE À LA RIVIÈRE
DES PRAIRIES



LA TOUR
ET L'ÎLE



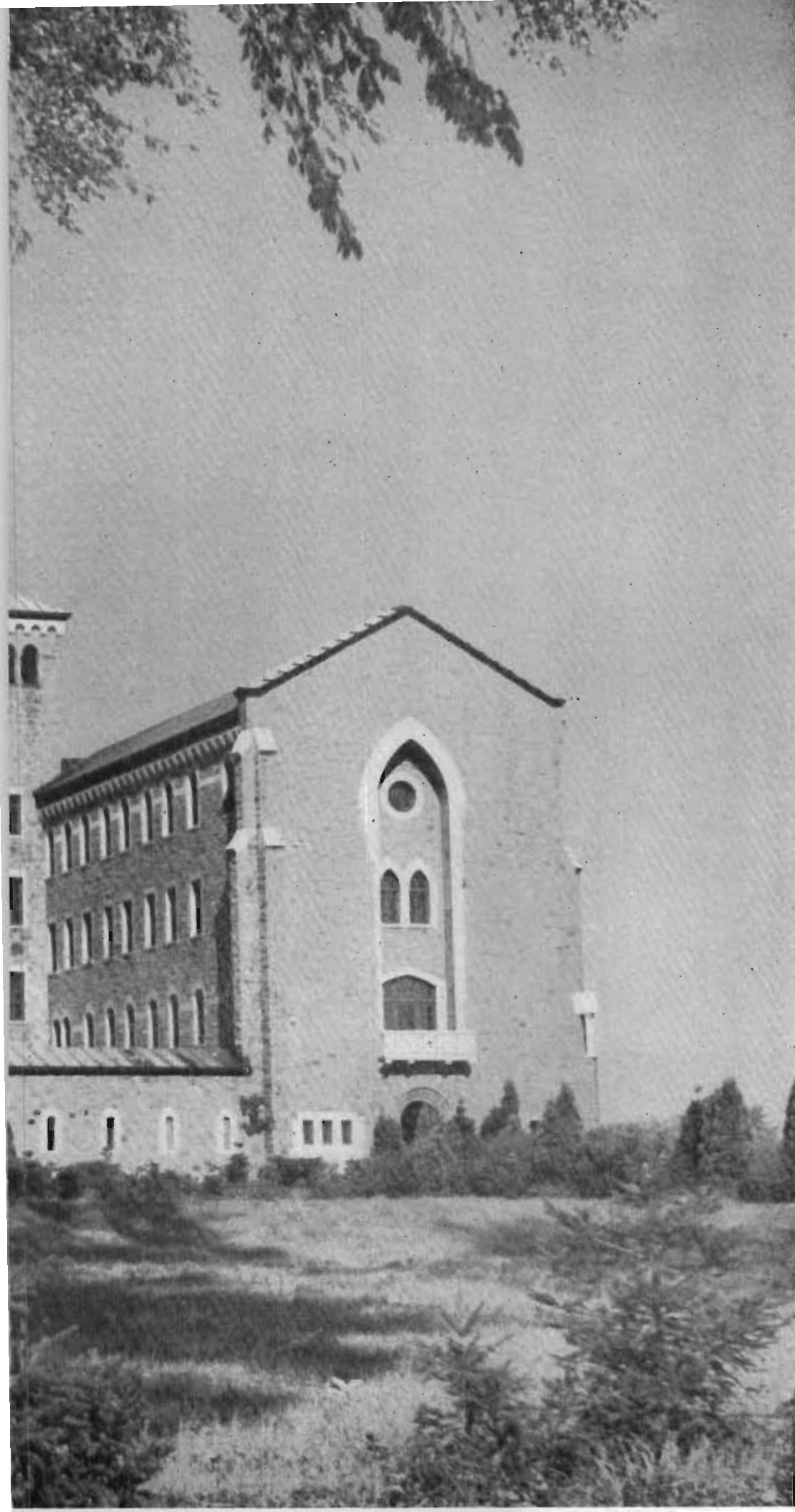
à notre père commun un hommage respectueux et empressé.

La nature enchantée de Sainte-Geneviève et de l'Île Bizard offre aux scolastiques une ambiance de beauté exceptionnelle. Dans les cours du scolasticat, le printemps et l'automne, on joue à la balle-molle et au tennis ; l'hiver, le patin, le hockey et le ski procurent un délassement des plus profitables. Et l'été, depuis 1944, le Lac Vert accueille pour deux longs mois les scolastiques avides de repos, d'air pur et de détente.

LE SCOLASTICAT N.-D. DE SAINTE-CROIX
V U D E L ' A R R I È R E







LE
SCOLASTICAT
VU DE FACE



UN CADRE IDÉAL
POUR LES CÉRÉMONIES LITURGIQUES

298





LA CHAPELLE DU SCOLASTICAT
DE THÉOLOGIE



OFFRANDE
DES PAINS
ET DES OEUFS DE PÂQUES



NOUVEAUX
ORDINANDS



POUR LE SOIN DE LA MAISON :
LES SRS DES CINQ PLAIES DE N.-S.



LE RÉFECTOIRE



LA SALLE DE
RÉCRÉATION





UN PEU
D'EXERCICE



Le scolasticat n'a pas achevé son odyssée. Il entrevoit des progrès futurs qui coûteront encore des sacrifices. Déjà, l'été dernier, deux de nos professeurs nous ont quittés à destination de Rome, où ils comptent se spécialiser en Théologie dogmatique et en Écriture sainte. D'autres les suivront. Dans quelques années, espérons-le, le scolasticat ecclésiastique de la province canadienne sera digne de rivaliser avec ceux des autres instituts et continuera à fournir à la communauté et à l'Église des prêtres saints, savants et zélés.



LES SCOLASTIQUES
JOUANT
« LE NOËL SUR LA PLACE »



UNE PARTIE DE SUCRE



AU SCOLASTICAT N.-D. DE STE-CROIX

1ère rangée : RR. PP. Conrad Larouche, C.-Yvon Tétrault, prof. ; J.-Paul Gladu, conseiller, prof. ; Léon Baron, conseiller, préfet des études, prof. ; Joseph Métivier, supérieur ; Philéas Vanier, conseiller, archiviste ; Rosaire Bergeron, Jean Marcotte, André Melançon.

2ème rangée : Marcel Descheneaux, Louis Badeaux, Rosaire Coiteau, Maurice Desjardins, Emile Patenaude, Robert Roy, Donatien Gaudet, Denis Simard.

3ème rangée : Léo Laurin, Maurice Mignault, Rémi Legault, Marcel Brunet, Guy Tourangeau, Pierre Germain, Victor Grondin, Jean-B. Leroux, Cléomen Allard, Benjamin Labbé, Martial St-Pierre.

4ème rangée : Jacques Laporte, Guy Leblanc, Gilles Beaulieu, Jean Lefebvre, O'Neil Ferguson, Roméo Jean, Alfred McClure, Paul Grenier, René Clément.

5ème rangée : Raymond Giroux, Jean Campeau, Ernest Roy, René-Léo Desjardins, Roland Lamy, Aimé Trottier, Roland Auger, Maurice Dubé, Marcel Beaudoin, Paul Pauzé.



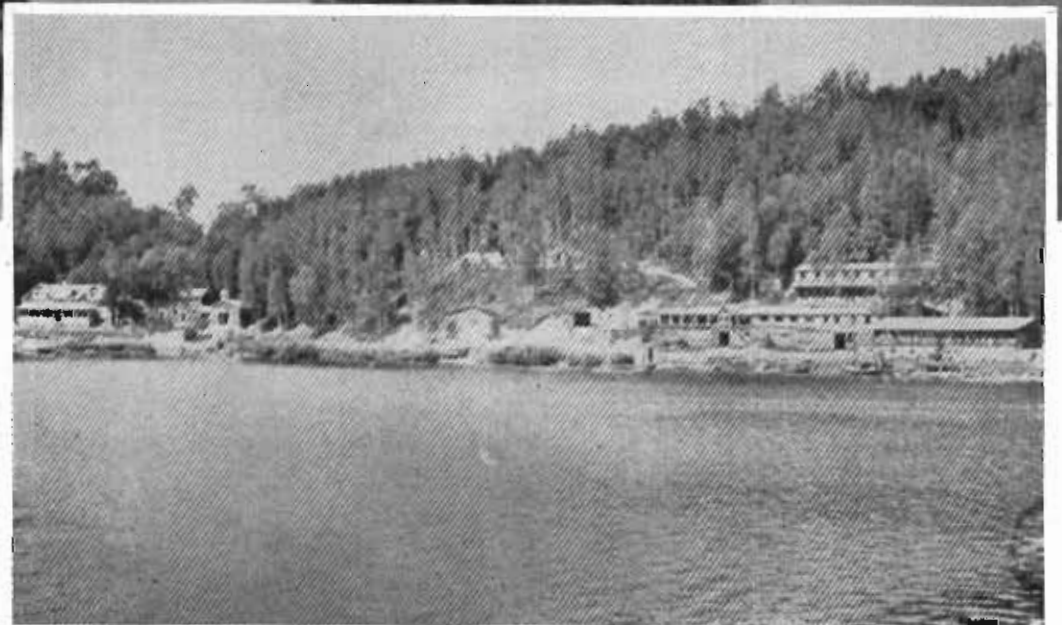
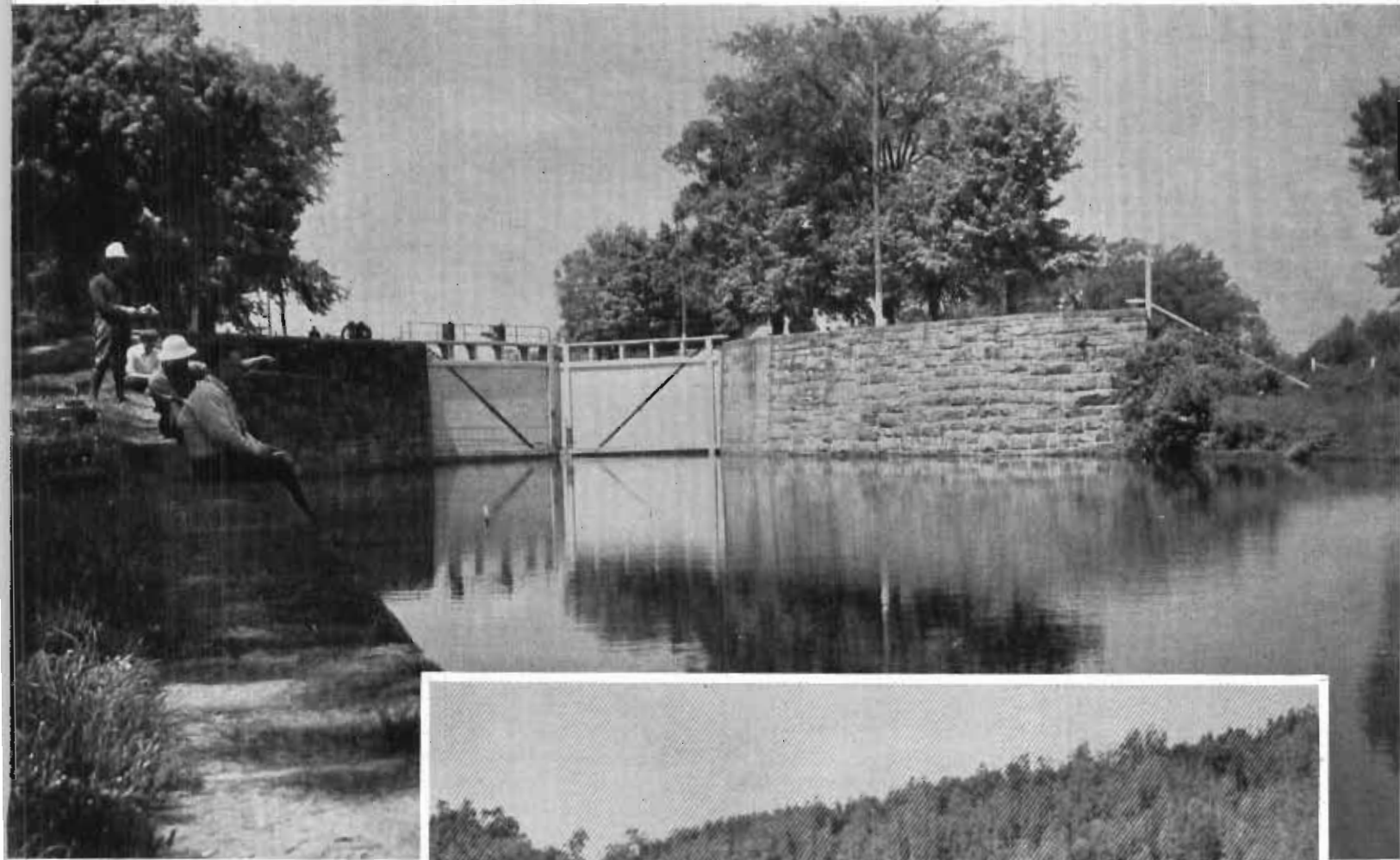
1. P. Jean Durand, ass.-sup., prof., économiste ; 2. P. Alphonse Métivier, 3. P. André Legault (à Rome), 5. F. Laurent Barbin, 6. F. Constantin Hébert, 7. F. Adolphe Aubin, 8. F. Fernand Belle-Isle.



CARILLON



LA MAISON DE VACANCES



LE LAC VERT





LA STATUE DU MAÎTRE-AUTEL

L'ORATOIRE SAINT-JOSEPH



LES desseins de la Providence sont insondables. Cependant il est possible et permis d'essayer de découvrir dans son action, comme dans tous les mystères de notre foi, des raisons de convenance ; elles nous aident à admirer davantage sa sagesse et surtout son incommensurable bonté envers de pauvres créatures bien indignes de ses faveurs. À la lumière de ce principe, demandons-nous pourquoi Dieu a voulu que notre Canada devînt la terre d'élection où s'épanouirait tout d'abord la dévotion à saint Joseph, et pourquoi il a choisi comme apôtre de cette dévotion un des plus humbles fils de Sainte-Croix.

Pourquoi le Canada ?

Aux premières heures de notre histoire, plus précisément en 1624, les Récollets choisirent saint Joseph comme patron du pays et protecteur de l'Église canadienne. Cinq ans plus tard Québec tombait aux mains des Anglais et la petite colonie dut retourner en France. Mais ce n'était qu'une éclipse. Cette terre consacrée à saint Joseph ne devait pas passer en permanence au pouvoir d'une nation hérétique, avant que la foi y eût été implantée de façon stable et fût en mesure de résister à toutes les tempêtes. Le Canada fut restitué à la France catholique.

Les Jésuites avaient remplacé les Récollets comme missionnaires. Dès le 19 mars 1637, ils firent ratifier dans une fête religieuse et civile le choix que la colonie avait fait treize ans auparavant de saint Joseph comme patron du Canada. Le saint Patriarche avait sans doute inspiré cette rénovation de son patronage : c'était l'indice non équivoque qu'il voulait faire du Canada sa terre de prédilection. Bien avant que Pie IX le proclamât patron

et protecteur de l'Église, saint Joseph voyait sa dévotion fortement implantée au pays. Qu'il suffise de rappeler le nombre incalculable de paroisses dédiées au saint Patriarche à toutes les époques de notre histoire, tous les postes, rivières, lacs, etc., appelés de son nom par les découvreurs. Fait encore plus probant de la piété des Canadiens envers saint Joseph, c'est que la plupart des hommes reçoivent chez nous au baptême le prénom de Joseph.

Pourquoi un fils de Sainte-Croix ?

La Providence n'improvise pas : elle prépare de loin, parfois des siècles à l'avance, les événements de la vie des sociétés comme l'éclosion de toutes les grandes œuvres. Or il se trouvait que le frère André, promoteur de l'œuvre de l'Oratoire, appartenait à une famille religieuse orientée dès ses débuts vers le père nourricier de Jésus : cette dévotion avait été inculquée aux religieux par les fondateurs eux-mêmes. La Providence a fait germer dans le cœur de nos religieux de France cette dévotion qui devait trouver son plein épanouissement chez les confrères du Canada.

Lorsque en 1820 le chanoine Dujarié entreprit de fonder une congrégation de frères pour les écoles pauvres, il plaça ses religieux sous le patronage de saint Joseph. Celui à qui il devait en 1837 léguer sa communauté, le père Basile Moreau, était un dévot serviteur de saint Joseph. Le père Moreau, en unissant les frères de saint Joseph à ses prêtres auxiliaires pour fonder la Congrégation de Sainte-Croix, et plus tard les Sœurs Marianites — tout en donnant aux prêtres comme patron spécial le Sacré-Cœur et aux sœurs Notre-Dame-des-Sept-Douleurs — considérait en fait saint Joseph comme le protecteur et l'intendant de toute sa communauté.

Dès la retraite annuelle de 1837, il annonce aux religieux son intention de fonder une association de prières et d'aumônes en l'honneur de saint Joseph, comme moyen de procurer des ressources à la congrégation. Aussi obtint-il, le 12 mars 1838, de S. S. Grégoire XVI un indult autorisant une association de Saint-Joseph dans la chapelle de Notre-Dame-de-Sainte-Croix. Le but était de faciliter aux jeunes gens l'entrée au noviciat des frères de l'Association de Sainte-Croix. Les associés devaient réciter chaque jour l'invocation : « Saint Joseph, priez pour nous », et verser une contribution annuelle de pas moins de cinq centimes.

Depuis cette date le père Moreau travailla sans relâche à faire connaître et aimer saint Joseph par l'intermédiaire de cette association qu'il avait fondée en son honneur. Bientôt eurent lieu à la chapelle de Notre-Dame-de-Sainte-Croix des exercices spéciaux *tous les mercredis*. Pour faire connaître aux associés les œuvres soutenues par leurs aumônes, il publia de 1843 à 1852 une brochure annuelle intitulée « Étrennes spirituelles offertes aux associés du Bon-Pasteur et de Saint-Joseph. » De 1858 à 1870, il publia dans le même but les « Annales de l'Association de Saint-Joseph ». Interrompues pendant la guerre franco-prussienne, elles reparurent en mai 1871 pour se continuer jusqu'à la dispersion des religieux de France en 1903.

Au collège de Notre-Dame-de-Sainte-Croix, le 19 mars était la fête principale de l'année, celle où l'on invitait l'évêque du Mans à célébrer la messe dans la chapelle de l'institution. La correspondance particulière du père Moreau nous a conservé deux de ces invitations à Sa Grandeur, en 1843 et 1851. Le 18 mars 1850 les ouvriers charpentiers de la ville du Mans demandent la permission d'assister en corps à la messe solennelle de huit heures, le jour de la fête de saint Joseph.

En février 1861, le père Moreau adresse une circulaire à toute la congrégation sur le culte de saint Joseph. Après avoir expliqué longuement pourquoi cette dévotion est née si tard dans l'Église, il conclut ainsi cette première partie : « Que ne m'est-il donné d'établir à notre solitude de la Charbonnière un pèlerinage en l'honneur de saint Joseph et de contribuer ainsi à sa dévotion en y construisant une chapelle sous son vocable à la place de celle qui menace ruine. »

Sa circulaire de 1865 raconte comment on célèbre, cette année-là, le mois de mars à Notre-

Dame-de-Sainte-Croix. Nous résumons. Dès la veille du premier mars, son autel est orné de verdure et de fleurs avec l'inscription *Allez à Joseph*. Tous les jours exercices publics à l'église pour les élèves, les religieux et les fidèles : cantique, prière du soir, litanies de saint Joseph, puis courte allocution par un prêtre du collège. Le mercredi, on invite un des anciens élèves exerçant le ministère dans la ville du Mans. Le 19 mars, sermon par le supérieur du grand séminaire de Sées ; après le sermon, bénédiction du T. S. Sacrement. L'église se remplit à toutes les messes célébrées à l'autel de saint Joseph à partir de cinq heures et demie ; communions très nombreuses.

Le père Moreau lui-même remettait entre les mains de saint Joseph la solution de tous les problèmes épineux du gouvernement de sa congrégation. Les années 1861 et 1862 furent particulièrement pénibles : par suite de difficultés financières la province de France vint à plusieurs reprises à deux doigts de la banqueroute. Quelques réflexions détachées de la correspondance du père Moreau à cette époque prouvent éloquemment sa grande confiance au saint Patriarche. « Saint Joseph nous sauvera. » — « Saint Joseph nous protège quand même. » — « Saint Joseph nous protège au milieu de tant de tribulations. » — « Priez saint Joseph de me venir en aide pour les dettes que j'ai à acquitter le 1er avril. » — « Cependant je compte sur saint Joseph. » — « Merci à Dieu par saint Joseph de votre nouveau secours. » — « Malgré cela, j'attends toujours de saint Joseph un secours que vous me refusez opiniâtement. » — « Saint Joseph me tire successivement de mes embarras sans nombre. » — « Je mets ma confiance en saint Joseph et m'en trouve bien, car humainement je n'ai pas d'autres ressources en certaines rencontres. » Etc., etc.

Cependant ce n'est pas la province de France qui a reçu mission de propager la dévotion à saint Joseph. Le saint Patriarche laissait la France à la protection de sa sainte Épouse et portait ses regards sur la Nouvelle-France, qui depuis plus de deux siècles et demi l'avait choisi comme patron.

Au Canada, le père Camille Lefebvre avait déjà contribué énormément à répandre cette dévotion en Acadie. À saint Joseph il avait dédié en 1864 son collège naissant de Memramcook. Lors d'un incendie qui avait failli détruire l'établissement en 1868, il s'était engagé par vœu à construire une chapelle en l'honneur de saint Joseph. Il avait fait



LE FRÈRE ANDRÉ
PORTIER AU COLLÈGE
NOTRE-DAME DE LA
CÔTE-DES-NEIGES



de lui l'intendant de toutes ses œuvres en Acadie. C'est encore le père qui établit dans la paroisse de Saint-Thomas les exercices de la « grande neuvaine » préparatoire à la fête du 19 mars, neuvaine qui a continué sans interruption jusqu'à nos jours et qui jouit de tant de faveur auprès de la population. Cependant ce n'est pas le père Lefebvre que saint Joseph a choisi pour répandre sa dévotion au Canada et lui élever un sanctuaire d'où il verserait à pleines mains ses faveurs sur le pays et sur le continent.

Pourquoi le frère André ?

La Providence procède toujours de la même façon mystérieuse dans le choix de ses artisans : aux plus grandes œuvres elle donne les plus obscurs promoteurs. À preuve, le choix des Apôtres dans la fondation de l'Église, de sainte Marguerite-Marie dans la diffusion du culte du Sacré-Cœur, de Bernadette Soubirous à Lourdes, de pauvres enfants à la Salette et à Fatima. Au Mont-Royal, saint Joseph n'est pas même apparu. Il a tout simplement tiré partie de la grande pitié d'un humble frère coadjuteur pour les misères humaines et lui a inspiré de diriger les malheureux selon l'attrait de ses prédilections pour chercher consolation et secours.

Le frère André honorait saint Joseph depuis son enfance. « Lorsque le curé Provençal avait besoin de mes services, dit-il lui-même, il venait me chercher à l'église au pied de la statue de saint Joseph ». Et quand il se fit religieux, l'article 6 de la règle première, dut combler son vœu le plus cher. « Ceux des Frères qui sont livrés aux travaux manuels, dit le père Moreau, s'efforceront d'imiter saint Joseph travaillant de ses mains pour nourrir le Sauveur du monde. » Il en fit son mot d'ordre. Dans l'accomplissement de ses humbles fonctions de portier, il s'appliqua non seulement à imiter le saint Patriarche, mais aussi à le faire connaître et aimer de tous ceux avec qui il venait en contact. Les faveurs obtenues par ses prières, de même que sa vie si exemplaire, lui avaient acquis chez les élèves et à l'extérieur la réputation d'un saint.

Le frère André et le Mont-Royal

Caressait-il depuis longtemps l'espoir de voir s'élever sur la montagne un sanctuaire à saint Joseph ? Probablement. Toutefois il ne semble pas l'avoir manifesté de façon bien précise avant 1890. On le voyait souvent, le soir, escalader le sentier rocailleux en face du collège, mais personne ne soupçonnait encore qu'il avait des desseins prémédités sur le versant de la montagne. Un soir de cette année 1890, il se révéla. Conduisant un enfant de dix ans et l'invitant à s'agenouiller avec lui au pied d'un arbre, il lui fit cette ouverture : « J'ai caché là une médaille de saint Joseph. Nous allons prier pour qu'il nous obtienne l'achat de ce terrain. » Plusieurs fois dans la suite, il lui répéta : « On va l'avoir le terrain ! Saint Joseph, il lui faut



LA PREMIÈRE CHAPELLE

une place ! »

Ce terrain de dix-huit arpents comprenant le sommet et le versant de la montagne, les autorités du collège Notre-Dame désiraient l'acquérir, mais pour un tout autre motif : on voulait éviter le voisinage gênant d'un club sportif. Cependant toutes les tentatives d'achat avaient jusqu'alors échoué. La Providence fait ainsi bien souvent tourner à ses vues nos projets humains. Le frère André n'était pas seul à intéresser saint Joseph à cette acquisition. Son ami intime, le frère Aldéric, un Français venu au Canada avec le premier groupe de nos religieux, accompagné de son supérieur, le père Louis Geoffrion, avait aussi enfoui une médaille de saint Joseph sous les racines d'un pin.

En 1896, à la reprise des pourparlers, le propriétaire, M. Michel Guérin, consentit aussitôt à la vente ; le contrat fut passé le 22 juillet. On construisit un kiosque près du rocher sur lequel on inscrivit en gros caractères blancs : *Boulevard Saint-Joseph*. Le frère André enchassa une statuette de saint Joseph dans une des anfractuosités du rocher.

La première chapelle

Le frère André rêve maintenant d'une petite chapelle en l'honneur de saint Joseph au flanc de la montagne. Il y intéresse les personnes qui viennent solliciter ses prières et obtient quelques offrandes. En 1904, il avait amassé une somme assez rondelette. Il achète une statue de saint Joseph qu'il veut placer sur le rocher où l'on a construit le kiosque. Avec le reste des aumônes, il demande la permission de faire construire une minuscule chapelle pour abriter la statue. Les autorités du collège accèdent à sa demande ; et le frère Abundius, menuisier de l'institution, se met à l'œuvre. C'était encore bien loin d'une basilique que cette construction de quinze pieds par dix-huit, en bois lambrissé de tôle, au toit en verre dépoli : c'était juste assez pour servir d'abri à un autel surmonté d'une statue. Impossible d'y admettre le public. C'est pourquoi, du côté de la montagne, en arrière de la balustrade, s'ouvrait une grande porte à deux battants donnant sur une double rangée de bancs.

Bénédition de la première chapelle

À la demande du père Benjamin Lecavalier, supérieur du collège Notre-Dame, S. Exc. Monseigneur Racicot, auxiliaire de Montréal, vint bénir cette chapelle, le 19 novembre. La cérémonie débuta par la bénédiction de la statue en la chapelle du collège Notre-Dame. Puis professeurs et élèves se mirent en procession et l'escortèrent jusqu'à la nouvelle chapelle. Le père Louis Geoffrion y célébra la première messe, à l'issue de laquelle Son Excellence bénit une seconde statue destinée à être placée dans une niche à la façade du petit oratoire. À partir de ce moment, une lampe brûle continuellement devant la statue ; c'est de cette huile, dont une partie a brûlé devant la statue de saint Joseph, que le frère André distribue parfois à ses malades. Peu après, bénédiction des stations du chemin de la croix par le père Théophile, o.f.m.

Le père Georges-Auguste Dion

Ce petit sanctuaire, que l'on commençait déjà à désigner sous le nom d'« Oratoire du frère André », attirait beaucoup de pèlerins ; et l'on signalait déjà des faveurs importantes obtenues par l'intercession de saint Joseph, à la suite de prières